

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

Marc VERNIÈRE

DAKAR ET SON DOUBLE DAGOUDANE PIKINE



PARIS
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
1977

MÉMOIRES DE LA SECTION DE GÉOGRAPHIE

- 7 -

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX UNIVERSITÉS
COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

MÉMOIRES DE LA SECTION DE GÉOGRAPHIE

- 7 -

Marc VERNIÈRE

**VOLONTARISME D'ÉTAT
ET SPONTANÉISME
POPULAIRE
DANS L'URBANISATION
DU TIERS-MONDE**

*Formation et évolution
des banlieues dakaroises
Le cas de Dagoudane Pikine*

PARIS
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
1977

ISBN 2-7177-1377-8

© BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, PARIS, 1977

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés
y compris la photographie et le microfilm, réservés pour tous pays.

Cette étude a fait l'objet d'une thèse pour l'obtention d'un doctorat de III^e cycle de géographie, sous la direction de M. le professeur G. SAUTTER, présentée à l'U.E.R. de Géographie à Paris en 1973.

Pour tout renseignement concernant la *rédaction*
des publications du Comité des travaux historiques et scientifiques,
écrire au Comité, 58, rue de Richelieu, 75084 PARIS CEDEX 02.

PRÉFACE

Au début de novembre 1976, âgé de 31 ans, Marc Vernière a été enlevé brutalement aux siens. Il n'aura pas eu la joie de voir publié un travail où il avait mis le meilleur de lui-même. Huit années de recherches sur les villes africaines en expansion ont trouvé dans ce texte un aboutissement qui aurait dû rester provisoire. Il s'agit de Dagoudane Pikine, bien sûr, mais au-delà du « cas » dakarois d'une illustration d'un processus très général : la conquête et l'organisation, par des métropoles et des sociétés urbaines au rythme d'accroissement très rapide, de leur espace périphérique. Ce thème, encore tout neuf à l'époque des premières enquêtes de Marc Vernière sur Dakar, est abordé ici de façon originale, tant au plan des idées directrices que des méthodes. Les méthodes, c'est l'usage bien tempéré de la photo-interprétation et de l'échantillonnage statistique. Jamais le chercheur ne s'est laissé déborder par ses techniques, ni ne les a prises comme une fin en soi. Il n'empêche que son échantillon spatialisé, ou son évaluation des chiffres de population par l'analyse de l'image, ont ouvert des voies nouvelles. S'agissant des chiffres, de leur traitement et de la représentation graphique des résultats (qui doit beaucoup aux idées de Jacques Bertin), l'économie de moyens, l'efficacité, l'art d'aller à l'essentiel sont frappants. Et aussi la non-gratuité, le va-et-vient perpétuel qui va du constat et du traitement des faits bruts à leur interprétation en termes de société et d'espace. Nulle révérence affichée à ce qu'il est convenu d'appeler « l'espace vécu ». Il n'empêche que ce point de vue sous-tend l'ouvrage entier : Dakar, Pikine, les relations dans la ville et par la ville, telles que les habitants les vivent, sont au centre du travail.

L'impersonnalité scientifique ne reprend ses droits que pour révéler, dans cette périphérie dakaroise en voie d'occupation, un espace conflictuel, le champ où le devenir de la ville se décide entre deux forces antagonistes (mais complémentaires) : le « sponta-

néisme populaire » à la base, sous la forme de « Pikine irrégulier », la partie de Dakar-bis née d'une volonté diffuse et d'ajustements en ordre dispersé ; la volonté étatique au sommet, créatrice d'un ordre dans l'espace, mais d'un ordre pauvre, trahi par l'insuffisance des moyens. Autant que le résultat, l'espace occupé et garni, bientôt figé, ce sont les processus, le jeu social au moment où les choses vont prendre forme, et dans la phase suivante les formes de l'accumulation sur le sol qui sont au cœur de l'analyse. Comprendre Pikine, c'est aussi aller à la source du mouvement de conquête de l'espace, se rapprocher du centre de Dakar. La même dualité se retrouve alors : derrière les « déguerpissements spectaculaires », opérés par les pouvoirs publics responsables de « l'image de la ville », la mobilité individuelle. A ce niveau, le mouvement centrifuge n'est souvent que la dernière étape d'un « cursus urbain », le prix à payer pour une accession à la propriété qui insère le citadin dans la ville tout en l'en éloignant. Le sentiment d'exil, la « marginalité imposée » ne sont vraiment le fait que de Pikine-extension et surtout de Guedj-Awaye, où la chirurgie urbaine et la technique des transplants trouvent leurs limites dans le refus passif de la population. C'est précisément ce constat qui devait réorienter les plus récentes recherches de Marc Vernière, vers les quartiers centraux : la vieille Médina, où les déguerpis se faufilent en s'entassant, les derniers bidonvilles dont les habitants s'« accrochent » au plus près des lieux de travail, derrière une respectabilité sociale qui n'est pas que de façade, en cherchant à se faire oublier.

Une ville est un ensemble, un « système » comme on se plaît à le dire aujourd'hui, où tout tient à tout, et tous sont solidaires, c'est là, bien plus qu'une affirmation de l'auteur, l'impression qui se dégage du livre. Un système qui avait trouvé un équilibre dynamique, une dizaine d'années durant, entre un pôle central d'activités et des noyaux d'accueil périphériques, mais dont le mécanisme à présent se grippe. Dakar et son double, c'est donc une grande ville africaine saisie au moment où elle change de dimension et place les responsables de son devenir devant des options décisives. Nul plus que Marc Vernière n'avait conscience de ce qu'un chercheur peut apporter à la réflexion au sommet des « décideurs » au niveau politique. Aucun ne le faisait avec moins de suffisance, plus de sympathie pour une société où il était comme un poisson dans l'eau, et autant d'humour. L'ouvrage eût certes été moins riche sans cette ironie envers soi, cette chaleur, cette communication par le rire qui ouvrait à l'auteur toutes les portes, désarmait les méfiances, mais attisent aujourd'hui chez tous, à commencer par ses amis dakarois — et ils étaient innombrables — le sentiment cruel de l'absence.

AVANT-PROPOS

En 1966, nous avons réalisé un travail monographique à Anyama (Côte-d'Ivoire), petite ville proche d'Abidjan, créée à partir d'un village d'autochtones Attié, et dont la croissance spectaculaire résultait d'une situation privilégiée au bord des axes routier et ferroviaire Sud-Nord reliant la capitale à son arrière-pays. En partie satellite d'Abidjan, le petit centre semi-urbain présentait pourtant une réelle autonomie et proposait à ses habitants des sources d'activités très variées : dans un cadre forestier plaisant, le chercheur avait le choix entre des pôles d'intérêt nombreux et divers.

En arrivant au Sénégal en 1970, notre terrain d'enquête allait être, pour près de deux ans, Dagoudane Pikine, banlieue-dortoir dakaroise de 140 000 habitants ; la laideur et la monotonie des paysages d'une part, la simplicité même de liens évidents de dépendance envers la capitale sénégalaise de l'autre : autant de caractères peu attrayants pour le chercheur avide de découvrir quelques éléments originaux, ne serait-ce que l'un de ces détails qui, convenablement présenté, peut faire au moins l'objet d'un article percutant.

Au terme de notre travail, nous comprenons mieux ce qui différencie le journaliste du chercheur : le premier est en quête d'un « scoop », le second, plus humblement, doit pouvoir démonter les mécanismes d'une réalité, aussi banale qu'elle puisse paraître. Dans les damiers monotones des lotissements de Pikine, nous avons ainsi découvert l'importance d'une banlieue déshéritée et sans éclat, clé de voûte de l'extension du monde dakarois, cas représentatif soumis à ces processus de « pseudo-urbanisation » qui caractérisent l'ensemble des cités du Tiers-Monde.

INTRODUCTION

Le gigantisme actuel de Dakar, ville presque millionnaire dans un pays de moins de 4 millions d'âmes est le fruit de la position privilégiée de la capitale sénégalaise à la pointe du Cap Vert, finistère ouest africain ; il est surtout le résultat de la volonté des autorités coloniales d'utiliser, au mieux de leurs intérêts, les avantages de ce site. Mais la croissance de la métropole dépasse les prévisions, et l'étroitesse du cadre urbain, limité par la mer et les camps militaires, apparaît comme un grave inconvénient dès les années cinquante : la vieille ville surpeuplée doit, au nord-est, coloniser l'étroite presqu'île sablonneuse du Cap Vert : l'extension en « auréole » est impossible, donc une progression linéaire reste seule réalisable. Ce type d'occupation de l'espace est organisé le plus rationnellement possible par les autorités coloniales, puis nationales ; des villages-satellites créés *exnihilo* prennent naissance au rythme des opérations de « décongestion » du centre-ville, toujours plus nombreuses et massives depuis 1952. Les conséquences de cette fuite forcée vers le nord-est que rend plus rapide l'afflux de migrants ruraux que rejette la grande ville, sont importantes.

D'une part la ville en progression constante se heurte aux autochtones lebou, qui dans leurs villages de la presqu'île croyaient contrôler le Cap Vert sur le plan foncier. Mais plus graves encore sont les suites de la politique dite de « déguerpissements » à partir de la capitale, qui aboutit à la fondation de gigantesques lotissements d'urgence nouveaux ; canalisés le long de l'axe nord-est ceux-ci s'éloignent de plus en plus du centre-ville, donc des lieux d'emploi, et demeurent mal desservis pour les nécessaires déplacements quotidiens. De plus, ces villes nouvelles, plantées dans le sable et totalement sous-équipées, témoignent désormais d'une véritable ségrégation de fait : d'un côté les citoyens dakarois habitent la ville de prestige vrai, celle qui avait attiré les migrants ruraux, de l'autre les « déguerpis », prolétaires urbains qui n'ont pas su s'implanter

durablement dans la capitale d'où ils ont été rejetés, sont contraints de peupler des cités-dortoirs sans charme qui n'ont rien, ni d'urbain ni de villageois. Objets plus qu'acteurs de la Politique volontaire d'urbanisation, ces derniers vont tenter, pour une forte minorité d'entre eux, qui estiment avoir « droit à la ville », de précéder le « déguerpissement » et de créer eux-mêmes, spontanément, une frange urbaine irrégulière, mieux intégrée à la campagne environnante.

Après avoir planté le décor actuel du Cap Vert, nous tenterons, en centrant notre étude sur les habitants de Dagoudane Pikine, grosse ville nouvelle de 140 000 âmes, de cerner les mécanismes qui ont provoqué le rejet de ces prolétaires dakarois en banlieue, après de longues migrations intra-urbaines, puis de saisir, à partir d'une création *ex nihilo* de vingt ans d'âge, les étapes de la naissance et de la maturation d'une ville de « déguerpis ». Au cours de cette étude, nous verrons s'affronter, en permanence deux conceptions de la ville : d'une part celle des Pouvoirs publics qui parlent et agissent en termes d'autorité, de responsabilité, de volontarisme, donc de planification, de l'autre celle des prolétaires qui, avec la complicité des autochtones Lebou, se réfèrent à une loi « populaire », et tentent de créer, spontanément, les types urbains qui leur conviennent le mieux.

Première partie

DAKAR ET LE CAP VERT
DEPUIS LES ANNÉES CINQUANTE,
OU L'INTRUSION DE LA VILLE
DANS LA CAMPAGNE

I. — L'EXODE RURAL VERS LA CAPITALE PROVOQUE UNE EXTRÊME CONCENTRATION DES HOMMES ET L'ÉCLATEMENT DE DAKAR DANS LE CAP VERT

a. La macrocéphalie urbaine s'instaure au Sénégal.

Le 25 mai 1857, Protet faisait hisser le drapeau tricolore sur Dakar : la fondation de la grande métropole ouest-africaine commençait et, malgré Saint-Louis, la fortune future de ce minuscule village lebou semblait ne faire de doute pour personne : il deviendrait la capitale incontestable de toutes les possessions françaises du grand continent. Plus d'un an auparavant, en effet, Mauléon, commandant de Gorée, n'écrivait-il pas ¹ :

« Dakar doit devenir un jour... la grande ville commerciale et le siège du gouvernement général de tous nos établissements de la côte occidentale d'Afrique, y compris le Sénégal même... Dakar est en communication facile avec la France, la côte d'Afrique et le monde entier, et tous ces avantages réunis doivent en faire naturellement notre principal établissement, notre centre d'opérations militaires et maritimes, en un mot la *capitale* de toutes nos possessions africaines. »

¹ Cité par A. SECK, *Dakar, métropole ouest-africaine*, Institut fondamental d'Afrique noire (I.F.A.N.) Dakar, 1970, p. 286.

1) *L'établissement volontaire
du « leadership » dakarois (carte 1)*

C'est par la création de grands équipements de base que les autorités savent pouvoir donner à Dakar son rayonnement de ville carrefour. Par la construction des chemins de fer Dakar-Saint-Louis (1885) puis Dakar-Niger (1906), par les énormes travaux entrepris pour la fondation d'un port moderne, qui dureront 60 années, par l'installation d'une hydro-base, puis du grand aéroport international de Dakar-Yoff, elles parviendront à leurs fins. Équipé comme un grand port d'Europe, en relation rapide avec la métropole, doté d'un très vaste hinterland, Dakar va vite supplanter toutes ses rivales sénégalaises et ouest-africaines. Elle ne tardera pas à faire pâlir l'étoile de Saint-Louis, la prestigieuse capitale, en captant tout le trafic fluvial de la vieille escale grâce à son réseau de voies ferrées, le Dakar-Saint-Louis d'abord, le Thiès-Kayes ensuite, avant de lui ravir, en 1957, le titre et les fonctions de capitale sénégalaise. Favorisée par l'attitude partielle des autorités en sa faveur, Dakar va fortement concurrencer Rufisque, carrefour de l'arachide, avant de l'éliminer totalement dès les années trente. La lutte sera plus sévère avec Kaolack, capitale du bassin arachidier, carrefour ferroviaire et fluvial, qui prend le relais de Rufisque pour les exportations d'arachide dès la traite de 1928-1929.

Mais la seconde guerre mondiale et le développement des huileries, d'une part, l'amélioration du réseau routier d'autre part, imposent la prééminence du grand port. Depuis 1957 Kaolack a amorcé une décadence inéluctable. Même la lointaine Ziguinchor, capitale longtemps isolée de la Casamance, entrera dans la mouvance dakaroise par l'amélioration de la voie trans-gambienne. Port de regroupement, avant exportation, des ressources d'un vaste arrière-pays, Dakar est aussi, surtout pour les pays frontaliers du Sénégal, sur lesquels il impose dès lors son influence, le point de départ de la redistribution des produits manufacturés venus d'Europe : la Mauritanie et surtout le Mali sont ainsi presque entièrement dépendants du port sénégalais (carte 1).

Dakar ville-phare, ville moderne, ville riche, va payer le prix de l'étonnant attrait qu'elle exerce désormais sur les masses rurales en mal de ville ; elle a créé autour d'elle un désert urbain ², elle va devoir subir dans son cadre spatial restreint l'extrême concentration des hommes dont elle est le mirage.

² La ville réalise 80% des opérations bancaires du pays, concentre 88% des industries sénégalaises, paie à ses actifs les 2/3 de tous les salaires versés au Sénégal.

2) *Croissance démographique accélérée*
et « pseudo-urbanisation ».

L'afflux des ruraux vers la capitale est en grande partie responsable de la croissance de Dakar, mais ces migrations ont pour but la ville elle-même et non l'ensemble du Cap Vert ; c'est pourquoi une analyse chiffrée de la croissance démographique nécessite une définition précise des unités spatiales que recouvrent les recensements ou dénombrements successifs. Il nous a paru raisonnable, à partir de 1955, de limiter notre cadre statistique à la zone urbaine dépendant directement de Dakar, soit les cinq premiers arrondissements³, en excluant Rufisque et ses satellites aux rythmes de croissance différents. Avant cette date, les données concerneront l'« agglomération », unité administrative créée en 1924.

TABLEAU I
Croissance démographique de la zone urbaine

<i>date</i>	<i>population</i>	
1926	40 000	»
1931	54 000	»
1936	93 000	»
1945	132 000	»
1955	236 000	»
1961	336 000	»
1970	514 000	»

Ce tableau retrace l'accroissement rapide et continu de la population dakaroise : on assiste en effet à un doublement des effectifs tous les quinze ans environ. La progression depuis 1955 est particulièrement spectaculaire en chiffres absolus puisque la zone urbaine gagne 278 000 habitants entre cette date et 1970.

Dans cette évolution, la part du croît d'origine migratoire est considérable. En 1960⁴ on estimait à 45,4% seulement le pourcentage de Dakarais nés sur place : ce qui laisse 54,6% à l'immigration. D'où viennent ces néo-citadins ? La carte 4 (chiffres de 1960) et le tableau 2 (chiffres de 1969) fournissent des réponses complémentaires à cette question.

Les plus gros contingents sont originaires de l'arrière-pays dakarois le plus proche : régions du Cap Vert et de Thiès d'une part,

³ Voir cartes 2 et 3.

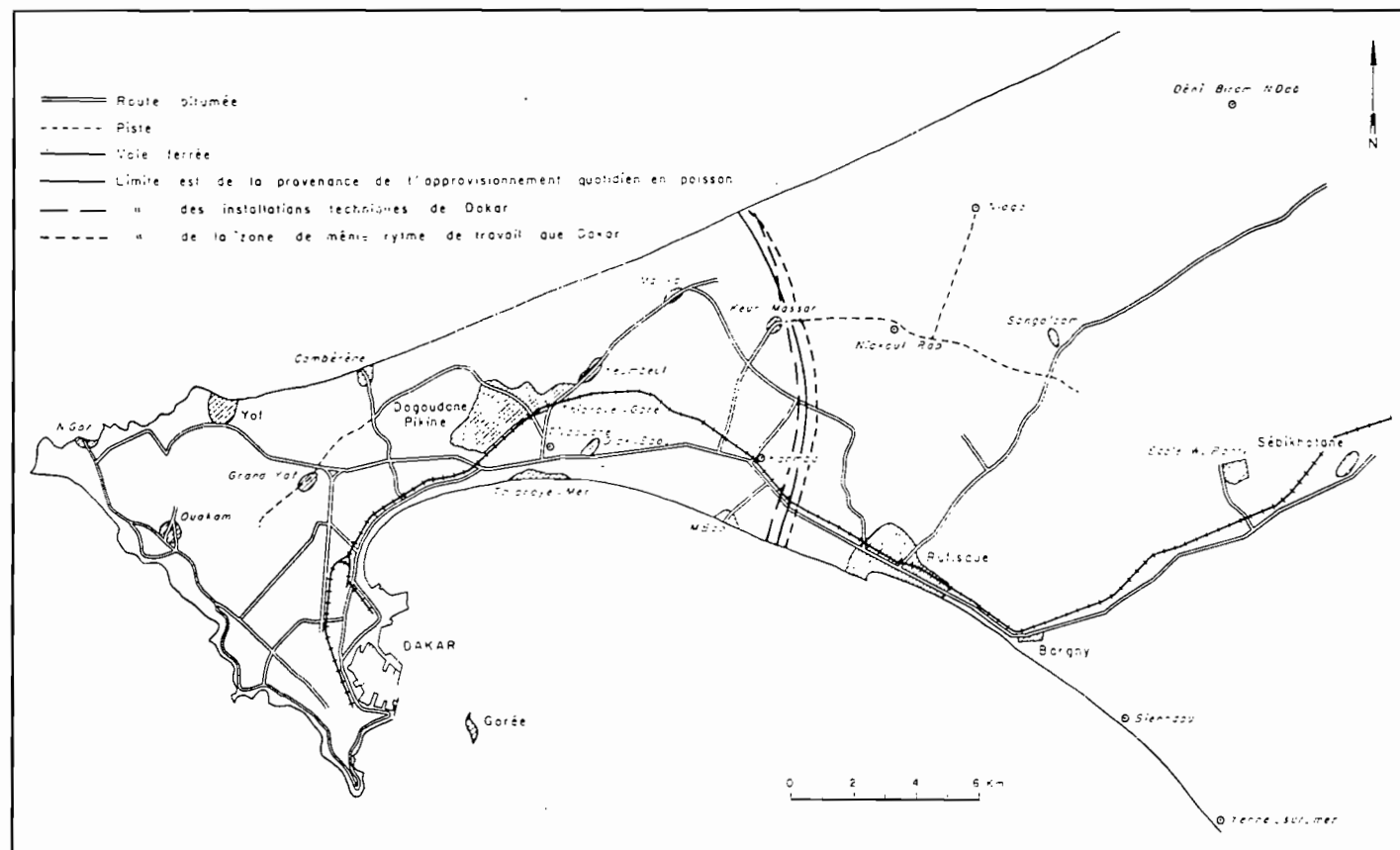
⁴ Chiffre avancé par A. SECK, *Dakar...*, *op. cit.*, p. 203.

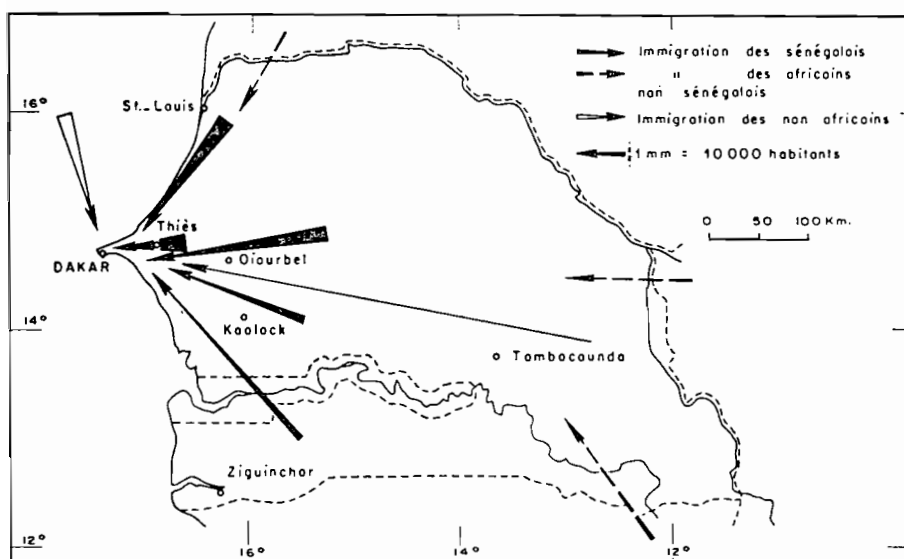
dans la mouvance directe de la capitale, et région de Diourbel puis du Sine Saloum d'autre part ; ce second ensemble constitue le vieux bassin arachidier aux densités humaines particulièrement fortes, où l'émigration semble une solution de fortune adaptée à une évidente surcharge démographique en milieu rural. Lié en partie au déclin économique de Saint-Louis, l'exode rural à partir de la région du Fleuve — qu'aggrave ensuite l'abandon de la vieille capitale par les citadins ⁵ — fournit aussi de forts effectifs de migrants (17,5% de l'ensemble en 1969). Les régions du Sénégal oriental et de la Casamance, enfin, ne participent que faiblement, et ceci depuis peu de temps, au peuplement de la capitale. On constate pourtant l'attrait de la métropole pour les aspirants-citadins des pays limitrophes du Sénégal : Mauritanie, Mali et surtout Guinée — pour des raisons souvent politiques.

TABLEAU 2
Rythmes des migrations vers Dakar (O.M.S., 1969)

Région	Non déclarés	-40	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65-69	TOTAL	%
1 Cap Vert	2	24	8	11	20	13	19	25	122	3,5
2 Thiès	8	68	38	77	75	112	80	156	614	17,7
3 Diourbel	10	58	55	110	93	130	162	207	825	23,8
4 Sine Saloum	2	19	17	32	40	48	70	111	339	8,8
5 Fleuve	3	100	38	65	80	98	102	118	604	17,5
6 Casamance	-	10	4	13	34	53	81	130	325	9,5
7 Sénégal oriental	-	4	1	6	2	12	7	15	47	1,4
8 Etats limitr.	3	33	17	36	62	39	94	148	432	12,5
9 Reste Ex.AOF	1	8	5	8	13	20	30	20	105	3,0
10 Reste du Monde	-	5	-	3	3	10	11	15	47	1,3
TOTAUX	29	329	183	361	422	535	656	945	3460	100
%	0,8	9,5	5,3	10,4	12,2	15,4	19	27,3	100	

⁵ Les fonctionnaires et leurs « gens » notamment dans la période précédant immédiatement l'indépendance du Sénégal.

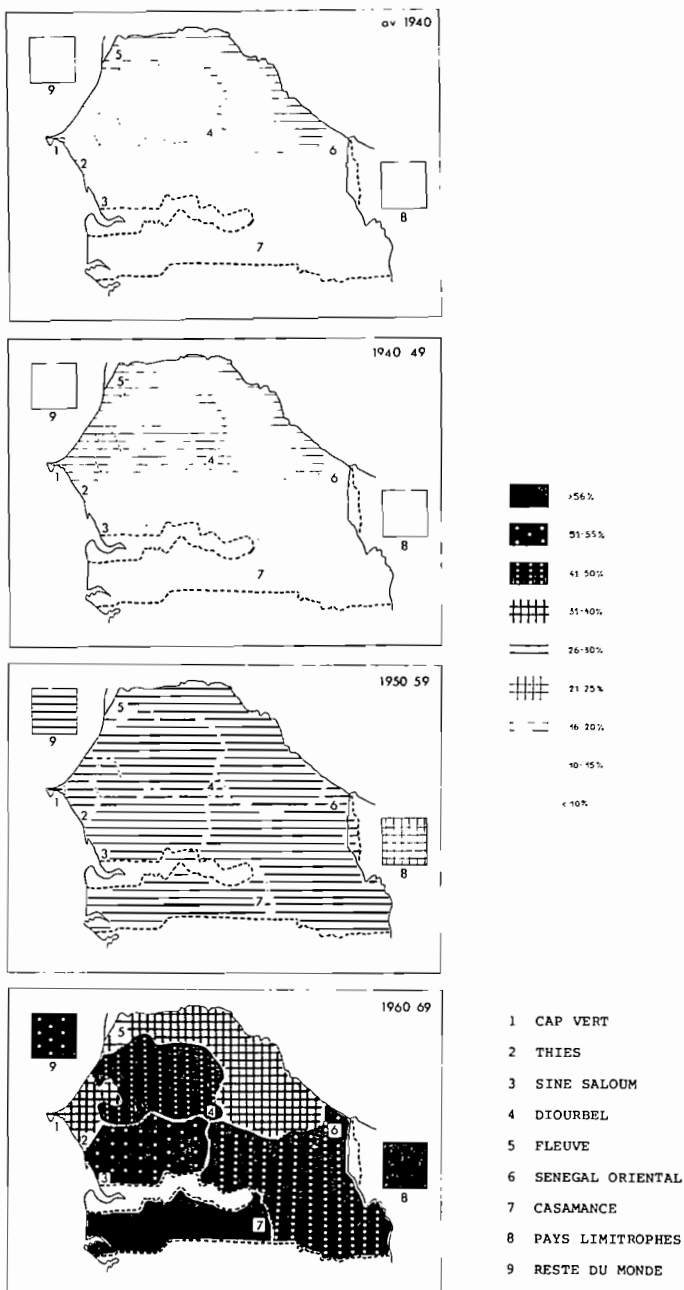




4. *Origine des migrations vers Dakar* (O.M.S., 1969)

Les rythmes de cette immigration, dans le temps, sont intéressants à analyser de plus près : s'il est clair que, globalement, on assiste à une accélération du phénomène dans la période la plus récente — près de la moitié des arrivants se sont installés à Dakar dans la période postérieure à l'indépendance du pays — (tableau 2), de nettes différences régionales apparaissent. La carte 5 illustre, pour les quatre dernières décennies, les rythmes variés de cette ponction démographique à partir des différents secteurs de la zone d'attraction de Dakar. La région du Cap Vert, arrière-pays direct de la capitale, est évidemment touchée la première : près du cinquième des effectifs de ses migrants ont gagné le grand port avant 1940. La pourtant lointaine région du Fleuve, par contre, étonne par la précocité de l'exode rural qui la caractérise dès l'avant-guerre : commerce fluvial en crise, déclin de Saint-Louis, semblent pousser les Toucouleur sur le chemin de l'exil volontaire⁶. Entre 1940 et 1949, le Cap Vert et le Fleuve, mais aussi la région de Thiès et le bassin arachidier autour de Diourbel se vident assez rapidement, tandis que le Sine Saloum, le Sénégal oriental et la Casamance, plus excentrés, ne sont guère touchés par le mouvement. Le rythme s'accélère uniformément dans l'ensemble du Sénégal au cours de la décennie 1950-1959, tandis que les pays frontaliers commencent, eux, à fournir des effectifs importants de migrants.

⁶ Cf. la remarquable étude de C. D. IOP, « Enquête sur la migration Toucouleur à Dakar », dans *Bull. de l'I.F.A.N.* n° 34, 1960.



5. Rythmes de l'immigration vers Dakar.
Contingents d'arrivants (%) pour chaque province, à 4 périodes

Durant les dix dernières années, enfin, les arrivées de toutes provenances sont massives : Casamance et pays frontaliers surtout, zones les plus tard touchées par l'exode rural, et à un degré moindre Sénégal oriental et Sine Saloum. Si le mouvement semble s'essouffler dans les régions du Cap Vert et du Fleuve, il n'en est pas de même pour celle de Diourbel, qui est pourtant aussi l'une des premières à avoir subi la vague d'émigration destinée à Dakar : la réelle surpopulation de ces campagnes arachidières est un problème à l'échelle nationale ⁷.

Au total, depuis 1950, Dakar n'a sans doute pas reçu moins de 200 000 immigrants, d'origine rurale pour les trois-quarts d'entre eux. Cette marée humaine, constituée en grande partie de jeunes actifs qui ont décidé de *faire leur vie* à la ville, envahit la capitale, qui étouffe déjà dans un cadre restreint, et veut faire valoir ses droits à *un toit* et à *un travail* — évidemment non qualifié. Faute d'emplois disponibles en suffisance, faute de zones d'accueil se déclenche dès lors le processus de la pseudo-urbanisation, qui se manifeste de deux façons : sur le plan du cadre de vie, d'une part on assiste à un entassement des nouveaux arrivants dans les quartiers existants et à la création de bidonvilles intra-urbains, proches des bureaux d'embauche ; désespérant de trouver un travail stable, d'autre part, les plus ingénieux parmi la masse des chômeurs inventent de petits métiers parasitaires que M. Santos ⁸ regroupe sous le nom évocateur de « secteur tertiaire primitif ».

Depuis 1960, entre le besoin réel d'actifs à Dakar, donc le rythme de création d'emplois, et les arrivées effectives, toujours plus nombreuses, de migrants ruraux dans la capitale, le fossé ne fait que s'élargir. L'indépendance du Sénégal prive en effet Dakar de son rang de capitale de l'A.O.F. et d'un vaste arrière-pays où la circulation des produits n'était entravée par aucune frontière. Pendant les années difficiles qui suivent la conquête de la souveraineté nationale, l'importance du grand port diminue sérieusement tandis que dans les campagnes environnantes, privées de l'ancienne protection économique coloniale ⁹, les cultivateurs voient dans l'exode vers la capitale une solution à leurs graves problèmes actuels : toujours plus de bras pour toujours moins d'emplois, voilà bien le problème de fond.

⁷ Le pays Serer est particulièrement touché par cet exode, que les autorités tentent de canaliser en direction de zones rurales qui se situent au-delà de la ville de Kafrine et vers le Sénégal oriental ; ces secteurs pionniers où la pression démographique est encore très faible sont l'objet d'une grande opération en cours de réalisation et baptisée « Colonisation des Terres Neuves », qui vise au déplacement de villages entiers.

⁸ Notamment dans *Aspects de la géographie et de l'économie urbaines des pays sous-développés*, Paris, C.D.U., 1969.

⁹ En ce qui concerne l'arachide notamment, monoculture imposée par et pour l'ancienne métropole, une sorte de « morale » coloniale, fille d'une certaine mauvaise conscience, n'a plus de raison d'avoir cours.

b. Surpopulation et extension spatiale: le volontarisme des autorités.

Devant la masse des nouvelles arrivées, quelle capacité d'accueil possède la capitale?

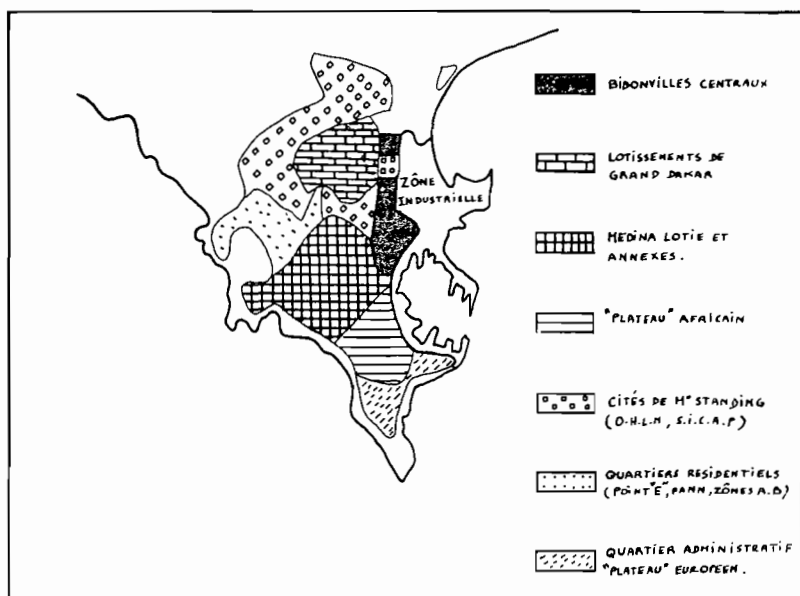
1) Quartiers « nantis » et quartiers d'accueil : la ségrégation sociale de fait (carte 6).

Dans un premier stade, les autorités ne tentèrent pas d'imposer une ségrégation entre colonisateurs et colonisés mais, en pratique, réalisèrent une séparation nette entre deux groupes de *constructions*, géographiquement séparés : maisons en « dur » des Européens d'une part, maisons en bois et cases de paille des « villages africains » de l'autre. La grande peste de 1914 allait accélérer cette distinction par la création de Médina, la « ville indigène ». En 1916 le gouverneur général écrivait au ministre des Colonies ¹⁰ en suggérant une ségrégation de fait : « Il doit être possible d'arriver au but que l'on veut atteindre en recourant à des dispositions qui visent, non les personnes, mais des catégories d'immeubles soumis à des règlements particuliers ».

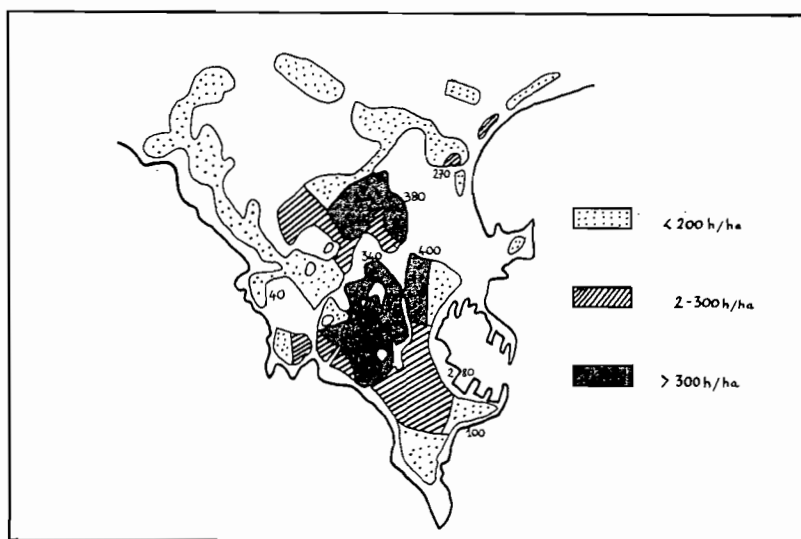
En 1919 le même gouverneur se justifiait : « Le mot « ville européenne » doit s'entendre dans le sens de « ville de gens qui acceptent l'assujettissement aux règlements sanitaires applicables aux Européens » et tout indigène qui voudra se soumettre strictement à cette réglementation doit pouvoir habiter la ville européenne au même titre que n'importe quel Européen... On ne saurait donc voir dans cette séparation des deux villes aucune idée politique d'opposition de races ».

Le « Plateau » européen va donc se développer de manière autonome. Ville de prestige, ville monumentale, il reste réservé aux seuls Européens et, même après l'indépendance du Sénégal, il demeure le cœur économique, commercial et politique de la capitale. Certes, après 1960 on assiste à une africanisation progressive de la frange nord du « Plateau », zone de contact avec la Médina ; néanmoins le quartier « réservé » ne se peuple guère (les densités humaines y sont inférieures à 100 hab./ha) et, en aucun cas, les immigrants ruraux ne pourront le considérer comme une zone d'accueil possible, tout comme les extensions récentes de Fann, Mermoz, Point E, secteurs des cités et villas européennes. Cette ancienne ségrégation entre colonisateurs et colonisés se double, depuis une quinzaine d'années, d'une ségrégation sociale entre les

¹⁰ Cité par A. SECK, *Dakar, op. cit.*, p. 138.



6. Les quartiers de Dakar, 1970



7. Densités à Dakar, 1955
(d'après V. Martin)

Africains eux-mêmes. La ville de Dakar est désormais cernée par une ceinture de cités de moyen standing (S.I.C.A.P. et H.L.M.) qu'occupe la petite bourgeoisie moderne sénégalaise ; là encore, il n'y a pas de place pour les immigrants récents.

Pour ces derniers, restent donc la Médina et le « Plateau » africain d'une part, le vaste lotissement de Grand Dakar de l'autre, et enfin des bidonvilles intra-urbains créés de toutes pièces au rythme des arrivées nouvelles.

TABLEAU 3
*Pourcentage de personnes de plus de 15 ans
classées suivant leur date d'arrivée
dans les quartiers d'accueil africains
(O.M.S., 1969)*

Quartiers	Non D.	Nés à Dakar	1940-1950	1951-1960	1961-1969
Médina	0,5	52,3	10,1	14	23,1
Grand Dakar	2,1	31,6	15,4	21	29,9
Bidonvilles centraux	0,7	14,8	11,5	25,3	47,9

La « Grande Medina » (Medina, Gueule Tapée, Rebeuss, Colobane, etc.) est la vieille ville « indigène » de l'administration coloniale : la part des habitants nés dans la capitale elle-même est très forte (52,3%). Ce grand lotissement en damier que limitent l'autoroute à l'est, la rocade Fann-Bel Air au nord et à l'ouest, l'avenue El Hadj Malick Sy au sud a subi, depuis sa création, bien des remaniements, et son plan actuel est « le fruit de la juxtaposition de plusieurs plans établis au fur et à mesure du développement urbain, et plus ou moins bien raccordés entre eux ¹¹ ». C'était un ensemble mixte, dès sa création, où vivaient en symbiose les populations des villages lebou autochtones déplacés et la main-d'œuvre d'origine rurale, qu'attiraient les nombreux emplois disponibles sur le chantier permanent du grand port. Cette tradition d'accueil se retrouve après la seconde guerre mondiale, période où les seuls immigrants font presque doubler sa population.

Le lotissement indigène de Grand Dakar (*stricto sensu*, la dénomination « Grand Dakar » recouvrant souvent toutes les extensions dakaroises depuis la dernière guerre, l'auréole des « cités » comprise) est plus récent. Quartier en « damier », beaucoup plus sommairement équipé que la Medina, il était destiné à accueillir à la fois

¹¹ SECK (A.), *op. cit.*, p. 163.

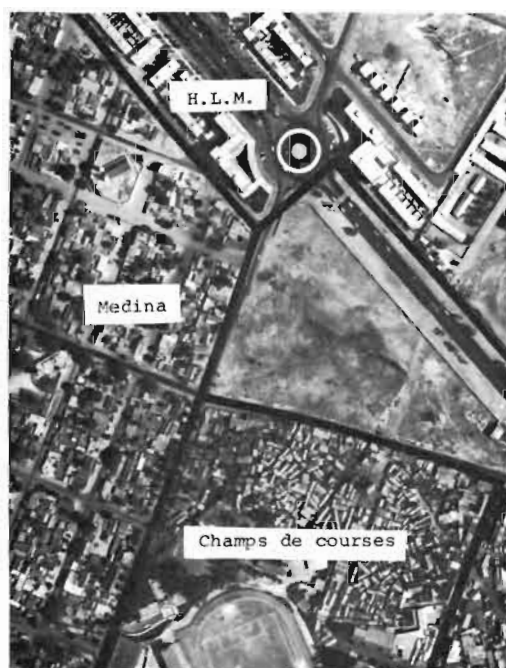
le « trop plein » de la vieille ville africaine et à « éponger » une partie du croît d'origine migratoire. Dans ce perpétuel chantier déjà surpeuplé, moins d'un tiers des adultes sont nés dans la capitale : le reste vient des campagnes, surtout à partir de 1950 (plus de 50% de l'ensemble).

Toutefois ces zones d'hébergement, outre qu'elles sont limitées dans l'espace, présentent un inconvénient majeur pour les néo-citadins : déjà surchargées et appropriées, elles ne laissent, pour l'arrivant récent, à peu près aucun espoir d'installation définitive possible. Soucieux de recréer son « carré » indépendant qui abritera la famille étendue, mais aussi une petite basse-cour et quelques moutons, ce dernier, après un transit en quartier d'accueil, cherchera ailleurs la solution à ses conceptions de l'« environnement ». Qu'est-ce qu'une ville moderne? Que signifient les contraintes urbanistiques? Pourquoi faut-il payer l'eau? Autant de questions que le paysan d'origine ne comprend pas : il est venu à la ville pour y vivre libre, pour y travailler, il a donc le *droit* de s'y installer. La seule autorité réelle avec laquelle il accepte de composer n'est ni celle du colonisateur, ni celle, nationale, de l'État sénégalais : pour lui, le dialogue doit être entrepris avec les autochtones lebou, seuls détenteurs traditionnels de la terre. Ces derniers, parfaitement au courant de la loi moderne pourtant, maintiendront cette croyance à une légitimité fictive et libéreront, moyennant finances, des terrains à bâtir qui souvent ne leur appartiennent même pas : ainsi se créent les quartiers irréguliers (photogr. 1 et 2).

Ces bidonvilles, ou plutôt « barraques-villes », s'individualisent, par rapport au reste de la ville africaine, non tant par la nature des cases qui les composent que par leur disposition anarchique, par l'absence des équipements de base et de toute voirie organisée. Les densités humaines y sont extrêmement fortes en l'absence de maisons à étage : souvent de 600 à 800 hab./ha. L'histoire de ces créations illégales est toujours la même : sur une friche urbaine cédée soit par un lebou, soit par un patron d'usine inconséquent de la zone industrielle, s'installent quelques familles, puis, sous l'autorité d'un « cacique », un véritable quartier qui ne fera qu'étendre encore son domaine « irrégulier ». Des bidonvilles de taille restreinte comblent les « trous » disponibles dans l'espace déjà bâti, à Champ de Courses, Fass, Gibraltar ; les plus importants se regroupent en une bande ininterrompue dirigée vers le nord, le long de la zone industrielle jouxtant le port : Colobane, Angle Mousse, Kip Koko, Dahrou Khane, Dahrou Kip, Alminco, Henri Brizard, Baye Laye, etc. Détruits par un incendie ou par les bulldozers des pouvoirs publics, ils ne tardent pas à se reconstituer. Malgré des expulsions massives et spectaculaires, en effet, il semble que les effectifs de ces bidonvilles ne varient guère dans la période récente : en 1955 ils comptent environ 30 000 habitants, et encore 37 800 en 1970. Les irréguliers restent fidèles à leur « spontanéisme » urbain : c'est dire, dans la phase actuelle de « pseudo-urbanisation »



PHOTOGR. 1. — *Bidonvilles liés à la zone d'emploi*



PHOTOGR. 2. — *Taudification de la Medina*

accélérée que connaît la capitale sénégalaise, la fonction fondamentale du bidonville, qui n'est point un corps malade dans la ville mais une manifestation du mal dont elle souffre globalement.

Quartiers africains d'accueil des immigrants comme bidonvilles spontanés créés par les nouveaux arrivants eux-mêmes, ils absorbent donc seuls, chaque année, un nombre toujours plus important d'aspirants-citadins. Il s'ensuit, dans ces zones mal équipées, une surcharge démographique considérable qui ne fait que s'aggraver.

La carte 7¹² indique la répartition spatiale des densités humaines à Dakar en 1955, soit avant même l'arrivée massive des immigrants. La Medina, Grand Dakar, et plus encore la zone des bidonvilles souffrent évidemment d'une forte surpopulation. Comment les autorités parviendront-elles à caser les quelque 200 000 nouveaux arrivants supplémentaires qui vont déferler sur Dakar jusqu'à nos jours?

2) *Constructions nouvelles et « déguerpissements »,
deux politiques volontaires
destinées à deux types sociaux de Dakarais.*

La tradition volontariste coloniale qui, dès ses origines, a présidé à la croissance de Dakar et en a fait, *ex nihilo*, la prestigieuse capitale de l'A.O.F., a été léguée à l'État souverain : aucune métropole ouest-africaine n'a été si précocement façonnée de manière planifiée. Autre héritage moins louable : une véritable ségrégation sociale a été et demeure, malgré les efforts publics, à la base de cette politique d'aménagement ; devant la surpopulation du centre-ville et l'éclatement nécessaire du cadre ancien, elle se manifeste par deux options : une politique de construction de villas et de cités pour ceux qui peuvent payer, et une politique de création de lotissements d'urgence, très éloignés de Dakar-ville, pour la grande masse des prolétaires.

a) Les constructions nouvelles.

Dans l'immédiat après-guerre, une grave crise de logement sévit chez les cadres européens et africains. On assiste alors à un « boom » de la construction, auquel préside le gouvernement général : villas et cités pour Européens à Fann Résidence, Point E, Mermoz, et surtout, à partir de 1948, implantation de cités modernes pour les milliers de fonctionnaires africains en mal de logements, dans le secteur du Grand Dakar — Zone A, Zone B, Cité des Douanes, Cité du Port de commerce, Cité de la Police, etc.

¹² D'après V. MARTIN, *Recensement démographique de Dakar : résultats définitifs*, Dakar, Service statistique, 1962.

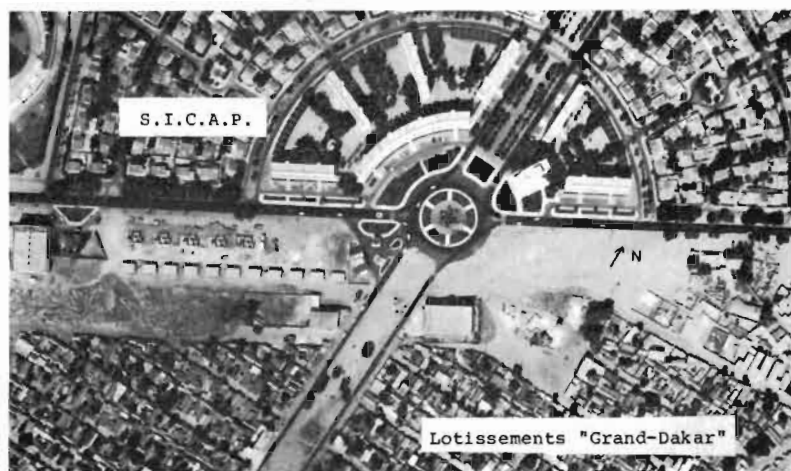
Dans la dernière décennie coloniale et depuis l'Indépendance, le plus gros de l'effort public s'est porté vers une politique de constructions économiques, destinées à toucher la plus large tranche possible de salariés, correspondant aux classes moyennes de citoyens. La Société Immobilière du Cap Vert (S.I.C.A.P.), dont l'action débute en 1952, est pratiquement un organisme gouvernemental ; financée par des emprunts bancaires, des subventions du Gouvernement et du F.A.C. (Fonds d'Aide et de Coopération), elle a déjà réalisé plus de 10 000 logements abritant 70 000 personnes. Les cités S.I.C.A.P. de Grand Dakar sont des ensembles de villas-blocs, concédées en location-vente ou en location simple. L'Office des Habitations à Loyers Modérés (O.H.L.M.), plus récent, est fils de l'Indépendance ; son budget est alimenté par un prélèvement de 2 % sur tous les salaires et une cotisation patronale de même taux. Après un démarrage difficile, l'Office prend son essor à partir de 1963 et réalise les cités de la rue 13, celles des Allées du Centenaire, de Gueule Tapée, et, très récemment, les cités de Dagoudane-Pikine en banlieue.

Ces efforts récents ont eu une double conséquence : d'une part on assiste à l'extension du cadre ancien de Dakar, la vieille ville étant désormais ceinturée par des cités modernes ; d'autre part ces implantations récentes et volontaires ne font que renforcer l'aspect hétérogène du paysage urbain de la capitale, fruit de « rapiéçages » successifs. Les photographies 3 et 4 illustrent cet étonnant mélange des genres.

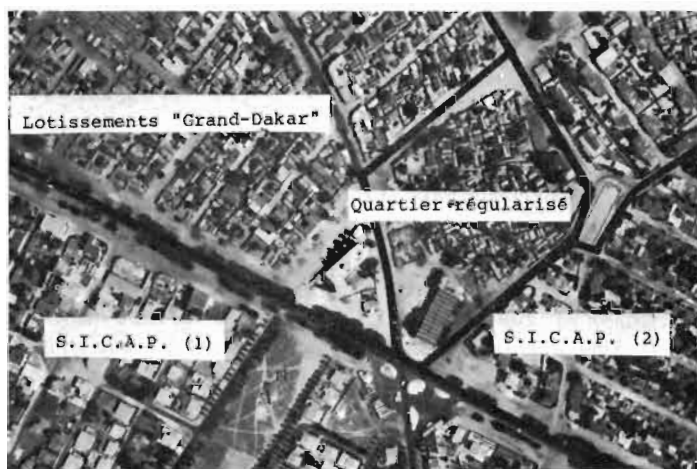
Mais au-delà de jugements d'esthétique portés sur la physionomie des paysages dakarois, il est des constatations plus graves. Malgré le très réel effort des pouvoirs publics en matière de logement, il demeure que les « cités » sont encore réservées à une minorité de dakarois. En zone de « SICAP », la quasi-totalité de ceux qui aspirent à la propriété d'une villa en « location-vente » est constituée de salariés gagnant plus de 30 000 F C.F.A. par mois ; or pour l'ensemble de Dakar les trois-quarts des revenus familiaux sont inférieurs à ce chiffre. Plus « sociaux » encore, les logements « H.L.M. » sont néanmoins réservés aux citoyens qui peuvent justifier d'un salaire *régulier* d'environ 25 000 F par mois : cela élimine, en pratique, une partie des salariés¹³ et a fortiori les travailleurs journaliers et les « demi-chômeurs », soit une forte proportion de dakarois, et la grande majorité des immigrants récents qui, eux, n'ont souvent pas d'emplois du tout.

Le rythme malgré tout insuffisant de la construction, son coût encore trop élevé ne peuvent qu'atténuer la grave surpopulation des quartiers anciens de la capitale, où un « délestage » et un réaménagement s'imposent.

¹³ On peut considérer que tous les salariés non qualifiés (manœuvres, plantons, commis, etc.) gagnent en moyenne entre 14 et 18 000 F C.F.A. par mois.



PHOTOGR. 3. — *Les deux types récents d'urbanisation (Grand Dakar)*



PHOTOGR. 4. — *Formes variées de la politique récente de l'« habitat » (Grand Dakar)*

b) Dégagements et lotissements d'urgence.

Il faut considérablement étendre l'espace urbain, certes, mais dans quelles directions? Le site — à bien des égards exceptionnel — de Dakar présente des obstacles à une extension rationnelle, contraintes physiques d'une part, poids de l'histoire d'autre part.

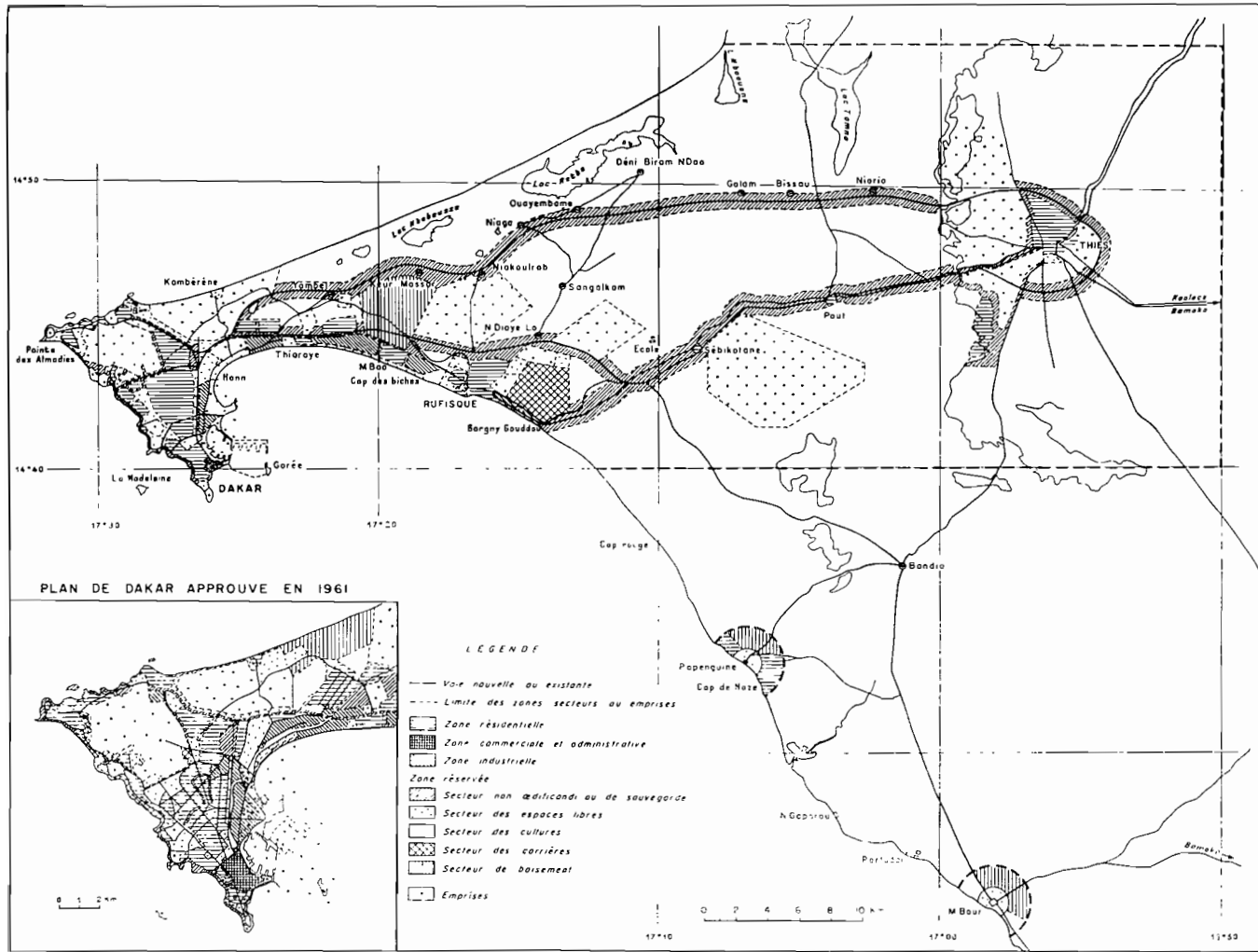
Un petit îlot volcanique escarpé, sur lequel s'est implantée la ville, rattaché au continent par une étroite langue sableuse orientée vers le nord-est : telles sont les limites de Dakar, tête de la presqu'île du Cap Vert. L'extension radio-concentrique de la ville n'est pas

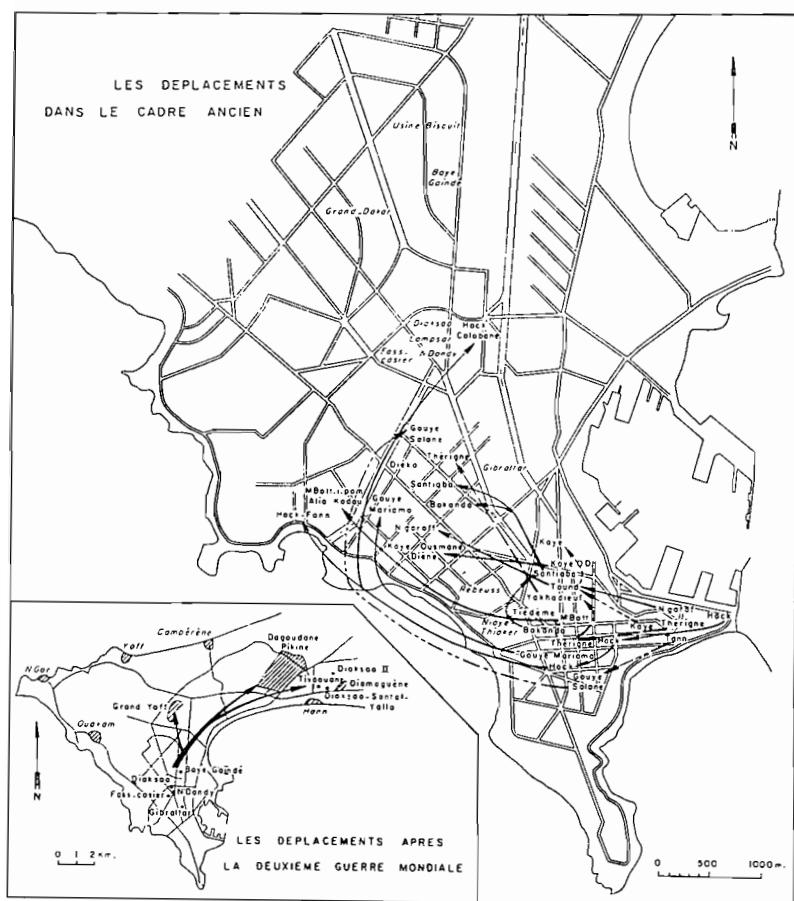
possible : la seule issue reste donc de canaliser la croissance urbaine vers l'isthme oriental dont la largeur, entre Camberene et Thiaroye-Mer ne dépasse pas 4 km (voir carte 3). L'histoire de l'implantation coloniale, militaire, administrative et industrielle, complique encore la tâche des planificateurs. Le peu d'extension réalisable vers le nord est bloquée par la présence de l'aéroport international de Yoff et celle des vastes camps militaires de Ouakam, Yoff, Leclerc, et du Camp pénal. A la sortie de Grand Dakar, et en direction de l'est, la route de Rufisque, artère industrielle du pays, voit ses bordures entièrement occupées par des terrains réservés aux usines (voir carte 12). A ces contraintes s'ajoute celle que constitue la présence des villageois Lebou autochtones, dont les établissements — Yoff, Camberene, Thiaroye-Mer, surtout — commandent des terroirs de culture non négligeables : les autorités doivent notamment préserver les « Niayes ». Ces cuvettes inondables, autrefois considérées comme impropres à la culture, sont désormais consacrées à un maraîchage intensif dont les produits approvisionnent largement la capitale et même l'exportation.

Dès 1946, la concentration des hommes et des activités à Dakar et dans le Cap Vert est une menace qui touche les autorités. Pourquoi dès lors ne pas décentrer totalement la croissance dakaroise vers l'est? Le plan d'urbanisme de Gutton-Lopez jette les bases de la création d'une région linéaire Dakar-Thiès (carte 8) dont la naissance, en 1972, est toujours à l'ordre du jour.

En attendant, les pouvoirs publics inaugurent une politique de « déplacement des hommes » vers le nord-est, seule issue possible à l'expansion dakaroise, politique dite de « déguerpissements », à partir des quartiers centraux taudifiés, dont les victimes seront les prolétaires dakarois. Ce n'est pas la première fois que ceux qui gênent l'urbanisation sont expulsés, puisque dès 1905 déjà l'ensemble des villages lebou de Dakar avaient été déplacés vers le nord (carte 9) ; mais cette fois le mouvement atteindra une ampleur sans précédent. Le plan directeur de 1946, révisé en 1961, puis celui de 1967, organisent un exode qui portera sur près de 200 000 personnes au total. Deux périodes successives peuvent s'individualiser.

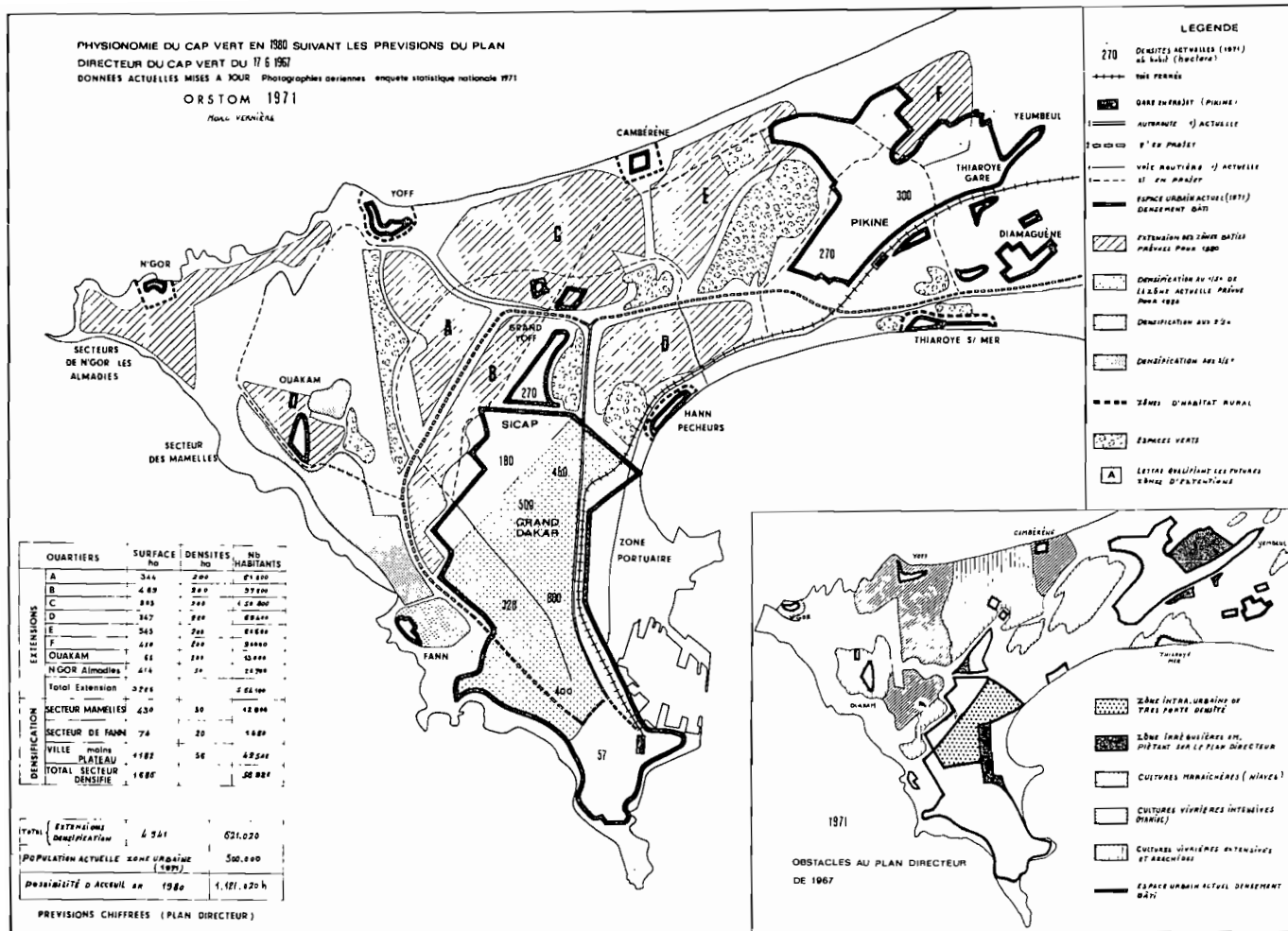
Jusqu'en 1964, le rythme des « déguerpissements » reste raisonnable, les implantations nouvelles obéissant à certaines lois d'urbanisme. Des zones d'accueil, relativement équipées, sont créées dans le Cap Vert : l'énorme lotissement de Dagoudane Pikine, au nord-est, ceux plus modestes de Grand Yoff, au nord de Dakar, de Diamaguène, Diacksao, Tivaouane, le long de la route de Rufisque. Le terrain, aplani, est divisé en « îlots d'habitation » et ces derniers en « parcelles » de 200 m² environ, attribuées aux chefs de ménage « déguerpis ». Les parcelles nues sont destinées à l'auto-construction par les occupants eux-mêmes. Les habitants expulsés de la Médina en « rénovation » ou des bidonvilles centraux s'installent sans trop de répugnance sur leur nouveau domaine.





9. Les déplacements des quartiers africains

Mais de 1964 à nos jours, la progression des effectifs d'origine migratoire est telle qu'elle impose aux autorités une considérable accélération du rythme des « déguerpissements », donc des créations urbaines nouvelles ; à Pikine s'ajoutent ainsi les lotissements de Pikine Extension (1967) puis de Guedj-Awaye (1971-1972), véritables campements d'urgence plus que terrains en voie d'urbanisation. Pourtant, malgré les déplacements massifs de population, malgré l'apparition depuis 1964 de franges urbaines « spontanées » en banlieue, qui, en fait, soutiennent l'action publique de « décongestion » du centre-ville, bien des problèmes se posent encore ; tentons de les cerner à la lumière du Plan directeur de l'architecte Ecochard (1967), bible des urbanistes actuels, que nous avons actualisé pour l'année 1970 (carte 10).



10. Physionomie du Cap Vert en 1980 suivant les prévisions du plan directeur du Cap Vert du 17 juin 1967
données actuelles mises à jour (photogr. aériennes, enquête statistique nationale, 1971)

Théoriquement, ce plan est un tout parfait ; il est ambitieux et a raison de l'être, car prévoir plus d'un million d'habitants dans l'agglomération en 1980, ne relève que d'un simple calcul d'accroissement annuel, au rythme du croît naturel, et surtout des migrations des ruraux vers la ville. Un Cap Vert urbanisé suivant le schéma que nous propose le plan pourrait en effet devenir une conurbation millionnaire harmonieuse, grâce aux nouveaux lotissements de « déguerpis » (secteurs A, B, C, D, F) et grâce aussi, fait plus inquiétant, à une densification de Dakar-Ville.

Les quartiers centraux, en effet, malgré l'effort de décongestion que représente la politique de « déguerpissements », se retrouvent pourtant au moins aussi surpeuplés en 1970 qu'ils l'étaient en 1955.

TABLEAU 4
*Augmentation des densités humaines à Dakar
dans les quartiers d'accueil des immigrants.*

Quartiers	Densités en 1955	Densités en 1970
Plateau africain	280	400
Gueule Tapée (Medina sud-ouest)	250	332
Champ de Courses (Irréguliers, Medina) ..	400	502
Medina centrale	320	345
Grand Dakar	340	390

Il ne semble plus être question, ainsi que le proposait le Plan, de densifier davantage la vieille ville (prévisions : densification au 2/5^e).

Dans le Cap Vert, qui s'est urbanisé à une allure record, d'autres obstacles aux extensions prévues surgissent (carton de la carte 10) : il faudra coûte que coûte expulser les Lebou autochtones de leurs terrains de culture, et tenir compte des vastes créations spontanées qui se sont implantées au nord-est du lotissement de Pikine.

Mais, quelles que soient ces menaces, les conséquences présentes du « délestage démographique » de la capitale sont déjà considérables. Depuis les années cinquante, la ville a véritablement éclaté dans le Cap Vert rural, y provoquant des transformations importantes de l'espace et bouleversant la répartition des hommes. Deux chiffres expriment bien la nature de cette poussée vers l'est de la grande ville : entre 1955 et 1970, Dakar présente une croissance démographique de 56% — 186 000 habitants à 291 000 —, sa banlieue une progression de près de 500% — de 45 700 à 223 000

habitants ¹⁴. Suivant un schéma, désormais classique au Sénégal, la capitale expulse chaque année l'essentiel de son croît d'origine migratoire dans les villes nouvelles du Cap Vert.

Devant l'invasion de leurs terrains dakarois d'abord, de leurs espaces ruraux ensuite, quelle sera l'attitude des Lebou autochtones, petit peuple par le nombre de ses représentants (40 000 environ, soit moins du 1/10^e de la population de la zone urbaine), mais qui, juridiquement, présente l'atout de s'être installé, le premier, dès le xvii^e siècle, dans la presqu'île?

¹⁴ Toujours dans les limites des cinq premiers arrondissements.

II. — VILLAGES LEBOU ET VILLES NOUVELLES: RYTHMES ET FORMES DE L'URBANISATION DU CAP VERT

a. L'extension de l'aire d'influence de la capitale atteint les villages lebou.

1) *Les Lebou face à la marée urbaine : résistants, victimes ou profiteurs?*

En s'implantant dans le Cap Vert, les colonisateurs allaient vite constater à quels rudes adversaires ils auraient à s'opposer. En règle générale, sur le continent africain, les envahisseurs ne se heurtaient qu'à des peuples soumis à un monarque, seul propriétaire éminent du sol ; en s'assurant de sa collaboration, il était assez simple de transférer l'autorité de ce dernier aux mains du pouvoir nouveau, et d'accéder ainsi à la possession du sol. Tel aurait pu être le schéma traditionnel si les Lebou, commandés par Dal Diop ne s'étaient libérés, au XVIII^e siècle, de la tutelle du Damel du Cayor, et n'avaient instauré dans le Cap Vert une république Lebou. Fondé sur des principes démocratiques d'élections libres, le petit État indépendant constitue un microcosme original. L'unité de base de cette société villageoise est le *Keur*, carré familial sous l'autorité du *Borom-Keur*. Les Keur sont regroupés en quartiers ou *Pintch*, que commandent les *Borom-Pintch*. Au sommet de la pyramide se trouve le puissant *Diaraf*, chef de terre et chef religieux, élu par l'assemblée des chefs de quartiers ; il est assisté par le *Serigne*, chef de guerre, et le *Salliguie*, chef des cultures. Dans cette démocratie, ensemble d'individus, le sol appartient à la

communauté entière qui distribue aux familles des lots dont elles sont totalement propriétaires, au sens moderne du terme.

Ainsi que l'écrit A. Seck (p. 122) : « Dans ces conditions, la substitution de l'autorité française à celle des chefs locaux ne pouvait, juridiquement, changer le statut des terres familiales qui étaient propriété privée. »

De plus, la complexité du droit coutumier lebou, distinguant les biens paternels (*N'Dono Genyo*), les biens maternels (*Alelu N'Dey*) inaliénables et non transmis individuellement, et les biens acquis (*Alelu Boppa*) ne simplifiait pas les entreprises des colonisateurs, non plus que le rôle particulièrement important de la femme lebou, gardienne des traditions animistes, autorité indépendante au sein de la famille étendue.

Maîtres des espaces cultivables du Cap Vert, destinés à devenir les futures terres à bâtir de Dakar, les autochtones vont défendre leurs droits avec âpreté. Habilement, ils entreprennent une politique de concessions progressives, moyennant de larges compensations financières, vis-à-vis des Européens, tout en faisant valoir, aux yeux des immigrants africains — convaincus par la vieille tradition séculaire — l'évidence de leur droit de « premiers occupants ».

Selon qu'ils habitent l'enceinte de la future capitale ou les villages de la presqu'île, les Lebou adopteront des attitudes bien différentes. A Dakar même, ils comprennent vite la vanité d'une résistance à outrance qui ne pourra déboucher que sur une épreuve de force avec les autorités coloniales. Expulsés de l'anse de Dakar, secteur privilégié de la croissance du « Plateau » européen et du port, les groupes lebou sont réinstallés au nord, non sans avoir fait payer le prix de ces déplacements. Vite concernés par l'introduction de l'économie monétaire, ils vont entretenir, sur leur nouveau domaine, une spéculation effrénée dont pâtiront surtout les immigrants africains, au fur et à mesure de la croissance démographique et spatiale de la capitale. Petit peuple vite submergé sous les vagues d'arrivées nouvelles, la communauté Lebou, imposant sa qualité d'« autochtone », va — mais toujours sur le mode individuel — réglementer et monnayer les distributions de terre dans les quartiers africains. De nos jours encore les habitants des bidonvilles centraux sont rarement de véritables « squatters » ; presque tous peuvent justifier leur occupation des lieux par un contrat, hélas sans valeur, et souvent même présenter une quittance : ils ont acheté leur parcelle à un Lebou.

Les autochtones, face à la métropole conquérante, ont choisi la voie de la sagesse en tirant bénéfice de leur « défaite foncière ». Ceux qui ont choisi de résister contre vents et marées seront dévorés par la grande ville. Il en est ainsi du minuscule quartier lebou de M'Both, résidu anachronique au cœur de Dakar-ville ¹⁵. Ce petit

¹⁵ M'Both a fait l'objet d'un travail de maîtrise soutenu par M^{lle} M. Verat à Paris en 1971.

carré de 50 m de côté, cerné de toutes parts par des immeubles modernes, est un agrégat de baraques en bois, très densément occupées, que menacent les incendies. Considéré par la majorité des Dakarais comme un petit bidonville intra-urbain, M'Both, pour ses habitants, est bien un *village lebou* : 300 personnes s'y pressent sur une surface d'un quart d'hectare. Ce groupe résiduel est surtout constitué de gens âgés qui s'accrochent à leur terrain. M'Both, où les constructions en « dur » sont interdites par les autorités, disparaîtra bientôt sans qu'une expulsion soit nécessaire : les incendies fréquents suffiront à le rayer de la carte.

La position des Lebou est autrement plus forte dans leurs villages du Cap Vert. Maîtres incontestés du terrain, ils ne failliront pas aux règles de l'hospitalité africaine et, dans un premier temps, accepteront volontiers de céder des terres cultivables aux immigrants qui en feront la demande. Dans les villages s'installeront ainsi de fortes minorités de Wolof, frères ennemis des Lebou, et de Toucouleur, mais aussi d'importants contingents de pasteurs Peuhl, compléments nécessaires à la vie d'un peuple de cultivateurs.

Dans la période récente, toutefois, leur attitude va évoluer. Devant l'ampleur des mouvements migratoires vers la capitale et la très forte demande de terre, les Lebou craignent d'être submergés dans leurs bastions villageois même, et, se référant à l'exemple de leurs frères citadins, entreprennent de limiter les attributions de terre à ceux qui, désormais, peuvent en payer le prix. De plus, pour s'assurer des bénéfices substantiels, le temps presse car une loi, catastrophique pour la quiétude lebou, vient d'être votée le 17 janvier 1964. Cette dernière vise à créer un *Domaine national* à partir de toutes les terres non immatriculées, et elles sont la majorité, ou du moins celles sur lesquelles il n'existe aucune trace évidente de mise en valeur. Dans le Cap Vert, en plus des parcelles des grands dignitaires traditionnels ou des fonctionnaires intégrés au système moderne, régulièrement enregistrées, la loi n'épargnera que les villages et les terres occupées par des cultures. Sentant le danger, les Lebou se débarrassent de leurs possessions en friche auprès des immigrants en quête de propriété, quitte pour ces derniers à y entreprendre une rapide mise en valeur du sol.

Dépossédés de leurs droits coutumiers, menacés dans leurs terroirs de culture par les futures extensions prévues par le Plan directeur d'Urbanisme, les villageois ne pourront longtemps résister aux pressions spatiale, démographique et sociale que la grande ville exerce sur eux ; ceci d'autant moins que, bien avant la « loi sur le Domaine national » et le début de la politique massive de « déguerpissements », les Lebou, malgré les invectives de leurs austères marabouts Layenes, n'ont pu rester indifférents aux sollicitations de la capitale, important marché de consommation et source d'emplois rémunérateurs. L'organisation, grossièrement concentrique, du terroir villageois, avec ses auréoles de *Tokeur*, ou champs de case, de *Lakhas*, domaine des cultures permanentes du manioc

qu'ombrageaient les manguiers, de *Diatti* enfin, ceinture externe destinée à l'arachide et au petit mil, va rapidement perdre de sa rigueur. La présence de l'énorme marché dakarois d'une part, l'introduction de pratiques culturelles nouvelles de l'autre, vont permettre la mise en valeur des Niayes, cuvettes inondables en hivernage : le maraîchage va détourner les villageois de leurs cultures traditionnelles ; source de revenus monétaires il les rendra désormais dépendants de la grande ville.

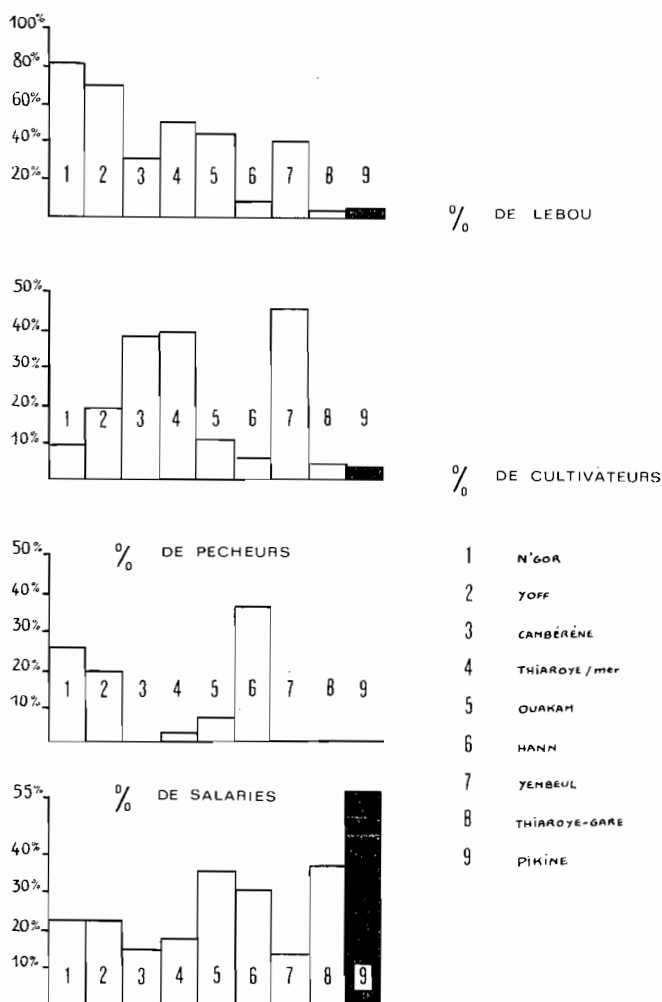
La pêche côtière en pirogue est aussi une activité qui évolue ; autrefois pour l'autoconsommation, elle s'est transformée au gré des besoins de la capitale. La motorisation des embarcations, si elle a pour conséquence une forte progression du tonnage des prises, a aussi créé une dépendance nouvelle et provoqué la baisse des effectifs de pêcheurs.

Mais surtout la construction de voies de communications nouvelles, l'implantation, aux portes des villages, de camps militaires européens, d'un aéroport important, d'usines, ont introduit l'exemple d'un mode de vie nouveau et ouvert le chemin vers les emplois salariés urbains.

Au début des années cinquante, les villageois lebou semblent tous, à des degrés divers, déjà influencés par le mode de vie citadin ¹⁶. La variété de leurs « chances » d'intégration à la société urbaine dépend avant tout de leur plus ou moins grande proximité par rapport à Dakar-ville. Pour établir le croquis 11 (recensement de 1955), nous avons choisi quatre critères sociaux d'« urbanisation » (trois négatifs : pourcentages de Lebou, de cultivateurs, de pêcheurs ; et un positif : pourcentage de salariés) qui permettront de mettre en valeur les différences géographiques. La présence de Dagoudane-Pikine dans ce schéma, alors petite cité-dortoir de 8 000 habitants à peine et totalement « citadine », fournit un point de référence utile. Le village de Ouakam, tout proche de la capitale et déjà cerné par les extensions de cette dernière, ainsi que celui de Hann (malgré de forts effectifs de pêcheurs tous d'ailleurs tournés vers le marché dakarois), sont sur le point de perdre leur autonomie : un tiers de leurs actifs sont des salariés dakarois. Yoff et N'Gor semblent aussi, à un degré moindre, sur la voie de l'intégration urbaine. Plus éloignés, Camberene, Thiaroye-Mer et surtout Yembeul résistent mieux à l'attrait de la capitale : leurs habitants s'adonnent au maraîchage dans les Niayes, et les forts besoins en main-d'œuvre de cette culture intensive n'autorisent pas encore une forme d'exode rural ¹⁷ (respectivement 40, 42 et 48 % des actifs de ces villages sont des agriculteurs). Pourtant éloigné de Dakar, Thiaroye-Gare, création récente des autorités coloniales et

¹⁶ Comme en témoigne l'article de J. Gallais concernant les villages lebou (*Cahiers d'Outre-mer*, 1954).

¹⁷ Se manifestant par des migrations quotidiennes des salariés vers la capitale et l'abandon de la terre.



11. La banlieue dakaroise en 1955. Critères d'urbanisation.
(D'après V. MARTIN, Recensement démographique de Dakar,
mars 1962)

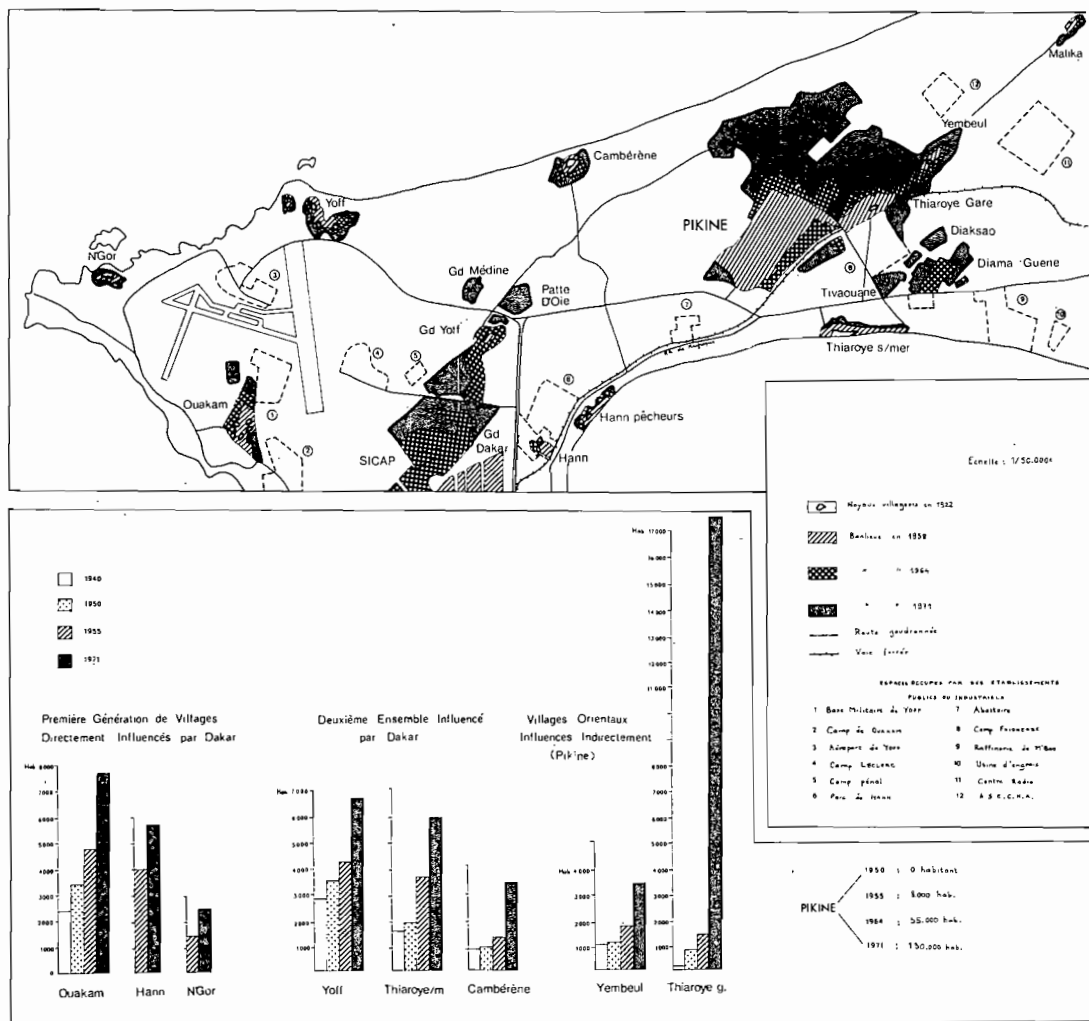
carrefour routier et ferroviaire, présente, quant à lui, des caractéristiques plus banlieusardes que villageoises.

2) *La croissance démographique et spatiale de la banlieue Est accélère l'intégration des villages lebou préservés de l'influence directe de la capitale.*

Toutefois, dans la période récente, cette division grossière de la zone urbaine de Dakar en une banlieue occidentale, fortement

influencée par la capitale et une banlieue orientale faiblement touchée, va devoir être révisée. La création des grosses villes nouvelles à l'est, dont le poids démographique augmente chaque année, va entièrement modifier la carte de la banlieue dakaroise. Deux ensembles se dessineront dès lors : à l'ouest, une zone entièrement et directement influencée par Dakar ; à l'est un Cap Vert encore partiellement rural que touche indirectement, mais très profondément, la capitale par l'intermédiaire des lotissements de « déguerpis ».

12. a. Croissance spatiale de la banlieue dakaroise, (1922-1971)
(d'après cartes I.G.N. et fotogr. aériennes)



b. Croissance démographique

La carte 12 retrace la croissance démographique et spatiale de la zone péri-urbaine et illustre le poids des nouvelles créations de « déguerpis » dans le Cap Vert villageois à partir des années cinquante, celui de la conurbation de Dagoudane Pikine notamment. Si l'évolution spatiale des villages lebou reste modeste, celle des implantations récentes est considérable, à partir de 1964 surtout. Le contraste est le même en ce qui concerne la progression démographique des établissements des cinq premiers arrondissements du Cap Vert.

Le tableau présenté ci-dessous illustre bien le déséquilibre volontaire — ou le nouvel équilibre — dans la progression de la banlieue qu'a provoqué la politique d'expulsion des habitants des taudis de Dakar. Autant la banlieue ouest, phagocytée par la capitale, que les villages lebou, à la croissance pourtant très soutenue, ne pèsent guère devant l'explosion démographique et spatiale de la zone orientale, dont la population *décuple* en l'espace de quinze années. Dans ce secteur, l'énorme ville nouvelle de Dagoudane Pikine, rejet et image flétrie de la capitale, devient un pôle artificiel de croissance.

TABLEAU 5
Croissance démographique du Cap Vert
(Dakar non compris)

<i>Lieux habités</i>	<i>Population en 1955</i>	<i>Population en 1970</i>	<i>Progression (%)</i>
Onakam	7 000	7 650	10
N'Gor	1 600	2 459	70
Camberene.....	2 000	3 306	60
Yoff	4 600	6 603	50
Hann	4 900	5 632	30
Thiaroye-sur-Mer ...	3 800	5 870	50
Yembeul	1 700	3 360	90
Malika	200	1 800	900
M'Bao.....	1 700	3 201	90
Ker Massar	700	1 307	90
Grand Yoff		7 171	
Patte d'Oie		414	
Grand Medine		100	
Thiaroye-Gare.....	2 200	17 380	800
Km. 15.....		6 410	
Pikine.....	8 300	132 704	1 500
Total	45 700	223 000	400

3) *Densités humaines, types d'agencement
et de nature de l'habitat,
indicateurs de l'urbanisation en profondeur
du Cap Vert (carte 13).*

L'implantation de banlieues de « déguerpis » est une opération volontaire et planifiée ; en conséquence, les paysages de ces villes nouvelles se constituent à partir de la même ossature urbaine extrêmement simple que nous avons déjà observée dans les lotissements de Grand Dakar réservés à l'auto-construction¹⁸ : plan en damier, îlots d'habitation, parcelles de même taille, possibilité, en l'absence de maisons à étage, d'accueillir aisément 300 hab./ha. Une telle organisation caractérise Dagoudane Pikine, Grand Yoff, Diamaguene. A ces ensembles réguliers se sont adjoints des quartiers spontanés, à l'ouest de Grand Yoff et au nord-est de Pikine, occupés par des citadins d'origine ; ces derniers ont grossièrement adopté, lors de leur installation, un plan de même type (voir le carré de sondage de « Medina Gounass », carte 13). Si les villages lebou présentent en général une répartition anarchique des constructions, on constate par contre à Yoff et à Camberene un effort réussi de restructuration des tissus villageois sur un mode urbain.

La référence permanente à la capitale proche est encore plus nette lorsque l'on enregistre les changements radicaux qui, en une quinzaine d'années, caractérisent les établissements humains du Cap Vert dans le domaine de la nature des constructions. Alors qu'en 1955 les maisons en « dur » de type citadin sont rares, et que les paillottes traditionnelles constituent l'essentiel du parc-logement, on assiste en 1971 à une spectaculaire « durcification » de l'habitat¹⁹ dans les banlieues de « déguerpis » certes, mais aussi dans les villages lebou — Ouakam et N'Gor —, proches de la capitale.

Les fortes augmentations des densités humaines qui accompagnent le resserrement progressif des espaces construits (carte des coefficients de surface bâtie) sont aussi des indicateurs de l'urbanisation en profondeur de la presqu'île. Si le phénomène est naturel dans les villes nouvelles, quartiers dakarois transplantés, il est plus significatif dans le cas des villages anciens ; le relatif « entassement » des habitations et des hommes prouve à quel point l'espace est désormais rare, ou du moins ne peut plus être occupé gratuitement. Le terrain a maintenant une valeur marchande, ainsi que dans la capitale. Le village de N'Gor, haut-lieu touristique proche de Dakar, est ainsi dangereusement surpeuplé.

¹⁸ Voir fotogr. 3 et 4.

¹⁹ Ces évaluations chiffrées de la répartition des habitations suivant la nature de leurs matériaux de construction, tout comme le calcul des « coefficients de surface bâtie » sont fondés sur une méthode de photo-interprétation que nous présenterons en deuxième partie de ce travail.

b. En 1971: la nouvelle banlieue dakaroise. Disparités locales et poids énorme de Dagoudane Pikine.

1) Le secteur directement influencé par Dakar.

Dans son important travail consacré à la métropole ouest-africaine, A. Seck délimitait une banlieue occidentale, étroite zone ne regroupant que les villages de Yoff, N'Gor et Ouakam, soumise à l'influence directe de la capitale (p. 181). Cette frontière géographique nous paraît, en 1971, trop restrictive. Cette première ceinture péri-urbaine doit englober aussi les villages de Hann et même celui de Camberene, ainsi que le faubourg « déguerpi » de Grand Yoff.

Limité par la cité récente de la Patte d'Oie, au nord, la route des Niayes à l'ouest, la route de la Gendarmerie à l'est, Grand Yoff, en contact direct avec les cités dakaroises de Derkle, participe en effet activement à la vie de la capitale. C'est en 1953 que l'entreprise Frettier achète des champs aux villageois de Yoff et implante le « lotissement des Niayes », constitué de parcelles de 150 m² destinées à l'auto-construction. Dans un cadre champêtre, ce petit village suburbain va rapidement devenir un faubourg sous-équipé ; les opérations de déguerpissement le touchent en effet en 1961 (à partir du bidonville dakarois de Baye Gainde) puis en 1964 (N'Dondy et Fith Mith). De plus, à partir de 1964 (loi sur le Domaine national), les Lebou accélèrent le mouvement de ventes illégales de terres à bâtir, qui provoque la création des quartiers spontanés de Bagdad, Grand Yoff III, Khar Yalla. Cette « banlieue ouvrière » suivant la formule d'O. Laurent²⁰, peuplée de prolétaires dakarois, n'est en fait qu'un nouveau quartier populaire de la capitale.

Hann subit de même l'ascendant direct de la métropole. Village nullement autochtone, créé pour les besoins des colonisateurs, il s'est spécialisé dans des activités de pêche dont les produits sont destinés au marché dakarois. Dans le prolongement de la zone portuaire, Hann est situé au bord de la route de Rufisque, artère industrielle ; son rôle est désormais aussi d'héberger les travailleurs de la capitale. Les bidonvilles, récemment déguerpis, qui occupaient sa plage prouvent que le village, comme les quartiers centraux de Dakar a lui aussi à faire face à des problèmes spécifiquement urbains.

²⁰ LAURENT O., « La banlieue de Grand Yoff », dans *Bull. de l'I.F.A.N.*, 1970.

Sur les quatre villages lebou du secteur occidental, l'influence dakaroise se fait sentir à des degrés divers : très forte à Ouakam, pratiquement intégré à la zone bâtie continue de la capitale, et où la population compte désormais une majorité d'immigrants d'origine et également à N'Gor, où la pêche et l'agriculture n'ont plus qu'un rôle modeste ; les actifs y sont des salariés dakarois ou profitent de la présence des touristes attirés par le Grand Hôtel de l'île de N'Gor.

Si les villageois de Camberene qui pratiquent le maraîchage restent quelque peu en dehors de ce mouvement d'intégration à la vie urbaine ²¹, il n'en est pas de même du centre rural de Yoff, dont l'évolution récente est spectaculaire : le plus ancien et le plus important établissement lebou, il y a peu de temps encore entité autonome dont la survie dépendait d'un partage équilibré entre les activités de pêche et de culture de ses habitants, tend à devenir une simple banlieue dakaroise.

Le croquis 14 ²² présente l'évolution des catégories socio-professionnelles dans le village et témoigne de cette profonde mutation, dans la période très récente surtout. En 1948, Yoff compte parmi ses actifs plus de 50% de pêcheurs et cultivateurs, et encore près de 40% en 1964. En 1969, la terrible baisse des effectifs travaillant dans ces secteurs est significative — moins de 25%. La profession de « chauffeur » enregistre par contre une forte progression (presque 20% des actifs) tout comme celle d'« ouvrier », de « fonctionnaire » et d'employés (30% des travailleurs en 1969) : ces métiers modernes, Dakar étant le lieu d'emploi de la majorité, sont évidemment complémentaires.

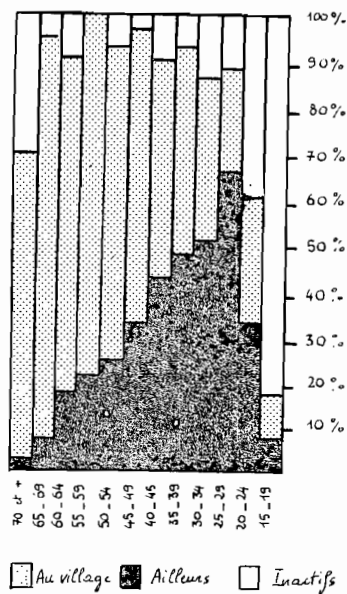
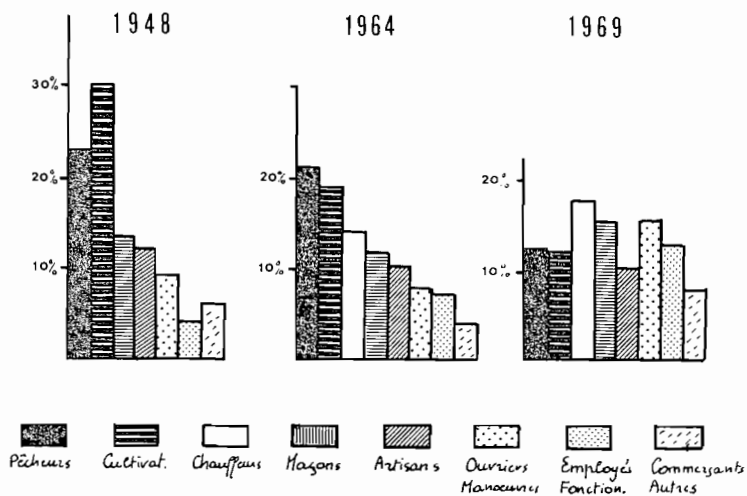
En croisant les données concernant les âges des travailleurs et leur lieu de travail d'une part, en regroupant pêcheurs et cultivateurs par classes d'âge de l'autre (croquis 14), il est aisé de préciser la nature de cette évolution rapide. Les professions résiduelles n'intéressent plus que les gens âgés, alors que les jeunes employés des secteurs secondaire et tertiaire gagnent chaque matin bureaux et usines de la capitale. Malgré une très forte résistance de la gérontocratie villageoise, ces transformations sont irréversibles.

Urbanisés, intégrés au rythme de la métropole, les anciens ruraux gardent pourtant de leur passé villageois l'avantage de pouvoir conserver presque intacte leur organisation familiale : ceci se traduit dans leur manière d'occuper l'espace. A Camberene comme à Yoff, la tradition du « Keur » s'est perpétuée dans la « parcelle » (voir croquis 15) moderne. Tel n'est pas le cas dans les banlieues de « déguerpis » de la zone orientale où les Dakarois expulsés, citadins sans passé, sont coupés du village d'origine. Dans les parcelles

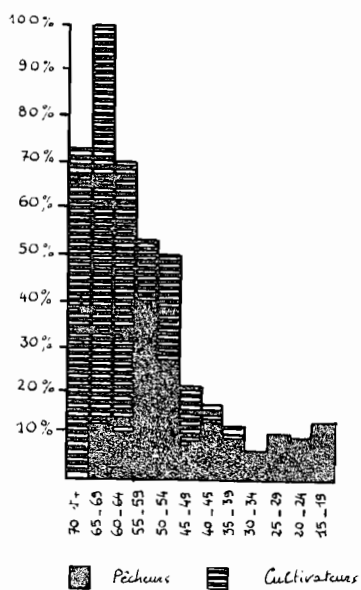
²¹ Ce repli de Camberene a surtout des causes religieuses. Capitale de la secte religieuse des Layeres — fondée en 1881 par le marabout Linnamou Laye — elle a pour origine l'exclusion d'un groupe de croyants du village de Yoff, la plus grosse communauté lebou du Cap Vert.

²² D'après S. Arnaud, *Monographie de Yoff*, D.E.S., Dakar, 1969.

a. Évolution des catégories socio-professionnelles, (1948, 1964, 1969)

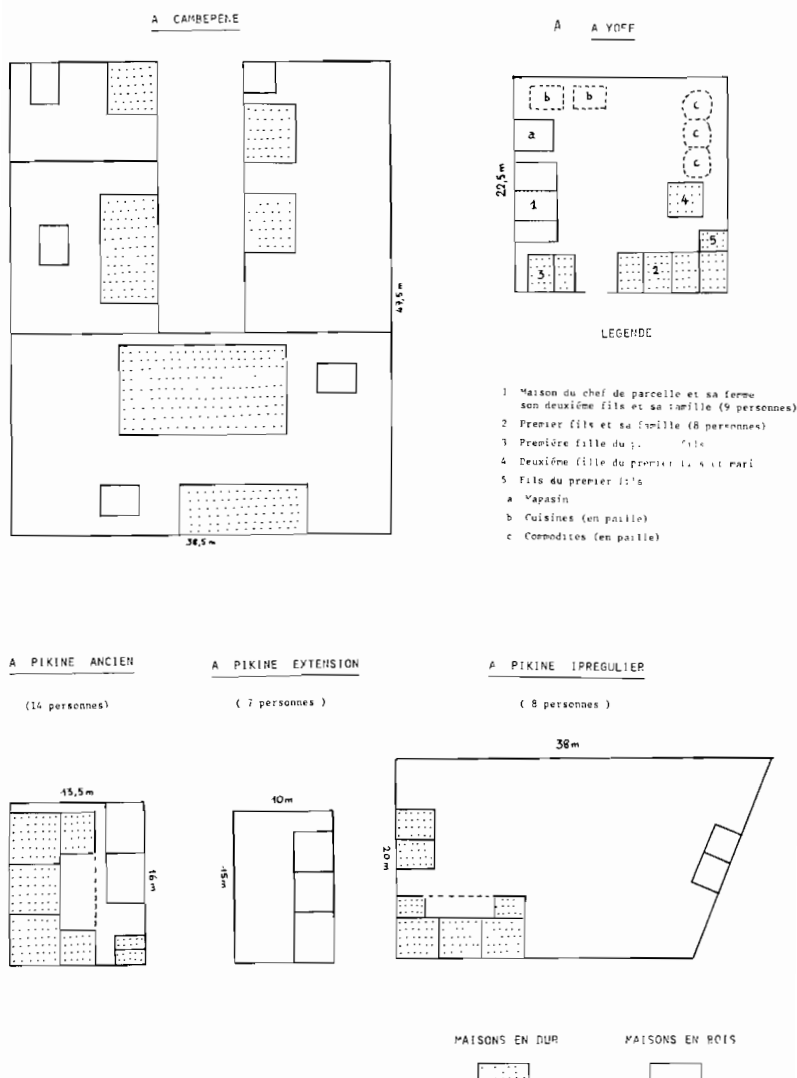


b. Lieux de travail et âges, (1964)



c. Professions traditionnelles et âges, (1969)

14. Village de Yoff
(d'après S. Arnaud)



15. Taille des parcelles et types d'occupation dans le Cap Vert

étroites qui leur sont concédées, ils tentent de faire vivre une famille la plus « restreinte » possible.

2) Dagoudane Pikine, énorme corps étranger dans le Cap Vert.

Si les créations nouvelles de Diamaguene, Diacksao, Tivaouane sont réellement des cités-dortoirs sans aucun impact sur l'environ-

nement d'accueil, il en va autrement de Pikine qui impose au Cap Vert ses 140 000 habitants agglomérés, soit près de la moitié, en 1970, de la population de Dakar-Ville.

TABLEAU 6
Evolution de la population de Pikine.

<i>Dates</i>	<i>Population</i>
1955	8 000 habitants
1959	23 000 »
1960	30 000 »
1964	55 000 »
1966	80 000 »
1971	132 000 »

Cette progression impressionnante découle d'une politique délimitée des autorités qui ont fait de Pikine la pierre angulaire de l'urbanisation extensive de la capitale sénégalaise. La ville nouvelle ne se peuple pas d'une seule vague d'expulsés dakarois, ainsi que les cités d'urgence du « kilomètre 15 », mais reçoit les déplacés de toutes les opérations de déguerpissement depuis 1952.

La mise en place du « système Pikine » remonte en effet à cette date. Limités partout ailleurs par les contraintes foncières que nous avons énumérées, les pouvoirs publics décident de mettre en valeur l'espace libre enregistré sous le titre foncier n° 3 892, appartenant aux Domaines, vaste quadrilatère vide d'hommes et de champs cultivables. Dès 1952, les travaux de nivellement commencent, puis vient l'exode ; une partie des habitants de chaque quartier de la Medina à « rénover » est transplantée à Pikine, « Gueule Tapée Dakar » devenant ainsi « Gueule Tapée Pikine ». Personne ne croit à la durée, donc à la réussite de l'expérience : Pikine n'est pas une banlieue mais un campement provisoire, une ville d'attente parallèle à Dakar et peuplée de Dakarois. Pourtant les parcelles du lotissement nouveau, sans devenir des propriétés privées (de simples permis d'occuper sont attribués) offrent aux « déguerpis » tous les avantages de la propriété. Pour ces derniers, Pikine devient symbole de stabilité et de possession de la terre ; le côté campagnard du paysage ne rebute pas ces citadins d'origine rurale : les déguerpis restent à Pikine et s'y sentent bien.

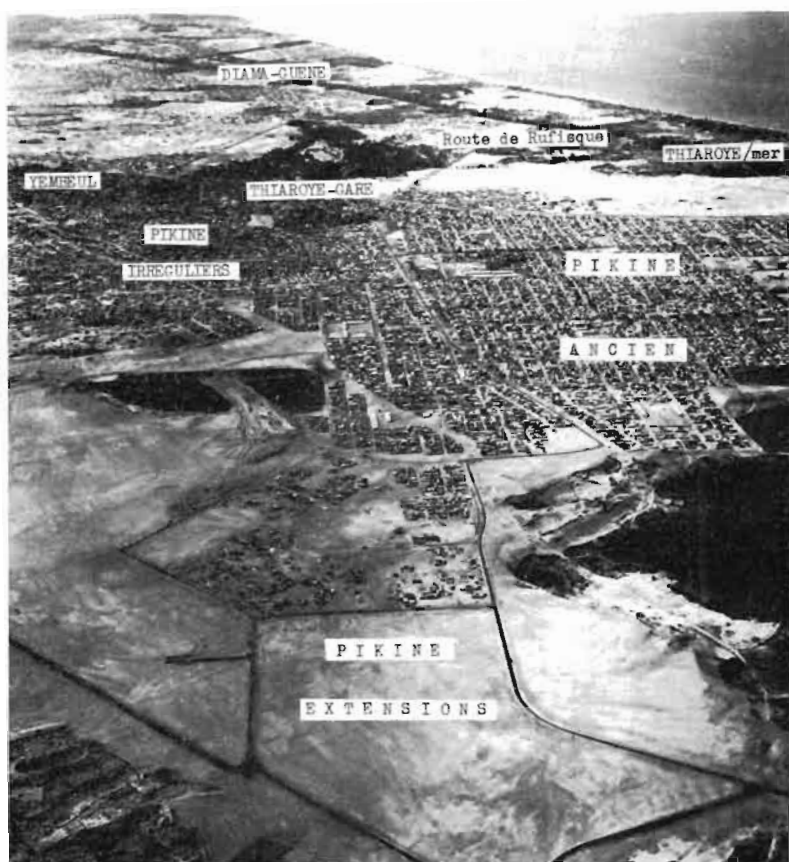
Rassurées par la réussite relative de l'expérience, les autorités voient, dans l'adjonction périodique d'« extensions » à la banlieue existante, donc dans l'« injection » sans cesse renouvelée de « déguer-

pis », les solutions aux problèmes que leur pose la surpopulation des quartiers centraux de Dakar. Très vite, dans cette optique, la capitale sénégalaise devrait se transformer en une cité bi-polaire : ville moderne et « tertiaire » d'un côté, ville ouvrière de l'autre. Caricature peu reluisante de Dakar, d'où les plus graves problèmes urbains ont été transplantés, Pikine va donc devoir absorber chaque année le trop-plein démographique de la métropole : c'est dire son importance dans le schéma actuel d'urbanisation.

L'origine du peuplement actuel de la ville — les déguerpissements —, les modalités de son implantation —, un découpage régulier d'îlots rectangulaires —, la nature des habitations — résultat de l'auto-construction et de budgets uniformément réduits —, tous ces éléments font du paysage urbain actuel de Pikine un ensemble sans grand relief. Les photographies aériennes obliques ci-contre (5) qui datent de 1967 donnent l'image d'une agglomération géométrique densément occupée par des habitations de même taille, forme et hauteur. Tout juste peut-on noter la faible densité de l'implantation au nord et la géométrie mal respectée des extensions nord-est, zone de contact avec les villages de Yembeul et Thiaroye-Gare.

Pikine toutefois n'est pas un bloc rectangulaire uniforme, où rien ne vient rompre la monotonie du plan orthogonal et troubler la mer des toits en tôle ondulée. Vieille de vingt années à peine, mais en perpétuel chantier, elle est un damier jamais achevé où chaque opération nouvelle de « déguerpissement » apporte brutalement des cases supplémentaires.

Sans s'engager dans une étude détaillée de morphologie urbaine, que nous aborderons de près par la suite, il est possible d'expliquer le grand lotissement de Pikine comme une simple image négative de la capitale sénégalaise : à trois grandes phases d'expulsion à partir du centre-ville, correspondent trois périodes de peuplement et d'expansion spatiale de la banlieue. Sur la photographie oblique 5 représentant l'agglomération périphérique, ces trois couples de mouvements complémentaires se matérialisent par trois grands quartiers dont les dates de création s'échelonnent de 1952 à 1967. L'ensemble de Pikine Ancien a été mis en place et s'est peuplé entre 1952 et 1960, par suite des déguerpissements des quartiers insalubres de la Medina. A partir de 1961, Pikine Loti Récent doit son essor à la destruction d'une première génération de bidonvilles dakarois. Pikine Extension, enfin, en cours de création en 1967 (encore sous-peuplé d'après nos photographies) sera le réceptacle des habitants expulsés des quartiers spontanés non touchés en 1961 et des nouveaux bidonvilles reconstruits sur les ruines des plus anciens. En 1971, il apparaît que cette dernière phase du peuplement de Pikine a été, de loin, la plus brutale et la plus massive : cette hâte traduit le désarroi des autorités, responsables de l'avenir d'une capitale envahie par des immigrants toujours plus nombreux depuis une décennie.



PHOTOGR. 5. — *Vue oblique du Nord-Est
de l'agglomération pikinoise en 1967
(d'après Studio Bracher, Dakar)*

La précipitation qui préside à ces créations nouvelles rend peu attrayants les lotissements périphériques et provoque certaines réactions inattendues de la part des « expulsés ».

L'implantation autoritaire d'une énorme banlieue peuplée de citadins dans un Cap Vert de tradition rurale, impose directement la présence de la ville dans la campagne ; la phase de construction progressive d'une frange semi-urbaine, d'un front d'urbanisation assurant le contact et la transition avec le milieu d'accueil, n'a pas eu ici le temps de se développer. Les Pikinois, exilés à près de 15 km de la ville-mère, ne sont plus des Dakarais, et se sentent étrangers dans la presqu'île, où les villageois autochtones les considèrent comme des intrus et leur refusent le plus souvent des contacts sociaux et l'accès à la terre cultivable.

Autant guidés par ce souci d'intégration dans le Cap Vert que décidés à en finir avec les menaces de « déguerpissements » débouchant sur des transplantations brutales, une partie des habitants des bidonvilles dakarois va tenter, *spontanément* cette fois, de régler à sa manière le problème de la nécessaire décongestion du centre de la capitale.

3) *Pikine Irrégulier, création spontanée, et les nouveaux rapports avec les villages de la zone orientale.*

La ville illégale, qui s'étend largement vers le nord-est, a englobé le vieux noyau de Thiaroye-Gare dans sa progression (la population de ce village est passée de 2 à 17 000 habitants en 15 ans) et tend de nos jours à absorber la communauté lebou de Vembeul. Sa physionomie est bien différente de celle des quartiers réguliers de Pikine : pas de plan orthogonal, donc des ruelles sinueuses, pas de « permis d'occuper » officiel, donc ni adduction d'eau, ni routes goudronnées, ni électricité et pas de nivellement préalable du terrain. Depuis 1958, ce monde à part (que l'on peut diviser en Wahinane, Djidda, Mouzdalifa — quartiers irréguliers anciens — et Medina Gounass — irrégulier récent) s'accroît de lui-même. Avant 1960, cet ensemble se résume à quelques familles d'ouvriers paysans, vivant dans la mouvance du village de Thiaroye-Gare, alors indépendant de l'agglomération pikinoise. L'expansion spectaculaire de la nouvelle ville « spontanée » se réalise à partir de 1964, date du vote de la loi sur le Domaine national²³ par l'achat illégal de terres aux villageois lebou. Sur la photographie oblique 5 on peut saisir, trois années plus tard, les importantes conséquences de ce mouvement spontané de colonisation des terres à bâtir.

En plus de la progression générale de l'espace bâti autour des villages lebou, on assiste à la naissance de nouveaux établissements irréguliers : au sud de la voie ferrée Dakar-Niger, le quartier de Dahrou Rahman s'étend chaque année davantage ainsi que celui qui longe la caserne de Thiaroye.

²³ Plus qu'à une nationalisation des terres, cette loi que nous avons déjà présentée, vise à l'élaboration d'un inventaire respectif des terres de l'État et des propriétés particulières, qui devront être enregistrées. En zone urbaine, le problème se pose en ces termes : quiconque peut présenter à une commission, créée pour la circonstance, un « constat de mise en valeur » d'un terrain quel qu'il soit, recevra un « récépissé » presque équivalent à la possession d'un titre foncier. C'est une chance inespérée pour les aspirants-propriétaires dakarois, qui se ruent sur les terrains libres, ou plutôt sur les parcelles que les astucieux villageois lebou libèrent pour eux, moyennant finances. L'installation d'un tas de parpaings, signe évident d'une volonté de mise en valeur du lot, suffit dès lors pour que son auteur aille revendiquer un « récépissé ». Devant le nombre exorbitant de demandes, la Commission est vite débordée : ces « irréguliers » resteront irréguliers, mais une certaine mauvaise conscience de l'Administration à leur égard leur assurera une impunité relative. Dès lors le mauvais pli est pris : les autorités tenteront en vain de rattraper une urbanisation spontanée qui leur échappe ; les extensions régulières de Pikine n'y suffiront pas.

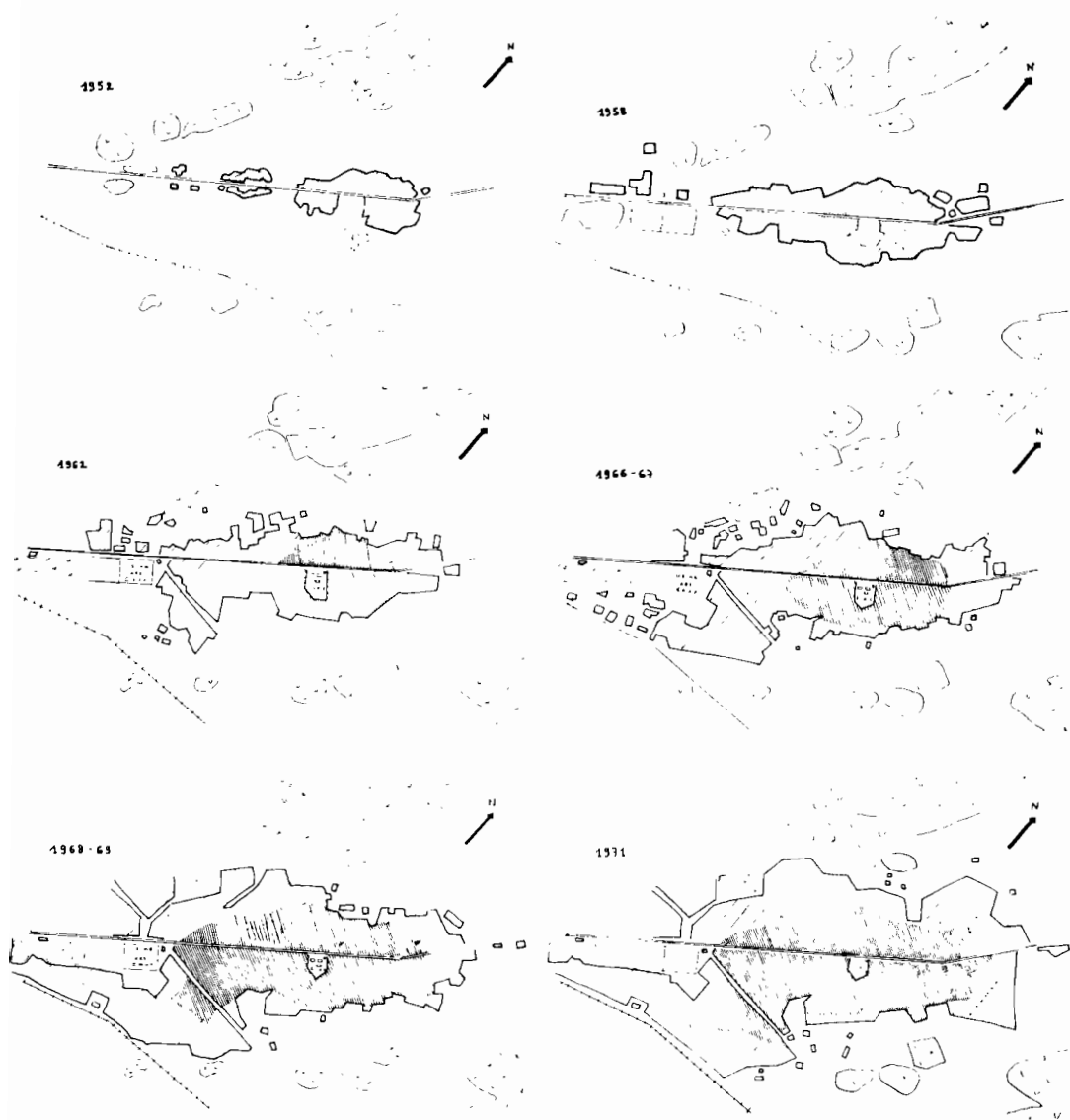
Ainsi, de nos jours, le gros lotissement officiel de Pikine se double d'une ville irrégulière presque aussi étendue que lui, et en plein essor. Le manque d'inquiétude de ces citadins d'un genre nouveau devant la menace d'une éventuelle expulsion s'explique sans doute par le fait qu'ils estiment avoir le bon droit pour eux ; non le droit national mais le droit traditionnel. N'ont-ils pas acheté leurs terrains aux Lebou, à leurs yeux vrais détenteurs du sol ? Le risque d'ailleurs ne méritait-il pas d'être couru, puisque dans leurs nouvelles parcelles, dont la taille s'ajuste simplement à leurs besoins et à leurs ressources financières, les irréguliers peuvent choisir le mode de mise en valeur qui leur convient le mieux. Sur le croquis 15 représentant les types d'occupation des parcelles dans différents établissements humains du Cap Vert, on constate à quel point le propriétaire « illégal » est favorisé sur ce plan, par rapport à ses confrères des lotissements officiels de Pikine.

Véritable frange semi-urbaine qui manquait à la banlieue de « déguerpis », cette ville illégale, créée avec la complicité des villageois lebou, envahit et transforme les vieux noyaux habités du Cap Vert.

Le cas du village de Yembeul ²⁴ est significatif à cet égard. Sa forte croissance spatiale depuis 1952 (carte 16) s'effectue en auréoles successives à partir du hameau de base, au gré des ventes de terres que les autochtones consentent aux nouveaux arrivants, exilés volontaires de la capitale. De ce contrat financier qui leur vaut les bonnes grâces des Lebou, les citadins de retour à la campagne tirent des avantages ; cantonnés à la périphérie, ils ne profitent qu'assez peu des équipements collectifs — les huit bornes-fontaines de Yembeul ne desservent, le long de la route goudronnée, que le vieux noyau — mais du moins se sentent intégrés à la vie sociale du village, profitent de la vieille entraide paysanne, et peuvent même accéder à la terre cultivable. Dans les parcelles de grande taille dont ils ont fait l'acquisition (voir photo 6), ils reprennent goût à l'espace qui leur faisait tant défaut à Dakar.

En retour, ces Dakarais d'origine, presque tous employés dans la capitale, provoquent la création d'un nouveau marché de consommation et entretiennent un flux de migrations quotidiennes vers les lieux de travail : ils bouleversent profondément la société lebou, au sein de laquelle, à Yembeul comme à Yoff, les jeunes actifs se sentent toujours davantage attirés par la grande ville. Certes, bien des différences séparent encore les villageois des citadins transplantés. Ainsi on constate que, si près de 70% des « parcelles » de la périphérie « spontanée » sont peuplées de moins de 10 habitants, ce pourcentage tombe à 10% dans le vieux noyau lebou, tandis que près du quart des unités d'habitation comptent plus de 30 occupants : familles restreintes d'un côté, familles étendues de l'autre, témoignent de conceptions désormais opposées de la vie

²⁴ Étudié par F. LEMAITRE, *Yembeul*, D.E.S., Paris, 1971.



16. *Evolution spatiale du village de Yembeul (1952-1971)*
espace densément bâti



PHOTOGR. 6. — *La Frange irrégulière villageoise (Yemboul).*
Occupation des parcelles

- | | |
|---|--|
| <p>1 Parcelle Lebou clôturée destinée à la vente
1A de taille normale
1B de grande taille</p> <p>2 Parcelle vendue à un citadin : la présence d'un tas de parpaings signifie l'intention de construire en « dur »</p> | <p>3 Parcelle en « bois » densément occupée</p> <p>4 Grande parcelle Lebou comptant 9 constructions en « dur »</p> <p>5 Parcelles dédoublées</p> |
|---|--|

en groupe. De même la gérontocratie qui règne encore chez les Lebou — la moyenne d'âge des chefs de parcelle est proche de 60 ans — n'existe pas chez les immigrés — 40 ans environ.

Néanmoins les deux collectivités cohabitent dans l'harmonie et donnent l'exemple, pour les pouvoirs publics, d'une réussite relative d'une forme d'urbanisation spontanée.

CONCLUSION

De cette étude préalable, dont l'ambition n'était que de présenter les causes et les formes de l'urbanisation récente du Cap Vert, quels points essentiels retenir pour guider l'enquête de terrain beaucoup plus précise que nous avons entreprise?

1) La croissance de Dakar et du Cap Vert correspond à l'afflux récent de ruraux à la ville. Fait aggravant, ces immigrants ont, en grande majorité, une volonté d'installation définitive en milieu urbain. A part les commerçants Maures, qui viennent faire fortune au Sénégal avant de retourner chez eux et demeurent, dans la ville, des locataires en transit, ces cultivateurs d'origine en s'installant, jeunes actifs, à Dakar, comptent y fonder un foyer. Dès leur arrivée, ils se mettent en quête d'un travail, puis d'un toit. Coupés de leurs attaches villageoises et de la grande famille, ils désirent du moins pouvoir loger, en toute propriété, la famille restreinte dont ils deviennent vite responsables. La vie de l'immigrant, pionnier dans la ville, sera une longue marche pour la conquête de la propriété. L'exemple des autres citadins plus anciennement enracinés le rendra exigeant ; travailleur ou seulement chômeur, il estimera que la possession d'une parcelle, l'utilisation des bornes-fontaines — sans participation de sa part aux frais d'équipements collectifs — est un *dû*. En cas de « carence », à ses yeux, des pouvoirs publics, il tentera de créer lui-même sa propriété, en zone de bidonville, illégalement mais sans mauvaise conscience, puisque, habitant la ville, *la ville est à lui*. Ces exigences pouvaient être satisfaites à l'époque de la colonisation, où un certain paternalisme assurait à l'immigrant une assistance peu éducative ; elles sont exorbitantes dans un pays indépendant sans grandes ressources.

Cette obsession de la propriété complique singulièrement la tâche des pouvoirs publics et dicte les formes de l'extension de la ville, tout en posant de graves problèmes fonciers. De plus, la répugnance des Africains d'origine paysanne pour le logement « vertical » impose le très grand développement spatial de l'urbanisation dakaroise récente, nécessitant d'énormes frais d'équipement que les autorités ne peuvent assumer. Les banlieues de « déguerpis » ne seront donc, dès leur fondation, que des lotissements d'urgence, constitués de parcelles grossièrement « assainies ».

2) Ces villes nouvelles du Cap Vert, si peu attrayantes qu'elles soient, ne sont pas, de plus, ouvertes à tous les aspirants-propriétaires. Seuls les « déguerpis » qui pouvaient justifier la quelconque mise en valeur d'un terrain, en zone de bidonville, ont reçu une parcelle en banlieue ; ils sont donc privilégiés par rapport aux autres prolétaires de la capitale et constituent une certaine élite parmi les immigrants d'origine rurale, dont la sélection est fondée sur l'âge et la durée de l'expérience urbaine.

Le bidonville, en effet, n'est absolument pas, à Dakar, une sorte de village suburbain anarchique, où les immigrants ruraux auraient reproduit les conditions qui régnaient dans les zones de départ, et pratiqué notamment un partage équitable, quoique illégal, des terrains occupés : il est vraiment un *bidonville* composé, en majorité, de « travailleurs immigrés » et lié à la zone industrielle du grand port. Les « propriétaires » y constituent, en fait, une minorité, relativement privilégiée, et jouent le rôle de « marchands de sommeil », classe qui caractérise ce genre d'implantation. Dominant leurs locataires, immigrés récents, ils subissent à leur tour la loi de l'État qui les expulse. Mais en aucun cas les maigres acquisitions qu'ils ont réalisées à Dakar et qui leur ont valu la compensation d'une parcelle en banlieue, ne caractérisent ceux qui ont *réussi* en milieu urbain ; elles ne font que récompenser ceux qui ont *vieilli* à la ville. Pour les jeunes immigrants, encore hébergés ou locataires dans les quartiers centraux de Dakar, nulle jalousie envers leurs aînés, qui eux aussi ont connu les mêmes débuts difficiles : la promotion des anciens est un exemple que, vu la modestie du but recherché, ils parviendront à suivre. Cette simplicité, dans le cas des immigrants, du déroulement d'une vie à la ville a nettement orienté nos recherches.

Le terrain d'enquête ne pouvait être que la grosse banlieue de Dagoudane Pikine, réceptacle de tous les « postulants » à une forme de propriété, expulsés de leurs possessions illégales du centre ville. L'objet essentiel en serait le recueil des « biographies rétrospectives » d'un échantillon de chefs de ménage pikinois. Par ce biais il était possible de saisir, au terminus de longues tribulations intra-urbaines à Dakar, les étapes vers l'accession à la propriété, but unique commun à tous les néo-citadins, et de présenter un tableau historique et dynamique des classes sociales dakaroises

les plus défavorisées dont les membres sont plus les objets que les acteurs de la politique récente d'urbanisation volontaire. Le même travail, réalisé à Pikine Irrégulier, ville « spontanée », permet d'opposer à ces derniers les chefs de ménage qui, gardant davantage leur liberté de choisir, ou trop pressés de s'installer à leur compte pour attendre que se déroulent toutes les phases successives vers l'accession à une propriété légale, ont conçu une urbanisation plus adaptée à leurs besoins. La ville irrégulière, regroupant elle aussi une majorité de propriétaires, ne sera de ce fait, en aucune manière un *bidonville*.

3) Le choix de Dagoudane Pikine présentait un autre avantage. Nous avons analysé le poids démographique de la grande ville de « déguerpis » qui fait du Pikine de 1971 une véritable ville jumelle de Dakar, et mis en évidence son rôle désormais fondamental dans la stratégie officielle de l'urbanisation dakaroise. Dans cette grosse agglomération sortie des sables en vingt ans à peine, nous avons vu un terrain de choix pour l'étude précise de la naissance, croissance, puis saturation d'un tissu urbain issu d'un moule unique : le lotissement en damier sans constructions standard pré-existantes. Il fallait entreprendre l'étude dynamique des étapes de différenciation d'un paysage urbain simple, et apparemment uniforme, qui caractérise, de nos jours, l'essentiel des extensions récentes des grandes villes du Tiers Monde.

A ville nouvelle, méthodes nouvelles d'enquête ; nous présenterons dans la seconde partie de ce travail les techniques de collecte des données, qui nous ont permis de réaliser nos objectifs.

Deuxième partie

**RECUEIL ET CRÉATION
DE L'INFORMATION :
MÉTHODES D'ENQUÊTE**

I. — ÉTAPES DU PEUPLEMENT DE PIKINE: QUI SONT LES PIKINOIS?

a. Les biographies de chefs de ménage (enquête B.400).

Concernant les étapes du peuplement de Pikine d'une part, l'origine et les conditions actuelles de vie des Pikinois eux-mêmes de l'autre, nous ne disposons, au départ, que de documents globaux : ils s'agissait des enquêtes démographiques successives réalisées dans la banlieue par l'équipe de l'O.R.S.T.O.M.¹ dont l'exploitation ne fournissait que des résultats assez succincts sur l'ensemble de la ville, considérée comme une « banlieue-dortoir » uniforme, et sur les Pikinois, matériel homogène puisque issu des « déguerpissements » à partir des bidonvilles dakarois. Pour cerner des différenciations, au sein de cet ensemble de plus de 130 000 habitants, nous avons d'abord scindé la ville en 6 blocs², et ainsi dépouillé, par

¹ Enquêtes IKO 2 et IKO 3 réalisées de 1967 à 1969 sous la direction du Docteur Cantrelle.

² Cette typologie établie après les premières expériences de terrain tenait compte à la fois des bases foncières et de la chronologie.

<i>Base foncière Date de peuplement</i>	<i>Pikine loti</i>	<i>Pikine irrégulier</i>
1952-1958	1) Pikine Ancien	
1958-1960	2) Pikine Cités	
1960-1964	3) Pikine Loti Récent	5) Pikine Irrégulier ancien
1967-1970	4) Pikine Extension	6) Medina Gounass

grands ensembles, l'enquête démographique de base (pour cette étude, les îlots de sondage, tirés au sort, étaient heureusement bien répartis sur l'ensemble de l'étendue de la ville, voir carte 17).

Les données nous paraissant encore bien insuffisantes sur le plan explicatif, nous avons, à notre tour pratiqué un sondage raisonné, au sein de ce premier échantillon. Notre choix a privilégié les chefs de « parcelle », au détriment des simples « chefs de ménage », les premiers nous paraissant plus intéressants dans le cadre d'une enquête par « biographies », visant à décrire et expliquer, outre la complexité des problèmes fonciers actuels, les étapes successives des chefs de famille, de leur arrivée à Dakar à leur installation définitive à Pikine. 400 adultes ayant charge de famille ont ainsi été sélectionnés et enquêtés : 171 à Pikine Ancien ; 21 à Pikine Cités, 52 à Pikine Loti Récent, 54 à Pikine Extension, 54 à Pikine Irrégulier Ancien, 48 à Medina Gounass (Pikine Irrégulier Récent), en février, mars, avril 1971, avec l'aide de trois enquêteurs. Outre un questionnaire très détaillé (13 pages), une interview précise, résumée sur « papier libre » ou enregistrée sur magnétophone, et un plan détaillé de la parcelle (voir croquis 15) aboutissaient, pour chaque enquêté, à l'élaboration d'un véritable dossier. Le travail consacré à l'étude des « biographies rétrospectives » a été particulièrement soigné, et souvent remis sur le métier ³.

b. Le travail de dépouillement des biographies.

Les existences de deux personnes différentes, même celles de deux chefs de famille pikinois, prolétaires ballottés par la grande ville et dans le statut desquels — celui de « dominés » — la liberté de choix n'a guère cours, ne se ressemblent pourtant jamais tout à fait. Dès lors il paraissait ambitieux de classer en « types » 400 récits de « vie », et de les exploiter sans trop trancher dans l'information de base : O. Lewis n'a-t-il pas écrit un livre admirable en ne suivant qu'une seule famille de déshérités ?

Dans un premier stade, nous avons pratiqué une retranscription linéaire de l'information, simplifiée il est vrai, visant à saisir les migrations des chefs de ménage, dans le temps et dans l'espace, tout en mentionnant les causes de ces déplacements (fiche 18). Ce travail nous a permis de réaliser les premiers rapprochements et de dégager quelques « types » de migrants, dont nous avons tenté de cartographier les « biographies » (voir troisième partie de ce travail).

³ La difficulté de ce type d'enquête a clairement été présentée par Ph. HAERINGER, « L'observation rétrospective appliquée à l'étude des migrations africaines », dans *Cahiers O.R.S.T.O.M., Série sciences humaines*, n° 5, 1968.

1) *Le fichier-image.*

Pour saisir, globalement, l'ensemble de l'information, nous avons choisi la méthode de retranscription des données sur « fichier-image »⁴. Le fichier de base est constitué par l'assemblage de 400 fiches cartonnées mesurant chacune 60 cm de longueur, 2,5 cm de largeur et 1,2 mm d'épaisseur. Seule la tranche de ces fiches est utilisée (l'épaisseur). Chaque fiche représente un chef de famille de Pikine et les renseignements le concernant, issus du questionnaire de base et des interviews. La grille de dépouillement (légende du fichier) comporte près de 200 variables dont les colonnes respectives divisent chaque fiche. Si le chef de ménage, schématisé par une fiche, présente la caractéristique positive d'une des variables de la légende (par exemple est un *locataire*), il suffit de noircir la section de colonne qui se situe dans l'alignement de la légende *locataire* ; le renseignement négatif (section laissée en blanc) est également intéressant au niveau du dépouillement.

L'assemblage des 400 fiches entièrement remplies constitue le *fichier-image*, synthèse visuelle, sans perte d'information, de toute une enquête, dans le cas de l'enquête B. 400 de 6 000 pages de documentation (400 × 15).

Faute de place, certaines variables de la légende ont été remplacées par des chiffres, dont voici la signification :

Profession principale

Temps	Nature	Lieu de travail
1 Chômeur	1 Retraité payé	1 Pikine
2 Temps partiel	2 Salarié	2 Dakar
3 Plein temps	3 Commerçant	3 Ailleurs Cap Vert
	4 Artisan	
	5 Autre	

Revenus personnels annexes

1 Heures supplémen- taires	2 Taux contrat	3 Métier secondaire	4 Revenus locatifs
5 Commerce	6 Taxi	7 Revenus agricoles	

Signes d'aisance

1 Électricité	2 Eau courante	3 Montre	4 Transistor
5 Auto	6 Vélo, moto	7 Mobilier moderne	

Voyage en France : II

Voyage à La Mecque : X

⁴ Mise au point par J. Bertin, directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

			1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	QUARTIER ETHNIQ. LIEU NAISS. AGE PROP. PERM. CONN. FRANC.	ALMINGO SABAKOULLE = HATAM 45 ans CULTIVAT. O	DATE CHGMT CAUSE METIER STAT. FONG. LIEU PRECIS NB PERSONNES	1947 Travail Apprenti LOCAT. NIAY TOUER (100 F) 4	1951 famille Mandoune LOCAT H. BRIZARD	1953 Travail Salarie LOCAT ALMINGO	1964 famille Salarie PROPRIO ALMINGO (22.000F)	1972 deguelpi CHOUVEUR PROPRIO PIKINE				
2		BAYE-LAYE TOUGOULEUR = SALDE 46 ans CULTIVAT. UN FEU		1949 Travail Mandoune LOCAT. MEBINA 7	1954-59 (homme) Cultivat. HERBERGE VILLAGE	1959 Travail BOY LOCAT. KIP KOKO (600F)	1960 Travail SALARIE LOCAT. BAYE-LAYE (1100 F)	1963 Famille SALARIE PROPRIO BAYE-LAYE (25.000 F)	1972 deguelpi SALARIE PROPRIO PIKINE			
3		D. KHAME WOLOF SAINT LOUIS 61 ans HARRISOUT BIEN		1919 Travail Ecole Gouy HERBERGE MEBINA 22	1920 famille " " " FITH HITH	1923 famille CRÔTEUR HERBERGE PROPRIO FITH HITH	1943 Travail HERBERGE PROPRIO FITH HITH	1964 deguelpi GENDARME PROPRIO D. KHAME PIKINE	1972 deguelpi DETERITE PROPRIO PIKINE			
4		D. KHAME WOLOF M. DOUBEL 69 ans CULTIVAT. UN FEU		1928 Travail CHAUFFEUR LOCAT. DOUBEL 6	1930 Travail " LOCAT. HAGLACH	1942 " " LOCAT. MEBINA	1944 " " LOCAT. COLOBANE	1947 famille " LOCAT. GB DAKAR	1952 " " PROPRIO ALMINGO	1955 " " PROPRIO D. KHAME	1972 deguelpi ESTRAITE PROPRIO PIKINE	
5		H. BRIZARD MANDJAK = ZIGUINER 56 ans PECHEUR UN FEU		1929 famille O HERBERGE CHAMP COWE 9	1937 Travail CULTIVAT. HERBERGE VILLAGE	1938 Travail MARINE LOCAT. FITH HITH	1940-45 ARMEE MILITAIRE HERBERGE CAMP. DAKAR	1945 Travail MARINE LOCAT. FITH HITH	1953 deguelpi MARINE LOCAT. D. KHAME	1961 famille " PROPRIO D. KHAME (100.000 F)	1972 deguelpi " PROPRIO PIKINE	

18. Fiche de premier dépouillement des biographies (migrations des chefs de ménage)

2) *L'utilisation du fichier.*

a) Le dépouillement « simultané ».

A la fin de notre enquête de terrain, le dépouillement des questionnaires se terminait également. Chaque soir, en effet, les questionnaires recueillis, puis vérifiés, ont été immédiatement retranscrits sur fiches. Dès lors l'élaboration des tableaux croisés significatifs a été extrêmement simple et rapide (comptage immédiat sur le fichier de base). La phase du dépouillement, particulièrement lourde en temps et en personnel, a été considérablement allégée, et a été réalisée en peu de temps sans l'aide de quiconque.

b) La manipulation du fichier.

Mais ce procédé va bien au-delà des facilités de dépouillement « classique » qu'il autorise. La mobilité des fiches, indépendantes les unes des autres, permet de rapprocher celles qui présentent une variable (ou plusieurs) commune(s), choisies au préalable. Dans la reproduction réduite du fichier que nous présentons, les variables choisies sont : chronologique (date d'arrivée des chefs de ménage à Pikine), et géographique (quartier de Pikine habité). Ce premier classement permet de découvrir, au sein des autres variables qui se trouvent être ainsi classées suivant un thème, des « corrélations visuelles » auxquelles on aurait pu ne pas songer : par exemple on peut voir que dans les « Cités » de Pikine, tous les chefs de ménage parlent le français, que dans les quartiers irréguliers les chefs de ménage participent très activement à la vie politique (gage de « bonne conduite » envers les autorités qui menacent), etc.

Il va de soi que l'image que nous avons présentée n'est qu'un « cliché » du fichier de base. A chaque hypothèse de travail guidant le dépouillement, une nouvelle manipulation est nécessaire et une photographie supplémentaire doit être réalisée, fixant un nouveau type de classement. Un ensemble de photographies de ce genre, établies sous forme de diapositives, permet l'archivage de la totalité d'une enquête lourde : documents bruts et documents élaborés.

c. Enquêtes complémentaires.

Un certain nombre d'enquêtes annexes ont permis, suivant le cas, de mieux pénétrer les milieux sociaux pikinois, d'élargir les données d'un échantillon limité, de répondre à certaines questions que laisserait de côté le questionnaire de base.

1) *L'enquête « chefs de quartiers ».*

Nous avons mené personnellement ces entretiens avec 54 détenus de l'autorité à Pikine, chaque entrevue précédant l'« invasion » d'un quartier par nos enquêteurs. Ce travail nous a permis de connaître dans le détail les grandes unités administratives de la ville, l'histoire de leur création et de leur évolution, et d'être le témoin de conflits sociaux où l'arbitrage du chef de quartier était nécessaire.

2) *L'enquête scolaire.*

Après un recensement exhaustif, dans chaque école, des scolarisés de Pikine (15 641 enfants), une enquête par questionnaire léger a porté sur environ une classe sur dix (1 226 élèves) et nous a fourni des renseignements précieux sur les enfants mais aussi sur leurs parents — lieux de naissance, changements de domicile, etc.

3) *L'enquête « coût du déguerpissement ».*

Cette enquête légère portant sur une centaine de chefs de ménage « déguerpis » installés depuis peu dans les « Extensions » de la ville, nous a permis de quantifier les préjudices causés aux « expulsés » des bidonvilles dakarois, ainsi que le coût — et l'origine du financement — de la ré-installation en banlieue.

4) *Le dépouillement de la presse quotidienne.*

Ce dernier travail, impliquant la lecture du quotidien dakarois « Le Soleil » durant les années 1971 et 1972, a permis l'archivage de près de 150 articles se rapportant directement aux problèmes de l'urbanisation du Cap Vert et de la banlieue dakaroise notamment. Classés par thèmes, ces documents ont permis d'illustrer notre étude ; ils proposaient aussi des perceptions diverses, des interprétations souvent contradictoires des phénomènes de la croissance de la capitale sénégalaise.

5) *Les travaux de maîtrise concernant la banlieue.*

Il nous faut enfin mentionner les études, précieuses pour nous, de trois étudiants parisiens qui, durant notre séjour, ont réalisé des diplômes de maîtrise de très bonne qualité dans la banlieue dakaroise : M. Join-Lambert (*Le commerce alimentaire à Pikine*, 1971, sous la direction de P. Péliissier), Mlle Savina (*Les Niayes de Pikine*, 1971, sous la direction de G. Sautter), Mlle Lemaître (*Le village de Yembeul*, 1971, sous la direction de G. Sautter).

II. — MÉCANISMES DE CROISSANCE D'UNE VILLE DE VINGT ANS D'ÂGE: MÉTHODE D'ÉTUDE QUANTITATIVE PAR PHOTO-INTERPRÉTATION RATIONNELLE EN MILIEU URBAIN

Grâce à l'analyse précise de missions de photographies aériennes, de nombreux chercheurs de toutes disciplines (géologie, pédologie, botanique, géographie, urbanisme) ont obtenu des résultats probants sous forme, notamment, de cartes de répartition et d'inventaire, plus ou moins élaborées suivant le niveau technique des intéressés, dans la nouvelle méthode d'investigation qu'est la *photo-interprétation*.

En milieu urbain, les chercheurs ont surtout utilisé ces procédés pour dresser des plans, étudier la morphologie des villes et leur évolution dans le temps ⁵. Ils ont aussi abordé récemment avec succès l'analyse de la répartition des densités bâties, donc des variations dans les coefficients d'occupation du sol ⁶. Ainsi, également, l'élaboration d'un zonage extrêmement précis a été réalisé par M. Ducreux ⁷ et lui a permis de mettre au point un échantillon « raisonné » lors de son enquête concernant la ville de Kinshasa.

⁵ Ainsi le travail fouillé de G. Lasserre à Libreville, aboutissant à des cartes d'évolution très soignées. G. LASSERRE, « La dynamique de l'espace urbain à Libreville, réglementation foncière et morphologie des quartiers », dans *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, C.N.R.S., 1972.

⁶ Méthodes appliquées par M. Ballut, de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne (I.A.U.R.P.).

⁷ DUCREUX (M.), *Etude socio-économique de Kinshasa*, I.N.S., Congo, 1967.

Mais, la photo-interprétation ne peut-elle être qu'une méthode préparatoire pour une enquête « au sol » plus poussée? Les recherches que nous avons menées à Dagoudane Pikine permettent sans doute d'aller plus loin. Déjà auxiliaire précieux d'autres disciplines, la photo-interprétation peut être également utile à la démographie. Certes, les toits cachent les habitants, et il ne saurait être question, par son canal, d'établir une pyramide des âges; néanmoins, la méthode de collecte de données que nous proposons ici aboutit à quatre types de résultats.

1) Un zonage très précis d'une ville pourtant très homogène d'aspect.

2) Une évaluation correcte de la population d'une agglomération.

3) Un jeu de cartes et de tableaux de chiffres concernant, par hectare de surface, les coefficients de surface bâtie, la répartition — en pourcentage — des constructions par types (maisons « en dur », « en bois », en « construction »), enfin les densités humaines.

4) Une histoire de la croissance spatiale et de l'évolution interne du bâti et des densités humaines d'une ville, chaque étape de ces transformations progressives correspondant à une mission de photographies aériennes plus ou moins ancienne.

a. Interprétation des photographies et expérience de terrain: les fondements de la méthode.

1) Détermination des espaces homogènes.

Cette phase préliminaire est nécessaire dans tout travail de photo-interprétation. En milieu urbain, pour le chercheur de « sciences humaines », elle consiste à élaborer un zonage de la ville étudiée. Sur les photographies, des « structures » différentes apparaissent, sous-ensembles d'autant plus nombreux que le travail d'analyse est poussé; les différenciations se fondent d'abord sur la simple image de l'habitat (densité, taille et mode de regroupement des maisons, nature des matériaux de construction, environnement — cour, jardin, champ, etc.), sur l'organisation de la voirie (plan « en damier », rues larges, plan anarchique, ruelles sinueuses, etc.). De plus, l'analyse stéréoscopique poussée d'une part, qui fournit une image en relief, l'utilisation des barres de parallaxe, instruments de mesure ensuite ⁸, introduisent la dimension « verticale » dans l'étude du parc logement et de nouvelles

⁸ Sur cette technique d'utilisation, on peut se référer à l'excellent ouvrage collectif du C.R.U., *Photographie aérienne et urbanisme*, 1970, p. 43-44.

différenciations possibles. Cet ensemble d'« indicateurs » permet d'obtenir rapidement une carte morphologique de la ville considérée.

Une vérification sur le terrain est évidemment souhaitable, et même nécessaire si le chercheur désire, dès cette phase préliminaire, introduire des éléments explicatifs et ainsi rendre logique et cohérent son premier découpage visuel. Les données chronologiques et foncières, la connaissance des divisions administratives, des regroupements ethniques ou religieux, par exemple, lui permettront d'améliorer la qualité de son travail. Le document cartographique de synthèse sera déjà un fondement essentiel d'une enquête par sondage au sol. Un exemple précis : sur la carte 19 qui suit, et concerne la banlieue dakaroise de Dagoudane Pikine, les carrés de sondage de photo-interprétation, au nombre de 38, sont situés dans 17 sous-ensembles urbains de structure homogène, déterminés d'après la démarche décrite ci-dessus.

Mais ne simplifions pas à l'extrême, la notion d'échelle de la photographie complique ce schéma. L'idéal serait de posséder, chose rare, les clichés de la ville à des échelles différentes toutes utiles aux stades successifs de l'analyse : moyenne échelle (1/20 000) qui donne une vue d'ensemble de la ville et permet d'élaborer d'un coup d'œil un découpage grossier, puis grande échelle (1/5 000 et même 1/2 000) pour affiner l'analyse des caractères de l'habitat. En l'absence de photographies à grande échelle — les plus rares car les plus coûteuses — il faut commander des agrandissements aux instituts spécialisés.

2) *Nature de l'habitat et densité de l'habitat :*

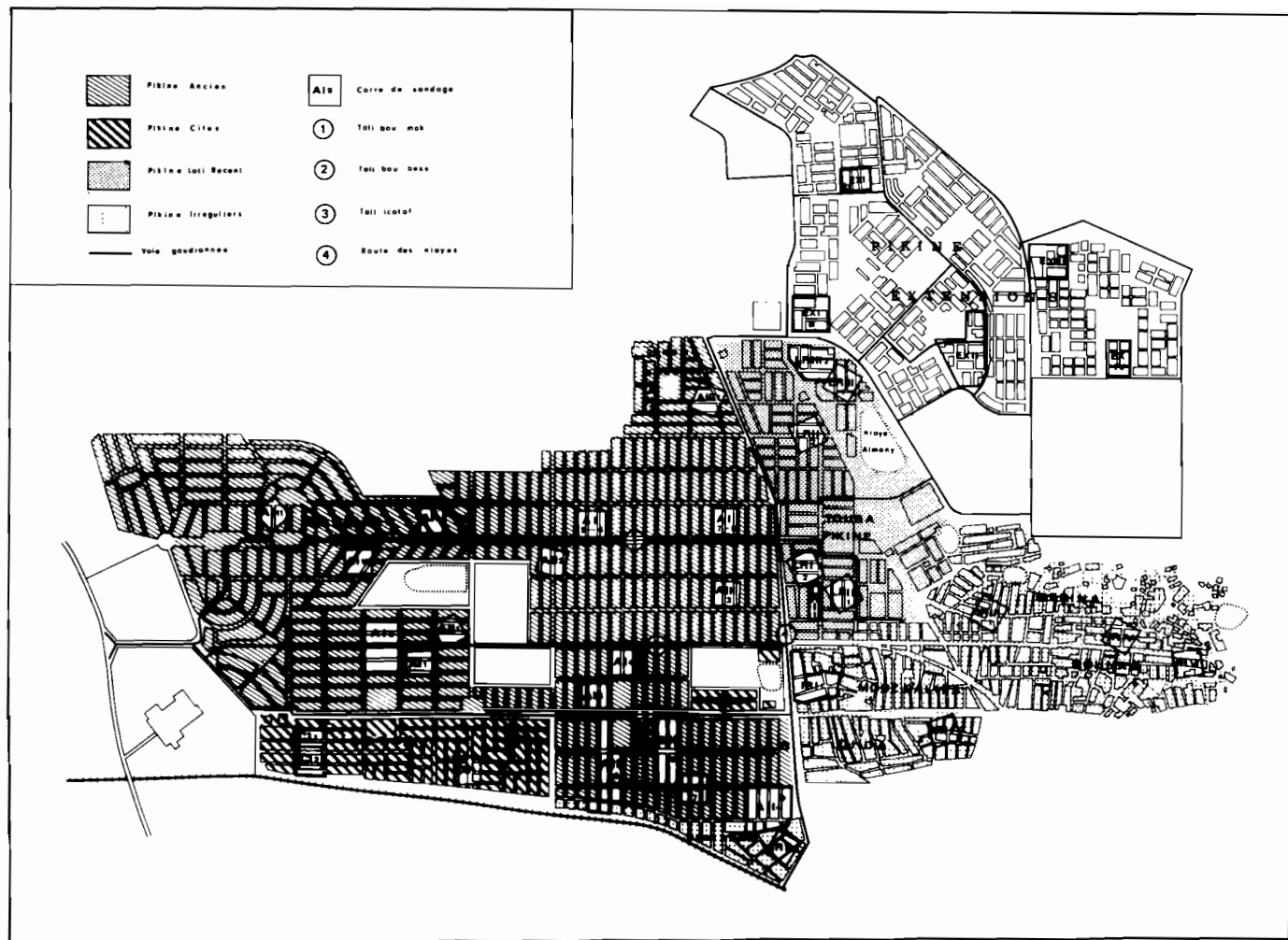
méthode de calcul des coefficients de surface bâtie (carré AI 1).

a) Indicateurs visuels et paramètres quantifiés.

Sur la planche 7 l'analyse de l'image du carré AI 1 semble permettre de différencier trois types de maisons suivant la nature des toits : maisons en construction — absence de toit, maisons en « dur » — toits en terrasses planes, maisons en bois — toits à deux pans en tôle ondulée⁹.

De même, ayant choisi la surface du carré de sondage (10 000 m², soit 1 ha au sol) et ayant mesuré celle de l'unité d'investigation que nous utiliserons — dans ce cas la « parcelle », de taille uniforme, concédée à un chef de ménage, et dont l'assemblage constitue un

⁹ Ces « indicateurs » visuels ne sont, avant la vérification sur le terrain, que des probabilités. A Pikine, exemple de référence, une enquête au sol nous a ainsi permis de corriger le tir : si, en général, les toits de tôle à deux pans couvraient bien des maisons en bois, 20% des maisons en « dur », pour des raisons d'économie, avaient un toit de même nature ; d'où de nécessaires rajustements de résultats chiffrés, issus de la photo-interprétation et concernant la nature de l'habitat dans cette banlieue de Dakar.



19. Localisation des carrés de sondage [photo-interprétation]



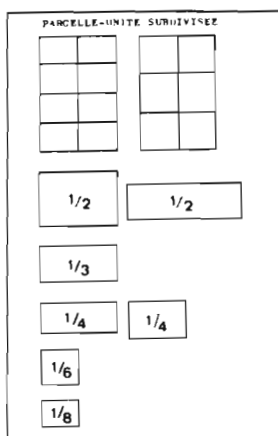
CARRÉ A1 I
(PIKINE)

Surface au sol :
10.000 m²

Echelle
approximative
1/1000^e

PHOTOGR. 7. — Carré de sondage à Pikine

CALQUE SUPERPOSABLE ETALONNE:
UNITES D'INTERPRETATION



CARRÉ DE SONDAGE A1 I
Données chiffrées résultant de l'interprétation de l'image.

Aspect	DUR		BOIS	CONSTRUCTION
Taille	0 Etage	1 Etage		
Unité 0,015	1	1	1	
3/4 0,011	1		1	
2/3 0,01				
1/2 0,0075	3		3	
1/3 0,005	5	1	5	1
1/4 0,0037	4		5	2
1/6 0,0025	12		10	
1/8 0,0018	3		5	
COEFFICIENT	0,16		0,13	0,01

COEFFICIENT TOTAL : 0,3

« îlot » d'habitation —, nous transcrivons le rapport des deux superficies en un coefficient :

$$\frac{\text{Parcelle unité}}{\text{Carré sondage}} = 0,015$$

- b) Obtention des résultats chiffrés, concernant le carré AI 1, issus de la seule photographie.

Sur un calque très transparent, il faut transcrire les unités de mesure des habitations. Il est commode de dessiner de petites surfaces, fractions de la parcelle-unité de base (1/2, 1/3, 1/4), chacune affectée d'un coefficient simple à calculer. Par superposition du calque sur la photographie, il s'agit ensuite de faire coïncider, une par une, toutes les maisons dans le petit périmètre étalonné qui lui convient. Dans notre carré de référence, l'unité-parcelle mesure 150 m², soit 1/66^e de la surface totale et un coefficient de 0,015, une maison couvrant les trois quarts d'une parcelle recevra un *coefficient de surface bâtie* (C.S.B.) de $0,015 \times 3/4 = 0,011$; une maison couvrant la moitié d'une parcelle, un C.S.B. de 0,0075, etc. L'ensemble des données chiffrées seront regroupées dans un tableau récapitulatif à double entrée, où ne seront négligés ni les différenciations dans la nature des constructions, ni le problème des maisons à étage — une maison à un étage recevant un C.S.B. deux fois plus important que celui correspondant à sa « surface portante ».

Par addition on obtient donc, pour le carré AI 1, les résultats suivants : nombre de maisons classées suivant la nature de leurs toits et C.S.B. du carré AI, c'est-à-dire 0,3 (30% du carré de 1 ha sont couverts par des habitations). La photographie 8 présente ainsi 6 « carrés de sondage » de notre échantillon pikinois et les C.S.B. dont ils ont été affectés après photo-interprétation.

b. Méthode d'évaluation: l'exemple de Pikine.

1) Répartition et nature des habitations.

Sur la carte 17 nous avons localisé toutes les unités de sondage des enquêtes récentes concernant la ville et notamment celles de l'enquête démographique nationale par « carrés » effectuée par le Service Sénégalais de la Statistique en 1970-1971.

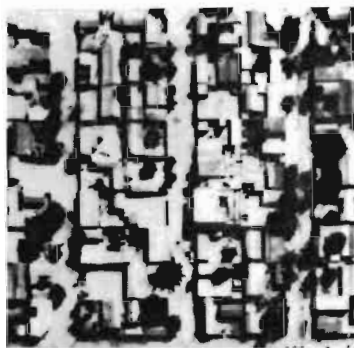
Sur la carte 19 sont reportés les carrés de sondage de notre enquête de photo-interprétation, au nombre de 38, parmi lesquels sont incluses les 8 unités, spatialement délimitées, de l'échantillon de l'enquête nationale. Le travail que nous avons présenté pour le carré AI 1 a été réalisé dans ces 38 carrés de sondage, témoins



Carré EX I A (PK Extension)
cq = 0,19



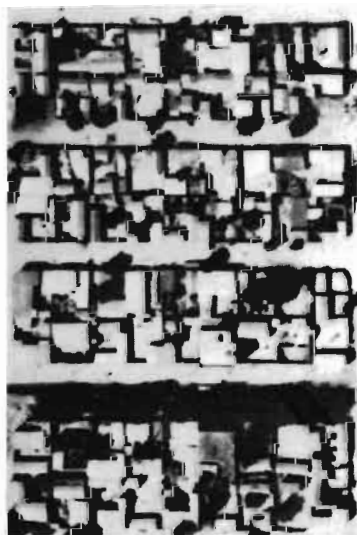
Carré IR V (Medina Gounass)
cq = 0,09



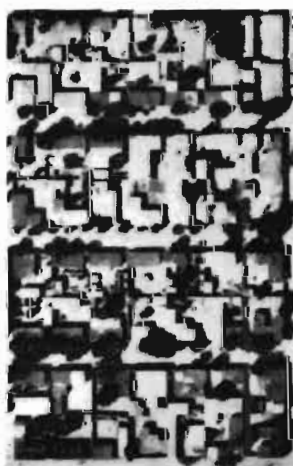
Carré A II 3 (PK Ancien)
cq = 0,27



Carré IR 12 (PK Irrég. Ancien)
cq = 0,34



Carré A 12 (PK Ancien)
cq = 0,34



Carré CI I (PK Cités)
cq = 0,34

PHOTOGR. 8. — Tissus urbains de 6 carrés de sondage
(Coefficients de surface bâtie)

des 17 sous-ensembles homogènes que nous avons différenciés lors de l'établissement du zonage préliminaire¹⁰. Dans ce cadre, 3 050 habitations ont été analysées et classées — tableau des données 7.

Ensuite, par regroupement et calcul des moyennes, chacun des sous-ensembles constituant la ville peut être affecté d'un coefficient de surface bâtie qui lui est propre, et les maisons qui le composent classées suivant leur nature. L'ensemble de ces données permet d'élaborer des cartes de répartition précises (cartes 20, 21, 22), bases déjà très riches, avant le début d'une enquête au sol.

2) *Des coefficients de surface bâtie
habitable au calcul des densités humaines
et de la population totale.*

Pour les huit carrés de l'enquête démographique nationale, eux-mêmes unités parmi d'autres de notre travail de photo-interprétation, nous disposons de données complètes : coefficients de surface bâtie d'abord, puis populations totales (*avec* et *sans* passagers), donc, après calcul de leur surface sur la photographie aérienne, densité d'habitants par hectare. Tablant sur une corrélation étroite entre le nombre d'habitants d'un côté, et la part de la surface bâtie habitable¹¹ de l'autre, on peut tenter de rapprocher les carrés de sondage de population inconnue mais de C.S.B.H.¹² connu (au nombre de 30) des 8 unités pour lesquelles nous disposons de tous les renseignements utiles. Par simple règle de trois, les 30 carrés de sondage recevront un chiffre de densité d'habitants par hectare. Ainsi à Pikine Ancien, dans l'unité statistique connue, nous disposons des données suivantes : C.S.B.H. = 0,30, densité hab./ha = 291 (avec passagers) et 275 (sans passagers) ; dans un carré du même ensemble, de population inconnue mais de C.S.B.H. = 0,20, nous aurons les chiffres de densité suivants :

$$\frac{291 \times 0,20}{0,30} = 194 \text{ hab./ha (avec passagers)}$$

$$\frac{275 \times 0,20}{0,30} = 183 \text{ hab./ha (sans passagers)}$$

¹⁰ Une mission de photographies obliques a été réalisée, de façon artisanale, par nos soins. La planche n° 9 est l'exemple d'une photographie qui nous a permis, par une typologie fine de l'habitat, de rendre significative l'image fournie par les seules photographies verticales et de les analyser de manière fouillée avec des garanties suffisantes d'exactitude.

¹¹ Cette surface bâtie habitable est obtenue par soustraction, à partir du C.S.B. total, du C.S.B. qu'occupent les habitations en construction, très variable suivant les zones — de 3% dans les cités à 40% dans les extensions récentes irrégulières de la ville.

¹² C.S.B.H. = coefficient de surface bâtie habitable.

<i>Sondage</i>	<i>Surface totale du sondage (m²)</i>	<i>Surface de l'unité (m²)</i>	<i>Coefficient de l'unité</i>	<i>Nombre total de maisons</i>	<i>% de maisons en dur</i>	<i>% de maisons en bois</i>	<i>% de maisons en construction</i>	<i>Coefficient de surface bâtie</i>
AI 1	10 000	150	0,015	63	62,5	32,5	5,7	0,3
AI 2	23 000	225	0,010	132	52,5	43,2	4,5	0,34
AI 3	10 000	150	0,015	89	58,9	40	1,1	0,34
AI 4	10 000	150	0,015	78	64	36	—	0,32
AI 5	10 000	150	0,015	82	48	46	6	0,33
AI 6	5 500	150	0,030	35	43,6	50,7	5,7	0,23
AI 7	10 000	150	0,015	55	65	31,5	3,5	0,3
AI 8	5 500	187,5	0,040	34	56,2	35	8,8	0,5
AI 9	10 000	150	0,015	67	46,4	53,6	—	0,29
AI 10	10 000	150	0,015	55	60	37	3	0,21
AI 11	10 000	150	0,015	54	64	36	—	0,35
A II 1	10 000	187,5	0,018	72	48,3	46,1	5,6	0,28
A II 2	10 000	150	0,015	83	59,7	37,7	3,6	0,27
A II 3	10 000	150	0,015	68	61	37	2	0,27
A II 4	23 000	187,5	0,008	173	49,1	45,7	5,2	0,28
A II 5	22 700	187,5	0,008	133	65,3	27,2	7,5	0,28
A II 6	23 700	187,5	0,008	137	66	27,5	6,5	0,31
A II 7	10 000	150	0,015	78	81	15,2	3,8	0,28
AIII 1	10 000	150	0,015	54	77,2	9,8	13	0,24
AIII 2	4 000	150	0,034	21	64	9	26	0,2
CI 1	16 000	187,5	0,01	118	93,3	—	6,7	0,34
CI 2	10 000	150	0,015	71	97,2	2,8	—	0,34
CI 3	10 000	150	0,015	49	100	—	—	0,27

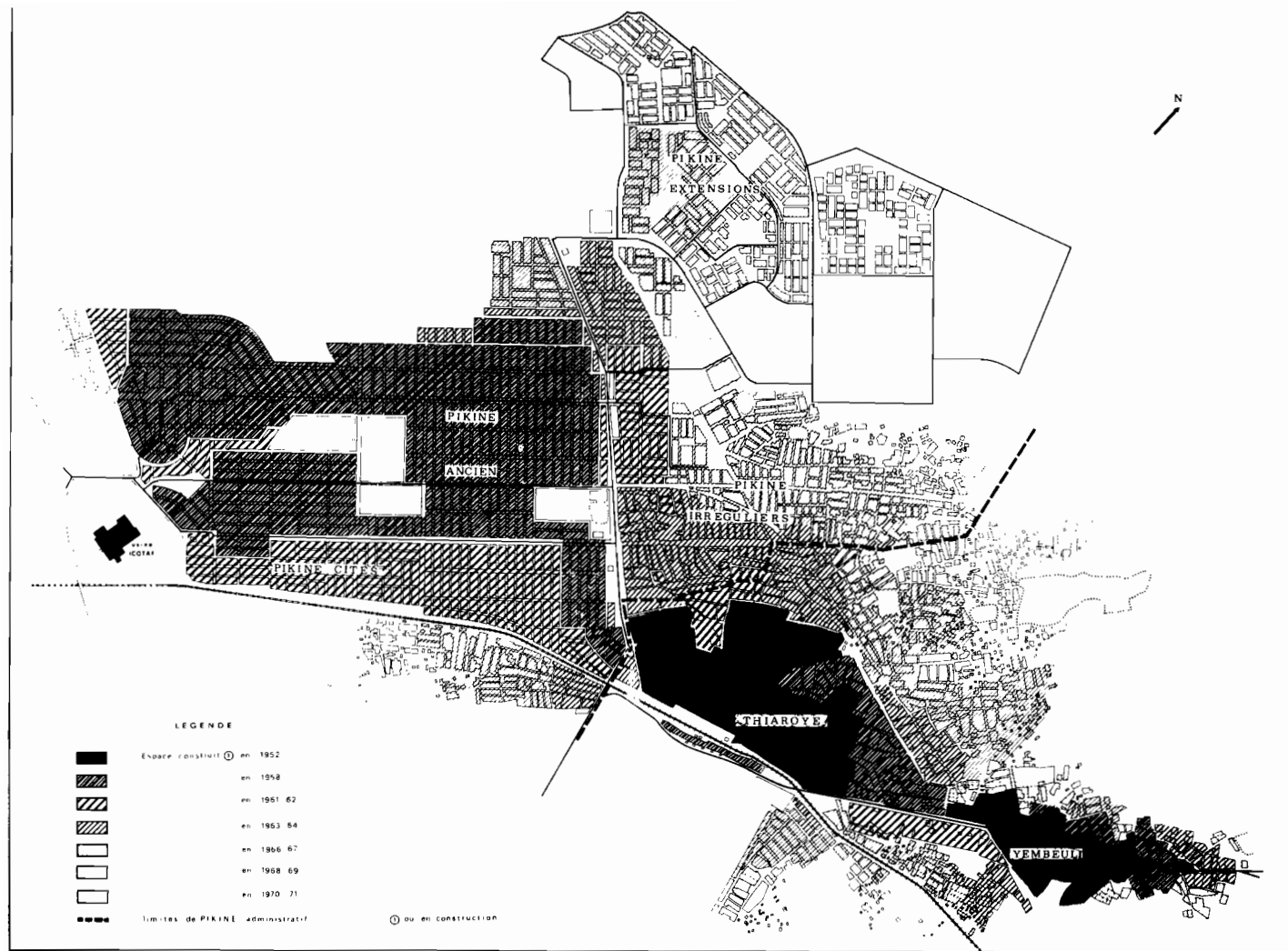
IR I 1	11 700	187,5	0,016	87	62,1	37,9	—	0,34
IR I 2	10 000	150	0,015	89	41,2	54,5	4,3	0,34
IRII 1	10 000	150	0,015	86	76,6	16,4	7	0,32
IR III	10 000	150	0,015	62	53,7	35	11,3	0,25
IR IV 1	10 000	150	0,015	62	57,8	23	19,2	0,17
IR V 1	10 000	150	0,015	27	37,2	25,8	37	0,09
LR I 1	4 200	187,5	0,04	37	53	41,6	5,4	0,36
LR I 2	10 000	187,5	0,02	70	65	26,6	8,4	0,36
LR II 1	10 000	150	0,015	60	65	31	5	0,21
LR II 2	10 000	150	0,015	60	57,5	30,4	12,1	0,28
LRIII 1	10 000	150	0,015	27	41	47,4	11,4	0,20
LRIII 2	15 000	150	0,009	139	25,6	68,5	5,9	0,26
EX I A	17 500	137,5	0,008	107	24	55	21	0,193
EX I B	11 500	137,5	0,012	89	25	63	22	0,225
EX II	22 500	137,5	0,006	131	25	64	11	0,162
EX III	17 500	137,5	0,008	44	41	25	34	0,112
EX IV	11 500	137,5	0,012	86	26	51	23	0,218
Total				3 050				

TABLEAU 7
Pikine 1970-1971 : données concernant les carrés de sondage.
 (Photo-interprétation. Mission I.G.N. AO 879-50)

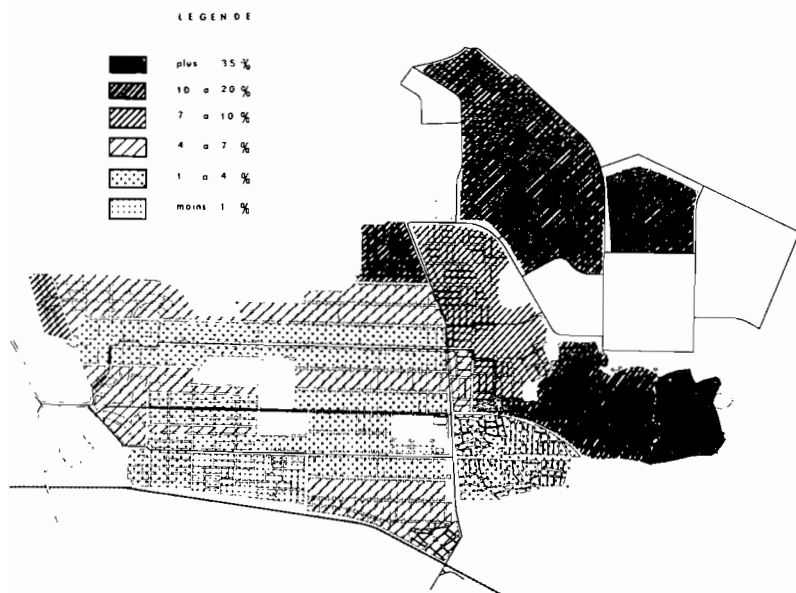


PHOTOGR. 9. — *Vue oblique et typologie de l'habitat à Pikine (déc. 1972)*

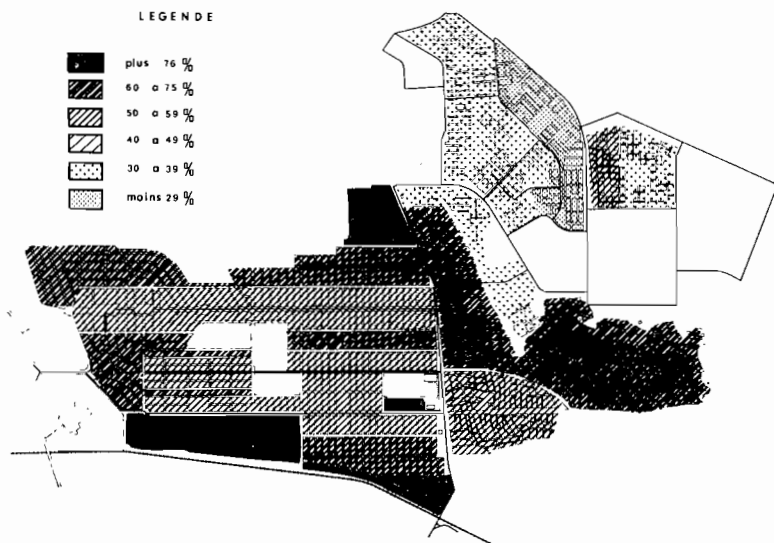
- | | |
|--|--|
| 1 Maison en « dur » : 4 pièces + 2 | 6 Case en bois : 1 pièce |
| 2 Maison en « dur » : 2 pièces + veranda | 7 Tas de parpaings |
| 3 Case en bois longue (type « bidonville ») : 4 pièces | 8 Maison en « dur » : 5 pièces + veranda |
| 4 Case en bois : 3 pièces | 9 fondations maison en « dur » : 4 pièces + 2 |
| 5 Case en bois : 4 pièces + 2 + veranda | 10 Maison en « dur » destinée à la location : 13 pièces + veranda (22 500F revenus par mois) |



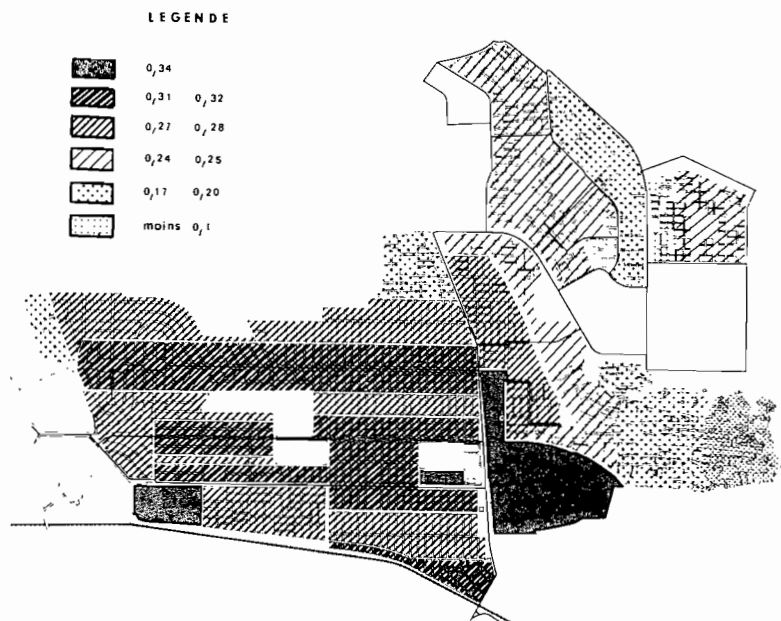
26. Croissance spatiale de l'agglomération de Pikine (1951-1970) (photo-interprétation)



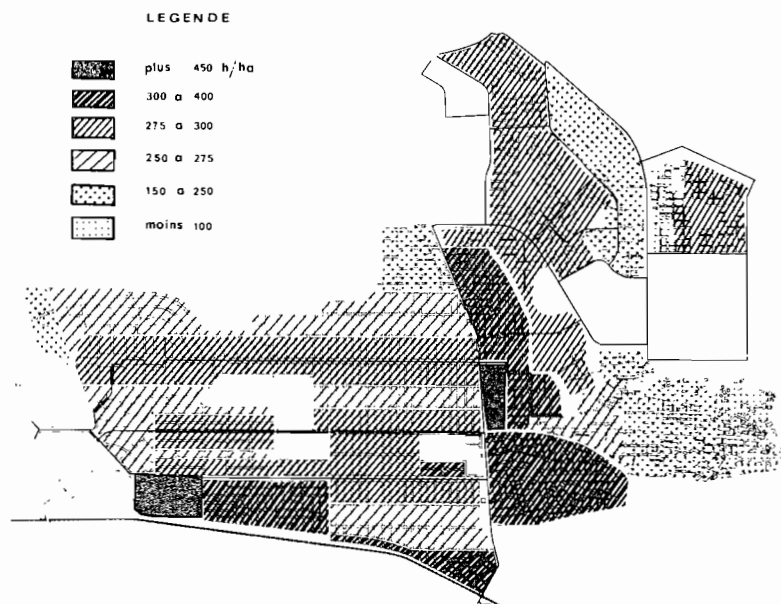
20. Pourcentages de maisons en construction à Pikine



21. Pourcentages de cases en dur à Pikine



22. Coefficients de surface bâtie à Pikine



23. Densités (nbre hab./ha) à Pikine

Il est clair que pour que cette généralisation soit concevable, le passage du C.S.B.H. à la densité ne devra s'effectuer qu'au sein d'une même zone homogène où un carré déjà recensé sert de référence. Par exemple le carré-test de « Pikine Cités » compte 444 hab./ha pour un C.S.B.H. de 0,33, alors que celui de Pikine Irrégulier, pour un même C.S.B.H., a une densité de 378 hab./ha seulement. Les densités des carrés non recensés contenus dans ces deux zones homogènes seront calculées en conséquence.

Par regroupement au sein des 17 sous-ensembles homogènes, nous obtenons les données recherchées (tableau 8 A et B) et une carte de répartition de population (densités) à Pikine (carte 23).

TABLEAU 8
Pikine : densités humaines par sous-ensembles.
Evaluation de la population totale (photo-interprétation).

A. Coefficient densité et population
des sous-ensembles avec passagers.

<i>Sous-ensemble</i>	<i>Coefficient de surface habitable</i>	<i>Densité (hab./ha)</i>	<i>Surface du sous-ensemble (ha)</i>	<i>Population</i>
A I	0,30	298	90	26 800
A II	0,26	268	90,3	24 000
A III	0,16	182	13,2	2 400
C I	0,33	444	8,4	3 700
C II	0,26	352	20,1	7 100
LR I	0,34	457	8,7	4 000
LR II	0,26	348	22	7 600
LR III	0,22	296	12	3 600
IR I	0,33	378	38	14 400
IR II	0,30	346	10,5	3 600
IR III	0,22	263	18	4 700
IR IV	0,15	169	20	3 400
IR V	0,07	70	10	700
EX I	0,19	234	50	14 700
EX II	0,15	205	43,3	8 800
EX III	0,08	69	5,4	400
EX IV	0,17	257	17,3	4 500
Total		282	477,20	134 400

B. Coefficient densité et population
des sous-ensembles sans passagers.

<i>Sous-ensemble</i>	<i>Coefficient de surface habitable</i>	<i>Densité (hab./ha)</i>	<i>Surface du sous-ensemble (ha)</i>	<i>Population</i>
A I	0,30	281	90	25 300
A II	0,26	250	90,3	22 500
A III	0,16	171	13,2	2 200
C I	0,33	430	8,4	3 600
C II	0,26	343	22	7 400
L,R I	0,34	451	8,7	3 900
L,R II	0,26	343	22	7 400
L,R III	0,22	292	12	3 500
IR I	0,33	340	38	13 000
IR II	0,30	311	10,5	3 200
IR III	0,22	235	18	4 200
IR IV	0,15	150	20	3 300
IR V	0,07	60	10	600
EX I	0,19	282	50	14 200
EX II	0,15	201	43,3	8 600
EX III	0,08	65	5,4	400
EX IV	0,17	251	17,3	4 400
Total		265	477,20	126 500

III. — APPLICATIONS DE LA MÉTHODE POUR L'ANALYSE RÉTROSPECTIVE

a. L'analyse rétrospective.

Suivant la même méthode, toujours fondée sur le postulat établissant une corrélation étroite entre le coefficient de surface bâtie et la densité de population, nous avons ainsi « traité » trois autres missions aériennes couvrant Pikine en 1960-1961, 1963-1964, 1966-1967, complétant les résultats obtenus pour 1970-1971.

Nous obtiendrons donc ainsi des données précises concernant l'habitat, les densités, les populations de Pikine à des dates différentes, et pourrons saisir, en dressant les cartes de comparaison, les étapes et les rythmes d'évolution de la ville.

Les carrés de sondage de photo-interprétation sont évidemment les mêmes aux quatre dates. Sans présenter ici tous les tableaux analytiques correspondant à l'étude précise des photographies, nous ne transcrivons que les données de synthèse : tableaux 9, 10, 11 fournissant les densités humaines des sous-ensembles (dont le nombre va croissant de 1961 à 1971, suivant l'expansion spatiale de la ville : 7 en 1961, 10 en 1964, 15 en 1966-1967, 17 en 1970-1971.

Le croquis d'évolution du « bâti » de 1958 à 1970 dans un îlot d'habitation situé dans le vieux Pikine nous montre à quel degré de précision on peut parvenir par une analyse rationnelle d'une série chronologique de missions aériennes (croquis 24). La carte 25 peut être considérée comme le stade terminal de notre travail.

TABLEAUX D'ÉVOLUTION CONCERNANT PIKINE
(d'après photo-interprétation)

TABLEAU 9
PIKINE 1960-1961

<i>Sous-ensemble</i>	<i>Coefficient de surface habitable</i>	<i>Densité (hab./ha)</i>	<i>Surface du sous-ensemble (ha)</i>	<i>Population</i>
A I	0,160	150	85	12 750
A II	0,135	125	85	10 625
C I	0,207	260	8,4*	2 180
C II	0,155	195	13	2 530
LR A	0,021	32	8,4	270
LR B	0,131	172	1,5	260
IR II	0,131	122	8,5	1 030
				29 745

* Y compris Cité « Pépinière » 1,2 ha.

TABLEAU 10
PIKINE 1963-1964

<i>Sous-ensemble</i>	<i>Coefficient de surface habitable</i>	<i>Densité (hab./ha)</i>	<i>Surface du sous-ensemble (ha)</i>	<i>Population</i>
A I	0,230	220	88,75	19 525
A II	0,205	195	88,75	17 410
C I	0,288	390	9,6	3 410
C II	0,200	280	20,1	5 628
IR I 1	0,084	76	10	760
IR I 2	0,054	48	24	1 148
IR II	0,180	162	10,5	1 700
LR I	0,138	195	16,5	3 200
LR II	0,143	225	7,5	1 690
LR EX	0,053	90	5,2	468
				55 319

TABLEAU II
PIKINE 1966-1967

<i>Sous-ensemble</i>	<i>Coefficient de surface habitable</i>	<i>Densité (hab./ha)</i>	<i>Surface du sous-ensemble (ha)</i>	<i>Population</i>
A I	0,260	250	90	22 500
A II	0,240	230	90,3	20 769
A III	0,073	65	13,2	858
LR I	0,255	408	8,7	3 550
LR II	0,160	255	22	2 300
LR III	0,120	190	12	2 300
IR I 1	0,288	270	12	3 200
IR I 2	0,084	75	26	1 950
IR II	0,239	220	10,5	2 310
IR III	0,059	54	15	800
IR IV	0,012	10	15	150
IR V	0,013	10	5	50
C I	0,31	437	9,6*	4 200
C II	0,226	316	20	6 331
Extensions		40	30	1 200
				75 778

* Y compris Cité « Pépinière » : 1,2 ha.

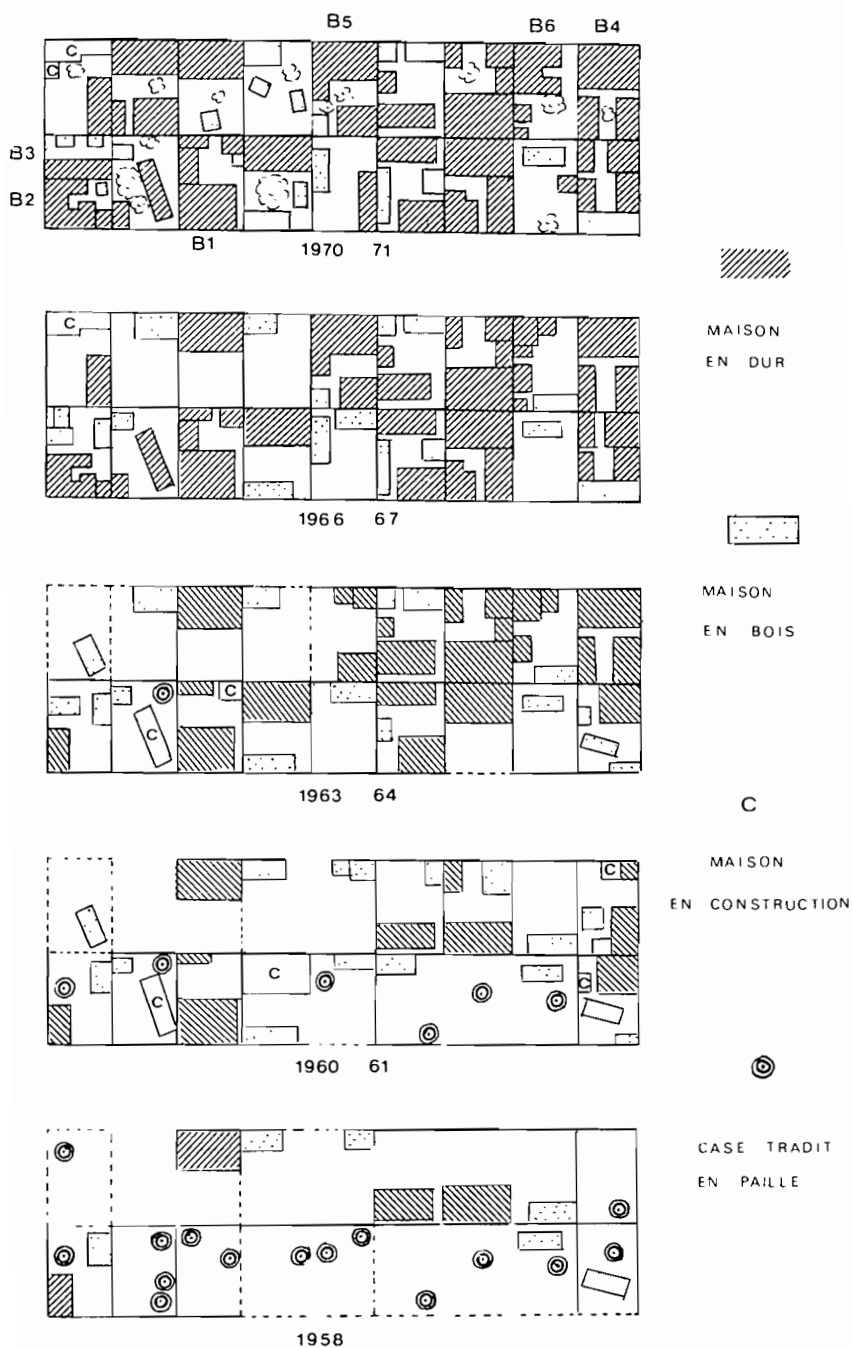
b. Critique de la méthode rétrospective.

1) *Les résultats concernant l'habitat et la surface bâtie.*

Issus de l'étude directe, sur photographies aériennes, ces résultats sont de très bonne qualité : au total, près de 10 000 (9 271) habitations ont été inventoriées et classées. Les renseignements concernant les coefficients de surface bâtie dérivent aussi directement de la photo-interprétation et sont donc assez rigoureusement exacts.

2) *Les résultats concernant les densités et les populations totales.*

Il pouvait sembler audacieux et même erroné de tabler sur une corrélation surface bâtie/densité de population, établie en 1970 pour « traiter » sur les mêmes bases les missions de photographies aériennes antérieures. En 1961, nous aurions pu avoir affaire à de

24. *Pikine Ancien, îlot B*

vastes cases vides ou à de petites habitations surpeuplées. Pourtant, les chiffres de population totale ne sont pas de mauvaise qualité :

<i>Dates</i>	<i>Méthode de photo-interprétation</i>	<i>Enquêtes statistiques contemporaines</i>
1960-1961	29 745	28 780 (THORE 1960)
1963-1964	55 319	55 515 (Recens. administr.)
1966-1967	75 778	76 830 (Recens. I.S.E.A.)
1970-1971	134 000	132 200 (Recens. O.M.S.)
		132 504 (Enq. Stat. Nation.)

Tout se passe donc, dans une zone « pionnière » de peuplement, comme s'il se pratiquait, naturellement, un rajustement permanent entre le nombre et la taille des constructions, d'une part, et le nombre de personnes qui y habitent d'autre part. Il faut dire que Pikine est un cas spécial, puisque les déguerpis successifs, contraints de s'établir sur des terrains vides au départ, ne se sont installés que progressivement sur leur nouveau domaine. Dans le Pikine Extension actuel (qui date de 1967), on constate ainsi que le nombre moyen d'habitants sur une parcelle (7 hab.) est nettement inférieur à ce qu'il est à Pikine Ancien (9,5 hab.) qui date de 1952, et, qu'en même temps, les parcelles sont moins densément bâties ; le peuplement complet des parcelles de l'extension ira de pair avec les constructions nouvelles.

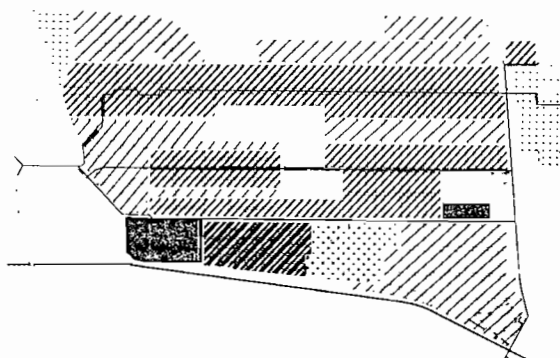
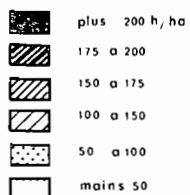
Ainsi, notre méthode d'évaluation a trouvé un terrain particulièrement favorable, parce que très homogène, à Pikine :

a) La ville est une création *ex nihilo* : un noyau villageois pré-existant sur place aurait introduit un facteur de différenciation, avec son type particulier d'évolution.

b) Le mode de peuplement est homogène au niveau de chaque zone de Pikine, quartier de « déguerpis » ou quartiers irréguliers, mais aussi secteur des « Cités ».

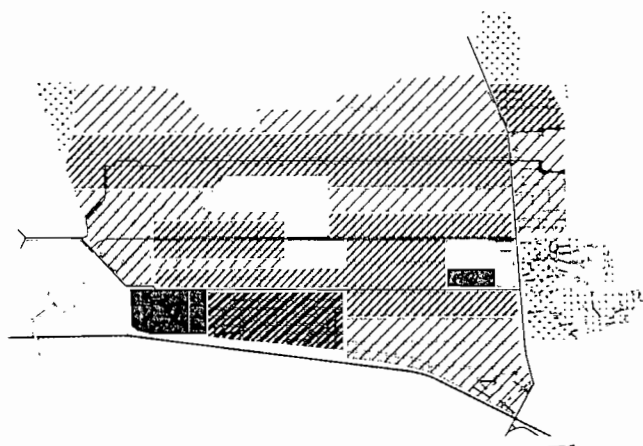
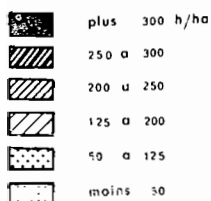
c) Homogène aussi, et c'est le point essentiel, la nature même des habitants, anciens Dakarois, déguerpis ou installés avec leurs familles. Ces citadins de longue date ont un niveau de vie uniformément faible : leur dernier domicile dakarois se situait dans les quartiers de bidonvilles, lieux de regroupement « social », par sélection, des moins chanceux. Les Pikinois, anciens propriétaires dakarois, ont en commun leur échec en milieu urbain. Cette homogénéité sociale, les habitudes prises par ces migrants ruraux d'origine lors de leur long séjour urbain, font de Pikine un milieu humain sans contrastes marqués.

LEGENDE



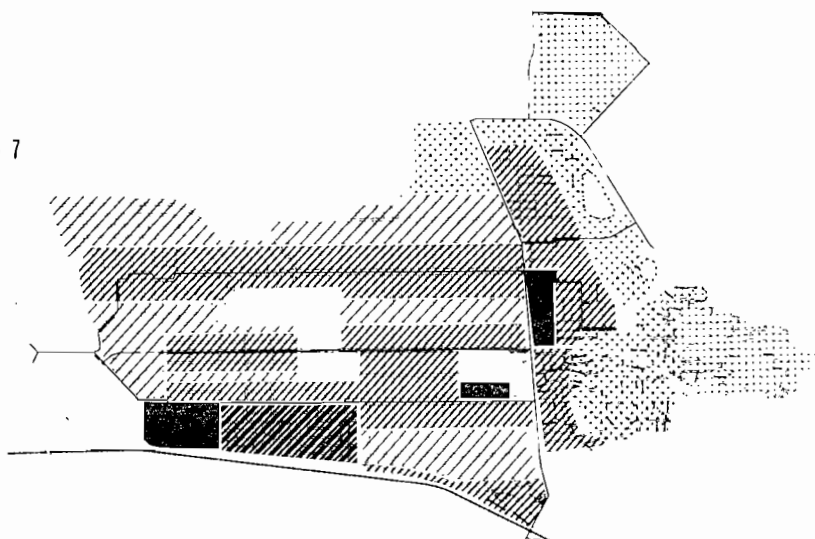
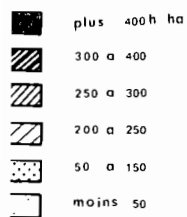
1963-1964

LEGENDE



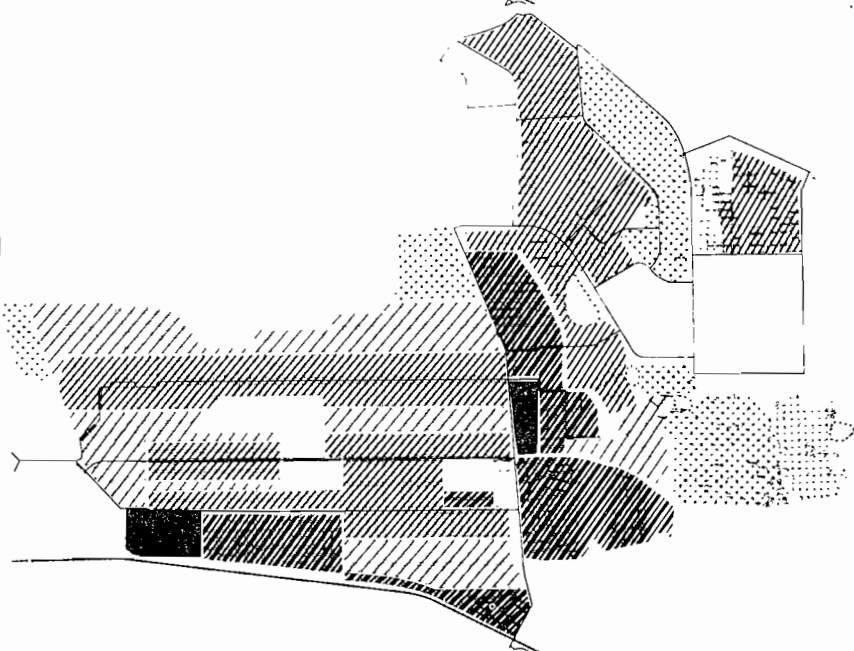
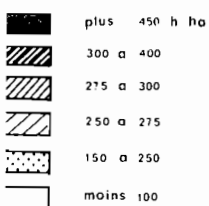
1966-1967

LEGENDE



1970-1971

LEGENDE



Pikine (d'après photo-interprétation)

CONCLUSION:

BILAN ET PROLONGEMENTS POSSIBLES DE NOTRE MÉTHODE DE PHOTO-INTERPRÉTATION

La méthode que nous avons présentée ne repose que sur une étude de cas : des travaux concernant d'autres villes d'Afrique de l'Ouest francophone viendront ultérieurement confirmer sa validité. Mais d'ores et déjà on peut noter les éléments positifs suivants :

1) Cette méthode représente, dans tous les cas, un appoint non négligeable à toute enquête *par sondage*, où les résultats concernant une ville ne sont obtenus que globalement ¹³. Grâce à elle, il est possible de cartographier les variations au sein des différents sous-ensembles urbains. Dans ce domaine, la photo-interprétation devient une spécialité *auxiliaire* fournissant des résultats que seule une enquête exhaustive au sol pourrait donner : les photographies couvrent la totalité de la ville. Ce point peut intéresser les démographes, mais surtout les géographes, contraints de cartographier intégralement le terrain d'enquête qui leur est proposé.

De plus, on peut saisir l'intérêt de l'interprétation de séries chronologiques de missions aériennes qui nous a permis de suivre, dans le cas de Pikine, l'évolution de la ville : population totale et densités urbaines différenciées, pendant une décennie.

¹³ Ainsi pour Pikine les enquêtes démographiques successives effectuées par les démographes de l'O.R.S.T.O.M.

2) Cette interprétation dynamique n'est pas seulement valable pour le passé, dans le cas d'une ville où un appareil de sondage a été mis en place à un moment ou un autre : elle peut dans ce cas devenir une méthode *complémentaire* intéressante. Rares, en effet, sont les pays du Tiers-Monde capables de financer une enquête complète tous les deux ans ; dix années seraient plutôt la norme. Dès lors, au prix d'une simple couverture régulière aérienne, un chercheur peut, chaque année s'il le faut, actualiser les chiffres globaux de population dans l'intervalle de deux recensements nationaux et, à l'aide des cartes de répartition qu'il établira, mettre à jour les transformations internes et les extensions dans l'espace d'une ville.

3) Dans les zones à peu près vierges sur le plan statistique, enfin, et à condition de créer lui-même sa propre information « au sol » nécessaire (simple comptage des habitants de quelques carrés de sondage), le chercheur pourra enfin « débroussailler » son terrain et produire très rapidement des cartes de répartition valables et des évaluations de population suffisamment proches de la réalité. Si une enquête complète prend le relais de ce travail préparatoire, ce qui est souhaitable, elle ne manquera pas de fondations solides ; dans le cas contraire, cette étude aura apporté des données peu élaborées, certes, mais qui auront l'avantage d'exister. La photo-interprétation, cette fois, sera un moyen de connaissance *autonome*.



Troisième partie

DU VILLAGE A LA VILLE,
DE LA VILLE A LA BANLIEUE :
LES MIGRATIONS FORCÉES
OU SPONTANÉES VERS PIKINE,
VILLE NOUVELLE ET AGGLOMÉRATION
JUMELLE DE DAKAR

I. — PRÉSENTATION DE PIKINE: UN BLOC APPAREMMENT HOMOGÈNE, MORPHOLOGIQUEMENT DIFFÉRENCIÉ DU FAIT DES MODES ET DES DATES D'IMPLANTATION DE SES HABITANTS

Nous l'avons dit en présentant Pikine dans le cadre de l'urbanisation d'ensemble du Cap Vert, la grosse banlieue, fruit de la « décongestion » des quartiers centraux de Dakar, n'est pas un bloc homogène de 140 000 âmes, mais au moins la juxtaposition de deux villes opposées du fait de l'origine de leur peuplement : la ville lotie et la ville « spontanée ». L'analyse des séries chronologiques de photographies aériennes couvrant l'agglomération permet de broser un tableau évolutif de sa morphologie urbaine, et de différencier les cadres de notre étude. La carte 26, établie à l'aide de missions de photographies aériennes successives ¹, met en valeur les rythmes de l'évolution spatiale et du peuplement de l'ensemble pikinois. La photographie oblique 10, datant de 1967, peut servir de référence visuelle.

¹ Références des missions aériennes successives :

1952	Dakar	1/50 000	1966-1967	A.O. 786/100
1958	A.O.F.	116/150	1968-1969	A.O. 816/150
1960-1961	A.O.	390/50	1970-1971	A.O. 879/100
1963-1964	A.O.	574/60		

a. Chronologie de l'extension de la ville.

— En 1952, la grosse banlieue n'existe pas encore ; les deux villages lebou de Thiaroye-Kao et de Yembeul, seuls établissements urbains, vivent de l'agriculture maraîchère.

— En 1958, Pikine Ancien est presque entièrement occupé, tandis que la construction des cités « ICOTAF » liées à l'usine textile proche a débuté.

— En 1960-1961, on constate l'achèvement des cités, alors qu'à l'est de la route des Niayes, voie transversale limitant Pikine Ancien, commence l'implantation de « Pikine Loti Récent », nouveau lotissement pour « déguerpis » ; le vieux Pikine est alors entièrement occupé. D'autre part, à partir du village de Thiaroye, des « carrés » isolés, de création spontanée, essaient autour des cuvettes de culture, et constituent le noyau de la future ville irrégulière.

— En 1963-1964, Pikine Loti Récent est solidement implanté, mais l'on assiste surtout à une très forte poussée des quartiers irréguliers. L'axe de croissance vers la ville s'est déplacé vers le nord-est ; en effet, les occupants illégaux, bloqués partout ailleurs par la présence de terrains enregistrés au cadastre, s'entendent avec les Lebou des villages de Thiaroye et Yembeul, propriétaires traditionnels des terrains de culture du Cap Vert.

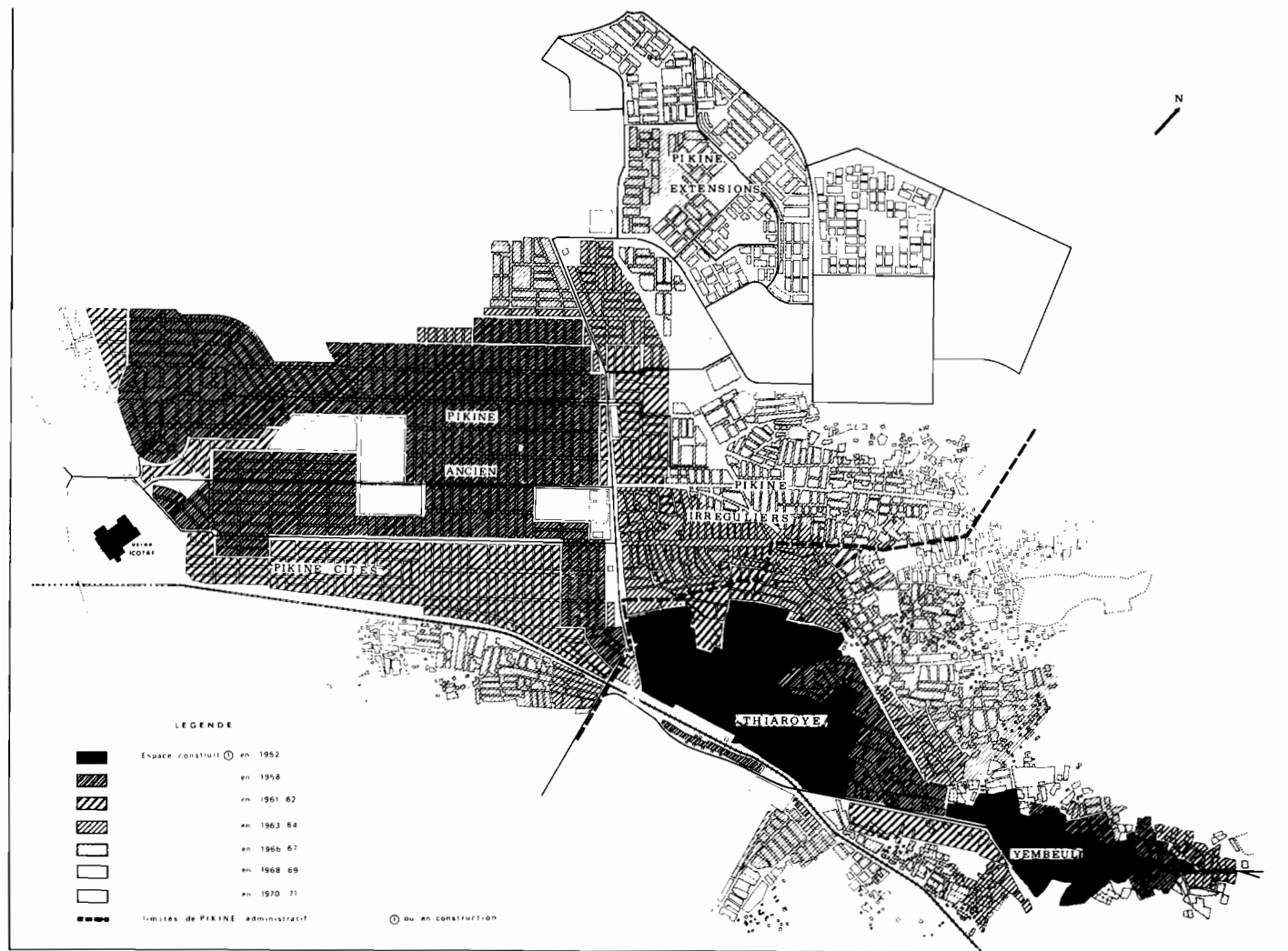
— En 1966-1967, ces tendances se renforcent (croissance irrégulière vers le nord-est) tandis que les autorités réagissent en créant le nouveau lotissement de Pikine Extension au nord, encore inoccupé à cette date. Les Irréguliers comblent tous les espaces libres et, à Pikine Irrégulier Ancien dont les débuts datent de 1960, s'ajoute Medina Gounass qui s'étire vers l'est. Le village lebou de Thiaroye, cerné par les créations spontanées, ne s'individualise plus au sein de la conurbation pikinoise.

— En 1970-1971, enfin, l'essor des Irréguliers vers le nord-est semble s'essouffler : ces quartiers ne font que se densifier. En revanche la frange irrégulière progresse vers l'est et tend à cerner le village lebou de Yembeul. Au nord, la croissance des Extensions se poursuit. Sous le nom de Guedj Awaye, de nouveaux lotissements d'urgence d'une taille sans précédent attendent, aux confins nord, les futurs « déguerpis » des bidonvilles centraux de Dakar.

b. Typologie des ensembles pikinois.

- 1) *La ville lotie des « déguerpis »* se subdivise d'abord en trois ensembles « chronologiques » :

— Pikine Ancien, implanté dès 1952, est bien peuplé déjà en 1958 : c'est le vieux Pikine, ville de déguerpis jusqu'en 1960, dont



26. Croissance spatiale de l'agglomération de Pikine
(1951-1970) (photo-interprétation)



PHOTOGR. 10. — *Vue oblique d'ensemble de l'agglomération pikinoise*
(Studio Bracher, Dakar, 1967)

A Pikine Ancien
B Pikine Loti Récent
C Pikine Irrégulier Ancien
D Pikine Irrégulier Récent (Medina Gounass)

E Pikine Extension
F Pikine Cités
G Thiaroya-Gare
H Dahrou-Salam (Irrégulier)

l'évolution devient plus complexe depuis cette date. Les parcelles, en effet, ont toutes été distribuées, et le peuplement de ce noyau se réalise désormais par la dynamique propre d'une ville africaine : d'une part, forte progression des densités humaines par l'accroissement des familles, l'accueil de locataires et d'hébergés, de l'autre, apparition de valeurs vénales différenciées du sol suivant la localisation des lots, donc de la spéculation, signe négatif mais évident de la « maturité » d'un quartier.

— Au-delà de la route des Niayes, frontière de la ville de 1960, Pikine s'accroît à partir de 1961 par l'ensemble de Pikine Loti Récent. Plus jeune, mais très vite peuplé, ce quartier est surtout constitué de Dakarois boutés hors des bidonvilles centraux. La rapide évolution de cette zone de « déguerpis » fait néanmoins de Pikine Loti Récent un quartier déjà stabilisé.

— Au nord-ouest, Pikine Extension est le fruit de l'expansion démographique actuelle de Dakar. C'est une zone en perpétuelle croissance spatiale depuis 1967, seul déversoir possible du trop-plein dakarois. Chaque année ce gros bloc géométrique implanté dans les dunes s'accroît de quelques dizaines d'hectares et de quelques milliers d'habitants. Pikine Extension actuel est un portrait de Pikine Loti Récent des années 1961-1963 et de Pikine Ancien de 1952-1958. Toutefois, depuis cette période, le rythme des déguerpissements à partir des bidonvilles centraux de la capitale s'est nettement accéléré : le peuplement des extensions est beaucoup plus brutal que celui des lotissements qui l'ont précédé.

2) *La ville « illégale ».*

Pikine Irrégulier, au nord-est, présente une physionomie moins géométrique que toutes les autres zones : elle n'est ni un quartier de « déguerpis », ni un quartier loti. Sa croissance rapide et anarchique qui fait fi des contraintes imposées par le Plan Directeur d'Urbanisme se réalise, surtout à partir de 1964, date du vote de la loi sur le Domaine national, dont nous avons analysé les modalités et les conséquences à l'échelle du Cap Vert ². Ce front spontané d'urbanisation qui s'accôle à la ville officielle est un monde à part qui évolue assez harmonieusement puisque, malgré l'absence d'équipements collectifs, les quartiers irréguliers s'organisant dans l'illégalité, et ceci sans inquiétude devant les menaces éventuelles de déguerpissements : plus de la moitié des constructions y sont des bâtiments en « dur ».

² Voir pages 41 et 55. Cette loi provoque des ventes illégales de terrains. Les villageois lebou cédant, sous la menace de la « domanialisation », des parcelles, autrefois consacrées à la culture, aux aspirants-propriétaires dakarois.

3) *La ville des « nantis ».*

Pikine-Cités est intégré à Pikine Ancien et regroupe les cités ICOTAF, au sud et Pépinière, à proximité de la route des Niayes. Sa date de création assez ancienne (années 60) importe peu pour expliquer la spécificité de cet ensemble. Les cités constituent surtout une entité socialement à part : caractérisée par l'uniformité des maisons en dur de bonne qualité, elle est peuplée en quasi-totalité d'occupants salariés, jouissant d'un bon niveau de vie (plus de 30 000 F C.F.A. par mois et par actif en moyenne) et citadins de naissance, et présente une très forte densité d'occupation des parcelles (l'argent appelle la famille).

Quels types de migrants sont venus peupler Pikine, banlieue peu attrayante, éloignée des lieux d'emploi, sous-équipée, étrangère dans la campagne lebou? Pourquoi, et après combien d'échecs dans la grande ville ceux-ci acceptent-ils avec soulagement une installation inconfortable mais sans doute définitive? Nous essaierons de répondre à ces questions.

II. — LES PIKINOIS: DE VIEUX CITADINS ACCÉDANT ENFIN A UNE FORME DE PROPRIÉTÉ

a. Une forte expérience urbaine acquise à Dakar.

1) *De vieux citadins.*

Pikine, vaste centre d'accueil des « déguerpis » du centre de Dakar, n'est pas une banlieue africaine comme les autres, en ce sens qu'elle est vraiment une banlieue. Ailleurs, en Afrique de l'Ouest, on connaît d'autres villes-satellites de grandes métropoles : mais elles sont d'un type différent³ ; ce sont, autant que des zones de décongestion de la grande ville, des zones d'accueil, aux loyers moins coûteux, aux possibilités d'hébergement plus grandes pour les nouveaux immigrants d'origine rurale qui viennent tenter leur chance en ville.

Certes, Pikine a une fonction d'accueil, pour les migrants saisonniers surtout, mais là n'est pas son rôle essentiel. Les tableaux qui suivent en font foi : peu de jeunes migrants ruraux à Pikine, mais surtout de vieux citadins possédant une forte expérience urbaine. Ce point est précisé grâce au calcul (graphique 27) des « indices de stabilisation » des chefs de ménage de Pikine (B. 400). La méthode, mise au point par Mitchell en 1952⁴, se résume par la formule suivante :

³ Mentionnons pourtant que le lotissement d'Abobo-Gare, à une douzaine de kilomètres au nord d'Abidjan, présente avec Pikine certaines similitudes.

⁴ *Aspects sociaux de l'urbanisation et de l'industrialisation au sud du Sahara*, UNESCO, p. 745.

$$\frac{\text{Nb're d'années passées en ville depuis l'âge de 15 ans} \times 100}{\text{Nb're d'années vécues depuis l'âge de 15 ans}} = \text{I.S.}$$

Ce quotient, ou « indice de stabilisation » (en milieu urbain) est classé en trois strates : moins de 33, de 33 à 66, plus de 66. Il est clair que la strate supérieure à 66 indique une forte expérience urbaine. Sur le graphique 27 les colonnes dessinées en pointillé représentent les I.S. fournis par L. Thoré⁵ pour les chefs de ménage pikinois en 1961. A cette date, déjà, on pouvait noter la domination de l'indice supérieur à 66 ; en 1971, loin d'être atténué par l'afflux d'éventuels inimmigrants ruraux récents directement venus de brousse, le pourcentage occupé par l'indice supérieur a beaucoup augmenté (de 50 à 70% pour l'ensemble de Pikine).

2) *L'expérience dakaroise.*

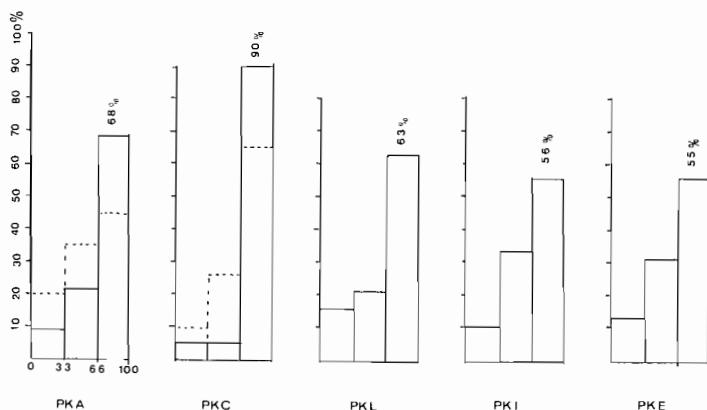
Grâce au large échantillon de notre enquête scolaire, la durée du séjour dakarois de la plupart des chefs de ménage pikinois est mise en évidence quand on confronte les lieux de naissance des enfants enquêtés à ceux de leurs pères.

TABLEAU 12
Comparaisons lieux de naissance enfants et pères

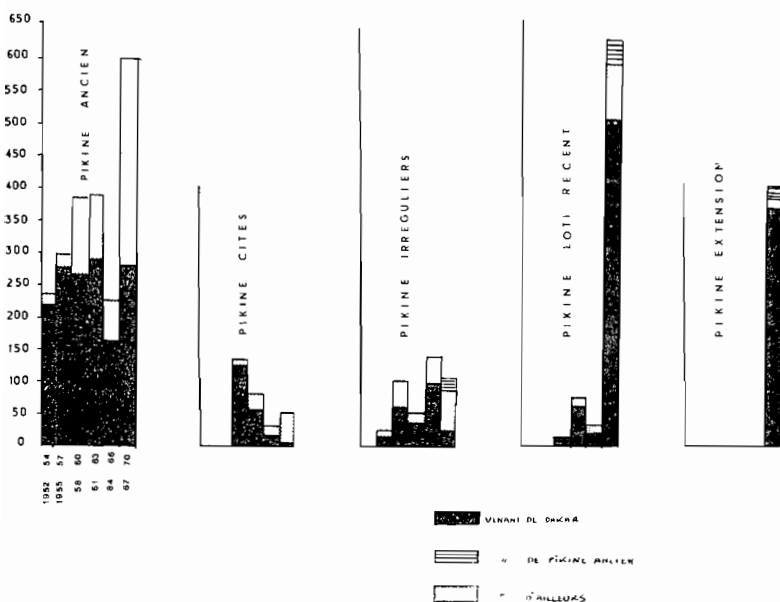
	<i>Lieux de naissance des pères des élèves enquêtés</i>		<i>Lieux de naissance des fils (élèves enquêtés)</i>	
	Abs.	%	Abs.	%
Pikine	0	0	96	7,9
Dakar	14	1,1	688	56,3
Cap Vert	59	4,8	68	5,6
Villes du Sénégal (ou autres pays) ..	275	22,4	173	14
Villages du Sénégal (ou autres pays)	683	55,7	135	11,1
Non déclarés	195	15,9	57	4,8
Totaux	1 226	100	1 226	100

Si les pères d'élèves sont, en majorité, nés hors du Cap Vert (le plus souvent dans un village), les enfants naissent à Dakar et dans le Cap Vert, parfois aussi à Pikine. Les pères, jeunes ruraux venant de la campagne vers la grande ville, comptaient s'y installer de façon définitive. Après avoir trouvé un emploi, ils ont

⁵ THORÉ (L.), « Dagoudane-Pikine — Enquête sociologique réalisée en 1960, dans *Bull. de l'I.F.A.N.*, 1962, t. XXIV, p. 155.



27. Indices de stabilisation calculés pour 400 chefs de ménage de Pikine (avril 1971)



28. Origine des habitants des 5 zones de Pikine suivant leur date d'arrivée (IKO3, chiffres absolus)

fondé une famille. Ce n'est qu'après un long séjour qu'ils sont contraints de déguerpir de certains quartiers dakarois en « rénovation » ou « irréguliers ». Leurs fils sont des citadins à part entière et constituent une nouvelle génération sans liens réels avec la campagne d'origine. Pikine, banlieue de Dakar, a accueilli des familles entières, constituées à Dakar. Autres chiffres significatifs : sur les 1 226 enfants enquêtés, 68 habitent des villages lebou et y sont nés, et sur les 1 158 restants, 87% déclarent avoir déjà habité Dakar.

3) *Dernier domicile avant l'installation pikinoise actuelle.*

L'enquête démographique de l'O.R.S.T.O.M. (IKO 3), plus fouillée, nous permet d'affiner notre analyse en précisant l'origine (dernier domicile) des Pikinois suivant leur date d'arrivée et leur actuel quartier de résidence (graphique n° 28).

Dans la première phase de peuplement des quartiers, l'origine dakaroise (déguerpissements) des habitants est évidente : cela est particulièrement net à Pikine Extension et à Pikine Loti Récent, quartiers jeunes en formation, et aussi à Pikine Ancien des années 1952-1963, alors à son premier stade de peuplement. Pikine Irrégulier, par nature fruit d'implantations volontaires, n'entre pas dans ce schéma : beaucoup de ses habitants ont plutôt transité par des villages lebou. Cette frange semi-rurale, zone tampon entre la ville et la campagne, accueille d'ailleurs un fort contingent d'agriculteurs (10% des actifs contre 3% ailleurs à Pikine) ; ses chefs de ménage ont un indice de stabilisation assez faible (graphique 27), donc une expérience urbaine moins affirmée qu'ailleurs. Depuis cinq ans environ, une évolution se dessine à Pikine Ancien : on dénombre autant de Dakarois que de non-Dakarois parmi ceux qui s'y installent depuis 1967. Quartier mûr, Pikine Ancien ne dispose plus de parcelles pour les « déguerpis » dakarois ; ses habitants accueillent, par contre, la famille venue de la brousse.

Pikine Ancien, lieu d'hébergement, est aussi désormais une zone de transit pour les Dakarois qui aspirent à la propriété d'une parcelle. Pour un petit contingent d'arrivants (depuis 1967 seulement) de Pikine Irrégulier, Pikine Loti Récent et Pikine Extension, l'étape précédant l'installation actuelle est, en effet, le vieux Pikine. Locataires ou hébergés, ils attendent d'obtenir une parcelle dans les quartiers neufs. Mais la spéculation entre aussi pour une bonne part dans ce phénomène ; une parcelle lotie, à Pikine Ancien, se revend très bien malgré les interdits et, l'opération réalisée, le spéculateur va se réinstaller à bon compte dans les quartiers illégaux.

b. Pikine ou la quête de la propriété.

1) Une ville de propriétaires.

La seule contrepartie, pour les « déguerpis », au départ brutal pour Pikine, c'est qu'ils y deviennent propriétaires de leur parcelle (le permis d'occuper qui leur est délivré équivaut pour eux à un titre de propriété). Une enquête de l'O.M.S. (1968-1969) concernant entre autres les chefs de ménage pikinois, permet de présenter les répartitions suivantes :

TABLEAU 13
Statuts fonciers des chefs de ménage à Pikine et à Dakar
(O.M.S. 1968-1969)

(pourcentages)

<i>Quartiers</i>	<i>Propriétaires</i>	<i>Locataires</i>	<i>Hébergés</i>
Pikine Ancien	60	33	7
Pikine Extension	83	7,5	5,7
Pikine Irrégulier	76,8	20,3	2,9
Medina Dakar	38	53,8	9,1
Irréguliers Dakar	16,3	29,6	54,1 ⁶

Pour l'ensemble de Pikine les données de l'O.R.S.T.O.M. (IKO 3) sont un peu différentes : 44% de propriétaires, 24% de locataires, 32% d'hébergés. Peut-être y a-t-il eu confusion au sujet des « hébergés », l'O.M.S. ayant sans doute considéré comme propriétaires ceux qui ne payaient simplement pas de loyer, l'enquête O.R.S.T.O.M. n'ayant pas tenu compte du fait que certains « hébergés » ne se déclarent tels que parce qu'ils ne possèdent pas de permis d'occuper pour une parcelle qu'ils ont illégalement achetée : ils sont néanmoins des propriétaires de fait. D'après notre sondage (B. 400),

⁶ Ce nombre important de chefs de ménage « hébergés » est sans doute bien moindre dans la réalité — le sondage de l'O.M.S. ne portait que sur un échantillon très réduit. D'après un comptage exhaustif réalisé dans les bidonvilles dakarois par les services de l'urbanisme et portant sur plus de 30 000 habitants (1971), il apparaît que, sur 5 chefs de ménage, si un seul est effectivement propriétaire, 3 sont des locataires. Ceci confirme que les bidonvilles centraux constituent bien un « dortoir » payant pour les travailleurs, et non le premier asile des jeunes ruraux fraîchement arrivés à Dakar : ce rôle d'accueil est plutôt réservé aux quartiers populaires du Centre-ville.

les chiffres respectifs concernant Pikine sont les suivants : 67,5 %, 19,5 % et 13 %. Mais le choix de notre échantillon privilégiait trop les propriétaires, plus intéressants pour nous (enquêtes « migrations » et « habitat »). Un chiffre de 50 % de propriétaires nous semble proche de la réalité ⁷.

Face à Medina Dakar, fief des locataires et zone d'hébergement pour les immigrants récents, et aux quartiers irréguliers de Dakar, dortoir des travailleurs immigrés de la capitale, Pikine est un havre pour le jeune rural exilé qui a vieilli au fil de ses tribulations dakaroises. L'arrivé récent au Cap Vert n'a aucune chance d'obtenir une parcelle à Pikine, et cette banlieue lointaine n'offre d'ailleurs pour lui que peu d'intérêt : sans argent, il lui faut d'abord être hébergé près des bureaux d'embauche et des « restes » des nantis : c'est-à-dire à Dakar même. Les cartes que nous présenterons par la suite tendront à prouver la nécessité de ces longues migrations internes précédant l'accession à la propriété.

2) *La conquête de la propriété : évolution dans le temps.*

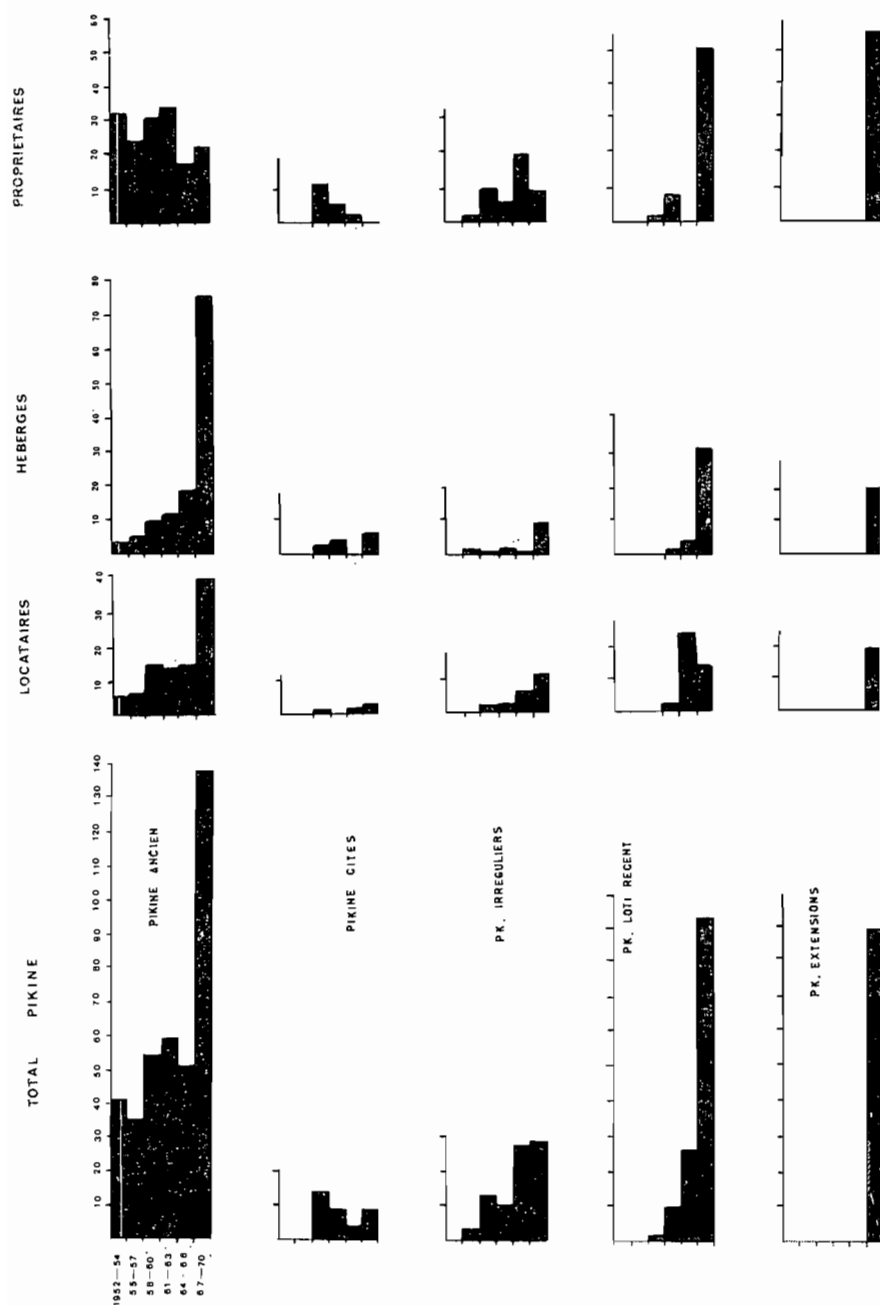
Le classement des chefs de ménage de Pikine (IKO 3 1970 1/30^e, soit 809 chefs de ménage) suivant leur date d'arrivée et leurs statuts fonciers est instructif, surtout établi par « zones » (graphique 29).

a) A Pikine Extension, quartier récent de purs déguerpis, le schéma est simple : grande majorité de propriétaires, une part d'hébergés (jeunes ménages de la même famille que les chefs de parcelle, déjà hébergés par leurs soins dans le précédent domicile dakarois — quartiers irréguliers — et qui, faute de mieux, ont suivi les « vieux »), peu de locataires enfin, malgré les bas prix (loyer deux fois moins cher qu'à Pikine Ancien) du fait de l'isolement de cette zone.

b) A Pikine Loti Récent, le même schéma reste valable pour les années postérieures à 1967 ; auparavant, deux périodes distinctes : de 1960 à 1963, années de distribution des nouvelles parcelles, les arrivants sont des « déguerpis », donc deviennent propriétaires ; pas de locataires ni d'hébergés. De 1964 à 1966, après la loi sur le Domaine national, peu de nouvelles distributions de parcelles : les aspirants propriétaires se rabattent sur les quartiers irréguliers. Pikine Loti Récent accueille en revanche quelques hébergés, mais surtout des locataires (85 %). En 1967, de nombreuses parcelles sont créées et attribuées, après les travaux de comblement et nivellement autour de la niaye Almamy : d'où la nouvelle poussée d'installation de déguerpis propriétaires.

c) A Pikine Irrégulier, où la proportion de propriétaires est forte, à toutes les périodes, il faut noter la poussée de 1964-1966

⁷ Soit une légère baisse par rapport à 1961 (enquête de J. THORÉ : 62 % de propriétaires, 23 % de locataires, 15 % d'hébergés parmi les chefs de ménage).



29. Statuts fonciers des chefs de ménage des 5 zones de Pikine suivant leur date d'arrivée (IKO3, chiffres absolus)

(correspondant à un creux à Pikine Loti Récent, Pikine Ancien et même Pikine Cités) ; la loi de 1964 a, ici, nous l'avons vu, un rôle attractif. Ralentissement du phénomène après 1967, période où les propriétaires ne sont plus majoritaires chez les nouveaux arrivants. Une explication : le sondage IKO 3 de 1970 se localise surtout dans les quartiers irréguliers anciens (Djidda, Mouzdalifa, Wahinane), déjà densément occupés, ayant un accès facile vers les axes de Pikine Ancien : peu de place pour de nouvelles installations, une situation géographique favorable ; ces zones sont maintenant des quartiers d'accueil pour les hébergés et les locataires (les loyers y sont d'ailleurs plus élevés qu'à Pikine Extension). Plus au nord-est, dans la frange pionnière irrégulière de Medina Gounass, les nouveaux arrivants sont presque tous propriétaires (10 sur les 12 chefs de ménage enquêtés dans le très faible échantillon O.R.S.T.O.M., dépouillé isolément, et 42 sur 48 dans notre enquête B. 400).

d) Pikine Ancien, la plus vieille zone, regroupe les types précédents. De 1952 à 1963, elle est avant tout une ville de déguerpis propriétaires ; en 1964-1966, elle subit le contre-coup de la loi de 1964 : les propriétaires qui s'installent durant cette période ne sont plus des « déguerpis » dotés d'un permis d'occuper, mais des Dakarais qui achètent une parcelle, le plus souvent déjà construite, aux anciens déguerpis. Ces derniers, spéculateurs ou chefs de famille nombreuse trop à l'étroit sur leur parcelle, allant s'installer en zone irrégulière. Ce phénomène de vente, d'ailleurs plus ancien, est, en fait, toléré dès l'origine (non la vente de la parcelle elle-même, qui théoriquement ne vaut rien, mais de la *peine*, travaux de mise en valeur réalisés par l'ancien occupant).

Après 1967, Pikine Ancien devient surtout une ville d'accueil (hébergés), où les vieux propriétaires, leur construction en « dur » enfin achevée, commencent à arrondir leurs revenus en louant une ou plusieurs pièces de leur parcelle (30% de locataires). Un dépouillement partiel de notre enquête (B. 400) portant sur les 171 chefs de ménage de Pikine Ancien, dont 102 propriétaires, nous montre que chez ces derniers, 32 (soit près d'un sur trois) touchent des revenus locatifs.

e) A Pikine Cités, enfin, où la propriété est fixée dès 1966, deux phénomènes apparaissent : les possesseurs de parcelles, salariés au bon niveau de vie moyen, doivent héberger de plus en plus de monde (charge qu'ils partagent avec leurs homologues des autres cités dakaroises). Le nombre moyen d'habitants par parcelle y est supérieur à 12 (partout moins de 10 ailleurs, de 8 dans Pikine Extension). D'autre part, certains propriétaires aisés et cumulant les parcelles, louent leur concession pikinoise bâtie à bon prix (10 000 F C.F.A.).

Les habitants des bidonvilles sont contraints d'évacuer les quartiers illégaux, mais nullement obligés de s'installer à Pikine. S'ils le font, c'est que la banlieue présente pour eux un attrait majeur :

la stabilité dans une forme de propriété. Les irréguliers voient de même dans les parcelles qu'ils ont achetées aux Lebou le terminus de leurs tribulations intra-urbaines, l'espoir d'une implantation définitive. Le chemin de la stabilité a été long, qu'importe le lieu d'arrivée pour ces jeunes ruraux d'origine qui ont vieilli, ballottés puis rejetés par la grande ville.

III. — DE LA CAMPAGNE A LA BANLIEUE EN PASSANT PAR DAKAR: DE LONGUE ÉTAPES VERS LA PROPRIÉTÉ

a. De la naissance à l'arrivée à Dakar.

1) Les chefs de ménage pikinois sont, en majorité, d'origine villageoise (62%), mais un tiers de ces ruraux (16,5% de l'ensemble) sont nés dans un village très proche d'une ville d'importance régionale. Dès lors on peut considérer que 45,5% seulement des immigrants n'ont pratiquement eu aucune expérience de la ville avant leur arrivée mais que, pour une moitié au moins d'entre eux, le départ pour la capitale sénégalaise ne représente pas une rupture totale du mode de vie. Rien de comparable, par exemple, avec l'afflux des Mossi voltaïques à Abidjan, ruraux brutalement déracinés ; Dakar, capitale d'un pays plus anciennement urbanisé que ses voisins d'Afrique de l'Ouest, est un pôle attractif pour ceux surtout qui ont « pensé » leur migration. Par contre, le rôle de transit des « villes-relais », essentiel en Côte-d'Ivoire, est plus faible au Sénégal : parmi nos 248 villageois d'origine, 32 seulement ont séjourné dans une ville secondaire (13%) avant de parvenir à Dakar.

Mentionnons des différences significatives entre les quartiers de Pikine : 80% des habitants des « Cités » sont des citadins d'origine, et c'est à Pikine Extension et Pikine Irrégulier que se trouvent les plus fortes proportions de chefs de ménage nés dans un village (70 et 64%) : ce sont aussi les quartiers de Pikine les moins intégrés à la vie urbaine.

TABIEAU 14
Lieux de naissance des chefs de ménage pikinois (B. 400)

<i>Lieu de naissance Quartiers</i>	<i>Cap Vert</i>		<i>Villes (dont Dakar)</i>		<i>Villages proches d'une ville</i>		<i>Villages</i>		<i>Totaux</i>
	<i>Abs.</i>	<i>%</i>	<i>Abs.</i>	<i>%</i>	<i>Abs.</i>	<i>%</i>	<i>Abs.</i>	<i>%</i>	
Pikine Ancien	4		61 (12)	36	28	16,3	78	45,6	171
Pikine Loti Récent	0		20 (3)	38,4	7	13,4	25	48	52
Pikine Extension	1		15 (3)	27	8	14,8	30	55,5	54
Pikine Irrégulier	3		34 (6)	33,3	21	20,5	44	43,1	102
Pikine Cités	3		11 (4)	52	2	9	5	23	21
Totaux	11	2,7	41 (28)	35,2	66	16,5	182	45,5	400

2) *Le milieu d'origine des chefs de ménage* (B. 400, 1971).

Il nous a semblé fructueux de connaître, par l'intermédiaire de nos enquêtés, la dernière profession de leur *père*, même décédé (tableau 15).

Les chefs de ménage pikinois sont évidemment, en majorité, d'origine rurale et ont grandi en milieu paysan, plus même que ne l'indique leur lieu de naissance ⁸. On constate encore des variations significatives entre les différentes zones de Pikine : un maximum de fils de paysans à Pikine Extension (85%), puis à Pikine Irrégulier (74%), un minimum à Pikine Cités (33%).

Même si 25% des pères exerçaient une profession qui ne concernait pas la terre (sauf les artisans ruraux : 15 sur les 37 artisans relevés), ils restaient cantonnés dans les circuits traditionnels : 5% d'entre eux seulement étaient intégrés au secteur moderne.

Un détail curieux : le nombre élevé de marabouts ⁹ (aussi nombreux que les commerçants) ; ce groupe remuant, partout à l'aise, a sans doute donné à ses fils le goût du voyage.

TABLEAU 15
Dernière profession du père des enquêtés (B. 400, 1971)

Types de métiers							
	Agriculture		Commerce	Artisanat	Professions modernes	Autres dont marabouts	Totaux
Zones	Abs.	%	Abs.	Abs.	Abs.	Abs.	
Pikine Ancien ...	123	71,5	7	17	13	11(8)	171
Pikine Loti Récents	38	73	3	5	1	4(2)	51
Pikine Extension	46	85	1	3	0	4(2)	54
Pikine Irrégulier	75	73,5	8	6	1	10(7)	100
Pikine Cités	7	33	1	5	5	3	21
	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Totaux	289		20	36	20	32(19)	397
Pourcentages .		73	5	9	5	8	

Non répondu : 3

⁸ D'après G. PFEFFERMAN, *Industrial labour in the Republic of Senegal*, Londres, 1968, p. 45, enquêtant sur les travailleurs de l'industrie à Dakar : les pères des travailleurs étaient : cultivateurs 73,5% ; commerçants 12,5% ; autres 14%.

⁹ Par « marabout » il ne faut pas entendre seulement « saint homme », mais aussi griots, guérisseurs et, suivant la dénomination locale, « charlatans ».

3) *L'origine ethnique des migrants.*

La différenciation villageois-citadins est plus importante, dans le cadre de notre étude, que celle entre les ethnies. Nos chefs de ménage, déjà dotés d'une vieille expérience urbaine, sont peut-être déjà plus des Sénégalais que des Wolof ou des Serer¹⁰ : on ne note pratiquement pas de regroupement ethnique à Pikine. Trois points différencient pourtant Pikine de Dakar (croquis 30).

a) Les Wolof sont, proportionnellement, légèrement plus nombreux à Pikine que dans le reste du pays et même qu'à Dakar (57% d'après IKO 3, à Pikine, 47% à Dakar, d'après l'enquête O.M.S.) ; de même pour les Toucouleur (16% et 14%).

b) Il faut surtout noter (enquête O.M.S. 1968-1969) la très forte proportion de Toucouleur à Pikine Extension (près de 30%) et surtout à Pikine Irrégulier (40,4%), par rapport à Pikine Ancien (15%) et surtout à Dakar.

— L'excellente enquête de A.B. Diop¹¹ mettait en lumière de forts regroupements ethniques de Toucouleur dans ces bidonvilles de la capitale qui, depuis, ont précisément été « déguerpis » pour coloniser Pikine Extension : il avait relevé, en effet, la présence de 25% de Toucouleur dans les taudis de Baye Laye, Baye Gaiinde, M'Bod, Wahinane, tous quartiers entièrement transférés à partir de 1967 dans les dunes pikinoises. D'après A.B. Diop, 80% des Toucouleur dakarois vivaient dans ce secteur avant leur expulsion, organisant l'accueil des nouveaux arrivants de brousse au sein de leurs *saudu*, communautés ethniques de regroupement. L'emprise des Toucouleur était telle, dans les quartiers de départ, qu'à Pikine Extension actuel tous les délégués de quartier (au nombre de 7 en 1971) étaient des natifs de la région du Fleuve.

— A Pikine Irrégulier, deux facteurs interviennent :

- Dans le quartier récent de Medina Gounass, c'est le facteur religieux qui prime. Le vrai centre de Medina Gounass est une petite ville proche de Velingara (Casamance) peuplée d'une colonie de Toucouleur appartenant à la secte religieuse des Tidjanes : elle a donné son nom à ce quartier de Pikine. De même à Pikine Loti Récent, le quartier Touba Pikine (Toubas est une capitale de la confrérie des Mourides) regroupe une majorité de Wolof Mourides.

- Dans les quartiers irréguliers plus anciens, franges urbaines dans la campagne, liées à l'agriculture des villages lebou proches (Thiaroye, Yembeul), les Toucouleur, implantés depuis assez longtemps comme cultivateurs chez les autochtones, formaient des

¹⁰ Un indice en ce sens est l'intensité de la vie politique à Pikine. Près d'un tiers des chefs de ménage (B. 400) font partie des Comités politiques de quartier, qui se réunissent très fréquemment.

¹¹ Diop (A.-B.), « Enquête sur la migration Toucouleur à Dakar », *op. cit.*

communautés rurales bien avant la création de Pikine. Ces noyaux, regroupés dans les quartiers irréguliers, ont pu attirer et aider les migrants toucouleur désireux de s'installer. Serait-ce dire que l'ethnie toucouleur est spécialiste de ces mouvements spontanés, ou que seule une forte cohésion sociale fondée sur une organisation mono-ethnique est capable de maîtriser la forme contrôlée d'urbanisation « sauvage » qui caractérise les marges illégales de Pikine? Ces blocs homogènes constituent-ils des groupes de pression suffisamment puissants pour écarter l'éventuelle menace d'un nouveau déguerpissement?

Un récent séjour à Douala, où fleurissent également ces franges urbaines non contrôlées par l'administration (quartiers « Nylon » et « Tergal » notamment, au sud-est du monstrueux quartier taudifié de New Bell), nous a, en tout cas, appris que 85% des habitants de ces zones irrégulières étaient des Bamiléké, ethnie dont les lois internes sont particulièrement strictes:

c) Plus naturel est le fort pourcentage de Maures (en majorité des boutiquiers) dans ce même Pikine Irrégulier : 6,9% contre 3% dans le reste de Pikine. Dans ces zones illégales, ignorées de l'administration, à l'écart du centre commerçant et de ses grands bazars intégrés, c'est le boutiquier Maure, présent à chaque coin d'îlot, qui ravitaille en riz, sucre et lait concentré tous les habitants du quartier.

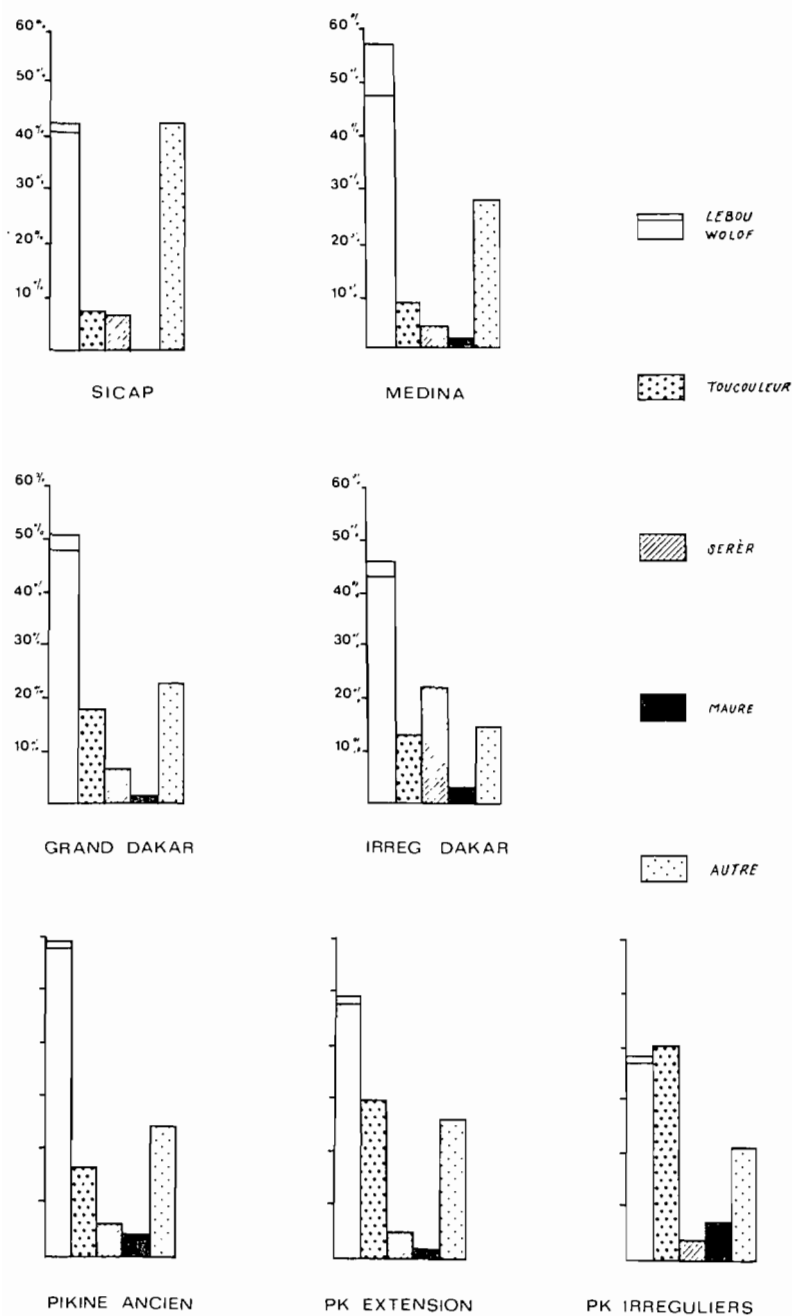
En général pourtant, on ne peut observer à Pikine de véritable rassemblement ethnique exclusif au sein d'un quartier. D'une part les « déguerpissements » ont provoqué des brassages de population, d'autre part l'Islam (95% des Pikinois sont Mulsumans) est un ferment d'unité qui dépasse les différenciations ethniques. En Côte-d'Ivoire, par exemple, toute ville comporte un « Dioula-kro », quartier dioula de musulmans assez rigoureusement mono-ethnique mais surtout mono-religieux.

4) *Age d'arrivée des chefs de ménage à Dakar.*

Le tableau 16 nous permet d'observer les faits suivants :

- Un cinquième environ des chefs de ménage sont nés à Dakar ou y sont arrivés avant l'âge de 15 ans, suivant leur famille ou hébergés dans une branche de leur famille. Passant leur jeunesse en ville, ce sont eux qui ont le plus de chances de réussite en milieu urbain. C'est ce qu'illustre le cas de Pikine Cités, où deux tiers des chefs de ménage ont de tels antécédents.

- Les plus nombreux sont arrivés entre leur seizième et leur trentième année (58% de l'ensemble, mais 73% des seuls immigrants adultes), jeunes ruraux célibataires en majorité.



30. Les ethnies principales : pourcentages respectifs dans les quartiers de Dakar et Pikine (O.M.S., 1968-1969)

TABLEAU 16
Age d'arrivée des chefs de ménage des 5 zones de Pikine à Dakar.

<i>Age</i>	<i>Pikine Ancien</i>		<i>Pikine Loli Récent</i>		<i>Pikine Extension</i>		<i>Pikine Irrégulier</i>		<i>Pikine Cités</i>		<i>Totaux</i>	
	<i>Abs.</i>	<i>%</i>	<i>Abs.</i>	<i>%</i>	<i>Abs.</i>	<i>%</i>	<i>Abs.</i>	<i>%</i>	<i>Abs.</i>	<i>%</i>	<i>Abs.</i>	<i>%</i>
Nés à Dakar	12	26	3	14	3	7,5	6	20	4	66	28	21
Avant 15 ans	18		4				13		10			
16-20 ans	32		13		4		25		3		77	
21-25 ans	25	55	9	60	16	73	24	62	1		75	58
26-30 ans	24		8		10		10		2		54	
31-40 ans	20	29	9	26	5	19,5	10	18			44	21
Après 40 ans	15		4		3		8		1		31	
Totaux	146		50		41		96		21		354	

Non déclarés : 46.

● 21% d'entre eux sont arrivés après l'âge de trente ans ; ce pourcentage est faible. Encore s'agit-il souvent de pères suivant leurs fils et de citadins gagnant la capitale pour des motifs professionnels.

● C'est encore à Pikine Extension (73%) puis à Pikine Irrégulier (62%) que l'on trouve le plus grand nombre de jeunes ruraux (16 à 30 ans) : ils ne sont aidés ni par leur père, ni par des fils et ne doivent qu'à leur travail leur éventuelle réussite sociale.

Jeunes villageois, fils de cultivateurs, arrivés à Dakar vers l'âge de 25 ans, et célibataires, ces futurs Pikinois vont tenter de s'intégrer à la grande ville.

5) *Le processus de fixation en milieu urbain.*

L'analyse des biographies des 400 chefs de ménage de notre échantillon signale un certain « flottement » dans l'attitude des jeunes ruraux désireux de s'implanter en ville pour la première fois. Un certain nombre commencent leur carrière citadine en tant que « travailleurs saisonniers » venant louer leurs bras à Dakar pendant la saison sèche, morte saison agricole au village ; dans notre échantillon, 15 individus seulement sont dans cette situation. Ils acceptent tous les travaux de manœuvre non spécialisé, avec une préférence pour l'agriculture suburbaine (7 sont dans ce cas). Pour les autres, implantés sans coup férir dès leur première expérience, et qui sont de loin les plus nombreux, tout lien avec le pays d'origine n'est pas tranché ; à la première déconvenue ou en cas d'obligation familiale, ces immigrés récents n'hésiteront pas à regagner le havre villageois, parfois pour une assez longue période. C'est le cas de 20 de nos chefs de ménage qui, après une première installation, retourneront au pays pour moins de deux années (5 cas), 2 à 5 ans (6 cas), plus de 5 ans (9 cas), avant de revenir tenter leur chance à la ville.

Mais il semble que dans les années 50 — date d'arrivée dans la capitale de la plupart des citadins de notre échantillon — ces hésitations ne caractérisaient qu'une minorité d'immigrants (10% du total environ, qui constituaient néanmoins une population « flottante » non négligeable quantitativement !).

Comment, dans leur ensemble, les jeunes ruraux vont-ils s'implanter à Dakar ? L'étude de leurs migrations internes au cœur de la capitale apportera des éléments de réponse.

b. Migrations internes et statuts fonciers successifs lors du séjour dakarois des 400 chefs de ménage de Pikine. (enquête B. 400)

1) *Coordonnées des 400 chefs de ménage* (graphique 31).

On constate, outre l'origine en majorité villageoise des chefs de ménage, que :

a) L'âge moyen des chefs de ménage est très élevé : deux tiers d'entre eux sont âgés de plus de 40 ans. Le chiffre est surprenant mais, nous l'avons dit, notre échantillon privilégie les « chefs de parcelle » au détriment des simples chefs de ménage. Il demeure que la proportion est considérable.

b) On peut mettre en rapport avec ce fait la très forte part des chefs de ménage dont l'« expérience urbaine » (nombre d'années passées en milieu urbain) dépasse 20 ans — près des trois quarts —, la très faible part de ceux dont l'expérience est inférieure à 5 ans (4%). Pikine est une ville de vieux immigrants, arrivés là avec leur famille, dont la longue expérience urbaine s'explique par la durée du séjour dakarois.

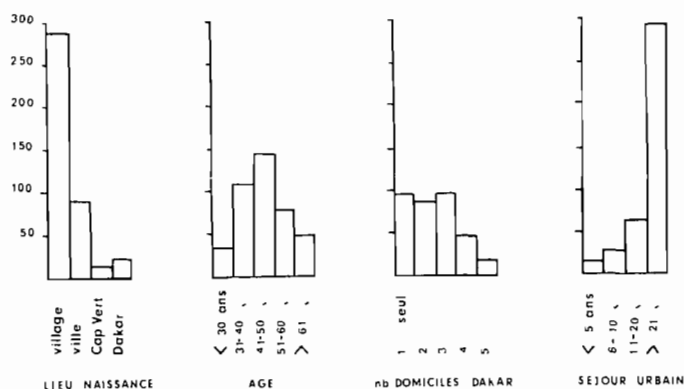
c) 339 d'entre eux, en effet, soit 84%, sont passés par Dakar avec, à leur arrivée dans la capitale sénégalaise, l'intention de s'installer.

d) Enfin, l'analyse du nombre de domiciles successifs qu'ils ont eus à Dakar prouve bien leur instabilité souvent forcée : 28% seulement d'entre eux, avant d'arriver à Pikine, n'ont eu qu'un seul domicile à Dakar ; près de la moitié d'entre eux ont déménagé au moins trois fois.

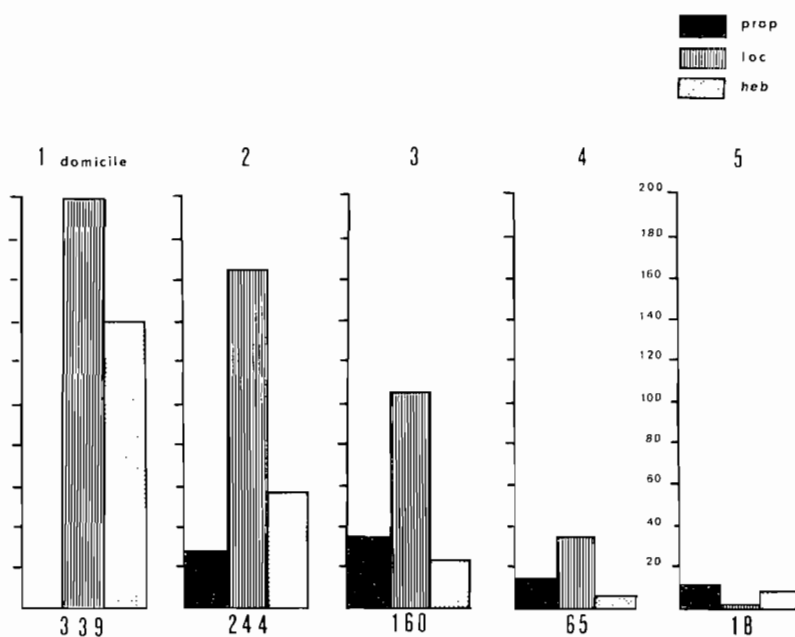
2) *Nombre de domiciles successifs à Dakar et statuts fonciers correspondants.*

Sur le graphique 32 nous retrouvons les 339 chefs de ménage passés par Dakar. Par rapport au graphique précédent, nous avons ici cumulé les chiffres : 339 chefs de ménage ont eu 1 domicile à Dakar, 95 n'en ont eu qu'un seul, donc 244 au moins 2, puis 160 au moins 3, 65 au moins 4 et 18 au moins 5.

a) Sur les 339 individus (célibataires pour les quatre cinquièmes) récemment arrivés à Dakar on ne trouve pas un seul propriétaire. Les jeunes ruraux sont locataires, mais souvent aussi accueillis par des parents et amis : 42% d'entre eux sont en effet « hébergés » à leur arrivée ; leur migration n'est pas le fait du hasard.



31. Coordonnées de 400 chefs de ménage pikinois (enquête B.400, avril 1971)



32. Domiciles successifs et statuts fonciers à Dakar de 339 chefs de ménage (B.400)

b) Dans leur second domicile, les 244 restants doivent s'émanciper. Quelques-uns accèdent à une propriété hasardeuse (11%) dans les quartiers menacés de « déguerpissement », le nombre d'« hébergés » diminue fortement (22%) : la plupart deviennent locataires (67%). D'une part la patience de la famille accueillante a des limites, d'autre part les jeunes ruraux qui ont trouvé un emploi et fondé une famille doivent s'installer à leur compte.

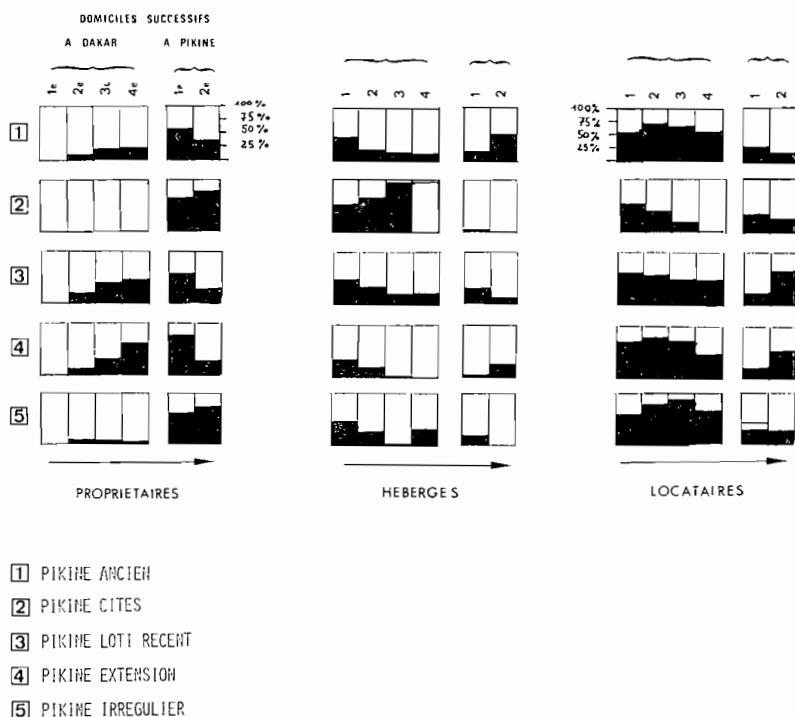
c) Dans leur troisième domicile on relève de même la très forte proportion de locataires, une progression du nombre de propriétaires (21%) et la diminution frappante du nombre d'hébergés.

d) Dans leurs quatrième et cinquième domiciles, la tendance générale se renforce : près de 30% des chefs de ménage accèdent à la propriété.

Quelques variations apparaissent au sein des différents quartiers de Pikine (graphique 33). L'opposition entre les cités et la ville de déguerpis se précise : pour les habitants des premières, Dakar n'est réellement qu'une étape ; les habitants sont hébergés dans la capitale, aucun d'entre eux n'y est propriétaire. Le reste des Pikinois « réguliers » n'échappent pas au schéma déjà entrevu : ils sont hébergés, puis locataires, mais aspirent et parviennent à la propriété à Dakar même — les futurs déguerpis de Pikine Loti Récent et Pikine Extension surtout. Dans l'ensemble, par contre, les chefs de ménage de Pikine Irrégulier sont, avant le départ pour la banlieue, en majorité des locataires : très peu d'entre eux ont accédé à la propriété. Cette situation a des inconvénients — « déguerpis » non propriétaires ils n'obtiendront pas, en contre-partie, une parcelle dans les Extensions —, et des avantages : nullement contraints, ils pourront déménager là où ils le désirent, comme propriétaires sur le front pionnier irrégulier de Pikine, et préparer paisiblement leur installation nouvelle.

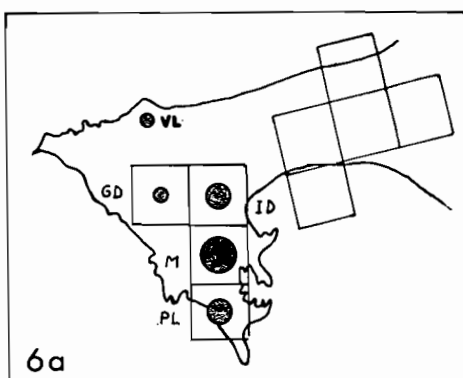
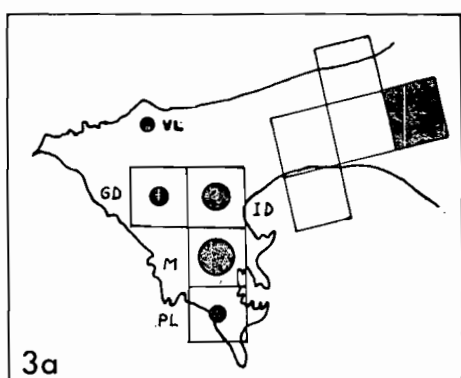
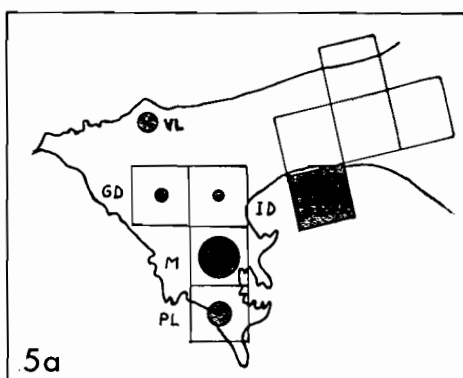
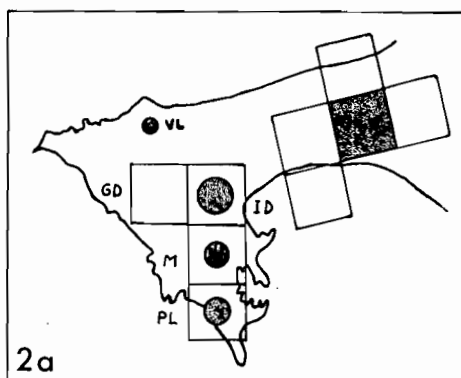
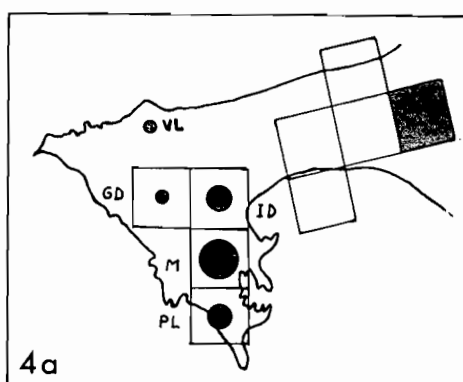
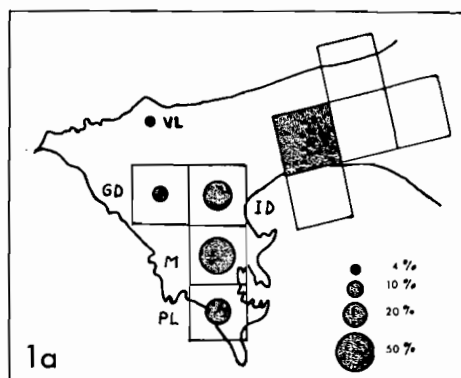
3) *Localisation des domiciles successifs à Dakar : le glissement inéluctable vers les bidonvilles.*

Les vieux quartiers de Dakar (Plateau, Medina), proches des lieux d'emploi, sont peuplés de ceux qui, dans un passé déjà lointain, ont relativement bien réussi en milieu urbain : ils constituent les zones d'accueil pour les jeunes ruraux qui viennent tenter leur chance dans la capitale. La carte 34 est révélatrice à ce sujet. Le premier domicile des futurs Pikinois se situe surtout au centre de la ville, mais aussi, pour les plus défavorisés, déjà dans les bidonvilles. Pour tous les chefs de ménage des quartiers de Pikine, on note une remarquable homogénéité dans la localisation de leur première installation dakaroise. L'exception est une fois encore Pikine Cités, dont une infime minorité de chefs de ménage seulement trouve refuge, à son arrivée, dans les bidonvilles.



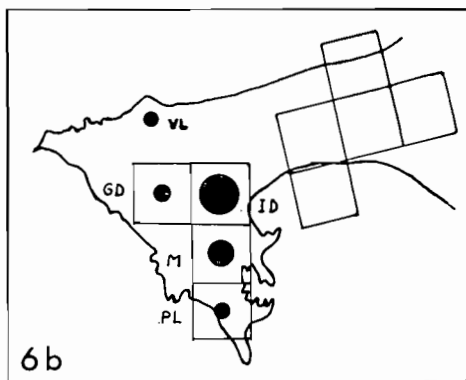
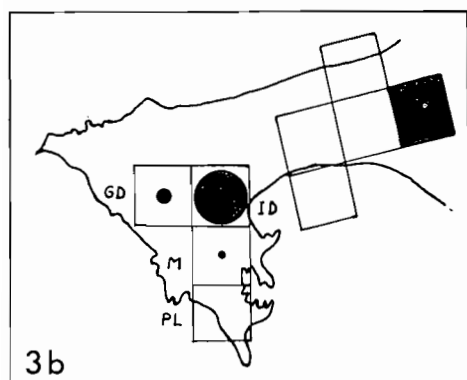
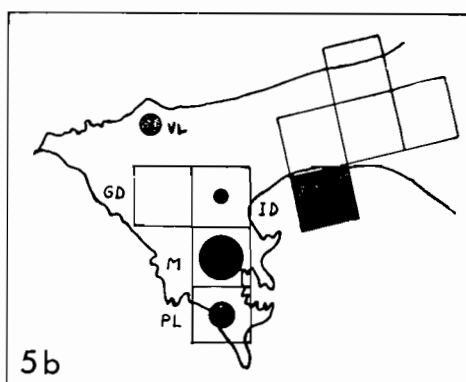
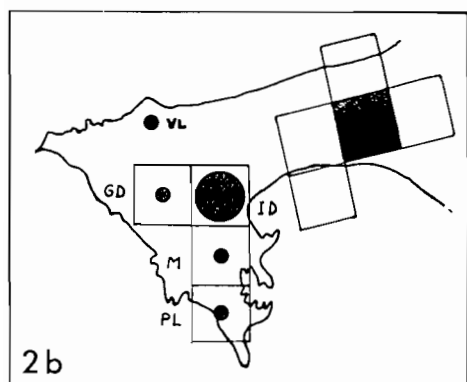
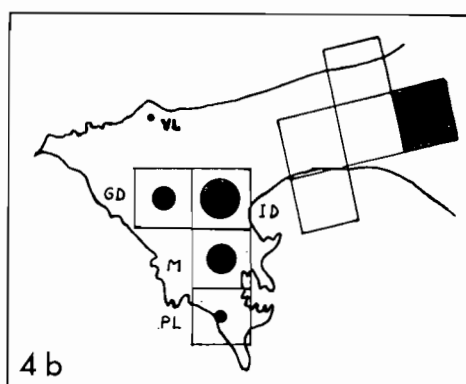
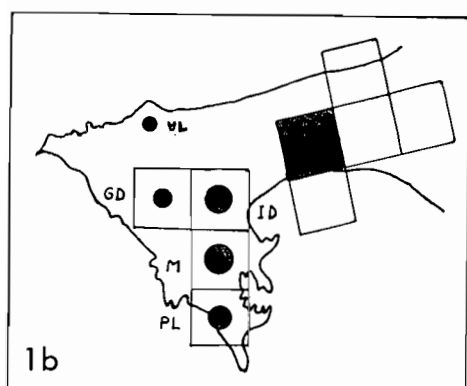
33. Statuts fonciers successifs des chefs de ménage des quartiers de Pikine durant leurs migrations intra-urbaines (en %)

Dotés d'un emploi plus ou moins stable, ayant charge de famille, les jeunes immigrants devenus citadins ne trouvent la solution à leurs problèmes financiers et à leur désir d'installation définitive en tant que propriétaires, que par une dernière étape inévitable dans les bidonvilles. La localisation de leur dernier domicile confirme cette translation depuis les quartiers d'accueil vers les zones insalubres et menacées de « déguerpissement », et sanctionne leur échec en milieu urbain. Cela est clair à Pikine Loti Récent et surtout à Pikine Extension (87,5% habitaient la ville illégale avant le départ pour Pikine). Pour les chefs de ménage du vieux Pikine, l'échec était aussi manifeste puisque Medina — dernier domicile dakarois le plus fréquent pour eux — était, avant les déguerpissements et sa restructuration, une zone taudifiée. Pikine Cité échappe encore au lot commun : ni à leur arrivée à Dakar, ni à leur départ pour Pikine ses chefs de ménage n'ont eu à subir l'étape de la ville irrégulière. Enfin, ceux qui ont volontairement créé Pikine Irrégulier, sans pourtant être des déguerpis, sont eux aussi, pour une part, passés par le purgatoire des bidonvilles centraux.



34. Changements d'habitation dans Dakar des chefs de ménage pikinois
a. Premier domicile à Dakar

1 Pikine Ancien 2 Pikine Loti Récent 3 Pikine Extension



classés par quartiers : de l'arrivée à Dakar au départ pour Pikine

b. Dernier domicile à Dakar

4 Pikine Irrégulier 5 Pikine Cités 6 Total Pikine

Pour l'ensemble des chefs de ménage de Pikine, la signification de ces migrations intra-urbaines à Dakar est claire : la grande ville refoule les moins chanceux vers les bidonvilles puis, dans un second stade, exile les plus « méritants » d'entre eux (propriétaires illégaux) vers la banlieue lointaine. Que deviennent donc les autres ? Ils se recasent, vaille que vaille, dans la capitale, qu'ils contribuent à taudifier de nouveau, ou tentent de se faire oublier dans les quartiers spontanés de banlieue.

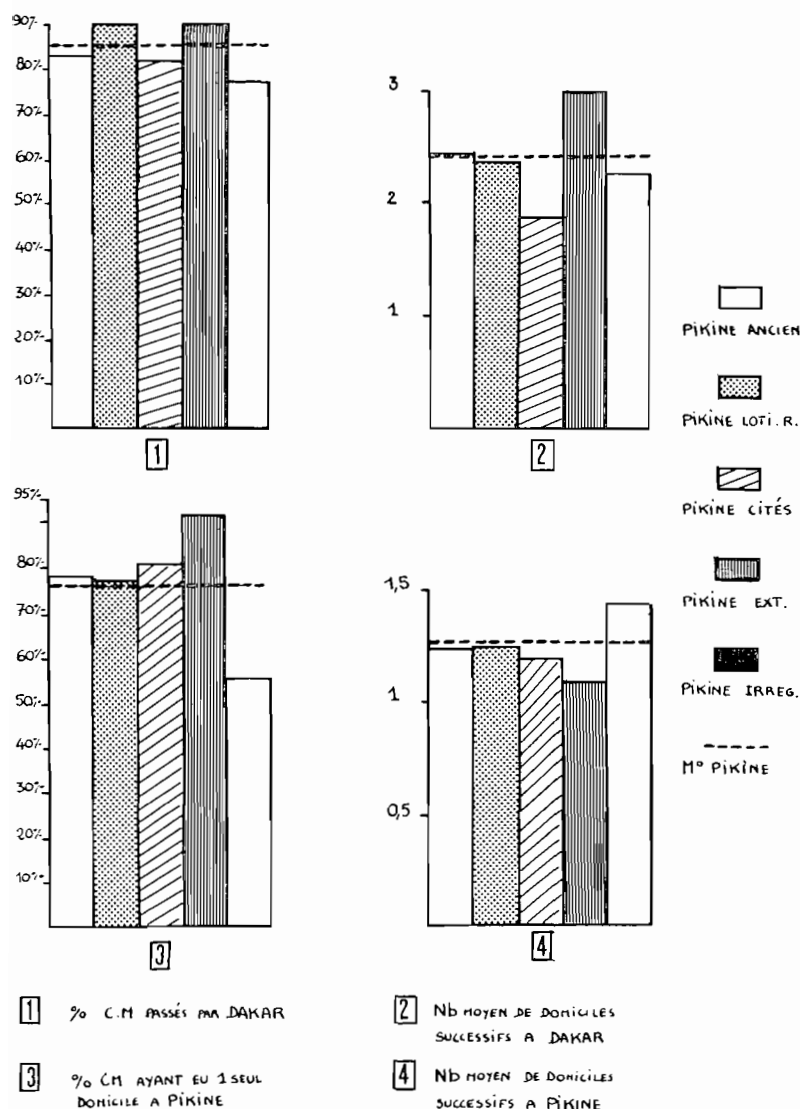
4) *Le déguerpissement et l'arrivée à Pikine :*
l'accession à la propriété (B. 400).

A Pikine, ultime étape d'un long cheminement, l'installation semble cette fois définitive, puisque la majorité des « déguerpis » accèdent à la propriété.

TABLEAU 17
Changements de domicile à Pikine.

<i>Domiciles</i>	<i>Propriétaires</i>	<i>Hébergés</i>	<i>Locataires</i>	<i>Totaux</i>
1 ^{er} domicile	225	71	103	400
2 ^o domicile	33	23	24	85
3 ^o domicile	11	0	6	17

Les déguerpis propriétaires, à leur tour, jouent le rôle d'hôtes pour les hébergés, et, après s'être établis, s'assurent des revenus locatifs. Quant à ceux, trop jeunes ou malchanceux, qui n'ont pas obtenu un permis d'occuper, ils cherchent encore, à Pikine cette fois, et le plus souvent dans les quartiers irréguliers, à accéder à la propriété. Ils y parviennent souvent, puisque 43% et 65% d'entre eux deviennent propriétaires, respectivement à leur premier et second changement de domicile. Le graphique 35, synthèse simplifiée des migrations intra-urbaines des chefs de ménage des différents quartiers de Pikine, traduit d'ailleurs des différences importantes, et permet d'observer deux types opposés de cheminements : à Pikine Extension, quartier des déguerpis récents, la propriété est acquise d'un seul coup ; après de nombreux changements de domicile à Dakar (3 contre 2,4 en moyenne à Pikine) la fixation est immédiate puisque 90% des chefs de ménage n'ont eu qu'un seul domicile pikinois. Dans les quartiers irréguliers au contraire (comme par ailleurs dans les Cités, domaine des privilégiés), où un certain nombre de chefs de ménage ont évité le transit par Dakar (23% sont dans ce cas et 15% seulement en moyenne dans



35. Migrations intra-urbaines des chefs de ménage pikinois

l'ensemble de Pikine), les déménagements successifs dans la capitale sont peu nombreux. A Pikine même on observe par contre une relativement forte mobilité des chefs de ménage irréguliers : leurs plus fréquents changements de domicile (1,5 contre 1,3 pour l'ensemble des Pikinois) témoignent de cette « quête de la propriété »

qui se prolonge en baulieue par le biais des installations dans les zones de peuplement spontané.

Après un tel périple en milieu urbain, rien d'étonnant, dès lors, au fait que les chefs de ménage pikinois aient atteint un âge avancé et possèdent une longue expérience urbaine. Pikine est la dernière halte sur le chemin de la propriété, havre bien modeste mais somme toute satisfaisant pour ces éternels errants. D'ailleurs les « souhaits » (non les projets, bien sûr) des 400 chefs de ménage pikinois sont les suivants :

- changer de domicile à Pikine
pour devenir propriétaire 54
- retourner à Dakar 46
- rester là où ils sont 300 (soit les 3/4)

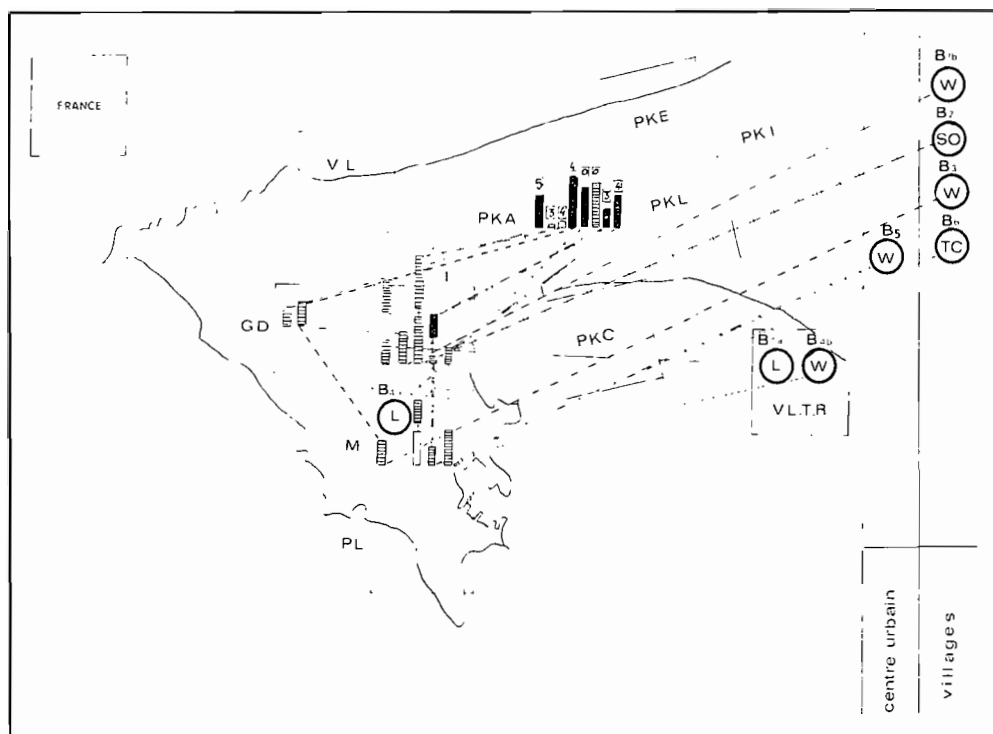
Significative aussi est l'observation suivante : parmi ces ruraux d'origine, 67 seulement (16%) souhaitent retourner vieillir au village d'origine. Les Pikinois sont des citadins bien enracinés.

c. Exploitation cartographique de quelques biographies: profil de l'«homo migrans» pikinois.

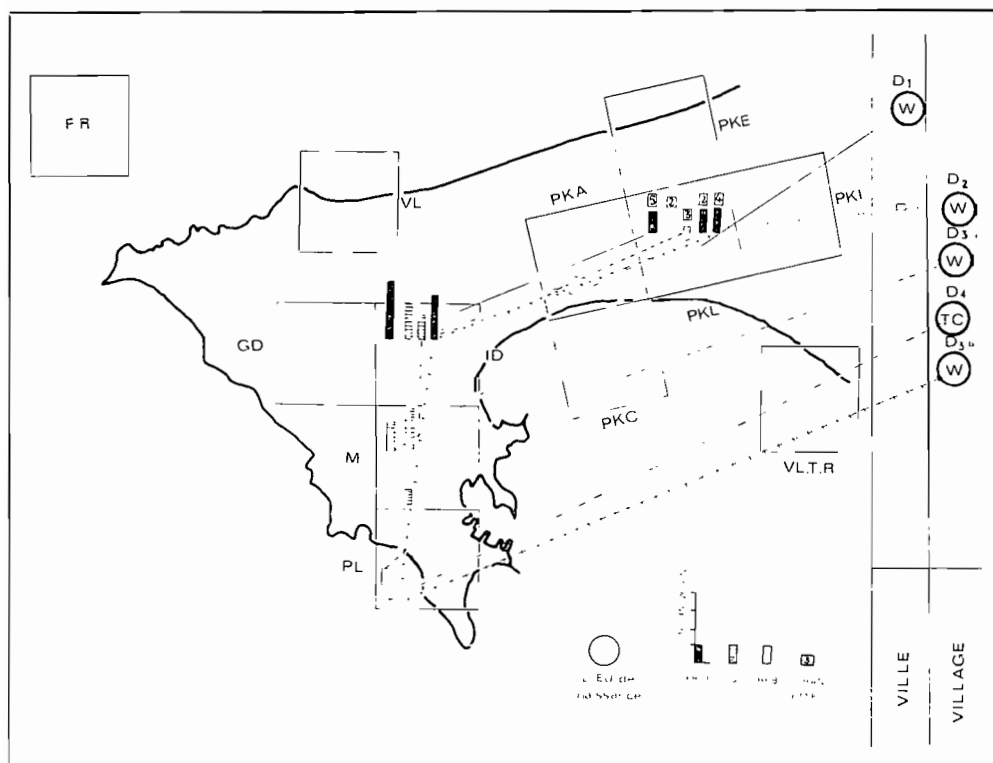
Les cartes 36 à 41 présentent les migrations internes détaillées de 31 chefs de ménage « témoins » choisis dans les cinq quartiers de Pikine¹² ; pour ces individus, elles précisent leur ethnie et leur lieu de naissance, les étapes qui les ont conduits à Dakar, les changements de domicile, statuts fonciers, emplois, dans la capitale même (ainsi que la durée de ces différents états) jusqu'à leur arrivée à Pikine. Une analyse rapide de ces documents confirme les idées précédemment énoncées et permet de dégager les données générales suivantes :

- Exception faite de Pikine Cités, où les chefs de ménage sont, dans cinq cas sur six, des citadins de naissance, 19 chefs de ménage sur 25 sont originaires d'un village.
- Aucun chef de ménage n'est arrivé directement du village à Pikine ; trois y sont parvenus après une première étape dans une autre ville sénégalaise, tous les autres sont passés par Dakar (même B1 a et B4 b — Pikine Ancien — natifs du Cap Vert).
- Sans tenir compte de Pikine Cités, on note que la majorité des chefs de ménage ont eu plus d'un domicile à Dakar : hébergés ou locataires à leur arrivée (Medina, Plateau, Grand Dakar, ou

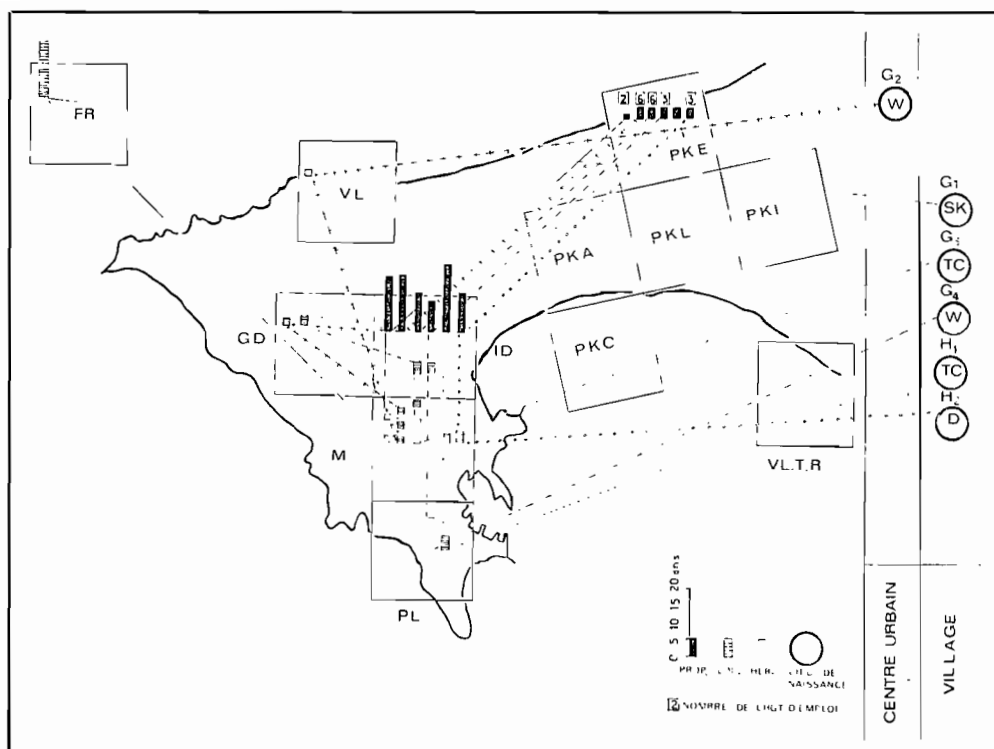
¹² Après l'analyse précise des types de cheminements migratoires mis en lumière par le dépouillement « horizontal » (voir deuxième partie, croquis 18) de nos 400 questionnaires.



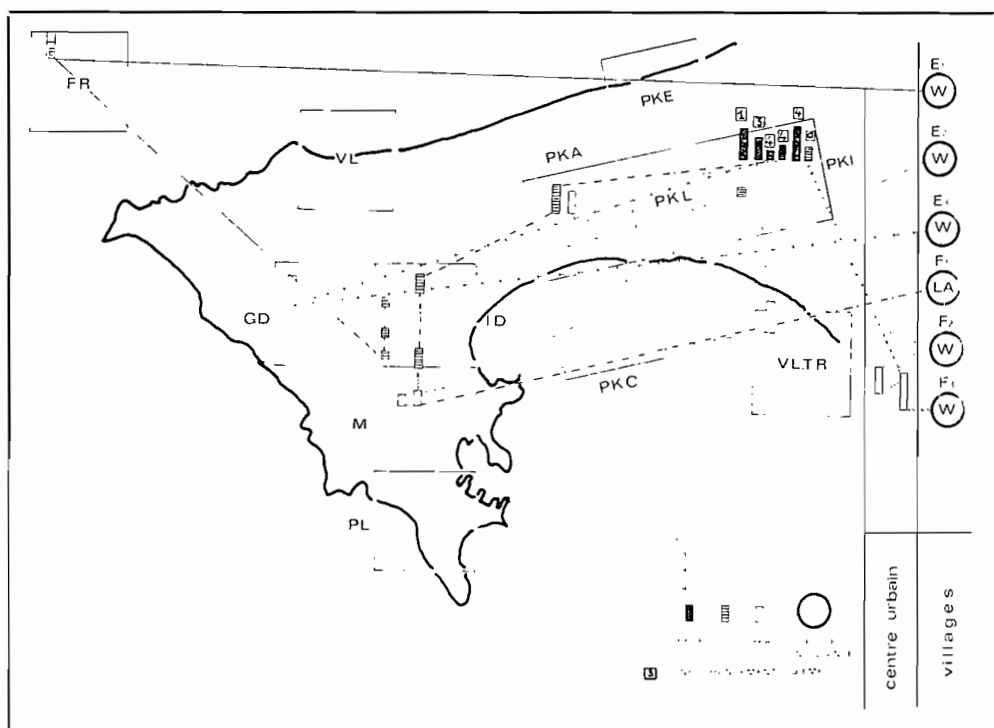
36. Etapes migratoires de 8 chefs de ménage (Pikine Ancien)



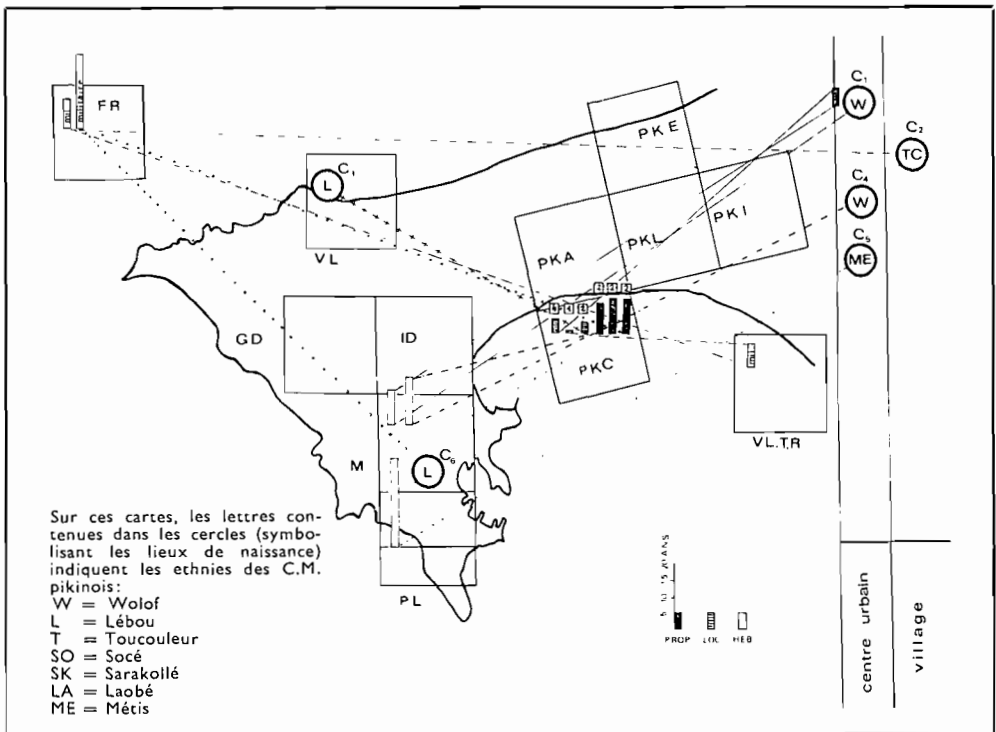
37. Etapes migratoires de 5 chefs de ménage de Pikine (Loti Récent flot D)



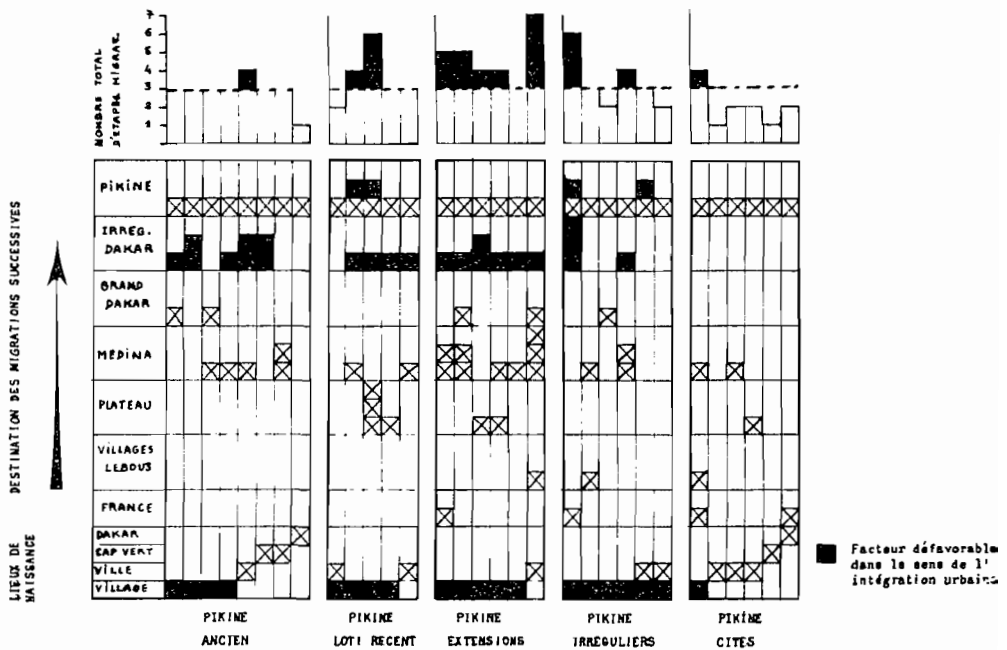
38. Etapes migratoires de 6 chefs de ménage (Pikine Extension)



39. Etapes migratoires de 6 chefs de ménage (Pikine Irrégulier)



40. Etapes migratoires de 6 chefs de ménage (Pikine Cités)



41. Graphique de synthèse : migrations intra-urbaines de 31 chefs de ménage de Dagoudane Pikine

villages lebou), ils se dirigent ensuite vers les quartiers irréguliers (locataires ou propriétaires) « réservoirs » des déguerpis vers Pikine. Un schéma de migration complexe serait le suivant : hébergé 8 ans à Medina, locataire 3 ans à Grand Dakar, propriétaire 12 ans en bidonville, enfin propriétaire déguerpi à Pikine Extension (exemple G3, Pikine Extension). Les modalités de ces migrations varient suivant les cinq grands ensembles pikinois.

1) *Pikine Ancien.*

Chez les chefs de ménage aboutissant à Pikine Ancien, un seul propriétaire en bidonville « déguerpi » (la totalité dans « l'extension »), plusieurs « recasés » de Medina et Grand Dakar ; ayant tous, à cette époque, plus de dix ans de séjour en ville à leur actif, ces gens deviennent propriétaires à Pikine. Un locataire en bidonville (Lebou né au Cap Vert) parvient à la propriété (B1 a) mais pas l'autre (B2) : 29 ans locataire en zone irrégulière il est hébergé à Pikine par son « grand frère » dont il surveille la parcelle. B4 b, né à Rufisque, donc citadin, est trop jeune (27 ans) pour avoir pu accéder à la propriété.

La propriété est la récompense d'un long cheminement dans la capitale, et l'originaire des bidonvilles, s'il n'y était pas propriétaire (quelque illégale qu'y soit la propriété) n'a que peu de chance d'obtenir une parcelle à Pikine.

2) *Pikine Loti Récent.*

Dans cette zone, le schéma diffère assez peu. Nous constatons que l'existence de Pikine Ancien permet une étape supplémentaire ; ainsi D4, 14 ans locataire sur le Plateau, puis 7 ans en bidonville, accède à la propriété à Pikine Loti Récent, après avoir été hébergé durant 7 ans à Pikine Ancien par la communauté Toucouleur. D1 et D3 b sont de simples déguerpis, propriétaires en zone irrégulière, installés en 1964-1965 à Lansar Familial (Pikine Loti Récent).

3) *Pikine Extension.*

Dans les nouveaux quartiers lotis, dont la population est à peu près exclusivement composée de « déguerpis » des bidonvilles dakarois, les terminus des migrations internes sont simples : 6 propriétaires en zone irrégulière (Baye Gainde) deviennent 6 propriétaires de parcelle à Pikine Extension. Notons, dans les cheminements des chefs de ménage, que trois sujets ont été « hébergés » pour de longues périodes à leur arrivée à Dakar. Un chef de ménage Sarakollé (G1) a vécu en France, mais moins heureux que ses collègues militaires

(2 sur 6 sont dans ce cas à Pikine Cités), cet ancien mécanicien navigant touche une retraite trop faible pour disposer d'une parcelle ailleurs qu'à Pikine Extension.

4) *Pikine Irrégulier.*

Pas de déguerpis dans les quartiers illégaux où les étapes migratoires des chefs de ménage, en conséquence, diffèrent souvent de celles précédemment analysées.

- La finalité de ces installations à Pikine Irrégulier ne fait pourtant pas de doute : c'est l'accession à la propriété (5 propriétaires sur 6 chefs de ménage). Aucun d'entre eux n'était propriétaire en bidonville : ils n'ont pas, dès lors, obtenu de parcelle à Pikine et ont dû s'implanter dans l'illégalité.

- Pour cinq d'entre eux, le dernier domicile précédant l'installation n'est pas Dakar. E1, militaire en France, a été locataire dans le même quartier avant d'y être propriétaire ; relativement aisé (il a investi près de 600 000 F C.F.A. dans ses constructions), il préfère le caractère « rural » de ce quartier (Medina Gounass) au confort des cités. B2, longtemps hébergé à Thiaroye, s'est fait céder une terre par un propriétaire lebou. F1 et F2 (ce dernier n'est pas passé par Dakar) ont été respectivement locataire et hébergé à Pikine Ancien avant d'aller acheter une terre à bâtir en zone irrégulière. F3, seul locataire des six, est venu directement de Thiès.

- Pour les trois chefs de ménage qui sont passés par Dakar, on constate la relative brièveté (contrairement au cas des chefs de ménage des autres zones de Pikine) du séjour dakarois, entrecoupé dans deux cas de retours au pays prolongés (non mentionnés sur ces cartes). Ces quartiers sont attractifs, certes, pour les resquilleurs, mais aussi pour ceux qui désirent garder un contact avec la campagne, ceux qui demeurent des ruraux exilés et souhaitent retourner au pays sur leurs vieux jours. Est-ce, en partie, pour cela que l'on y rencontre une proportion de Toucouleur beaucoup plus forte qu'ailleurs à Pikine ? (40% contre 16% à Pikine Ancien).

En complément à l'étude de ces quatre premières zones de Pikine, notons à quel point l'instabilité de l'emploi se moule sur l'instabilité de résidence au cours de ces migrations internes. La perte d'un travail se solde souvent par un déménagement et par l'émigration d'un quartier de Medina vers les bidonvilles : or 5 des chefs de ménage seulement déclarent n'avoir jamais chômé.

5) *Pikine Cités.*

Une fois encore, les habitants des cités s'individualisent : pas d'anciens chômeurs parmi eux, peu de changements d'emploi. D'autre part :

a) Cinq chefs de ménage sur six sont originaires d'une grande ville (C6 de Dakar, C1 et C4 de Saint-Louis, C5 de Bobodioulasso) ou d'un village lebou du Cap Vert (C3). Le sixième (C2), militaire, a fait ses « classes » urbaines en France pendant dix ans.

b) On remarque la relative jeunesse des chefs de ménage (pas un seul n'est âgé de plus de 50 ans), auxquels ont été épargnées ces longues tribulations migratoires.

c) Peu de changements de domicile en effet pour les 6 chefs de ménage des cités. C2, militaire en France, puis au camp de Thiaroye est immédiatement logé à ICOTAF, tout comme C6, Dakarois de naissance, également militaire. C3, Lebou de Camberene, propriétaire terrien et salarié, quitte son village à 45 ans pour goûter au confort des cités et s'éloigner d'une grande famille exigeante. C4 et C5 (métis), dont les pères exerçaient des professions libérales, et C1, fils d'un artisan de Saint-Louis, sont tous trois passés par Dakar, hébergés chez les leurs durant leur scolarité, puis leur apprentissage (C1), ou leurs études (C4, C5) ; ils ne subissent pas l'étape des quartiers irréguliers, mais directement, grâce à un métier rémunérateur, accèdent aux cités de Pikine. Sur six chefs de ménage : deux anciens militaires français et quatre fils de famille aisée. Aucune exception, aucun « parvenu » de la campagne ne peut s'intégrer à ce club de salariés ou de rentiers qui peuvent payer 8 000 F par mois pendant 5 ans pour devenir propriétaires, ou verser 10 000 F de loyer mensuel. L'habitat en cités n'est pas fait pour le plus grand nombre.

IV. — LA POPULATION FLOTTANTE DE PIKINE, TÉMOIN DE MOUVEMENTS ÉTRANGERS AU «COUPLE» DAKAR-PIKINE

Notre enquête par « biographies » (B. 400) n'a permis, et c'était son but, que de saisir les rapports entre Dakar et sa banlieue par l'analyse détaillée des migrations intra-urbaines dans la capitale sénégalaise ; elle ne concernait, en effet, le plus souvent que des chefs de famille vraiment résidents à Pikine. Nous avons certes pu enregistrer, sur un plan qualitatif, ces périodes « flottantes » de la vie de certains chefs de ménage, longtemps « saisonniers » avant leur installation définitive en milieu urbain, ou entrecoupant leur séjour à la ville par des « retours au pays » de longue durée, correspondant à des obligations familiales à remplir au village d'origine ou, bien souvent, consécutifs à la perte d'un emploi. Mais l'importance quantitative de ces phénomènes ne pouvait que nous échapper.

En ce sens l'enquête « à passages répétés » des démographes de l'O.R.S.T.O.M. est riche d'enseignements¹³. Sur un échantillon constant d'îlots d'habitations (1/20^e) trois enquêtes successives (1967-1968-1969) effectuées aux mêmes périodes de l'année (saison des pluies) ont permis de cerner les changements démographiques survenus dans l'intervalle de deux années complètes (du 1^{er} sept. 1967 au 31 août 1969). Les données de cette étude mettent en lumière l'importance d'une frange de population non résidente.

¹³ *Résultats de l'enquête par sondage des îlots de Pikine, 1967-1969*, O.R.S.T.-O.M.-Dakar, sept. 1971, 46 p. (travail collectif). Ces travaux ne fournissaient que des données globales concernant l'ensemble de Pikine.

a. Le double mouvement immigration-émigration: caractères.

Pour une population de « résidents » de 4 052 individus, ont été relevés, en l'espace de deux années, 1 371 immigrants et 1 215 émigrants : ces chiffres prouvent l'étonnante mobilité de la population pikinoise mais indiquent en fin de compte un solde migratoire positif (+ 157 individus). Dans l'ensemble, le taux de mobilité des Pikinois est d'environ 32%. Il faudrait pourtant se garder d'accepter ce chiffre sans critiques. Il faut constater en effet, pour les résidents eux-mêmes, l'étroitesse des liens avec le village d'origine, puisque la moitié environ des chefs de ménage de notre échantillon B. 400 retournent temporairement au pays une fois par an au moins¹⁴ ; ces voyages ont des motifs familiaux très souvent, mais ils correspondent aussi, en saison d'hivernage (période des semailles) au

TABLEAU 18
*La population « flottante » de Pikine :
analyse des taux de mobilité classés par groupes d'âge et par ethnies.*

<i>Groupes d'âges</i>	<i>Taux de mobilité (%)</i>	<i>Solde migratoire</i>	<i>Ethnies</i>	<i>Taux de mobilité (%)</i>	<i>Solde migratoire</i>
0-4	30	+	Wolof	28	+
5-9	27	+	Toucouleur	30	+
10-14	25	+	Serer	57	+
15-19	37	+	Peul	43	—
20-24	46	+	Maure	60	—
25-29	50	—	Groupe nord	25	+
30-34	53	+	Diola	55	—
35-39	52	+	Groupe sud	36	+
40-44	29	+	Autres	35	+
45-49	27	+			
50-54	24	+			
55-59	20	—			
60 et +	40	+			
Ensemble	32		Ensemble	32	

¹⁴ Ce chiffre est valable pour les 5 ensembles pikinois. A l'opposé, parmi nos 400 C.M., un peu plus du quart seulement n'étaient pas retournés au pays depuis 1965. En tenant compte de ces éléments, il est clair que deux enquêtes successives pouvaient signaler, à deux reprises, l'absence d'un « résident » en vacances en brousse, considéré dès lors comme un « migrant ». D'où les nécessaires réserves à faire devant les résultats de l'enquête de l'O.R.S.T.O.M. et le très fort « taux de mobilité » enregistré.

nécessaire travail à faire dans les champs villageois, dont la production sera un appoint vivrier précieux pour le citadin. L'ensemble des déplacements ne caractérise donc pas seulement la population flottante.

Ces réserves faites, il est néanmoins intéressant d'analyser de plus près les données de l'enquête « à passages répétés ».

Il apparaît d'abord que la plus grande part des « migrants » est constituée d'individus assez jeunes, en âge de travailler (près de 50% des Pikinois sont « de passage » ou « en mouvement » dans les groupes d'âge de 15 à 39 ans) : ces derniers constituent, à l'évidence, une frange de population en voie de fixation à la ville, dont les séjours alternés en brousse et à la ville sont autant de « tests » avant installation définitive. Il est d'ailleurs intéressant de noter que la banlieue pikinoise, la zone la plus anciennement lotie, d'abord ¹⁵, joue désormais un important rôle d'accueil pour ces apprentis-citadins : Pikine n'est plus une simple banlieue-dortoir de la capitale sénégalaise.

La seconde considération intéressante concerne la répartition ethnique des migrants.

● Le phénomène maure, sans avoir fait l'objet d'une étude scientifique particulière, est pourtant le mieux connu de tous les Sénégalais. Les petits boutiquiers maures tiennent en effet entre leurs mains l'essentiel du commerce de détail des agglomérations sénégalaises, et la migration des actifs à partir de la Mauritanie n'a pour objectif qu'un enrichissement rapide, quoique relatif, par ce moyen, avant le retour au pays. On assiste ainsi à un « roulement » très rapide d'individus jeunes — leur séjour excède rarement deux années — dans les boutiques pikinoises : ceci explique le taux très fort de mobilité qui caractérise les représentants de cette ethnie (60%). Les Maures sont toujours présents, mais ce ne sont jamais les mêmes. Il s'agit en fait, pour eux, d'assurer une présence permanente, sans qu'il y ait jamais fixation définitive.

● Les Diola (50%) et les Serer (56%) présentent également, pour des raisons différentes, de très forts taux de mobilité. Les représentants de ces deux groupes semblent se caractériser par un fort attachement à leurs milieux d'origine, terrains d'élection des systèmes sociaux et des organisations agraires les plus cohérentes du Sénégal ¹⁶. Seule la surcharge démographique du bassin arachidier, dans le cas des Serer, les bouleversements socio-religieux et l'attrait de la capitale ¹⁷, dans le cas des Diola, ont poussé ces villageois dans l'âme sur le chemin d'un exil souvent temporaire

¹⁵ C'est-à-dire « Pikine Ancien », le lotissement qui date de 1952.

¹⁶ Ainsi qu'en témoigne l'ouvrage de P. PÉLISSIER, *Les Paysans du Sénégal*.

¹⁷ La migration en masse des Diola vers Dakar est d'ailleurs un phénomène récent postérieur à l'Indépendance. Il faut sans doute mettre aussi en cause l'islamisation progressive des Diola, cette « Mandinguisation » à laquelle P. PÉLISSIER attribue en partie le déclin de la riziculture traditionnelle.

dans un premier stade. Dans un cadre assez rigoureusement mono-ethnique — phénomène peu fréquent à Pikine, ville de vieux citadins où s'estompent les particularismes —, l'accueil des frères villageois est remarquablement organisé. Ainsi l'« Amicale des Diola » dispose de nombreuses « chambres de passage » à Pikine, destinées à héberger ceux qui viennent s'essayer à la ville.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, dans les « Niayes » de Pikine, où les propriétaires lebou s'adonnent au maraîchage, la grande majorité des « sourga », manœuvres salariés, sont des Serer ou des Diola ; à l'époque de l'hivernage, ces derniers, riziculteurs traditionnels, cultivent la totalité des rizières de bas-fonds des Niayes. Travailleurs saisonniers, les plus nombreux de ces migrants temporaires retournent toutefois au pays dès les premières pluies¹⁸, non sans avoir préparé leur implantation définitive en milieu urbain.

Il est d'ailleurs utile de compléter notre information à Pikine, ville de « propriétaires », en analysant les statuts fonciers des représentants de ces trois ethnies particulièrement « remuantes » au sein de notre échantillon B. 400, image de la population fixe de la banlieue dakaroise.

TABLEAU 19
*Statuts fonciers des chefs de ménage Serer,
Diola et Maures de Pikine*
(pourcentages)

	<i>Propriétaires</i>	<i>Locataires</i>	<i>Hébergés</i>	<i>Totaux</i>
Ensemble	67,5	19,5	13	100
Serer	43	18	39	100
Diola	37	14	49	100
Maures.....	28	34	38	100

Les Maures, commerçants en transit qui ne songent pas à s'implanter, désirent gagner de l'argent et non investir à Pikine sous forme de constructions. Il est logique dès lors qu'ils ne soient que rarement propriétaires ; ils préfèrent louer l'emplacement de leur boutique. Cela leur assure de plus une grande souplesse : n'ont-ils pas suivi leurs clients « déguerpis » des bidonvilles, en chargeant leur « stock » sur une charrette à bras !

¹⁸ Hormis la riziculture, affaire de spécialistes, l'activité agricole dans les niayes maraîchères, marque une pause durant cette période d'hivernage. La culture légumière n'est fructueuse qu'en saison sèche et ensoleillée, à condition d'être irriguée. Le rôle essentiel des « sourga » à cette époque est d'ailleurs d'arroser les jeunes pousses.

Mais l'instabilité des groupes Serer et Diola apparaît nettement à la lecture des chiffres qui les concernent : peu de propriétaires parmi eux, mais une très forte proportion de chefs de ménage « hébergés », par rapport à la moyenne pikinoise. Même au sein de notre échantillon qui ne concerne que les seuls « résidents », les tendances déjà enregistrées qui caractérisent fortement ces deux ethnies se confirment : un enracinement assez faible en milieu urbain, que compense une forte solidarité de groupe autorisant l'accueil et l'hébergement des nouveaux immigrants. Cette permanence des liens d'assistance, de type villageois, mérite d'être signalée, quand par ailleurs la ville provoque en général l'épanouissement de la famille « restreinte ».

Dans l'ensemble, ces données permettent donc de cerner plus précisément les processus de fixation en ville des migrants d'origine rurale dans une période très récente et de saisir ce premier stade des déplacements de la campagne vers la ville. Ce phénomène que nous avons enregistré, à Dakar même, par le canal des biographies des 400 chefs de ménage, ne présentait alors qu'une faible amplitude, il concernait les années 50 ; il se retrouve à grande échelle à Pikine, projection de la capitale, qui devient à son tour un pôle d'attraction. Les forts effectifs constituant la « population flottante » enregistrés dans la période 1967-1969 témoignent du rythme désormais beaucoup plus rapide des arrivées à la ville, mais aussi d'une grande instabilité de la part des migrants, dont la volonté d'installation définitive n'est peut-être plus aussi forte que jadis.

Nous nous garderons bien pourtant d'assimiler les phénomènes migratoires enregistrés de façon nette, sinon très précise quant aux motivations des acteurs de ces déplacements, à des mouvements « pendulaires » entre la campagne et la ville. Les changements semblent en partie s'effectuer dans le cadre du seul Cap Vert et même, par déménagements successifs, dans la seule banlieue ¹⁹ : les enquêtes successives couvrant Pikine ont sans doute dû saisir également — sans que cela soit explicite — de nouvelles migrations intra-urbaines entre Pikine et Dakar correspondant à des changements de domicile supplémentaires de Pikinois ; ce phénomène pourrait indiquer des retours temporaires ou définitifs dans la capitale, après une expérience non convaincante en banlieue. Il est dommage qu'une enquête, si fructueuse au demeurant, ait sacrifié d'aussi importantes données explicatives.

b. La répartition saisonnière des phénomènes migratoires.

L'analyse du tableau 20 prouve néanmoins à quel point la population « flottante » de Pikine, composée tout de même pour une part

¹⁹ D'après notre enquête scolaire fournissant 1 100 réponses, 880 enfants déclaraient ne pas avoir changé de domicile à Pikine, 152 en avoir changé une fois, 51 deux fois, 17 trois fois et plus.

TABLEAU 20
Résultats mensuels de l'enquête à passages répétés

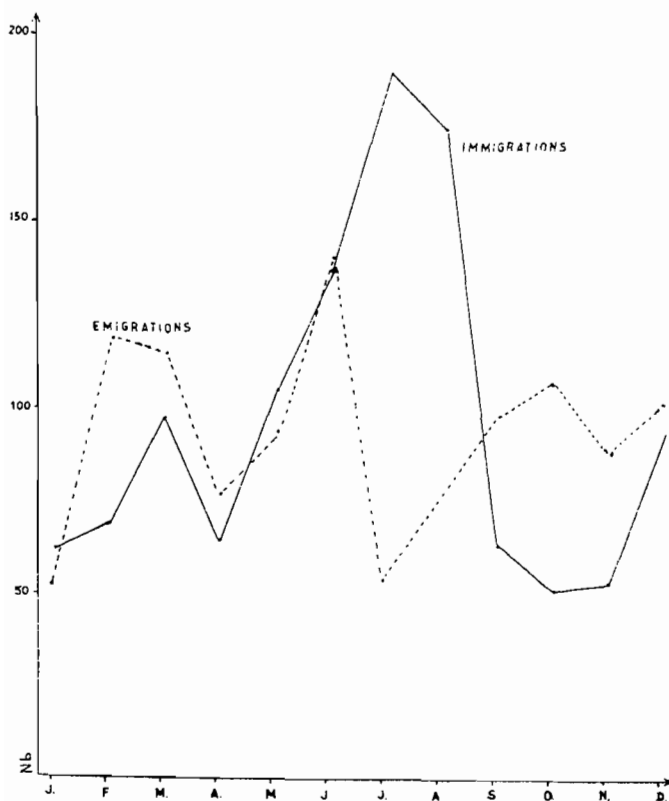
1. Immigration

<i>Années</i>	<i>Janv.</i>	<i>Fév.</i>	<i>Mars</i>	<i>Avr.</i>	<i>Mai</i>	<i>Juin</i>	<i>Juil.</i>	<i>Août</i>	<i>Sept.</i>	<i>Oct.</i>	<i>Nov.</i>	<i>Déc.</i>	<i>N.D.</i>	<i>Totaux</i>
1967									14	13	24	37	(20)	
1968	27	25	89	39	34	76	121	108	49	38	29	57		
1969	35	44	29	26	71	62	70	68						
<i>Ens.</i>	62	69	118	65	105	138	191	176	63	51	53	94	209	1 374

2. Emigration

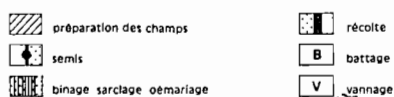
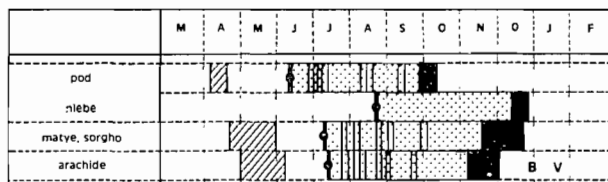
1967									62	48	48	50		
1968	31	55	75	45	49	88	29	50	37	62	41	52		
1969	21	64	40	32	45	53	25	28						
<i>Ens.</i>	52	119	115	77	94	141	54	78	99	108	89	102	87	1 217
<i>Solde migr.</i>	+ 10	- 50	- 17	- 12	+ 11	- 3	+ 137	+ 98	- 36	- 59	- 36	- 8	+ 122	+ 157

²⁰ Non daté.



42. Pikine : répartition des événements par mois
(O.R.S.T.O.M., 1967-1969)

Année 1967 (Pluviométrie normale)



Le calendrier agricole (Sob, en pays Serer)

de migrants temporaires d'origine rurale, reste soumise, dans ses déplacements, aux rythmes vitaux des campagnes, c'est-à-dire ceux des pluies et des cultures. Dès les premières pluies importantes, en effet, on assiste à partir des mois de juillet-août, à un ralentissement brutal de l'immigration et à une progression de l'émigration : l'urgence des travaux agricoles à réaliser au « pays » en est certainement une des causes premières. A partir de novembre-décembre, par contre, période de morte-saison au village, le phénomène migratoire s'inverse complètement, le plein de « visiteurs » à Pikine s'effectuant en fin de saison sèche, époque souvent difficile de la « soudure ».

La comparaison entre les mouvements migratoires des non-résidents à Pikine, échelonnés sur une année (croquis 42), et du calendrier agricole du terroir villageois de Sob en pays Serer²¹ est si évocatrice d'une forme de relation entre la campagne et la ville qu'on ne saurait y voir seulement une coïncidence. Le citadin héberge bien, en période difficile, ses frères de « brousse » ; une enquête partielle par comptage, réalisée au quartier Diacksao (Pikine Ancien)²² à cette époque de l'année, nous a permis de constater qu'en moyenne, une parcelle comptant 9,3 habitants en abritait alors 11,6.

Mais comment cerner avec précision l'ampleur de ces phénomènes saisonniers, quand on connaît l'extrême irrégularité inter-annuelle de la pluviométrie qui régit l'agriculture sénégalaise et, partant, les flux toujours divers de migrants vers la ville ?²³

Là n'est point d'ailleurs l'objet de notre étude qui se cantonne à l'observation des seuls résidents, citoyens à part entière de Pikine, qu'ils ont peuplé et façonné au cours des vingt dernières années.

²¹ Croquis extrait du travail de A. LERICOLLAIS, (O.R.S.T.O.M.), « Sob, étude géographique d'un terroir Serer », dans *Atlas des structures agraires au sud du Sahara*, n° 7, 1973.

²² Sur ce quartier de Pikine nous disposons d'une référence dont rêve tout chercheur : un recensement exhaustif et mis à jour établi par M. BIRAMA N'DIAYE, chef de quartier exemplaire, à l'instigation du Dr Cantrelle, démographe à l'O.R.S.T.O.M.

²³ La dramatique sécheresse de 1973 dans l'ensemble du Sahel a très vraisemblablement provoqué une véritable invasion de « famine » dans les capitales ouest-africaines, la situation de Dakar vis-à-vis de son arrière-pays présentant dès lors des analogies avec le célèbre comble brésilien, Sertao-Bahia. Dans cette conjoncture, et au vu des chiffres énoncés pour le quartier Diacksao, Pikine a dû accueillir au printemps 1973 plus de 50 000 migrants temporaires.

CONCLUSION:

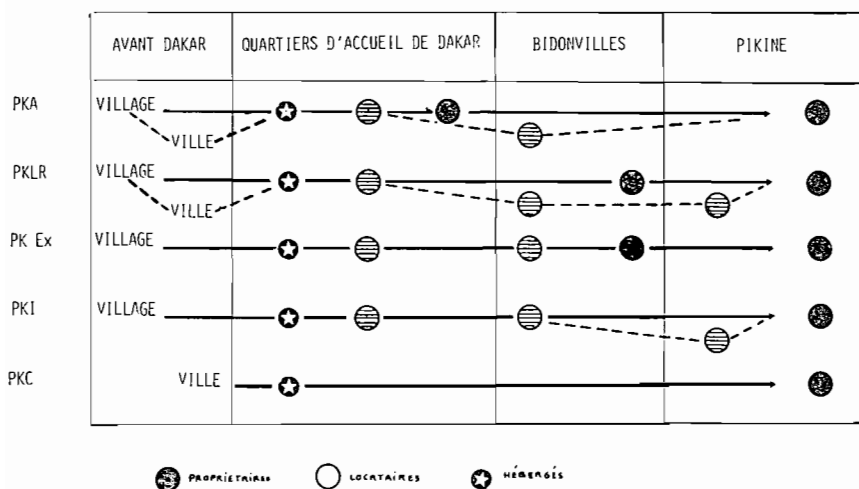
LE PEUPLEMENT AUTORITAIRE ET LES ENTREPRISES SPONTANÉES

Le croquis 43 est une synthèse simplifiée de notre étude des migrations intra-urbaines des chefs de ménage pikinois. On y lit le processus inéluctable de rejet des ruraux qui ont échoué en milieu urbain : des quartiers d'accueil vers les bidonvilles, des bidonvilles vers la banlieue. En comparant les niveaux de vie et d'instruction des chefs de ménage des différents quartiers de Dakar et de Pikine (carte 44), il est possible de mettre en valeur le véritable déterminisme social qui règle ces migrations.

a. Les privilégiés face aux «objets» de la politique volontaire.

- Les cités sont peuplées de privilégiés (Sicap Dakar, Pikine Cités) de naissance ; leurs habitants sont des citadins d'origine, ils ont fait des études, ils parlent tous la langue française (100% des chefs de ménage de Pikine Cités).

- Medina Dakar, au contact du « Plateau » européen, est ensuite la zone la moins défavorisée : elle a rejeté les moins chanceux des siens vers les faubourgs de Grand Dakar et Pikine Ancien où les niveaux de vie et d'instruction, les activités des habitants sont en tous points semblables.

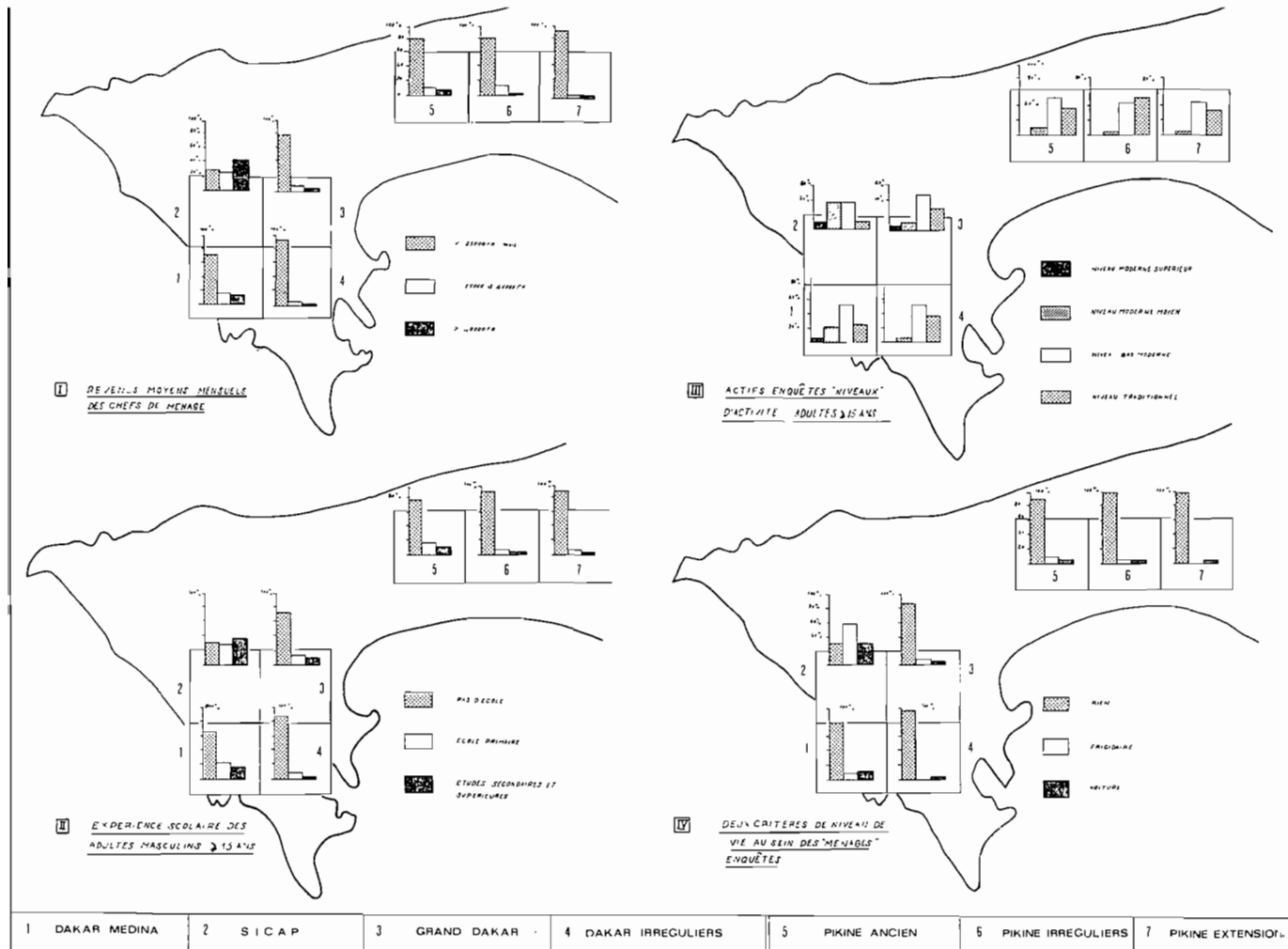


43. Types de migrations intra-urbaines. Schéma simplifié

● Les bidonvilles dakarois et plus encore les extensions piki-noises, leurs dépendances organisées, sont le réceptacle des véritables prolétaires : migrants ruraux d'origine, sans expérience scolaire, sans connaissance du français, ils n'ont aucune chance de réussir en milieu urbain : le revenu mensuel moyen des chefs de ménage y est uniformément bas puisque ceux-ci, en majorité, travaillent dans le « niveau bas moderne » (tâcherons, manœuvres, etc.). Ils n'ont aucun rôle actif dans la politique d'urbanisation qu'ils subissent au fil des déguerpissements successifs. En l'état actuel des choses, il n'y a aucune solution rationnelle et moderne pour briser ce cycle de pseudo-urbanisation puisque, outre le peuplement des extensions nouvelles, la destruction des bidonvilles entraîne une redistribution des « déguerpis » à Dakar même (Medina, Grand Dakar) : les quartiers centraux se surpeuplent donc et ne tarderont pas, dès lors, à enfanter de nouveaux bidonvilles.

b. Les «irréguliers» prennent spontanément leur sort en mains.

Certains prolétaires dakarois, devant la vanité et le radicalisme des solutions « modernes », n'hésitent pas à faire jouer les possibilités traditionnelles. Les habitants de Pikine Irrégulier ont, par ce biais, mieux réussi que leurs homologues des Extensions. La solidarité ethnique des Toucouleur, l'accès (illégal) à la terre par accord avec les villageois lebou, assurent ainsi aux irréguliers de



44. Données comparées concernant les chefs de ménage des différents quartiers de Pikine et Dakar (O.M.S., 1968-1969)

Pikine une vie sociale intense et un cadre d'existence qui leur conviennent et qu'ils ont choisis. Le développement d'un secteur tertiaire « primitif » — notons la place importante du niveau d'activités traditionnelles à Pikine Irrégulier — permet aux habitants de survivre et même de disposer de revenus moyens mensuels notablement plus élevés que ceux des « déguerpis » des Extensions.

Les habitants des quartiers illégaux démontrent ainsi l'existence d'une solution adaptée aux besoins et aux moyens des laissés pour compte dakarois. Condamnés à la pauvreté et à l'errance dès leur naissance, ils ne peuvent aspirer au paradis des cités mais désirent au moins choisir leur purgatoire.

TABLEAU 21
Âges des chefs de ménage des différents quartiers de Pikine (B. 400)
(pourcentages)

Quartiers	Moins		
	de 40 ans	40-50 ans	Plus de 50 ans
Ensemble « Loti » moins Extensions ...	33,5	33,5	33
Extensions.....	23,5	42,5	33
Ensemble « Irrégulier »	45	34	21
Total Pikine	34,7	34,6	30,7

Le classement des chefs de ménage pikinois selon les tranches d'âge et suivant les différents quartiers met en valeur deux chiffres extrêmes par rapport à la moyenne pikinoise : l'âge avancé des possesseurs de parcelle de Pikine Extension (les trois quarts sont âgés de plus de 40 ans, le tiers de plus de 50) et, par contre, la jeunesse relative de ceux des quartiers spontanés (près de la moitié n'ont pas 40 ans). Les déguerpis les plus récents n'obtiennent donc une parcelle dans les nouveaux lotissements qu'après une très longue attente : elle ne correspond, à la limite, qu'à une récompense pour le vieux travailleur proche de la retraite. Il n'est pas étonnant dès lors, devant cet exemple peu rassurant, que de jeunes chefs de famille prennent l'initiative de créer spontanément, loin du centre-ville et de ses menaces, un front pionnier d'urbanisation illégale. Le dynamisme des quartiers irréguliers de Pikine a sans doute en partie pour cause la jeunesse de leurs habitants ²¹. Respon-

²¹ Nous avons également constaté, dans la frange « spontanée » de la ville de Douala, que les chefs de famille étaient essentiellement des hommes jeunes et actifs, nullement des chômeurs dans la misère. Ils n'étaient pas rejetés par la ville, et leur implantation témoignait plutôt d'un singulier esprit d'initiative.

sables de leur implantation, les chefs de ménage « irréguliers » ne se plaignent pas de leur nouveau domaine. Suivant les différents quartiers de Pikine, les réponses à la question : « Quelles sont vos intentions dans l'avenir ? » étaient les suivantes :

TABLEAU 22
Souhaits des Pikinois (B. 400)
(pourcentages)

<i>Intentions</i>	<i>Pikine Ancien</i>	<i>Pikine Cités</i>	<i>Pikine Récant</i>	<i>Pikine Extension</i>	<i>Pikine Irrégulier</i>
Rester ici	70	50	60	64	80
Retourner à Dakar ..	11	41	16	27	9
Changer de domicile à Pikine.....	19	9	34	9	11
Total	100	100	100	100	100

Il n'est pas étonnant de constater que seuls les « privilégiés » des Cités peuvent s'offrir le luxe de déplorer massivement leur exil pikinois et aspirer à un retour dans la capitale : ailleurs les chefs de ménage se montrent en général satisfaits de leur installation à Pikine. Les gens des Extensions, déguerpis de fraîche date, sont ceux qui regrettent le plus leur ancien domicile, tout situé dans les bidonvilles qu'il ait été. Aucune nostalgie par contre chez les habitants des quartiers spontanés : ils ont quitté Dakar de leur propre chef et s'estiment heureux de leur sort (80% sont dans ce cas). Pour bien des chefs de ménage de la zone lotie, d'ailleurs, le désir manifesté de changer de domicile dans Pikine même est dicté par leur volonté de s'implanter, à leur tour, dans la frange urbaine irrégulière où l'espace ne manque pas ²⁵. Aux lotissements autoritairement peuplés de la banlieue se juxtapose donc nettement une ville de peuplement spontané qui semble singulièrement attractive.

²⁵ Dans notre enquête scolaire portant sur 1 226 élèves (un dixième des classes pikinoises) ces mouvements apparaissent bien :

— 168 élèves ont changé de domicile dans Pikine Ancien, dont 56 à destination des quartiers irréguliers ;

— 27 ont changé de domicile à Pikine Extension, dont 9 vers Pikine Ancien et 18 vers Pikine Irrégulier ;

— 8 seulement, à partir des quartiers spontanés, ont déménagé pour les quartiers lotis.

En étudiant de plus près les étapes de la création de Pikine, en analysant la dynamique des espaces de la ville et la différenciation progressive des tissus urbains des quartiers qui la constituent, nous constaterons d'ailleurs que ces zones d'implantation illégale sont également loin d'être des échecs sur le plan de l'« environnement » ; nous pourrions ainsi mieux comprendre l'espoir qu'une urbanisation extensive « en plein champ » fait naître chez les prolétaires dakarois.

Quatrième partie

UN LOTISSEMENT CRÉÉ
DE TOUTES PIÈCES ET UNE FRANGE
URBAINE SPONTANÉE :
MÉCANISMES DE L'ÉVOLUTION
DES TISSUS URBAINS DE PIKINE
EN VINGT ANS

Aucun habitant en 1952, 140 000 en 1971 ; une brousse inculte au départ, une agglomération urbaine aux paysages variés couvrant plus de 500 ha, de nos jours : telle est la rapide histoire d'une ville nouvelle de vingt ans d'âge. Pikine, dont nous avons analysé les modalités et les phases de peuplement, se bâtit et se différencie rapidement suivant des mécanismes et presque des lois qu'il peut être intéressant de mettre en lumière ; le « système » Pikine, fondé sur le principe de déguerpissements massifs à partir des quartiers populaires de la capitale (déjà en usage dans certains pays d'Amérique Latine) est en effet appelé, malgré ses graves inconvénients, à se développer dans l'ensemble des pays du Tiers Monde ¹. L'analyse de la croissance de Pikine prétend donc présenter un modèle plus qu'un type d'évolution.

¹ La décongestion des quartiers centraux par le canal de lotissements d'urgence périphériques semble une solution bien séduisante puisque la « Banque Mondiale » finance, à partir de 1973, un nouveau projet dit des « parcelles assainies » dans le Cap Vert ; une importante étude d'accompagnement doit permettre, à partir de l'exemple dakarois, de mettre au point les bases de la future stratégie de cet organisme dans l'ensemble des métropoles du Tiers Monde.

I. — L'ÉNORME CROISSANCE SPATIALE ET DÉMOGRAPHIQUE DE L'AGGLOMÉRATION PIKINOISE PROVOQUE L'INÉVITABLE FAILLITE DES BASES FONCIÈRES

Les fondements de la création du lotissement de Pikine devaient assurer à la banlieue dakaroise une extrême homogénéité : la ville, peuplée de « déguerpis » uniformément pauvres, divisée en lots de même taille appartenant à l'État, va pourtant rapidement se scinder en plusieurs ensembles de valeurs différentes sous l'effet d'une « spéculation sauvage », tandis qu'un ensemble de quartiers « spontanés » singulièrement attractifs vont provoquer une évolution particulière des données foncières.

a. La création du lotissement: absence d'un « problème » foncier jusqu'en 1961.

Si les autorités ont fondé Pikine à plus de 15 km de la capitale, c'est que le nouveau lotissement, même très isolé, se localise sur un terrain de l'État, l'immense titre foncier 3 892, domaine des armées, limité seulement par les terrains de culture des villageois lebou de Camberene, Thiaroye/Mer, Thiaroye-Kao et Yembeul. Dans ce périmètre, la propriété du sol n'est pas contestée : ceci constitue un atout majeur pour les Pouvoirs publics quand on connaît les difficultés rencontrées par les planificateurs ailleurs dans le Cap Vert et, en général, dans la périphérie des villes ouest-africaines, face aux revendications des autochtones. Le milieu

physique lui-même semble favorable à une urbanisation extensive. Entre les basaltes de Dakar et de M'Bao s'intercale un paysage sableux où l'on peut distinguer deux ensembles peu différenciés : d'un côté les étendues planes de sable fixé, sans végétation, de l'autre des cordons dunaires sans grande envergure, orientés N.N.E.-S.S.W., séparés par des dépressions fermées, temporairement inondables, dont les plus importantes, les *niayes*, sont réservées aux cultures. Tout en préservant ces dernières il est facile, pour l'urbaniste, d'entreprendre des travaux de nivellement assez grossiers qui débutent en 1952. Le choix du type de lotissement ne témoigne pas d'une grande originalité de la part des responsables : sur trame orthogonale, la future ville constituera un quadrilatère presque parfait composé d'îlots d'habitation de même orientation et de même taille, eux-mêmes divisés en une vingtaine de parcelles de 200 à 225 m² de surface. Il faut noter que la taille réduite de ces lots individuels, pour des familles excédant parfois une dizaine d'individus, est sans doute une des causes des cumuls illégaux de parcelles que nous enregistrerons par la suite. Ailleurs en Afrique de l'Ouest, les urbanistes ont en général vu plus grand : 400 m² à Cotonou, 500 m² à Abobo-Gare et Attiécoubé (périphérie d'Abidjan). A Dakar cette surface modeste affectée aux unités de peuplement correspond sans doute à un double objectif : créer d'une part un tissu urbain assez dense pour éviter une trop grande extension spatiale du lotissement et, partant, pour y entreprendre des travaux d'équipement de base pas trop coûteux, mais peut-être aussi briser le cadre de la « famille étendue » pour instaurer, sur une petite parcelle, un habitat mono-familial, plus « adapté » à la vie citadine.

Dans cette ossature urbaine ne se pose, a priori, aucun problème foncier : chaque chef de ménage « déguerpi » reçoit une parcelle et un permis d'occuper personnel, avec obligation de rapide mise en valeur ; la situation est simple et, apparemment, la spéculation ne peut d'aucune manière menacer la ville nouvelle. En 1960 encore, après dix années d'existence, le lotissement projeté est entièrement réalisé et partiellement peuplé, mais insuffisamment équipé et occupé pour qu'apparaissent déjà des zones privilégiées où pourrait éventuellement augmenter la valeur des terrains.

En 1960, pourtant, l'éclatement de la Fédération du Mali va imposer une première interprétation de la loi, bien dangereuse pour l'avenir. Les Maliens qui habitent Pikine, retournant au pays, abandonnent leur parcelle construite. L'évaluation du coût de la « mise en valeur » du lot, établie par l'administration, avant sa cession à un nouveau déguerpi, transforme inévitablement une faveur de l'État (permis d'occuper) en une vente, et porte en elle les germes de la spéculation ².

² Ce mouvement a eu une certaine ampleur. Le chef d'un quartier de Pikine Ancien nous a déclaré qu'à cette date, il a enregistré 18 départs de propriétaires maliens sur un ensemble de 217 chefs de parcelle.

b. L'apparition de la spéculation: faillite des bases foncières.

A partir de 1963-1964, Pikine Ancien, où toutes les parcelles disponibles sont désormais attribuées, s'accroît par entassement progressif des habitants dans un même cadre ; mais bien d'autres éléments interviennent pour bouleverser ce schéma simple. On assiste en réalité à des mouvements internes de redistribution de la population, tandis que s'instaure une forte spéculation sur les parcelles loties qui, souvent, changent de mains.

Un droit foncier « populaire », parallèle au droit national, s'est peu à peu imposé à Pikine. L'ancien lotissement, équipé vaille que vaille (électricité, bornes-fontaines, voies goudronnées, marchés) est désormais attractif : la spéculation sur les parcelles bâties va commencer dès 1964, grâce à une habile interprétation des lois de la part des Pikinois, et à la complicité intéressée de certains chefs de quartier³. Ces derniers sont, en effet, seuls habilités à signer les formulaires de transaction. Analysons quelques subtilités de ce « droit naturel » à la lumière de quelques extraits de la « Décision du lotissement de Pikine »⁴.

« Le droit d'occupation est *personnel* : le bénéficiaire du permis ne peut ni sous-louer, ni céder son droit d'occupation sous peine de la nullité de la convention intervenue et de reprise immédiate du lot sans compensation. »

On assiste, en fait, à de fréquents partages de parcelles en deux lots, les anciens déguerpis vendant, sans aucun contrat écrit, une demi-parcelle à de nouveaux arrivants. Ces derniers, face à l'inspecteur des Domaines, se déclareront simplement « hébergés » et non « propriétaires ».

« Dans le cas de renonciation à son droit d'occupation, le titulaire du permis pourra céder ses installations au nouveau preneur admis par l'administration, moyennant un prix représentant uniquement leur valeur, sans aucune majoration résultant du droit d'occupation du terrain ».

En réalité, l'administration est surtout représentée par les tout-puissants chefs de quartier, véritables « maîtres de la terre », qui choisissent les preneurs au mieux de leurs intérêts. De plus, selon notre enquête (B. 400) un lot déjà construit ne s'est jamais vendu, à Pikine, moins du double du prix réel des constructions existantes : le seul droit d'occupation est-il encore gratuit ?

« Toutefois, il pourra être délivré au chef de famille autant de parcelles que nécessitera l'installation de sa famille. La contenance

³ Qui n'hésitent souvent pas à se transformer en de véritables escrocs, ainsi que le prouve la lecture de certains articles de presse.

⁴ Arrêté n° 2352/SDE du 23 avril 1952 (*J.O.* du Sénégal).

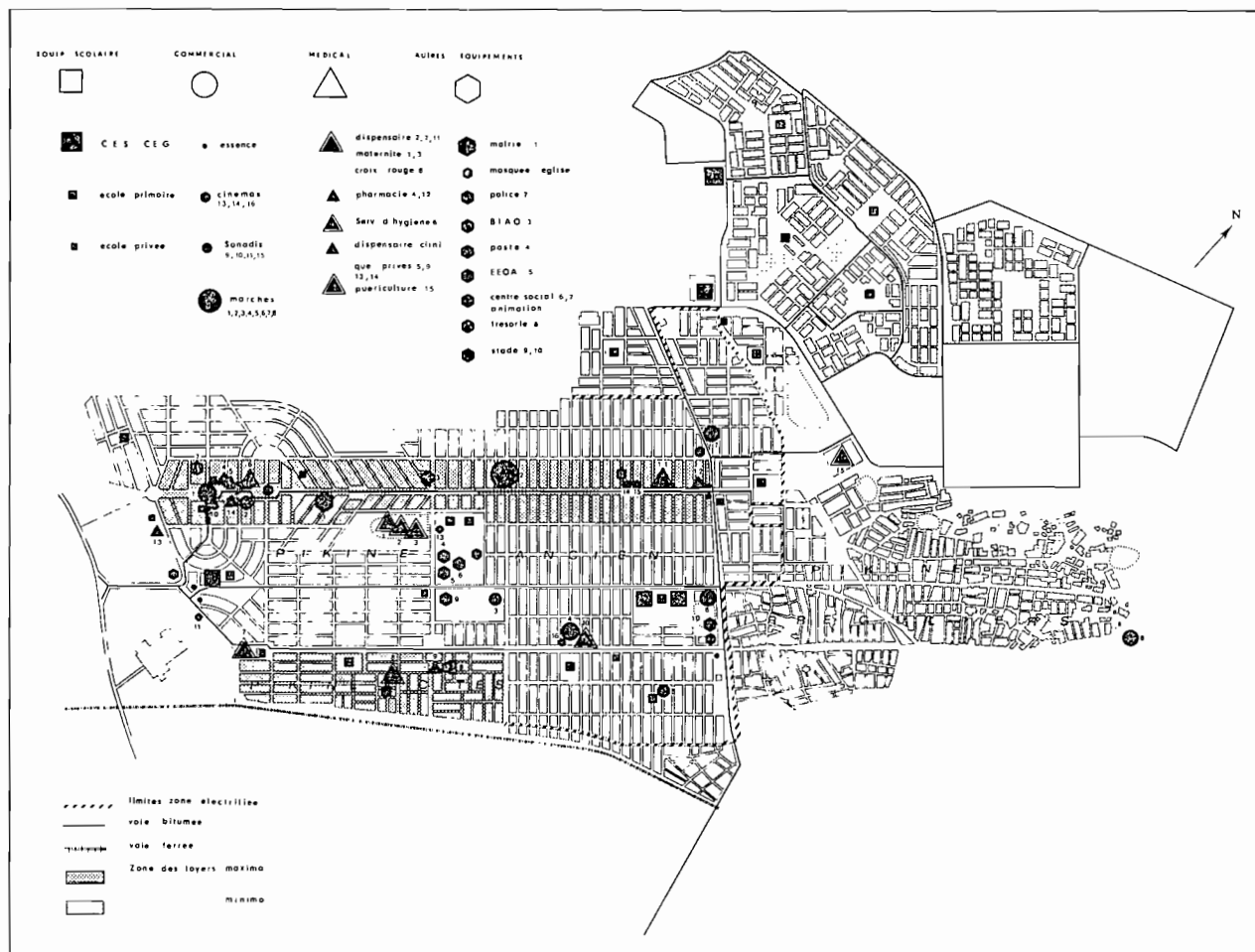
de chaque parcelle sera déterminée suivant les besoins réels du requérant. »

Ce dernier paragraphe est particulièrement propice aux spéculateurs. Pour les reventes cachées, d'abord : la famille s'entasse sur une parcelle, et dans l'autre s'installera un groupe de soi-disant « hébergés » qui aura payé son dû au titulaire de permis cumulant. D'autre part, si le propriétaire veut s'assurer des bénéfices locatifs, il installe, de plein droit, une femme, un fils ou un ami célibataire occupant une seule chambre de la seconde parcelle bâtie : le complice collectera les revenus des autres pièces louées.

Malgré l'officialisation de certaines reventes illicites, le partage des lots en demi-parcelles, d'une part, le fait que certains propriétaires cumulants vendent des parcelles illégalement sans pour autant pouvoir confier le permis correspondant à l'acquéreur d'autre part, aboutissent à la situation suivante : à Pikine Ancien, 59% seulement de ceux qui se déclarent propriétaires sont titulaires d'un permis d'occuper (38% par attribution d'une parcelle nue, 21% après transaction sur une parcelle bâtie). Près de la moitié des propriétaires d'un quartier régulier (41%) sont donc en situation irrégulière.

Ce pourrissement foncier naturel, à partir d'une situation de départ très saine, a pour cause première l'apparition de fortes différences de fait dans la valeur du sol de la ville ancienne. Ces déséquilibres inévitables sont provoqués par l'installation des équipements de base, bornes-fontaines, électricité, dispensaires, écoles, commissariat ; ces derniers se concentrent, ainsi que la majorité des boutiques et des marchés, le long des trois grandes artères goudronnées de Pikine (voir carte 45) : Tali bou mak, Tali bou bess et Tali Icotaf. Selon notre enquête B. 400, le prix d'une demi-parcelle nue donnant sur ces axes n'est jamais inférieur à 75 000 F C.F.A. — soit plus de 700 F le mètre carré de terrain. C'est dès lors une tentation bien grande pour un chef de ménage que de vendre son lot pour en acheter un ailleurs à Pikine, où le terrain ne vaut que 3 à 400 F le mètre carré. Grâce au bénéfice réalisé, plusieurs enquêtés nous ont déclaré avoir enfin pu réaliser dans un autre quartier une construction en « dur ». Ces mouvements internes ont dû être fort importants puisque les vieux chefs de quartiers, présents à Pikine depuis 1952 et qui ont bien connu tous les « déguerpis » installés à la même époque qu'eux, se sentent désorientés (et sans pouvoirs) devant la masse des nouveaux propriétaires récents.

Cette histoire de la naissance de la spéculation dans le lotissement de Pikine semble obéir à un mécanisme inéluctable : ainsi dans les extensions très récentes de la ville (Pikine Extension) la totalité des chefs de parcelles de notre échantillon étaient titulaires d'un permis d'occuper. A Pikine Loti Récent, par contre, qui ne s'est vraiment peuplé qu'à partir de 1963-1964, 85% seulement des propriétaires possèdent une justification officielle : 15% d'entre eux sont donc déjà d'authentiques « irréguliers » et témoignent des



premières victoires du « droit populaire » ; la demi-parcelle nue y a d'ailleurs déjà un prix : 18 à 20 000 F pour 100 m², soit près de 200 F/m².

Mais un nouveau mouvement centrifuge plus important encore se manifeste depuis peu : l'exil de chefs de ménage du lotissement régulier vers les quartiers spontanés illégaux. Bien que se mettant hors-la-loi, le chef de ménage qui a vendu son lot pour un bon prix trouvera dans la ville irrégulière des conditions d'installation très avantageuses, mais aussi pourra ajuster la surface de sa parcelle à la taille de sa famille. Selon plusieurs chefs des quartiers lotis, cette fuite aurait, entre autres, comme cause la surcharge démographique de bien des parcelles du vieux Pikine.

c. L'évolution autonome de la ville illégale.

Au nord-est du lotissement de Pikine, l'énorme ville spontanée est entrée de plain-pied dans l'illégalité foncière, dès son origine. Pas d'évolution trouble dans ces quartiers irréguliers, mais dès la promulgation de la loi sur le « Domaine national » de 1964, une opposition immédiate à ce droit national remplacé par un droit populaire et coutumier. Les terrains occupés sont prélevés dans les terroirs coutumiers des villageois lebou et nullement sur le domaine de l'État qui n'est ainsi point lésé. Nous avons vu d'ailleurs à quel point certains paragraphes de la loi de « domanialisation » donnaient l'espoir, aussi bien aux aspirants-propriétaires qu'aux vendeurs lebou, que les transactions monétaires et l'installation de fait seraient reconnues par les autorités.

Les villageois lebou, bien avant la ruée de 1964, avaient déjà concédé des terres aux étrangers dans la future zone à bâtir qu'ils possédaient ; suivant un schéma classique en Afrique de l'Ouest, ces nouveaux arrivants attendaient en cultivant un sol médiocre de pouvoir enfin obtenir un travail à la ville. C'est parce qu'en 1964 ils se sentent directement menacés par la Loi que les Lebou vendent la terre qu'ils n'ont pu mettre en valeur dans la portion de terroir la plus inapte à la culture. Ils se gardent bien, par contre, d'abandonner les secteurs des *niayes* maraîchères, aussi bien les grandes cuvettes orientales que les minuscules dépressions inondables qui parsèment la zone stérile ⁵ : la rentabilisation du sol chez les gens de Yembeul, Thiaroye-Kao et Thiaroye-sur-Mer n'est

⁵ Alors que l'urbanisation, en zone lotie, tend à englober toutes les petites cuvettes de cultures — ainsi la *niaye* Albany (voir photogr. 11) a été amputée en 1967 de la moitié de sa superficie pour la construction d'un stade que l'on attend toujours — dans la frange illégale les plus petites dépressions elles-mêmes constituent des trous dans l'espace bâti : elles sont toujours intensément cultivées et ajoutent des touches de verdure aux paysages des quartiers spontanés.



PHOTOCR. II. — *Les bulldozers scindent en deux parties la Niaye Albany (1967). Au nord : naissance de Pikine Extension*

donc pas une opération aveugle, mais un choix forcé. Si les Lebou se transforment en promoteurs immobiliers, ils tentent de plus de le faire dans les normes, en copiant l'organisation simpliste du lotissement de Pikine proche. Les parcelles mises en vente sont regroupées au sein d'îlots d'habitation grossièrement géométriques, des voies de communication sont mises en place tant bien que mal, la taille même des lots individuels n'est jamais excessive — de 200 à 500 m² —, malgré une variété dans les surfaces à vendre permettant un certain choix aux acheteurs.

Cette rationalisation spontanée de l'occupation du sol permet d'obtenir, après mise en valeur des lots, un tissu urbain assez peu différent de celui prévu par le plan directeur dans les zones régulières ; que reprocher dès lors aux Lebou et aux acquéreurs de leurs terres, sinon le fait même de la transaction monétaire ?

Certes, au départ, le sol est concédé gratuitement à Pikine Loti alors qu'il est vendu à Pikine Irrégulier : il y a toujours, pour les planificateurs, possibilité de reprise dans le premier cas, alors que dans le second cas il faut détruire la fiction d'une appropriation définitive si l'on veut modifier le plan directeur.

A y regarder de plus près pourtant, la situation semble paradoxalement plus saine dans les zones irrégulières, où la spéculation foncière ne paraît sévir qu'assez peu. Dans ces franges urbaines qui doivent autant à un droit populaire qu'à la coutume, le mercantilisme ne règne pas : « la terre à bâtir à celui qui veut construire », pourrions-nous écrire, en plagiant le vieux principe africain de cession de la terre cultivable. Le prix d'achat des parcelles nues n'a pratiquement pas varié depuis 1960, et d'après les transactions que nous avons pu analyser, il faut mentionner également une remarquable stabilité de la valeur du mètre carré de terrain : de 80 à 100 F le mètre carré ; suivant leur surface les parcelles reviennent de 8 000 à 35 000 F. Dans notre échantillon la parcelle la plus coûteuse (33 000 F) était aussi la plus grande (430 m²). Les premiers lots illégalement acquis en 1958-1960 dans les vieux quartiers spontanés de Djidda et de Mouzdalifa, et couvrant environ 200 m², étaient vendus 16 à 20 000 F : les prix n'y ont guère changé, ainsi qu'en 1971 dans le très récent quartier irrégulier de Medina Gounass. A peine peut-on noter une légère valorisation du sol dans le secteur ancien limitrophe de l'artère goudronnée de la route des Niayes (2 parcelles coûtant 160 F le mètre carré dans notre échantillon).

Face à la spéculation qui règne dans les quartiers lotis de Pikine, on comprend mieux dès lors l'attrait de la ville spontanée pour l'aspirant-propriétaire dakarois qui peut y faire l'acquisition d'un lot de 500 m² pour le prix d'une minuscule demi-parcelle dans le vieux Pikine.

Nous nous garderons pourtant d'insister sur la « santé » des zones irrégulières et d'opposer une morale traditionnelle à la vénalité moderne : en analysant les montants des loyers dans les divers quartiers de l'agglomération pikinoise — les prix des loyers sont directement fonction de la loi de l'offre et de la demande — nous constaterons que la spéculation ou l'absence de spéculation sont fonction d'éléments plus terre à terre.

d. Situation géographique, équipements collectifs et prix des loyers.

Favorables à ceux qui désirent bâtir à bon compte, les zones illégales ne présentent par contre que peu d'intérêt pour les locataires qui peuvent choisir leur lieu d'installation. La carte de répartition des équipements à Pikine nous a montré l'extrême concentration des « Services » dans le vieux lotissement et notamment le

long des grands axes goudronnés ; on peut aussi constater le grand isolement des Extensions nouvelles et du quartier spontané récent de Medina Gounass, secteurs les plus éloignés de Dakar et des zones d'emploi et qui souffrent d'un sous-équipement total. Le montant du coût des loyers se moule étroitement sur ces différences dues à l'âge des quartiers ou à la sous-intégration volontaire sanctionnant leur caractère illégal : pas d'écoles ni de bornes-fontaines pour les « irréguliers ».

Les données concernant les prix des loyers à Pikine confirment et précisent les tendances déjà entrevues⁶. Pikine Ancien a un indéniable attrait pour les locataires puisque l'on y demande des loyers élevés. Le long de la voie commerçante de Tali Bou Mak notamment, certains loyers de pièces en « dur » dépassent 2 000 F/mois, soit à peine moins qu'à Medina Dakar. Donnant sur cette rue, une boutique se loue fréquemment 8 à 10 000 F/mois. Ailleurs, une chambre revient à 1 500-2 000 F, soit approximativement le même prix que dans le faubourg de Grand Dakar. Le quartier plus récent de Pikine Loti Récent a également une bonne cote, quoique inférieure à celle de Pikine Ancien (3 loyers à moins de 1 000 F pour une pièce en « dur ») : une boutique, sans électricité il est vrai, ne s'y loue que 3 000 F par mois. Ces deux zones présentent des avantages de situation : proximité des voies goudronnées, présence d'une infrastructure administrative et commerciale, desserte régulière en direction de Dakar.

A peine moins chère est la zone des quartiers irréguliers anciens (Wahinane, Djidda, Mouzdalifa) qui bénéficient également de la proximité des grands axes. Par contre, Pikine Extension et plus encore Medina Gounass sont très peu recherchés par les locataires, qui constituent d'ailleurs dans ces deux secteurs l'infime minorité des chefs de ménage. En conséquence le montant des loyers y est beaucoup plus bas qu'ailleurs.

L'analyse de l'apparition de la spéculation foncière dans les quartiers lotis de Pikine et celle du financement illégal des implantations en zone irrégulière nous a montré comment, *ex nihilo*, s'élaborent en vingt ans à peine les lois foncières naturelles d'une ville nouvelle africaine, et la valorisation de tissus urbains privilégiés par rapport à d'autres. Mais au-delà de ces données explicatives de base, d'autres mécanismes d'évolution intéressent le géographe : de quelle façon, mais de l'intérieur cette fois, se réalise, mûrit, se différencie un paysage urbain en deux décennies ?

⁶ Le pourcentage des chefs de ménage locataires dans les différents quartiers de Pikine (enquête B. 400) est déjà un indicateur du degré d'attractivité des grands secteurs de la ville :

Tali Bou Mak	36%
Pikine Ancien	26%
Pikine Loti Récent	21%
Pikine Extension	16%
Pikine Irrégulier Ancien	11%
Medina Gounass	4%

TABIEAU 23
Montant des loyers (1 pièce) à Pikine (B. 400, 1971)

Quartiers	Prix du loyer en fonction de la nature des pièces							Totaux
	Bois				Dur			
	Moins de 500 F	500 à 750 F	750 à 1 000 F	Moins de 1 000 F	1 000 à 1 499 F	1 500 à 2 000 F	Plus de 2 000 F	
Pikine Ancien	1	4	12	0	16	22	0	55
Tali Bou Mak		1	6	0	4	3	4	18
Pikine Loti Récent		2	5	3	8	3	0	21
Pikine Extension	2	8		2	4	0	0	16
Pikine Irrégulier Ancien	1	17		2	12			32
Medina Gounass	3	6		6	5			20
	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux	7	38	23	13	49	28	4	162

II. — ÉVOLUTION DU CONTENANT ET DU CONTENU: LE DÉVELOPPEMENT DE TRAMES URBAINES DIFFÉRENCIÉES

a. Description des évolutions internes: leçons de l'analyse microgéographique de quelques îlots-témoins.

En négligeant la zone des Cités, petit monde évoluant en marge des quartiers populaires de Pikine, la ville apparaît comme la juxtaposition de deux paysages urbains bien différents : les lotissements et les créations spontanées. Nous avons choisi dans ce cadre cinq îlots d'habitation pour lesquels des données démographiques assez complètes étaient disponibles ⁷. En plus de leur population globale, nous connaissions aussi les statuts fonciers et les dates d'arrivée à Pikine des chefs de famille qui les occupaient — au total une image grossière de leur peuplement progressif. Ces données ont été complétées par des plans très précis de l'évolution des constructions au sein de ces unités d'habitation, établis à l'aide des différentes missions de photographies aériennes disponibles. Les îlots B, D, H, se situent à Pikine Régulier, E et 610 dans les quartiers spontanés (croquis 46-47).

Cette méthode d'approche des phénomènes, qui sacrifie la généralisation possible des connaissances à la compréhension profonde des problèmes, permet de proposer un véritable film du peuplement de Pikine.

⁷ *Résultats de l'enquête par sondage des îlots de Pikine*, O.R.S.T.O.M.-Dakar, septembre 1971 (voir tableau page suivante).

Données chiffrées concernant les habitants des 5 îlots tests.

Ilot H (Pikine Extension)

	<i>Lieu d'origine</i>			<i>Statuts des chefs de ménage</i>			<i>Total</i>
	<i>Dakar</i>	<i>Pikine</i>	<i>Autres</i>	<i>Pro- priétaire</i>	<i>Loca- laire</i>	<i>Hébergé</i>	
Av. 1968	41		0	5	0	1	41
1968-1970	33		4	6	2	1	37
Totaux	74		4	11	2	2	78

Ilot D (Pikine Loti Récent)

1958-1960		4		1			4
1961-1963	24			3			28
1964-1966	105		1	10		3	134
1967-1970	37	6	42	2	15	3	219
Totaux	166	10	43	16	15	6	219

Ilot B (Pikine Ancien)

1955-1957	9			1			9
1958-1960	44		42	6		4	95
1961-1963	66			6		1	161
1964-1966	19		1	1	1	1	181
1967-1970	26	6	45	2	10	3	258
Totaux	164	6	88	16	11	9	258

Ilot E (Pikine Irrégulier)

1955-1957	6		5	2			11
1958-1960							
1961-1963			1		1		12
1964-1966	32		14	6	1	2	58
1967-1970	2		11	3	1		71
Totaux	40		31	11	3	2	71

Ilot 610 (Medina Gounass)

	Lieu d'origine			Statuts des chefs de ménage			Total
	Dakar	Pikine	Autres	Pro- priétaire	Loca- taire	Hébergé	
1964-1966	6			1			6
1967-1970	4	2	2	2		1	8
Totaux	10	2	2	3		1	14

1) *La ville des déguerpis.*a) *Pikine Extension : la création urbaine exnihilo (ilot H).*

En juin 1967, la vaste zone située au nord-est de Pikine est prête pour accueillir les déguerpis des bidonvilles dakarois. Les ilots ont été dessinés, les parcelles ont été attribuées aux chefs de famille, le terrain est aplani, les bornes-fontaines installées.

A Dakar, les chefs de quartiers irréguliers ont été chargés de préparer et de discipliner l'exode. Les cases en « bidon » sont destinées à la destruction, mais les cases de bois sont soigneusement démontées, planche par planche et les clous récupérés. Ces cases, nullement traditionnelles, au faible prix de revient (moins de 50 000 F) reproduisent le modèle de 1916 suggéré par l'administration coloniale sur les terrains du « nouveau village de Medina, à Dakar », en moins élaboré (pas de toiture en tuile notamment). Citons (p. 32) les auteurs de l'étude concernant l'habitat urbain dans les quartiers irréguliers de Dakar et Pikine⁸ : « ... mais il est douteux que ces logements en bois soient des bâtiments originaux. La forme vient probablement de l'armée, copiée un peu partout dans les colonies, dont on trouve certaines ressemblances même avec des petites fermes du Brésil, construites par des colons qui reproduisent des formes qu'ils connaissent au Portugal ».

Cette « baraque brésilienne », nous la retrouverons souvent à Pikine sous forme d'une construction de trois pièces alignées précédées d'une véranda et flanquée de deux petits « débarras » ou chambrettes.

Le déguerpissement se fait très rapidement grâce aux camions de l'armée mais aussi aux voitures à bras : en l'espace d'une journée la transplantation a lieu. Les cases en bois sont remontées à Pikine Extension (voir photog. 12 et 13), les parcelles une fois repérées

⁸ *Notes sur l'habitat urbain*, École nationale d'administration sénégalaise (E.N.E.A.), Dakar, 1967, vol. I.



46. La ville des « déguerpis » : évolution de détail (photo-interprétation)

par leurs propriétaires. Le chef de quartier (et ses vigiles) apaise les querelles et règle d'urgence et de manière expéditive les litiges fonciers qui ne manquent pas de se présenter.

En moins d'un mois, la vie va s'organiser, les travailleurs s'habituer à leurs migrations quotidiennes. Le chef de quartier qui a guidé les siens a un rôle déterminant dans la bonne marche de l'installation : il est l'arbitre suprême, la boîte aux lettres pour tous, celui qui héberge et nourrit les retardataires, qui apaise les traumatismes causés par ce brutal changement. Quatre ans plus tard, nous avons pu faire la différence entre un quartier doté d'un chef à la forte personnalité et un autre moins favorisé sur ce plan : psychologiquement, cela se ressentait chez les habitants : foi en l'avenir et sentiment d'intégration à la vie de Pikine chez les uns, mentalité de « déplacés » et même d'« irréguliers » chez les autres.

La description de la courte histoire de l'îlot H (croquis 46) fournit des précisions supplémentaires. Datant de 1967, ce petit ensemble de 12 parcelles se peuple en deux temps, mais presque tous les chefs de ménage qui l'occupent sont des Dakarois issus des bidonvilles centraux qui y deviennent propriétaires — seuls deux locataires s'individualisent parmi les 15 chargés de famille de notre échantillon. L'occupation de l'espace en 1968 se manifeste par l'installation rapide de baraques en bois de petite taille où s'entassent les habitants ; ces cases de fortune sont montées dans les coins de la parcelle, sans aucune orientation préférentielle. Un seul chef de parcelle a pu construire une maison en « dur » dès son arrivée. En 1970, après la seconde vague d'installations, la situation n'est pas beaucoup plus favorable : tandis que la population de l'îlot double, le nombre de bâtisses passe de 13 à 24 ; sur ce total seules 4 constructions sont en matériel solide. Les « déguerpis » n'ont pas de ressources suffisantes pour moderniser leurs demeures.

Ce petit îlot qui compte déjà 78 habitants (soit 6,5 hab./parcelle) a rapidement fait son plein d'occupants, tandis que, sur le plan de l'habitat, il ne paraît pas plus évolué que le quartier de bidonvilles de Dakar (voir photogr. 13).

b) Le « mûrissement » rapide de Pikine Loti Récent.

L'îlot D (croquis 46) se situe dans la zone proche de la route des Niayes qui date de 1960. Ici, pas de déguerpissement massif ayant entraîné un peuplement rapide de l'îlot ; ne s'installaient, dans un premier stade, que ceux qui en avaient le courage quand cette zone était encore la frange extrême du lotissement de Pikine. Beaucoup de propriétaires de parcelle préféraient demeurer locataires ailleurs, plus près des marchés et des voies de communication ; 32 habitants seulement sont venus avant 1963. L'arrivée massive des Dakarois titulaires d'un permis d'occuper s'effectue en 1964-1966. Après 1967, les nouvelles installations sont surtout



PHOTOGR. 12. — *Les phases du déguerpissement (Pikine Extension, 1967)*

- 1) Repérage des parcelles par les déguerpis et appropriation
- 2) Première installation éparse (1^{re} semaine)
- 3) Implantation plus massive (1^{er} mois)
- 4) Déguerpissement terminé

le fait de locataires (15 en tout) et de deux « propriétaires », acheteurs de parcelles déjà bâties.

Cette histoire du peuplement de l'îlot est confirmée par l'analyse de son schéma d'évolution morphologique.

En 1960-1961, les arrivées sont peu nombreuses, il en résulte une certaine originalité du mode d'implantation manifestée dès le début par une forte proportion de maisons en « dur », achevées ou en construction. C'est l'avantage principal de ce quartier par rapport aux créations nouvelles qui passent, nous l'avons vu, par une phase obligatoire de « cases en bois » de fortune.



PHOTOCR. 13. — *Vue oblique de Pikine Extension :*
l'occupation des parcelles
(d'après Studio Bracher, Dakar, 1967)

En 1964-1967, les arrivées massives ont provoqué un « boom » de la construction : maisons en parpaings, mais aussi habitations de bois pour les propriétaires peu fortunés.

En 1970-1971, enfin, sont entreprises quelques constructions nouvelles dans les parcelles pourtant déjà densément couvertes d'habitations. Elles sont destinées à loger les nouveaux arrivants locataires. L'installation de ces derniers est signe de l'achèvement de l'évolution : l'îlot a fait son plein et commence même à être surpeuplé (12 hab./parcelle habitée).

c) La lente formation de Pikine Ancien.

L'îlot B (croquis 46), témoin de l'évolution du vieux Pikine, est créé en 1952, mais 9 habitants seulement s'y installent avant 1957. Pikine, pour les Dakarais, est encore une « brousse » à chacals et à serpents, le repaire des repris de justice de la capitale où les agressions sont fréquentes, une zone enclavée non desservie par les transports urbains. Toutes les parcelles sont attribuées, mais la majorité des titulaires d'un permis, déguerpis de la Medina, acceptent de payer un loyer ailleurs à Dakar, plutôt que d'affronter l'isolement et l'insécurité.

A cette époque les conditions de vie étaient réellement précaires : il fallait aller puiser son eau dans les *niayes*, et un seul car était à la disposition des travailleurs ; encore ne faisait-il qu'une navette en direction de Dakar. Quant aux « taxis-brousse », leurs conducteurs n'osaient pas s'aventurer dans les sables de Pikine.

Le peuplement ne commence vraiment qu'à partir de 1958-1960, après l'achèvement des grands axes goudronnés. Au sud le début de la construction des coquettes cités pavillonnaires « ICOTAF », prouve d'ailleurs la volonté définitive des autorités de poursuivre et d'encourager la mise en valeur de la nouvelle banlieue en formation. Pendant cette période de démarrage, les immigrants sont originaires, dans les mêmes proportions, de Dakar et d'ailleurs — respectivement 44 et 42 arrivées. Par suite, en effet, du manque d'enthousiasme des « pionniers » expulsés des quartiers centraux de la capitale, les parcelles non mises en valeur étaient attribuées à qui voulait bien les prendre. Entre 1961 et 1963 par contre, la publicité pour Pikine n'est plus à faire : la population de l'îlot B fait plus que doubler par le seul fait des « déguerpis » dakarois.

Durant ces phases préliminaires du peuplement, on observe que les chefs de famille implantés sont essentiellement des propriétaires, possesseurs légitimes d'un permis d'occuper.

Le flot se tarit entre 1964 et 1966, alors que dans le même intervalle se produit l'explosion des quartiers spontanés, puis, à partir de 1967, ne s'implantent pratiquement plus que des locataires. Les seuls nouveaux propriétaires sont ceux qui, jouets consentants de la spéculation, ont fait l'acquisition d'une demi-parcelle ; trois parcelles sont en effet dédoublées sur l'îlot B — ainsi B2 et B3 sur le schéma de 1971.

De nos jours, cet îlot est très densément occupé puisqu'il compte 258 habitants, soit plus de 14 occupants sur la surface d'une parcelle, 12,2 seulement si l'on inclut les demi-parcelles.

En suivant la progression des constructions à l'aide de la photographie aérienne, nous pouvons en partie expliquer et préciser cette lente évolution de Pikine Ancien.

En 1958, l'îlot B est presque vide, sinon quelques bâtisses en bois et surtout des huttes en paille, habitat économique de l'époque, dont n'apparaît aucune trace à l'origine des lotissements plus récents. Le nombre de ces cases de fortune diminue en 1960-1961, alors que l'implantation de maisons plus solides témoigne, chez les nouveaux arrivants, d'une volonté d'installation définitive. En 1963-1964, les constructions en « dur » plus spacieuses que les habitations en bois deviennent majoritaires ; il n'y a plus de parcelles inoccupées, et une seule case de paille subsiste. En 1966-1967, les constructions en « dur » s'étoffent à partir du noyau existant ; plusieurs maisons en bois sont abattues ou remontées dans un autre angle de la parcelle. La densification de l'habitat et le dédoublement des lots entraînent une nécessaire organisation rationnelle de l'espace bâti.

En 1970-1971, les vides ont été comblés par l'installation de petites baraques destinées aux locataires. Sur un total de 57 bâtisses, on ne trouve qu'une seule case en construction : le tissu urbain n'est plus dynamique, et le vieux Pikine est arrivé à maturité.

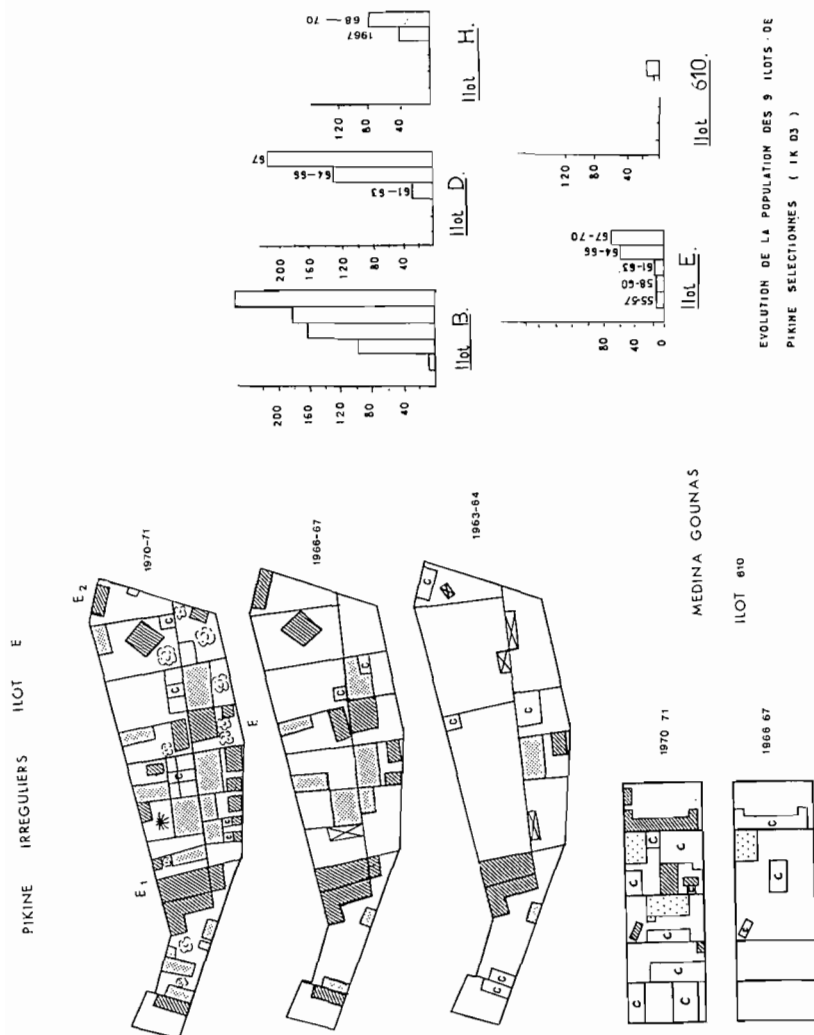
2) *Le monde des Irréguliers.*

Les quartiers spontanés de Pikine n'ont pas subi de contraintes extérieures, à leur création. Ils constituent un tissu urbain spécial, fruit d'un peuplement original.

Dans les zones antérieures à 1960 (îlot E, croquis 47), pas de lotissement préalable : deux familles seulement cohabitent en pleine campagne jusqu'en 1963, beaucoup plus villageoises de Thiaroye que pikinoises.

La loi sur le domaine national de 1964 entraîne un peuplement presque immédiat de l'îlot dont la forme actuelle se dessine : il est assez géométrique d'aspect, avec ses parcelles grossièrement rectangulaires, dont les surfaces demeurent, l'un dans l'autre, conformes à la norme « régulière » (200 m²). Cette mesure dans l'implantation des propriétaires est imposée par les chefs irréguliers, qui estiment que cette concession urbanistique au Plan directeur leur vaudra l'indulgence des autorités ; dans un autre esprit, les « marchands de terre » lebou ont adopté, pour leur plus grand bénéfice, la surface de la parcelle administrative comme unité de vente.

A partir de 1967 le rythme des arrivées se ralentit après la fièvre consécutive au vote de la loi de 1964. Jusqu'à nos jours, seuls les propriétaires viennent s'installer en zone irrégulière : l'îlot en compte 11 pour trois locataires seulement. La frange illégale, comme le Pikine des « déguerpis », attire ceux qui veulent s'implanter durablement, mais contrairement au lotissement elle n'offre que peu d'intérêt pour les locataires.



47. La ville « irrégulière » : évolution de détail (photo-interprétation)

Dès lors, en l'absence d'arrivées nouvelles, puisque l'îlot compte 58 habitants en 1966 et seulement 71 en 1970, il est étonnant de constater à quel point le parc-logement de l'îlot E évolue rapidement dans un sens favorable ; entre les deux périodes, le nombre des constructions double presque, tandis que la présence de quatre nouvelles habitations inachevées prouve le dynamisme de l'évolution interne. Spontanément, les irréguliers ont pu et su créer un rapport surface habitable/habitant plus favorable que celui qui caractérise les zones loties.

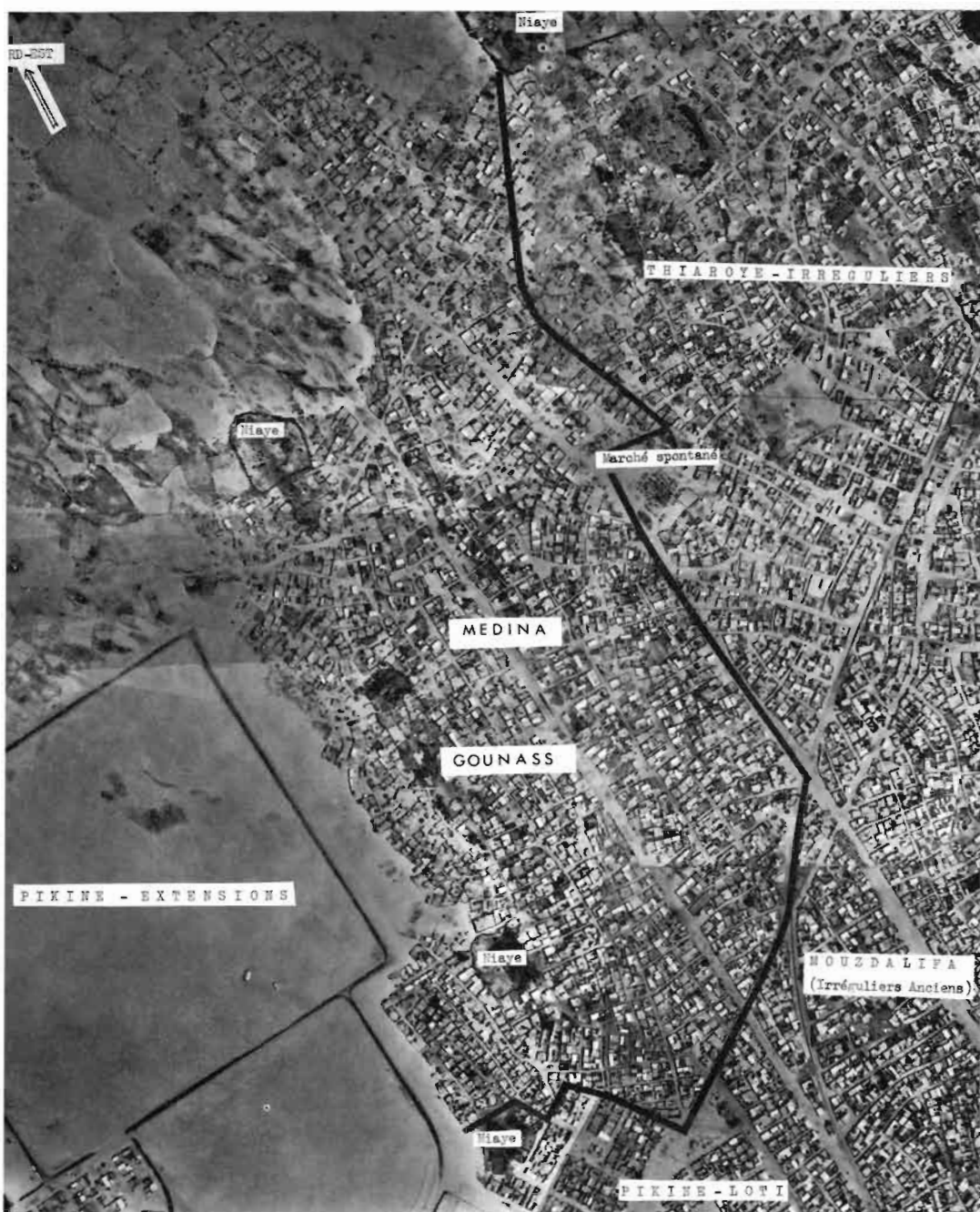
Sur des bases analogues mais un schéma un peu différent, le front récent d'urbanisation spontanée évolue de façon autonome depuis 1966-1967. Prolongement des quartiers irréguliers anciens et se perdant, au nord-est, dans les dunes et les *niayes*, Medina Gounass est actuellement le quartier le plus dynamique de l'agglomération pikinoise.

Ses débuts sont récents, mais la rapidité de sa croissance est étonnante. Le montage de photographies verticales de 1970 (photogr. 14) nous montre sa progression vers le nord-est. Nous voyons la densité des constructions diminuer, mais parallèlement la proportion des maisons inachevées en « dur » croître, pour représenter dans la moitié nord-est, plus du tiers du total des bâtisses. Dynamisme de l'habitat donc, mais faible densité de population encore, car beaucoup de cases sont inoccupées. Medina Gounass est la « réserve » de nombreux habitants de Pikine Ancien, mais aussi de Dakar, qui prévoient, à leur manière, la croissance urbaine du Cap Vert, et qu'inquiètent les vastes périmètres que les responsables de l'urbanisme grignotent chaque année pour accroître Pikine Extension et préparer les futurs déguerpissements de Dakar.

Dans les quartiers illégaux subitement peuplés en 1964, les bâtisseurs spontanés avaient l'excuse de vouloir interpréter la loi « sur le Domaine national » à leur avantage pour pouvoir obtenir un constat de mise en valeur. A Medina Gounass, la conjoncture n'est plus du tout la même, et ceux qui s'implantent se mettent très consciemment hors-la-loi. Mais le succès de cette création nouvelle prouve, de la part de ses occupants, une sérénité peu commune devant la menace d'éventuelles représailles de l'administration. Les pertes risquent pourtant d'être d'autant plus cruelles que la majorité des constructions sont en matériau solide et ont donc nécessité de gros investissements.

La courte histoire de l'îlot 610 (croquis 47) souligne pourtant l'avantage évident que possèdent les irréguliers sur les « déguerpis » des lotissements : on y construit directement en « dur » et on ne s'installe que par la suite. Pour les 14 habitants actuels, 8 habitations existent, 7 sont en construction.

L'analyse de cinq îlots d'habitation pikinois nous a donné de la ville en gestation un tableau explicatif à la fois très précis et incomplet. Pour généraliser ces résultats, en l'absence de données chronologiques chiffrées provenant de recensements suffisamment représentatifs, une seule solution paraît possible : l'interprétation de photographies aériennes, seules images exhaustives, donc parfaitement correctes, de la ville.



PHOTOGR. 14. — Medina Gounass : le front pionnier de l'urbanisation spontanée vers le nord-est

b. Photo-interprétation de séries chronologiques et essai de jugement de valeur sur les tissus urbains pikinois.

L'interprétation de quatre missions de photographies aériennes couvrant l'agglomération pikinoise à quatre dates différentes ⁹ nous a permis d'obtenir des données chiffrées très complètes et quatre cartes de répartition concernant l'évolution

- 1) du pourcentage des maisons en construction (carte 48),
- 2) du pourcentage des maisons en « dur » (carte 49),
- 3) des coefficients de surface bâtie (carte 50),
- 4) des densités humaines (carte 51).

Le graphique 52 résume les données chiffrées obtenues à l'aide de la seule photo-interprétation et simplifie l'observation des cartes présentées par regroupement de 17 sous-ensembles différenciés au sein des six grandes divisions de Pikine. Sa lecture constitue une sorte de diagnostic sur l'évolution des cas de quelques tissus urbains témoins des formes actuelles de l'urbanisation de la périphérie dakaroise.

Pikine Cités est un quartier autonome, enclavé dans la ville des déguerpis. Son évolution est bien particulière puisqu'il était déjà bâti à l'arrivée de ses habitants (une maison-standard par parcelle) ; ceux-ci n'ont fait que construire des maisons supplémentaires sur leur terrain. Ce mouvement s'est accompli lentement, au rythme de l'accroissement progressif des familles. Ce remplissage régulier devrait désormais arriver à son terme : les cités ont fait leur plein de constructions et d'habitants (près de 450 hab./ha). Un seuil de saturation est atteint en l'absence de maisons à étages, et la surpopulation menace.

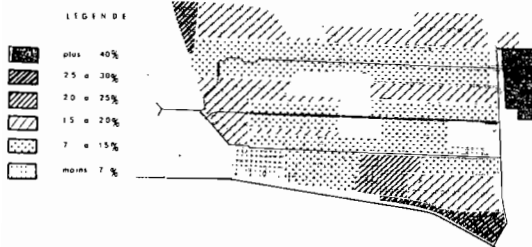
Comme leurs homologues dakaroises, les cités pikinoises sont le domaine des privilégiés sur le plan professionnel et social ; or l'argent appelle la famille et chaque parcelle doit désormais porter plus de 13 habitants (moyenne pikinoise 8,5), tandis qu'une pièce doit abriter 3 habitants (moyenne pikinoise 2,3). Les cités commencent à se taudifier sous la pression d'« hébergés » toujours plus nombreux : ceci est net dans la zone la plus ancienne (ICOTAF 1) qui ne contient pas moins de 480 hab./ha ¹⁰.

⁹ La méthode d'interprétation que nous avons mise au point dans ce but a été longuement exposée dans la deuxième partie de ce travail intitulée : « Recueil et création de l'information : méthodes d'enquête ».

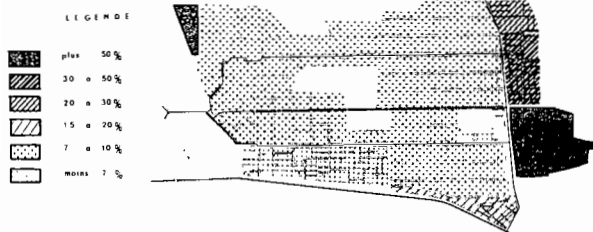
¹⁰ Un ouvrage très récent de sociologie, concernant une « Cité » dakaroise, signale également une très nette dégradation du niveau de vie des familles, quelques années après leur installation : le rythme d'implantation de nouvelles bouches à nourrir est toujours plus rapide que les éventuelles promotions salariales du ou des actifs qui entretiennent la communauté restreinte habitant une parcelle. La surpopulation, mais aussi la paupérisation guettent donc les « Cités », orgueil des urbanistes dakarois.

Consulter le travail de M^{me} Annick OSMONT, *Processus de formation d'une communauté urbaine : les Castors de Dakar*, thèse de 3^e cycle, sous la dir. de P. Mercier, juin 1973, E.P.H.E., 208 p.

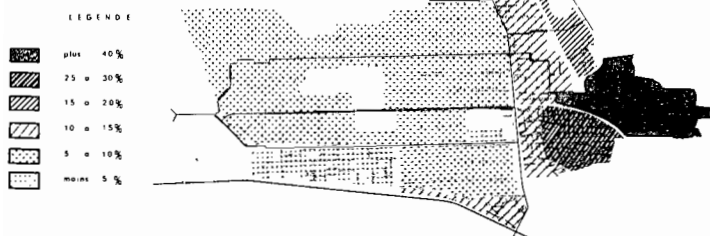
1960-1961



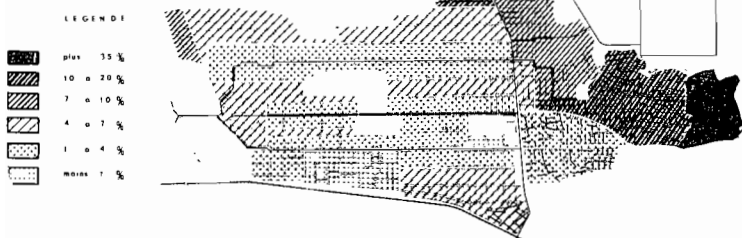
1963-1964



1966-1967

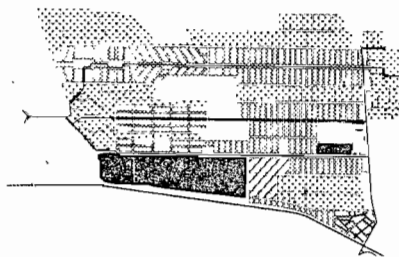


1970-1971

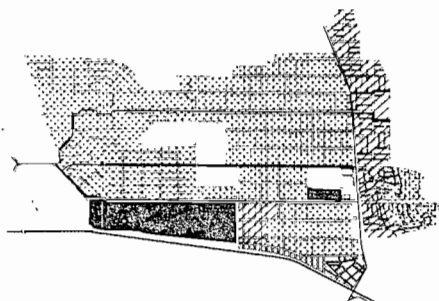


48. Pourcentages des maisons en construction à Pikine: évolution (photo-interprétation)

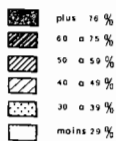
1960-1961



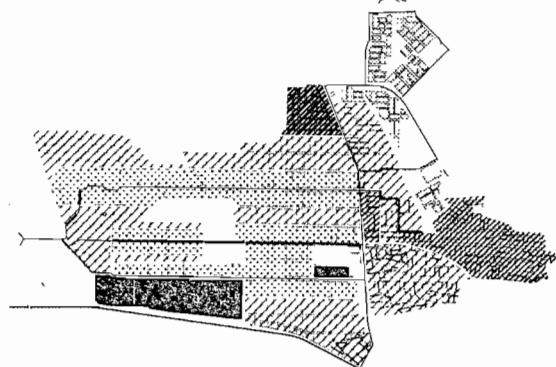
1963-1964



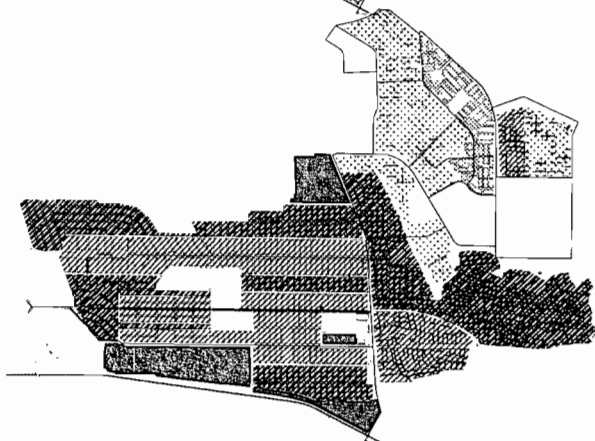
LEGENDE



1966-1967



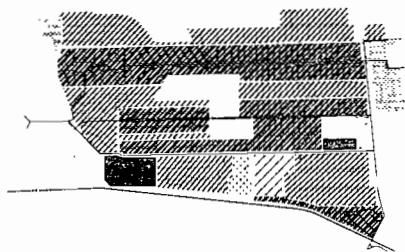
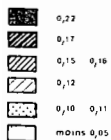
1970-1971



49. Pourcentages de cases en dur à Pikine: évolution
(photo-interprétation)

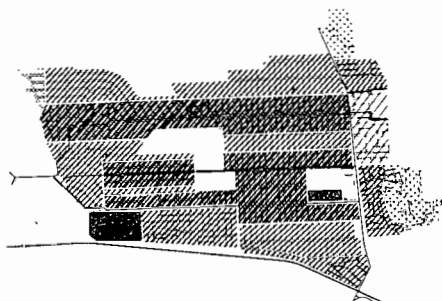
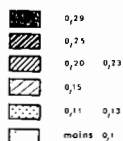
1960-1961

LEGENDE



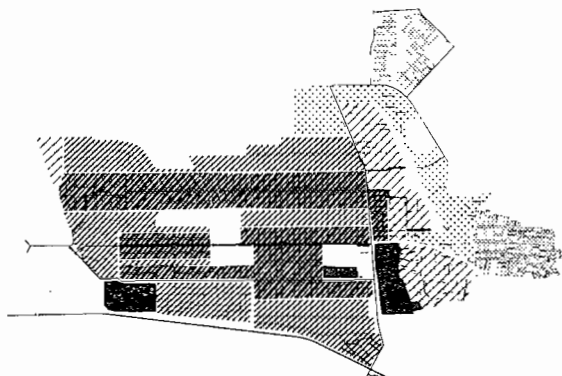
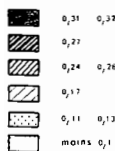
1963-1964

LEGENDE



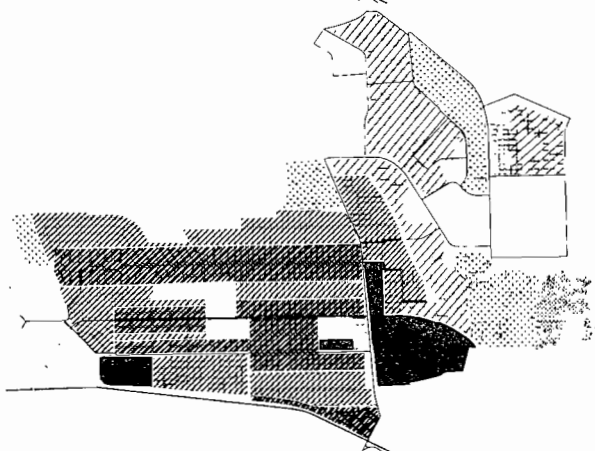
1966-1967

LEGENDE



1970-1971

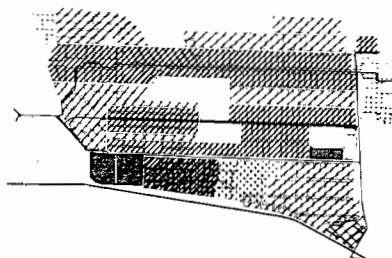
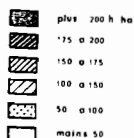
LEGENDE



50. Coefficients de surface bâtie à Pikine: évolution
(photo-interprétation)

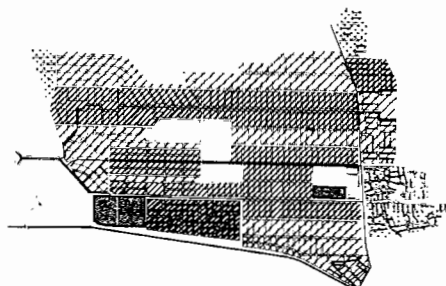
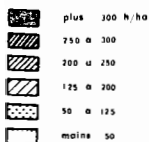
1960-1961

LEGENDE



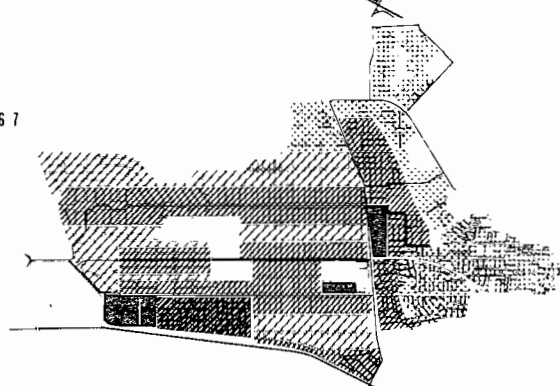
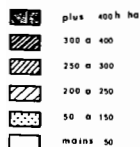
1963-1964

LEGENDE



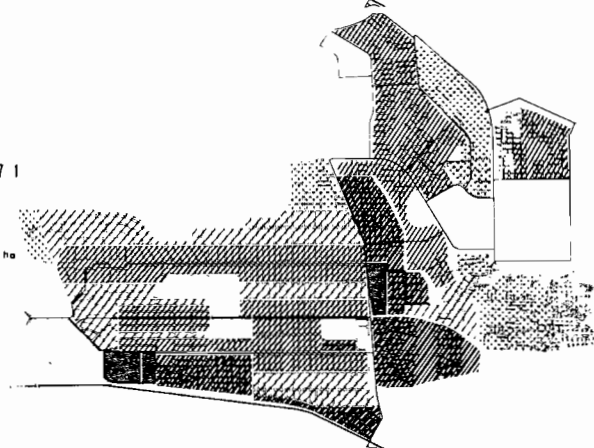
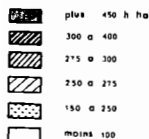
1966-1967

LEGENDE

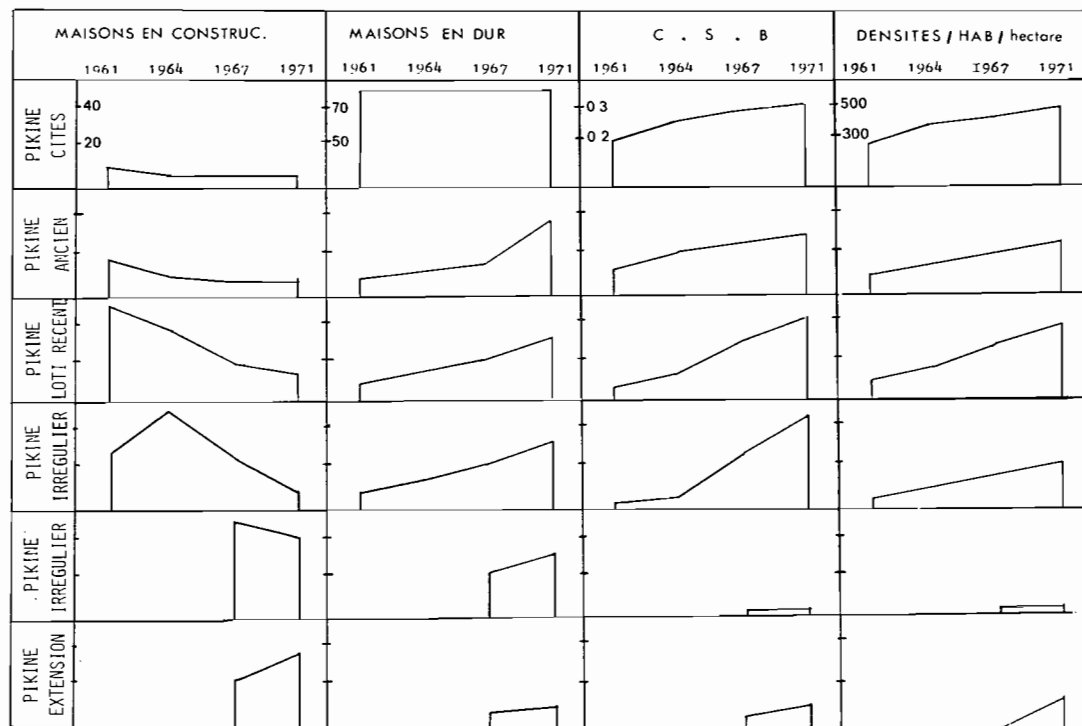


1970-1971

LEGENDE



51. Évolution des densités (nbre hab./ha) à Pikine
(photo-interprétation)



52. Graphique ordonné : Typologie des quartiers de Pikine suivant quelques critères caractéristiques

● Pikine Ancien témoigne d'une évolution qui s'achève, après une amélioration progressive du tissu urbain à un rythme lent et sûr : seule la transformation « favorable »¹¹ de la nature de l'habitat est rapide entre 1967 et 1971. A toutes les périodes, la densification de l'espace bâti s'effectue proportionnellement plus vite que l'accroissement des densités humaines, signe de progrès en ce qui concerne les conditions de vie des habitants. En 1971, peu de constructions nouvelles, les densités n'évoluent plus guère (300 hab./ha) : ce quartier arrive à maturité.

Cette évolution harmonieuse n'est mise en cause que dans les zones les plus attractives du vieux lotissement : les secteurs qui longent les grandes artères commerçantes. Les densités humaines y sont fortes, ce qui est naturel, tandis que la qualité du parclogement y est assez faible : la construction hâtive de baraques en bois destinées à abriter des locataires est sans doute une des causes de la détérioration du paysage urbain. Une évolution du même type que celle que l'on enregistre à Medina, vieux quartier d'accueil surpeuplé et taudifié, est peut-être à craindre.

● A Pikine Loti Récent, le rythme de croissance a été beaucoup plus rapide : la courbe de « maturation » du tissu urbain se réalise en moins de dix ans, et non plus vingt ainsi qu'à Pikine Ancien. Sous la pression démographique plus forte, on assiste à une évolution des densités humaines exactement parallèle à celle de la densification de l'habitat. La progression des habitations en dur a été rapide, et celle des constructions nouvelles se ralentit, mais le tissu urbain de Pikine Loti Récent, constitué en trop peu d'années, révèle une menace de surpopulation pour ce quartier. Les photographies aériennes nous ont permis de mettre en évidence le très petit ensemble du quartier Touba-Pikine où, comme son nom l'indique¹², se sont regroupés de forts effectifs de musulmans mourides ; les densités humaines y dépassent déjà 500 hab./ha.

● Pikine Extension, qui ne date que de 1967, fruit des déguerpissements massifs des bidonvilles dakarois, souffre déjà d'un certain entassement. Les densités humaines y progressent plus vite que le coefficient de surface bâtie : le rythme des constructions ne suit donc pas celui du peuplement. La très faible proportion de cases en « dur », sans amélioration notable de la situation entre 1967 et 1971, aggrave encore le bilan peu flatteur de ce quartier déshérité dont le tissu urbain se figera sans doute assez vite. Le plein d'habitants risque, en effet, de s'y réaliser en quatre ou cinq années.

● Pas de menaces de ce genre à Pikine Irrégulier Ancien et moins encore à Medina Gounass. Dans le premier cas, en dépit d'une évolution générale rapide, on relève une certaine harmonie

¹¹ C'est-à-dire le remplacement des huttes en paille et des baraques en bois par des constructions en « dur ».

¹² Touba est en effet une capitale de la confrérie des Mourides.



PHOTOGR. 15. — *Pikine : évolution interne du tissu urbain*

Ces deux photographies, prises à la même échelle mais à dix années d'intervalle, se localisent à l'ouest du lotissement de Pikine, de part et d'autre de la route des Niayes. On y voit les types de croissance très différents dans le lotissement (à gauche), dans les quartiers spontanés anciens (à droite) : parcelles de même taille d'un côté, parcelles de surface inégale de l'autre. La densité du tissu urbain apparaît nettement dans le lotissement ; dans la zone spontanée le peuplement se réalise très vite, à partir des quelques implantations de 1961, suivant des normes qui s'inspirent du quartier régulier.

dans la croissance, qui tient au caractère non autoritaire des implantations et au délai qui s'interpose depuis l'origine entre la construction de la maison et l'installation de ses occupants. Malgré une surface bâtie très forte ¹³ le quartier est loin d'être surpeuplé : le rapport surface habitable par occupant y est même le plus favorable de l'ensemble pikinois. La proportion de maisons en dur croît très régulièrement et témoigne des ressources insoupçonnées dont disposent les habitants de ce « bidonville » d'un genre nouveau : en 1971, Pikine Irrégulier Ancien dispose d'un parc-logement plus évolué que celui de Pikine Loti Récent, son homologue contemporain régulier ¹⁴.

A Medina Gounass, jeune quartier illégal, nous retrouvons les mêmes critères favorables d'évolution, le peuplement, encore très faible, ne s'effectuant qu'à l'achèvement des constructions. Ces dernières, d'entrée, sont réalisées en « dur », et leur prix de revient élevé impose souvent de longs délais avant l'installation des occupants. Medina Gounass apparaît donc comme un vaste chantier presque vide d'hommes, paysage classique d'un front pionnier d'urbanisation. Le contraste avec Pikine Extension est saisissant (voir graphique 52) : Medina Gounass se peuple après construction, alors que le quartier loti des déguerpis récents, avancée extrême de la croissance officielle de Dakar, est surpeuplé avant même d'être bâti.

¹³ La plus élevée de Pikine avec celle des Cités, beaucoup plus densément peuplées. Mais il faut signaler qu'en l'absence de plan d'urbanisme la voirie tient une très faible place dans les quartiers illégaux et, partant, dans les « vides » qui diminuent d'autant le C.S.B. des quartiers réguliers.

¹⁴ Les rythmes d'évolution respectifs des quartiers lotis et des quartiers spontanés apparaissent bien à la lecture du couple de photographies verticales n° 15 prises à dix années d'intervalle.

III. — LE « SYSTÈME » PIKINE ET L'URBANISATION DU CAP VERT: LES LOIS D'ÉVOLUTION D'UNE BANLIEUE DOUBLE

Bien documentés sur la formation et la densification progressive des paysages de Pikine, nous devons compléter notre information sur les habitants eux-mêmes. Si le rôle de ces derniers n'apparaît qu'assez peu dans les analyses précédentes, c'est qu'ils ne sont pas réellement les acteurs de l'urbanisation actuelle, mais des figurants.

Le graphique 53 fournit quelques éléments concernant le niveau de vie des Pikinois ; le classement des données ¹⁵ fait apparaître une typologie des quartiers de la ville, suivant une série de « seuils favorables » ¹⁶ qui ont été établis par référence aux chiffres disponibles caractérisant le faubourg de Grand Dakar, intégré à la vie de la capitale.

On peut ainsi noter le luxe relatif qui règne dans les « Cités », où les seuls éléments négatifs relèvent d'un début de surpopulation (paramètres défavorables 1, 2, 3, 4, 5). Pikine Ancien a rejoint la bonne moyenne dakaroise, et Pikine Loti Récent marche sur ses traces.

A Pikine Irrégulier, malgré l'absence totale d'équipements collectifs, le niveau de vie est décent, très supérieur, en tout cas, à celui dont bénéficient les habitants des Extensions régulières. Ces dernières, totalement sous-intégrées, sont aussi « marginales » sur le

¹⁵ Toutes ces données proviennent de l'enquête B.400 de 1971 et ont été classées suivant le principe des matrices ordonnées avec l'aide de J.-D. Gronoff (E.P.H.E.)

¹⁶ Le caractère favorable de ces seuils reste, bien sûr, très relatif.

PIKINE EXTENSION	PIKINE IRREGULIER	PIKINE RECENT	PIKINE ANCIEN	PIKINE CITES	PARAMETRES DE DIFFERENCIATION RETENUS	SEUILS FAVORABLES
					1 PARCELLES COMPTANT MOINS DE 7 HAB. (%)	> 50%
					2 PARCELLES COMPTANT + DE 7 HAB. (%)	< 50%
					3 HABITANTS/PARCELLE	< 9
					4 HABITANTS/PIECE HABITABLE	< 2,5
					5 PIECES HABITABLES/PARCELLE	> 4
					6 CASES EN BOIS (%)	< 40%
					7 C.M. GAGNANT MOINS DE 15.000 F./MOIS (%)	< 30%
					8 C.M. INACTIFS (%)	< 30%
					9 CASES EN DUR (%)	> 50%
					10 C.M. AYANT UNE MONTRE (%)	> 50%
					11 C.M. AYANT UN TRANSISTOR (%)	> 60%
					12 C.M. GAGNANT + DE 25.000 F./MOIS (%)	> 50%
					13 C.M. AYANT UN MOBILIER MODERNE (%)	> 20%
					14 C.M. AYANT L'ELECTRICITE (%)	> 50%
					15 C.M. AYANT L'EAU (BR. PRIVE) (%)	> 20%
					16 C.M. TRAVAILLANT A DAKAR (%)	
					17 C.M. CONNAISSANT LE FRANCAIS (%)	> 50%
PIKINE EXTENSION	PIKINE IRREGULIER	PIKINE RECENT	PIKINE ANCIEN	PIKINE CITES	PARAMETRES DE DIFFERENCIATION RETENUS	SEUILS FAVORABLES
75	54	34	28	21	1 PARCELLES COMPTANT MOINS DE 7 HAB. (%)	> 50%
25	46	66	72	79	2 PARCELLES COMPTANT + DE 7 HAB. (%)	< 50%
7,1	7,7	8,7	9,7	13	3 HABITANTS/PARCELLE	< 9
2,7	2,1	2,2	2,2	3	4 HABITANTS/PIECE HABITABLE	< 2,5
2,6	4,3	4	4,7	3,8	5 PIECES HABITABLES/PARCELLE	> 4
76	40	43	29	0	6 CASES EN BOIS (%)	< 40%
65	38	28	38	0	7 C.M. GAGNANT MOINS DE 15.000 F./MOIS (%)	< 30%
33	29	28	26	18	8 C.M. INACTIFS (%)	< 30%
24	60	57	71	100	9 CASES EN DUR (%)	> 50%
33	57	48	55	100	10 C.M. AYANT UNE MONTRE (%)	> 50%
57	74	61	65	100	11 C.M. AYANT UN TRANSISTOR (%)	> 60%
18	16	36	30	80	12 C.M. GAGNANT + DE 25.000 F./MOIS (%)	> 50%
5	15	12	18	64	13 C.M. AYANT UN MOBILIER MODERNE (%)	> 20%
0	0	40	49	75	14 C.M. AYANT L'ELECTRICITE (%)	> 50%
0	0	0	12	67	15 C.M. AYANT L'EAU (BR. PRIVE) (%)	> 20%
54	48	48	54	84	16 C.M. TRAVAILLANT A DAKAR (%)	
38	32	36	51	100	17 C.M. CONNAISSANT LE FRANCAIS (%)	> 50%

53. Graphique « niveaux de vie »

chapitre des revenus mensuels moyens des actifs (65% d'entre eux gagnent moins de 15 000 F C.F.A. par mois).

Forts de ces données complémentaires, nous pouvons essayer d'établir une synthèse des mécanismes de croissance du Cap Vert urbain, qui semblent obéir à deux schémas principaux.

a. Évolution inéluctable des créations autoritaires, objets passifs de la pseudo-urbanisation.

1) Loi d'évolution de Pikine, lotissement d'un type déjà ancien.

Dans un premier stade (Pikine Ancien 1955-1960, Pikine Loti Récent 1960-1964, Pikine Extension actuel), on assiste à l'arrivée massive des déguerpis dakarois, traumatisés par un départ précipité, qui ont souvent perdu leur emploi : comment payer le transport quotidien jusqu'à Dakar? Le taux de chômage est donc très fort dans un tel quartier — plus de 30% d'inactifs chez les chefs de ménage des Extensions, et parmi les travailleurs le salaire moyen est d'un très bas niveau. Le taux d'occupation par pièce habitable est fort (2,7 habitants), bien que la taille des familles soit réduite (7,1). Il n'y a pas encore possibilité d'accueil chez ces démunis. La ressemblance entre les Extensions actuelles et le Pikine de 1960 est frappante à ce sujet ¹⁷ : respectivement 29 et 34% des parcelles seulement y contiennent plus de 7 habitants, et l'on y compte d'autre part 24 et 28% de maisons en « dur ». Il faut mentionner aussi l'absence totale d'équipements collectifs, pour souligner le dénuement de ce type de quartier à sa naissance.

Pendant cinq années au moins la situation va demeurer très précaire, avant que ne disparaissent les traumatismes provoqués par le déguerpissement. Le choix des déguerpis d'une part, la rapidité de l'action de déguerpissement de l'autre, expliquent un déséquilibre de base. Ne sont en effet recasés à Pikine que les chefs de ménage qui, à Dakar, pouvaient présenter un titre de propriété — même illégal — aux autorités. Ces derniers ne constituaient que 20% à peine des effectifs des chargés de famille et, selon un système de « réussite » fondée sur l'âge et l'expérience urbaine, étaient en moyenne des gens âgés de près de 60 ans. Dans ce groupe de privilégiés on ne trouve donc que très peu d'actifs — d'où le très fort taux de chômage caractérisant les nouveaux quartiers lotis ; de plus ces vieux travailleurs, « marchands de sommeil » dans leurs

¹⁷ Les données de 1960 sont disponibles dans L. THORE, « Dagoudane Pikine, étude démographique et sociologique », dans *Bull. de l'I.F.A.N.*, 1962.

bidonvilles de départ, sont privés de leur principale source de revenus¹⁸ : le montant des loyers qu'ils percevaient des jeunes travailleurs récemment immigrés. Leurs maigres économies ont été englouties pendant le transfert et pour la réinstallation de leurs baraques en bois dans les sables de Pikine (le manque de rigidité du nouveau soubassement nécessitait la construction de fondations en « dur »). Bien que les femmes s'improvisent revendeuses de légumes sur les marchés¹⁹, bien que les enfants en âge de travailler et demeurés à Dakar subviennent vaille que vaille à la nourriture des « vieux », il ne peut être question pour les déguerpis de fraîche date de songer à construire leur maison en « dur » définitive. Cette ambition ultime, ils ne commenceront à la satisfaire qu'au bout de deux ou trois ans en construisant chaque mur au rythme des rares rentrées d'argent frais : pension, cadeaux des enfants, etc.

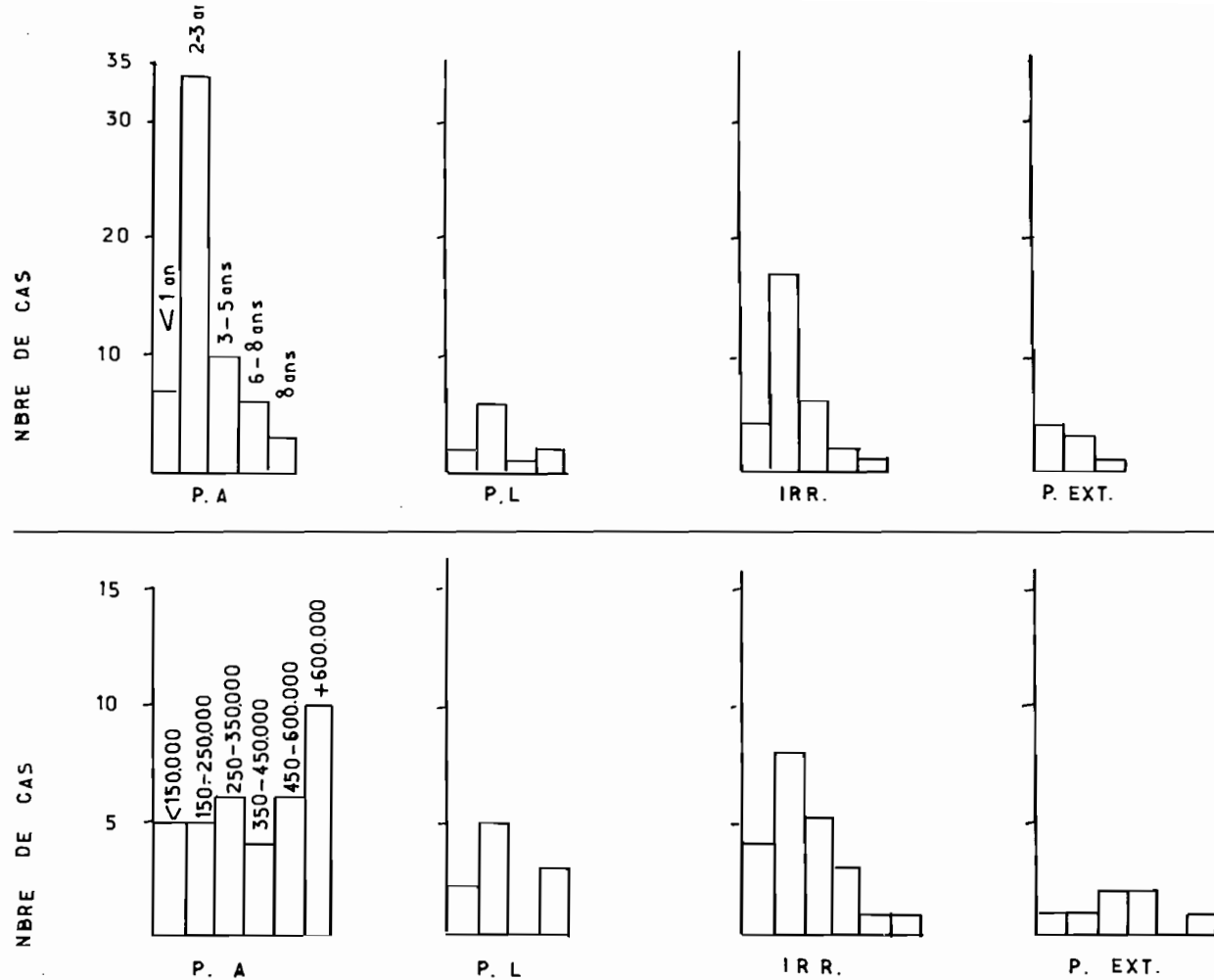
Après cinq à dix années d'existence, les conditions de vie qui règnent dans le lotissement s'améliorent : Pikine Loti Récent est le témoin de cette progression. Les jeunes actifs ont rejoint leurs parents et quelques familles de locataires se sont implantées. En conséquence, le taux de chômage diminue tandis que les revenus mensuels augmentent ainsi que la taille des familles ; les parcelles portent désormais 8,7 habitants en moyenne. L'installation de l'électricité rend ces quartiers plus attractifs : 40% des logements sont dotés d'un compteur privé. En même temps la construction de maisons solides va bon train puisque les bâtisses en « dur » constituent désormais 57% du parc-logement. Beaucoup plus spacieuses que les anciennes baraques, elles tempèrent les effets d'une surpopulation relative du quartier qui se dessine : on n'y compte que 2,2 habitants par pièce habitable.

En fin d'évolution (graphique de Pikine Ancien), les cases en « dur » sont largement majoritaires (71%), et la densification de l'habitat est plus rationnelle : l'expérience a enseigné aux chefs de parcelle quels emplacements étaient les plus favorables à la construction, l'idéal étant de reconstituer, sur le tout bien clos de la parcelle, le « carré » villageois avec sa petite cour centrale²⁰. Le revenu moyen des chefs de ménage est relativement élevé, et le pourcentage de parcelles équipées (eau, électricité, mobilier « mo-

¹⁸ 68% des propriétaires actuels des Extensions touchaient des revenus locatifs dans les bidonvilles de départ (B.400).

¹⁹ C'est dans ces quartiers récents, en effet, que le plus grand nombre de femmes sont obligées d'exercer une activité rémunératrice : c'est le cas de 22% d'entre elles à Pikine Extension (B.400). Mais ce travail n'est pratiqué par les femmes qu'en cas de nécessité absolue : lorsque la situation financière du conjoint s'améliore, elles abandonnent leur métier puisque, dans le lotissement ancien, le pourcentage de femmes actives tombe à moins de 10%.

²⁰ Voir le croquis 46 présentant l'évolution de l'occupation des parcelles à Pikine Ancien (ilot B). En aucun cas, malgré le souci de « rentabiliser » leurs parcelles par entassement maximum des bâtisses, les chefs de ménage ne sacrifient pourtant la cour centrale.



54. a. Durée de construction (cases en dur) III réponses
b. Coût de construction (cases en dur) 79 réponses

derne ») augmente, ainsi que le nombre moyen d'habitants par lot (9,7) ; cette surcharge de la parcelle est due à la présence de cousins villageois hébergés, mais aussi à celle de nombreux locataires dans le vieux quartier loti. L'apparition du phénomène locatif dans une ville destinée à n'être qu'une cité de propriétaires tout comme, nous l'avons vu, les interprétations populaires de la loi foncière, sont les signes de l'achèvement du cycle de formation de Pikine.

Dans un tel lotissement le facteur d'évolution le plus original est sans doute la solidification progressive de l'habitat qui ne doit absolument rien à la pression des pouvoirs publics, puisqu'à l'origine les lots attribués sont rigoureusement vides et réservés à l'auto-construction par les habitants eux-mêmes. L'analyse du coût et du rythme de progression de ce phénomène est riche d'enseignements en ce qui concerne la formation d'un paysage urbain. Sur le graphique 54 on peut constater que très rares sont les maisons qui ont été érigées en moins d'un an : en moyenne il faut pour ce faire deux ou trois ans et souvent davantage. De même il faut signaler que les coûts de construction sont extrêmement variés et toujours assez élevés, de la minuscule maison d'une pièce à Pikine Extension, établie très vite pour le prestige, aux grandes bâtisses de 5 et 6 pièces de Pikine Ancien dont le prix de revient dépasse 600 000 F ; dans le vieux lotissement, le parc-logement est déjà assez évolué puisque ces types de constructions sont implantés suivant les modèles des cités proches (où la maison standard coûte 595 000 F) et des plans fournis par les Services nationaux de l'Habitat.

De Pikine Extension à Pikine Ancien, du déguerpissement à la stabilisation en banlieue, l'amélioration globale des tissus urbains est donc assez nette puisque, en plus de la solidification du parc-logement, on assiste à une forte progression qualitative des constructions.

Il nous faut mentionner un élément d'imprécision au cours de nos enquêtes portant sur les problèmes de l'habitat : le caractère assez vague des réponses concernant le coût des constructions. Dans un travail précédent réalisé en Côte-d'Ivoire, les réponses à nos questionnaires étaient au contraire très détaillées, la note payée à chacun des artisans qui avaient construit la maison était conservée ²¹. Mais dans ce cas précis, les citadins concernés étaient des planteurs-citadins passant directement de la case traditionnelle à la construction en « dur », et s'en remettant entièrement à l'expérience des artisans. A Pikine, les chefs de ménage, après leurs déménagements successifs, ont acquis une certaine expérience de bâtisseurs et profitent du sable de Pikine pour façonner eux-mêmes

²¹ VERNIÈRE (M.), *Monographie du centre semi-urbain d'Anyama*, O.R.S.-T.O.M., Adiopodoumé, 1966.



on remonte sa baraque...



... mais on espère bâtir en « dur » (le sable est gratuit)

leurs parpaings. Avec leur famille ils ont réussi à construire eux-mêmes leur maison, souvent sans l'aide de spécialistes (photogr. 16).

Un grave inconvénient « qualitatif » à cette « auto-construction » : le pourcentage de ciment contenu dans les parpaings est d'autant plus faible que les budgets sont réduits, la proportion de sable (matériau gratuit) est alors bien trop forte : certaines cases en « dur » s'effritent sous la main. Mais il demeure que cette « auto-construction » adaptée au budget de chacun est la seule qui convienne, compte tenu de la variété et de la faiblesse générale des revenus des habitants. Un modèle de construction moderne standard, même peu coûteux, n'offrira jamais une telle gamme *qualitative*, donc une telle variété de prix.

Dans l'ensemble donc, la croissance du lotissement de Pikine, étalée sur une vingtaine d'années, peut sembler satisfaisante, dans la mesure où la vieille ville des déguerpis a atteint une certaine maturité urbaine et se distingue assez peu désormais — densités humaines, revenus moyens des actifs, équipements et même, hélas, spéculation — des quartiers populaires de la capitale, Grand Dakar, et dans une moindre mesure, Medina. Cette histoire du lotissement de Pikine est la démonstration d'une véritable loi d'évolution de tous les tissus urbains créés à partir de rien, sur des bases sociales — habitants originaires des bidonvilles et aux revenus uniformément modestes — et urbanistiques — un découpage du terrain d'accueil en lots non construits de même taille ²² — constantes dans leur médiocrité.

Deux chiffres peuvent même, à notre avis, constituer le seuil terminal de l'évolution de tels établissements humains : 75 % d'habitations basses en « dur » et 350 à 400 habitants par hectare. Dans le Cap Vert, Pikine Ancien et aussi le lotissement de Grand Yoff ²³ ne sont pas loin d'atteindre ces chiffres, qui caractériseront sans doute Diacksao, Diama-Guène et Pikine Extension dans un avenir plus ou moins proche. De telles trames urbaines sont évidemment très supérieures, en qualité, à celles que proposent les bidonvilles centraux dakarois (souvent plus de 800 hab./ha, et absence de maisons en « dur »).

La politique d'urbanisation du Cap Vert, fondée sur les déguerpissements et le rejet des citadins indésirables vers une périphérie grossièrement lotie, a été inaugurée en 1952 et s'est poursuivie, sans retouche importante, jusqu'à nos jours : elle a provoqué l'évolution inéluctable de la banlieue dakaroise que nous avons analysée, qui constitue le dénominateur commun actuel de presque toutes les extensions urbaines de la capitale sénégalaise.

²² C'est-à-dire les « trames sanitaires », synonymes d'urbanisation à bon marché.

²³ Déjà 300 hab./ha d'après O. LAURENT, *Grand Yoff, op. cit.*

2) *A partir de 1967, de nouvelles données risquent d'enrayer un mécanisme bien rodé.*

A Dakar, l'arrivée toujours plus massive d'un flot d'immigrants d'origine rurale aboutit à une situation intenable : les quartiers anciens se taudifient tandis que des bidonvilles nouveaux voient le jour : il ne reste plus aux autorités qu'à accélérer le rythme des déguerpissements. Dès lors l'implantation de « lotissements économiques » fait place à une urbanisation sous forme de « lotissements d'urgence », beaucoup moins séduisante pour ceux qui ne sont plus des bénéficiaires mais des victimes.

Nous avons constaté que, dans le vieux Pikine, le facteur essentiel de la réussite des implantations résidait dans le fait que l'installation des déguerpis s'était opérée très lentement. Cette longue évolution a permis des regroupements par affinités, l'apparition de contrastes dans la morphologie de la ville, paysages et sociétés, tous éléments qui constituent l'âme d'une ville habitée (voir photogr. 17). Rien de tel dans les extensions de Pikine, du fait de l'accélération du processus de « déguerpissement ». L'exode, maintenant massif, à partir des taudis de la capitale, provoque très vite désormais l'engorgement des zones d'accueil²⁴. Ce manque de transitions entraîne l'absence d'évolutions différenciées au sein des nouveaux quartiers de Pikine et, partant, une homogénéité qui engendre la monotonie et l'inexistence d'une vie sociale.

Ces contrastes apparaissent fort bien à travers les récits de l'action même du déguerpissement que nous font les chefs de quartier. Dans la vieille ville, si peu attrayante à l'origine que les autorités n'osaient pas rendre obligatoires les installations des « déguerpis », l'histoire de l'implantation des premiers « pionniers » prend l'allure d'une épopée ; partageant le terrain avec les chacals, menacés par les voleurs, les Pikinois des années cinquante ont l'impression d'avoir créé leur ville de toutes pièces et se sont sentis très tôt responsables de son avenir. Tel chef de quartier raconte de quelle manière il proposa à ses gens de se cotiser spontanément pour réaliser la construction d'une borne-fontaine, comment, de la même façon, son marabout fit élever la première mosquée de Pikine. La ville en formation était bien alors une frange semi-urbaine où la cohésion sociale était d'autant plus forte qu'il fallait maîtriser le milieu d'existence.

Les extensions récentes sont par contre un terrain d'accueil sans surprise, où les déguerpis, nombreux dès le premier jour, sont parqués dans un espace restreint et dénudé, un damier monotone où la seule aventure consiste à retrouver sa parcelle et à y planter

²⁴ Ce phénomène est d'autant plus rapide que la surface des parcelles distribuées a été réduite à 150 m², diminuant d'autant les possibilités de mise en valeur des lots attribués. Cette limitation tendra-t-elle à éliminer les partages en demi-parcelles ?



PHOTOGR. 17. — *Dans le vieux lotissement :
le mélange des genres sur le plan de l'habitat*

une pancarte portant son nom (photogr. 18). Sur un lot de faible surface où la baraque est installée, le déguerpí ne dispose pas de plus d'espace habitable que dans le bidonville d'origine ; ce dernier par contre, en plein cœur de Dakar, permettait au moins de réaliser des bénéfices locatifs : le « ghetto » donc, mais sans ses avantages, a tout simplement été transplanté sous sa forme première, et sa marge d'évolution possible est assez restreinte, puisque certains secteurs datant de 1967 portent déjà des densités humaines de l'ordre de 300 hab./ha, soit, mais sans aucune transition, l'équivalent de celles de Pikine Ancien. Pas de « frange urbaine » dans ces extensions récentes, mais l'intrusion directe de la ville dans la campagne ; en même temps ces créations nouvelles s'éloignent de plus en plus de la capitale en direction du nord-est.

Ces inconvénients de situation et de mode de vie entachent désormais gravement l'attrait des nouveaux lotissements pikinois et commencent à porter atteinte au « système » Pikine. La relative sécurité que confère un permis d'occuper à Pikine Loti vaut-elle, pour les sans-travail, que l'on abandonne les bidonvilles proches des lieux d'emploi, que l'on s'impose, pour les actifs, des transports longs et coûteux ? La réponse, pour bien des Dakarais menacés de déguerpissement, est négative : chassés de leurs taudis ils préfèrent partir s'installer en tant que locataires à Grand Dakar, à Fass ou à Medina. Dans ces quartiers centraux, on peut ainsi observer un phénomène récent de fort entassement de la population, doublé d'une naturelle taudification de l'habitat.



PHOTOGR. 18. *Parcelle nue à Pikine Extension*
A chacun sa parcelle nue et bonne chance

Sur une trame urbaine très analogue à celle de Pikine Ancien, ces vieux quartiers dakarois portent en effet des densités humaines de l'ordre de 450 à 500 hab./ha. Le seuil de saturation (350-400 hab./ha) que nous avons défini pour ce type de lotissement est dépassé : Pikine et les autres créations nouvelles n'absorbent plus l'ensemble du croît démographique parasite de Dakar, par l'intermédiaire des « pompes refoulantes » que sont les bidonvilles centraux.

Mais aux marges des lotissements de Pikine, une urbanisation spontanée de grande ampleur s'est instaurée à point pour pallier les insuffisances des entreprises légales.

b. L'évolution mesurée de la ville illégale: les solutions irrégulières.

Par nature même, les quartiers irréguliers qui se placent hors-la-loi ignorent tout des contraintes spatiales auxquelles doit être soumise l'extension des lotissements, dessinés avant que d'être peuplés. L'exemple de la frange illégale de Pikine nous oblige pourtant à constater une extrême mesure dans les implantations spontanées, et une certaine harmonie dans l'évolution du paysage urbain. Maîtres de leur croissance urbaine, les irréguliers ont eux-mêmes institué leurs lois : taille et forme des îlots et des parcelles. Ils ont choisi leurs références dans le lotissement proche, prenant le meilleur — planification assez rationnelle de l'occupation de l'espace — et laissant le pire — extrême monotonie du « damier » et taille fixe des parcelles (photogr. 19). Sur les quelque 200 ha de brousse, succession de petits cordons dunaires et de minuscules cuvettes inondables, appartenant aux Lebou, la frange urbaine est peuplée, avant 1960, de quelques familles d'étrangers ; les mailles de ce qui va devenir un tissu urbain se resserrent à partir de 1964. Il faut pourtant noter à quel point les irréguliers qui s'implantent massivement refusent le long isolement de départ qui est le lot des « déguerpis » de Pikine : la croissance urbaine de la ville illégale ne se manifeste pas par l'occupation uniforme des terrains concédés par les Lebou, mais par un peuplement progressif de leur domaine à partir des secteurs déjà habités : les villages lebou d'un côté, Pikine Loti, au-delà de la route des Niayes, de l'autre. Ce n'est que quand ces deux axes de croissance se sont rejoints et que les espaces encore vides se sont comblés que les irréguliers commencent à coloniser la zone septentrionale de Medina Gounass. La croissance progressive de ce quartier vers le nord-est s'accomplit parallèlement à celle des extensions régulières de Pikine et à la construction des axes goudronnés destinés à les désenclaver.

A ceux qui pensaient que les quartiers spontanés pikinois risquaient rapidement de devenir de nouveaux bidonvilles surpeuplés, cette progression récente du front d'urbanisation est une réponse : lorsque les vieilles zones irrégulières ont fait leur plein, les nouveaux arrivants ne viennent pas s'y entasser mais tentent de chercher un terrain au-delà. A Djidda et Mouzdalifa, qui datent de 1960, l'évolution des tissus urbains semble achevée tandis que le peuplement ne progresse plus : il faut dès lors constater que les normes atteintes par les habitants sont parmi les plus favorables de l'ensemble pikinois. Les chefs de ménage, en moyenne jeunes et dynamiques, possédant des revenus bien supérieurs à ceux des habitants des « Extensions » par exemple, ont directement construit leur habitation en « dur » quand ils le pouvaient ; il est vrai que, n'étant pas des « déguerpis », ils n'ont pas eu à subir, à leur installation,

PHOTOGR. 19. — *La frange irrégulière*

l'inévitable phase des baraques en bois. Leur parcelle n'abrite que leur seule famille restreinte (7,7 hab./parcelle contre près de 9 dans le lotissement de Pikine) et ne porte en conséquence qu'une seule habitation de grande taille, où chaque pièce n'abrite que 2,1 personnes en moyenne (2,3 pour l'ensemble de Pikine et 2,7 dans les « Extensions »).

Ces avantages de qualité de vie que les Irréguliers ont su spontanément s'attribuer témoignent d'une certaine sagesse populaire et d'un génie inventif pour modifier et interpréter les acquisitions réelles découlant de la forme planifiée de l'urbanisation officielle dakaroise.

Mais au-delà de ces considérations d'ordre urbanistique, le choix des chefs de ménage irréguliers peut se justifier toujours davantage devant la politique très récente d'extension accélérée des banlieues de la capitale, qui tend à faire de Pikine un ensemble marginal quoique totalement dépendant de Dakar,

Cinquième partie

PIKINE, LE DAKAR DES PAUVRES
REJETÉ DANS LA MARGINALITÉ,
UNE VILLE AU DOUBLE VISAGE

I. — PIKINE, UN MORCEAU DE DAKAR, UNE RÉUSSITE AMBIGÜE

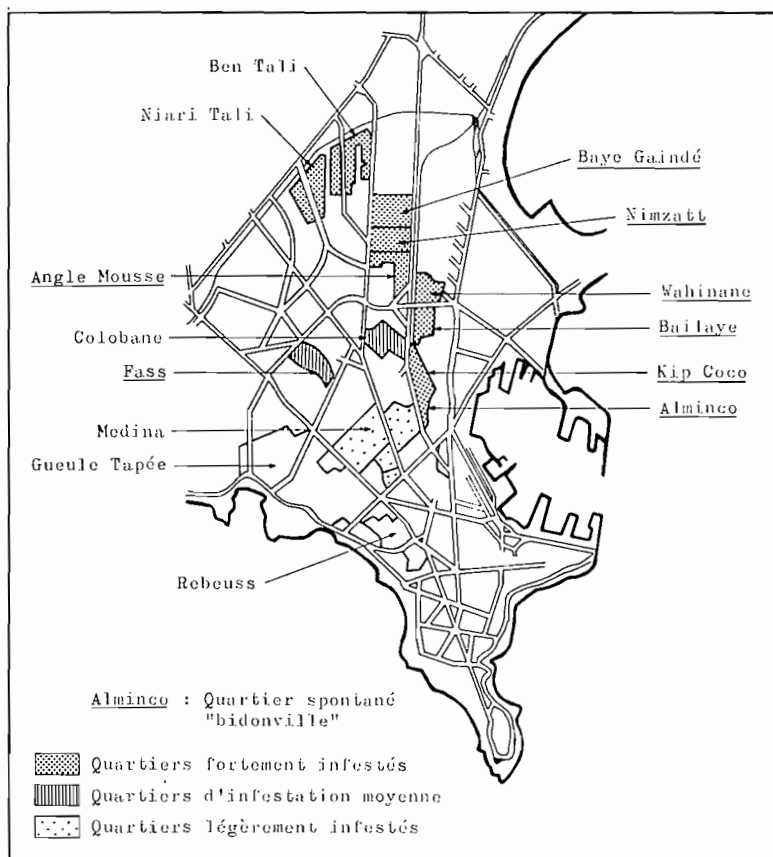
a. Les causes du déguerpissement: sous-intégration ou sous-équipement des bidonvilles?

Dans une interview récente, le gouverneur de la région du Cap Vert déclarait aux habitants de Pikine : « En vous faisant déguerpir, le gouvernement a non seulement voulu assurer la propreté de Dakar, mais aussi et surtout sauvegarder votre dignité... qui ne pouvait s'accommoder plus longtemps de la malpropreté de ces anciens quartiers (les bidonvilles). »

Beaucoup trop densément peuplés, ignorés des services de nettoyage de la ville, les quartiers spontanés présentent en effet un aspect repoussant, et constituent un milieu d'existence particulièrement malsain. La carte 55 montre à quel point ces secteurs, en 1968, étaient atteints par le paludisme. En 1971, époque à laquelle une épidémie de choléra a menacé la ville, les rares cas de maladie furent enregistrés dans ces mêmes zones.

De plus, les incendies se propagent vite dans ces ensembles denses de baraques en planches ; chaque semaine la presse s'est fait le témoin de catastrophes de ce genre : fin 1971, le bidonville d'Angle Mousse était la proie des flammes durant une nuit entière.

Insalubres, ces quartiers sont aussi très insuffisamment équipés, et notamment très mal approvisionnés en eau. Selon une récente enquête de l'O.M.S., on y comptait une seule borne-fontaine pour 2 977 habitants (une pour 570 en Medina en 1968-1969). Le point d'eau devient dès lors le siège de disputes parfois sanglantes.



55. *Inégal impact du paludisme selon les quartiers à Dakar*
(d'après Soc. de Méd. d'Afr. noire, 1968)

Néanmoins ces bidonvilles « écologiquement » marginaux dans la ville ne présentent que de graves inconvénients de *sous-équipement*. Par ailleurs ils proposent bien des avantages à leurs occupants, jeunes travailleurs immigrés venus de brousse et vieux travailleurs retraités vivant de leurs revenus locatifs. Proches des lieux d'emploi et des bureaux d'embauche de la zone industrielle et portuaire, ils semblent particulièrement bien intégrés, dans le système actuel, aux rythmes de la capitale. A Dakar, les véritables « marginaux urbains » habitent les vieux quartiers de Gueule Tapée et surtout Rebeuss, repaire du « maquis »¹ de la capitale ; les bidonvilles ne

¹ Terme local dont le synonyme français serait le « milieu ».

sont que les dortoirs des jeunes actifs. D'après l'enquête de l'O.M.S., les revenus mensuels par tête y sont aussi élevés qu'ailleurs (3 300 F contre 3 400 F dans les faubourgs de Grand Dakar).

Or lorsqu'il s'agit de « bidonville », il y a souvent confusion (volontaire ou non) entre sous-équipement et sous-intégration, et amalgame entre conditions de vie des habitants et nature marginale de ces derniers ². En rejetant les quartiers spontanés à la périphérie de l'agglomération par le canal des déguerpissements, les autorités peuvent certes entreprendre, dans un cadre plus aéré, les travaux d'équipement des lotissements nouveaux, mais leur intention d'intégrer les « déguerpis » n'aboutira-t-elle pas, dans les faits, à une ségrégation géographique?

b. La conception de Pikine: ni banlieue ni ville-nouvelle, mais quartier de Dakar transplanté.

Le système Pikine, inauguré en 1952, ne prétend pas être original ; il reproduit, mais beaucoup plus loin de la capitale cette fois, le lotissement de Grand Dakar dont il ne doit être que le prolongement. Pour les autorités, Pikine ne sera pas une banlieue, ni même un faubourg, mais une partie intégrante de Dakar. Les Pikinois restent donc des Dakarois et, dans la transplantation qui leur est imposée, gagneront des conditions de vie bien meilleures que celles qui étaient les leurs dans les bidonvilles de départ. Dans cette optique, Pikine présente bien les signes d'une certaine réussite.

1) Pikine, copie conforme du Dakar des pauvres.

En 1970, le vieux lotissement de Pikine dont nous avons analysé l'évolution, semble effectivement être un quartier populaire de Dakar ; sur le plan des équipements, ses infrastructures ne sont pas inférieures, en qualité, à celles dont sont dotés les secteurs de Grand Dakar et souvent même de Medina. Selon les sources O.M.S. (1968-1969), on compte ainsi à Pikine Ancien 1 034 personnes par borne-fontaine, pour 570 à Medina, mais 1 289 à Grand Dakar. Les trois grandes artères goudronnées sont convenablement éclairées et près de 50% des familles pikinoises disposent de l'électricité.

² Ainsi dans la publication du Secrétariat des missions d'urbanisme et d'habitat baptisée *Les formes de croissance sous-intégrées* (S.M.U.H., Paris, doc. n° 3, 1970) et concernant les bidonvilles du Tiers Monde, les auteurs classant différents quartiers urbains suivant les « seuils de précarité » des équipements dont ils disposent, considèrent avec évidence le sous-équipement comme la manifestation de la sous-intégration : à l'inverse, doter un quartier d'équipements aboutira donc à l'« intégrer ».

On dénombre 135 utilisateurs pour chaque W.C. public à Pikine (respectivement 60 et 86 pour Medina et Grand Dakar), mais 58% des parcelles portent un W.C. privé (57 et 38% dans les quartiers populaires de la capitale). Pikine, ensemble récent et sans passif historique, dispose même du parc-logement le plus évolué de l'ensemble dakarois : 70% des habitations y sont construites en « dur », contre 43% à Medina et seulement 20% à Grand Dakar. De nombreuses écoles ont été implantées, et le taux de scolarité à Pikine est, l'un dans l'autre, assez élevé et va en s'améliorant : en 1966³ sur 20 690 jeunes, 38% étaient scolarisés alors qu'en 1971 nous avons recensé 15 641 écoliers à Pikine, soit 46% des « scolarisables » de la ville. Les adultes de plus de 15 ans n'ont sans doute pas atteint un niveau d'éducation très poussé (15,2 seulement d'entre eux ont fréquenté l'école primaire) mais tel n'est pas non plus le cas de ceux de Medina (21,2%) et de Grand Dakar (14,1%). Un autre signe de l'« intégration » à l'ensemble dakarois réside dans la valorisation du sol de Pikine par le jeu de la spéculation foncière : le terrain y coûte, nous l'avons vu, entre 3 et 800 F/m² ; une enquête récente réalisée par les services du ministère du Plan⁴ aboutit aux mêmes chiffres pour la frange de Grand Dakar. A proximité du centre-ville, le tarif augmente néanmoins, passant de 1 000-1 500 F au sud de Grand Dakar, à 1 500-2 000 F dans le secteur de la Medina.

Mais là ne s'arrêtent pas les ressemblances.

2) *Pikine, quartier ouvrier de Dakar.*

Les responsables de l'enquête O.M.S. de 1968-1969⁵ ont pris l'excellente initiative de ne pas seulement classer les travailleurs de l'agglomération dakaroise par strates trop précises et le plus souvent non significatives⁶. Dans leur étude des métiers, les catégories socio-professionnelles sont aussi regroupées en deux ensembles : le niveau traditionnel d'une part, le niveau moderne de l'autre (subdivisé en niveau supérieur, moyen et bas). Le niveau bas moderne est constitué d'un agrégat de professions qui ont en commun les faibles rémunérations qu'elles procurent et l'absence de qualification nécessaire pour ceux qui les exercent. Il concerne tous les tâcherons et manœuvres, gardiens, boys, plantons, petits salariés de toutes sortes... Ce « niveau » regroupe la majorité des travailleurs

³ D'après l'enquête de l'Institut des sciences économiques appliquées de Dakar, qui a donné lieu à une publication en 1966, *Enquête sur la situation sociale de Dagoudane Pikine*.

⁴ Datant de 1971, elle est due aux travaux de Claire et M.T. Wade.

⁵ Déjà mentionnée.

⁶ C'est-à-dire en grands secteurs économiques : primaire, secondaire et tertiaire, et en catégories de métiers bien différenciées.

du Dakar populaire : 54% de ceux de Medina et Grand Dakar, 53% de ceux de Pikine.

Expulsés en banlieue, les actifs pikinois restent des travailleurs de Dakar, puisque 60% d'entre eux y exercent leur métier (enquête B. 400). L'analyse des flux de circulation des véhicules entre Pikine et Dakar (croquis 56) prouve d'ailleurs à quel point le nouveau lotissement est une partie intégrante de la capitale. On peut ainsi constater que 95% du trafic routier sur les voies desservant Pikine s'effectuent avec Dakar, dont 60% avec le Plateau, zone d'emploi, 21% seulement avec Medina et les autres quartiers populaires, points de départ des « déguerpis » ; c'est entre 18 et 20 heures que le flux est de loin le plus dense car s'effectue alors le retour des travailleurs qui ont pris leur repas de midi à Dakar même.

Le classement précis des 400 chefs de ménage pikinois suivant leurs professions (enquête B. 400, 1971) a été réalisé en différenciant deux groupes principaux : les salariés et les autres (voir croquis 57). Les premiers constituent 70% des actifs pikinois. Ce chiffre est considérable et illustre la dépendance de Pikine envers la capitale, seule source d'emplois salariés.

c. Les particularités de Pikine.

C'est dans la composition même de l'ensemble de la population pikinoise qu'il faut chercher des différences significatives entre Pikine et Dakar. En comparant les données fournies par A. Seck ⁷ concernant la population africaine de la capitale, et celles résultant de l'enquête démographique réalisée par l'O.R.S.T.O.M. ⁸ dans le lotissement périphérique, on peut relever les faits suivants :

- Alors que le sex ratio à Dakar est de 102 hommes pour 100 femmes, il est à Pikine de 97 hommes pour 100 femmes.

- A Pikine, les jeunes de moins de 15 ans sont nettement plus nombreux qu'à Dakar (respectivement 49,8% et 44,4%), les vieux (plus de 59 ans) un peu plus nombreux (4,2 et 3,5%).

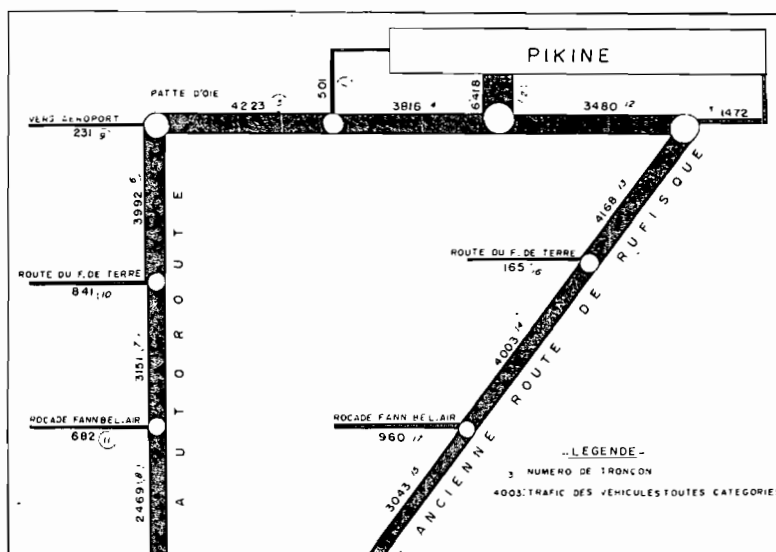
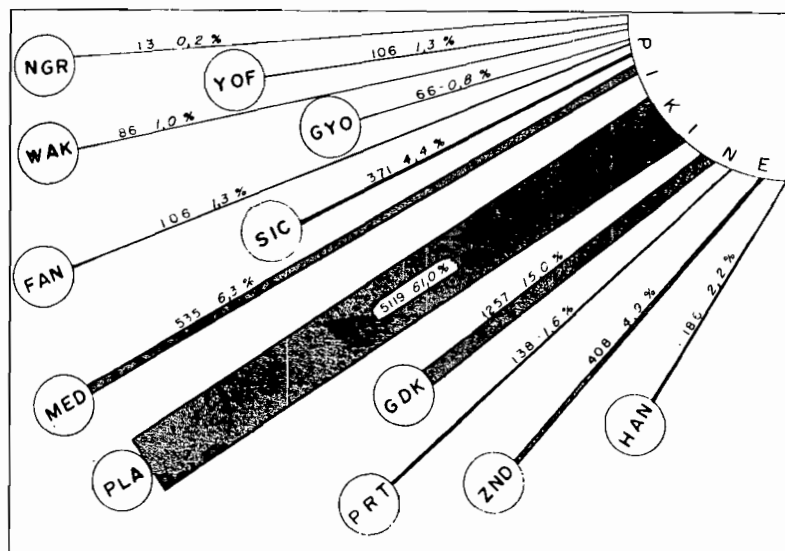
- A Pikine, les adultes en âge de travailler (16-59 ans) sont moins nombreux qu'à Dakar : 46% contre 51,5%).

Comment interpréter ces chiffres un peu singuliers? Réceptacle d'une forte majorité d'inactifs, femmes, enfants, vieillards, Pikine est le dortoir d'un bon nombre de travailleurs de la capitale. Pour d'autres actifs, l'attrait du lotissement semble être mis en question, ils n'hésitent pas à installer leurs familles à Pikine et à subvenir à

⁷ *Dakar, métropole ouest-africaine, op. cit.*

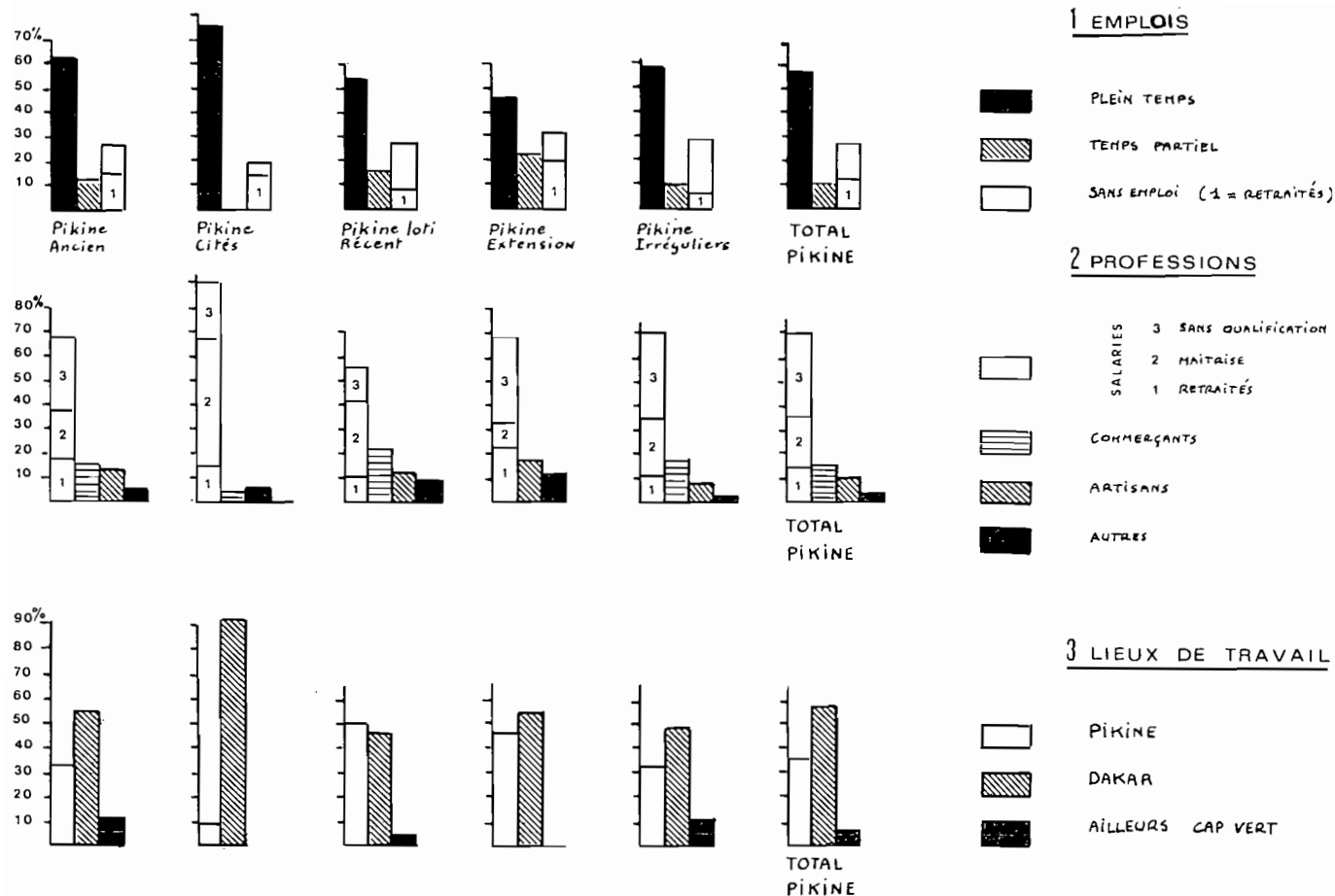
⁸ IKO 3, enquête citée.

a. Trafic par paire d'origine — destination



b. Trafic par tronçon

56. Enquête de trafic entre Pikine et Dakar



57. Données professionnelles concernant 400 chefs de ménage de Pikine (enquête B.400, par quartiers)

leurs besoins, mais préfèrent demeurer à Dakar, à proximité immédiate des lieux d'emploi, dans ces vieux quartiers de la capitale où règne une vie sociale plus intense.

Car là est bien le problème de fond : Pikine, considéré comme un quartier de Dakar, équipé en tant que quartier d'une façon très convenable, n'est plus un simple morceau de Dakar mais, du fait de son énorme population (140 000 habitants) et surtout de son isolement géographique, une *véritable ville* qui aurait dû être conçue et équipée en tant que telle. Désormais entité urbaine, elle ne peut en réalité fonctionner, en toutes choses, que dans le sillage de Dakar, à la fois très proche et très lointaine.

II. — LE LOTISSEMENT DE PIKINE, UNE AGGLOMÉRATION DÉPENDANTE ET GÉOGRAPHIQUEMENT MARGINALE

Malgré leur intention d'intégrer davantage les « déguerpis » des bidonvilles à la vie de la capitale en les rejetant vers un lotissement d'accueil bien équipé, les autorités n'ont réussi qu'à faire des Pikinois des isolés qui ne sont plus des Dakarois. Une politique urbaine volontaire, théoriquement conçue pour le mieux-être des hommes, leur a imposé dans les faits une certaine forme de marginalité, faute d'avoir mis en œuvre une infrastructure de transport suffisante.

Les nécessaires déplacements quotidiens rythment la vie des Pikinois et demeurent, vingt ans après la création du lotissement, leur principal problème. Quelques articles de presse illustrent cet état de fait : il a fallu attendre 1972 pour que quelques autobus « semi-directs » desservent Pikine ; en même temps le quartier Mouzdalifa (datant de 1958) a enfin été partiellement désenclavé. Devant cette carence, les transporteurs irréguliers constituent en effet un « mal nécessaire », mais les fréquents arrêts, (sans compter les pannes) des « cars rapides » infligent aux voyageurs des pertes de temps considérables ; il faut souvent deux heures complètes pour effectuer le trajet Pikine-Dakar (à peine plus de 15 km). Cet esclavage permanent vis-à-vis des transports oblige les Pikinois à se déplacer le moins fréquemment possible, à organiser sur place leur vie quotidienne ; Pikine, ville enclavée mais nullement préparée à cet isolement de fait, doit exister de façon autonome tout en restant totalement dépendante de Dakar en ce qui concerne son fonctionnement : approvisionnement et commerce, santé, écoles secondaires, justice, etc.

a. Autonomie ou dépendance insuffisantes vis-à-vis de Dakar.

A Grand Dakar, à Medina, la proximité du centre-ville moderne pallie l'insuffisance des équipements importants. Mais Pikine, doté d'un seul exemplaire de chaque grand service public (poste, commissariat, dispensaire, etc.) doit bien s'en contenter, ou faire appel aux autorités dakaroises, que l'éloignement de la banlieue rebute : le lotissement subit le contre-coup d'une dépendance étroite *non organisée*.

1) *Un dramatique isolement.*

Sur le plan administratif, les Pikinois sont des laissés pour compte. Les représentants de l'autorité, outre le délégué du gouverneur du Cap Vert, sont les tout-puissants chefs de quartier qui s'accommodent fort bien de l'autonomie de fait de Pikine ; intermédiaires entre le pouvoir central et les banlieusards, ils tirent de multiples avantages de cette situation. Quelques-uns n'hésitent pas à pratiquer l'escroquerie sur les terrains à bâtir, ou le « racket » sur les bornes-fontaines (grâce à certains « gardiens » dépendant d'eux).

Confusément, les Pikinois ressentent cette absence de cadre administratif réel et, en vue de se défendre, s'inscrivent massivement au parti unique de l'U.P.S.⁹ et se regroupent dans les comités politiques de quartier. Cette participation à la vie du pays leur vaudra peut-être les bonnes grâces des gens bien placés ? Ce mouvement est, en conséquence, particulièrement fort à Pikine, puisque chaque année près du tiers des chefs de ménage achètent leur carte du Parti. Il est d'ailleurs significatif de constater que plus les Pikinois se sentent délaissés et désorientés, plus ils font preuve de vertu civique : ainsi dans les « Extensions » (déguerpis récents de 1967), 43 % des chefs de ménage (enquête B. 400) sont inscrits à l'U.P.S., 82 % ont reçu chez eux le chef de quartier (54 % seulement à Pikine Ancien).

Mais face à la maladie et à la mort, les Pikinois ne peuvent pas grand'chose. Sur place l'infrastructure sanitaire est dérisoire pour une agglomération de 140 000 habitants : 3 dispensaires (dont un seul réellement important), 2 maternités, 1 service d'hygiène, 1 centre de puériculture, 2 pharmacies¹⁰. Dans leur majorité, les femmes doivent aller accoucher à Dakar¹¹. Pour les interventions

⁹ Union Progressiste Sénégalaise.

¹⁰ Voir la « Carte des équipements de Pikine », carte 45.

¹¹ D'après les chiffres de l'enquête I.S.E.A. (1966) : 38 % dans les maternités de Dakar, 34 % dans celles de Pikine, 28 % chez elles.

urgentes, réalisables à Dakar seulement, le problème du transport des malades se pose avec acuité : Pikine ne dispose que d'une seule ambulance, vieux « car rapide » doté d'une croix rouge, fréquemment en mauvaise santé lui aussi. Le médecin du dispensaire central ne compte plus les décès imputables au seul manque de rapidité du transfert à Dakar : Pikine paie le prix de son isolement.

Banlieue délaissée, elle souffre aussi, dans le domaine scolaire, du manque d'intérêt des autorités à son égard. Certes, près de la moitié des jeunes sont scolarisés, mais dans quelles conditions ! Dans les seules écoles publiques le nombre moyen d'élèves par classe était, en 1971, de 72. Pour ceux qui n'avaient pu s'inscrire à temps, la seule ressource résidait dans les écoles privées, nombreuses et florissantes à Pikine, nouveaux palliatifs spontanés à une carence officielle.

Mais c'est davantage encore dans leur sécurité quotidienne que les habitants de Pikine ressentent les dangers de l'isolement qui leur a été imposé. Les repris de justice de la capitale ne s'y trompent pas, qui voient dans la grosse agglomération délaissée une sorte de « ville libre », une « zone » que la police impuissante leur a livrée. Les journaux témoignent chaque jour de la délinquance qui y règne quand un seul commissariat de police a pour tâche de protéger près de 200 000 habitants. Pikine est ainsi devenu le repaire des contrebandiers venus de Gambie, des trafiquants de drogue (le *yamba* ou chanvre indien), tout en supportant la décentralisation du « maquis » dakarois regroupé au quartier Sefa. Sous le titre significatif : « Depuis longtemps Pikine, la cité dortoir, s'est réveillée », un journaliste du *Soleil* montre clairement que la banlieue, dans un certain domaine social, jouit d'une totale autonomie vis-à-vis de la capitale : cet aspect inattendu de la vie pikinoise prouve bien que le lotissement, négativement certes, mais réellement, est devenu une véritable ville. Cette constatation ne serait pas un mal en soi, si du moins les gendarmes pouvaient parfois s'opposer aux voleurs, si les autorités ne s'obstinaient pas à considérer Pikine, véritable entité urbaine, comme un simple quartier transplanté de Dakar.

2) *La dépendance dans l'approvisionnement.*

La grosse agglomération, à la fois dépendante et oubliée de l'administration, représente néanmoins un énorme marché de consommation. Dès lors, elle n'est plus ignorée des Dakarois qui, en assurant son approvisionnement, prélèvent des bénéfices importants et incontrôlables ; il leur suffit de faire valoir la cherté du coût des transports des produits. Victimes ou complices des transporteurs irréguliers qui, sur le trajet Dakar-Pikine, perçoivent 100 F pour tout colis de quelque importance (sac de riz, bidon d'huile), les commerçants dakarois ont investi le marché pikinois et imposent leurs prix aux banlieusards. Que ces derniers s'en plaignent ne résout pas le problème.

En ce qui concerne tous les produits manufacturés, importés de l'étranger ou fabriqués à Dakar, cette dépendance de Pikine se conçoit : le prix du transport intervient toujours, que le consommateur ou le petit revendeur achète lui-même chez le grossiste de Dakar ou chez le semi-grossiste de Pikine. Cet esclavage quotidien s'explique moins quand il s'agit de l'approvisionnement de l'agglomération en produits frais, essentiellement le poisson, la viande, et dans une moindre mesure les légumes. Un travail récent, qui se proposait d'analyser les structures du commerce pikinois, illustre ces phénomènes ¹².

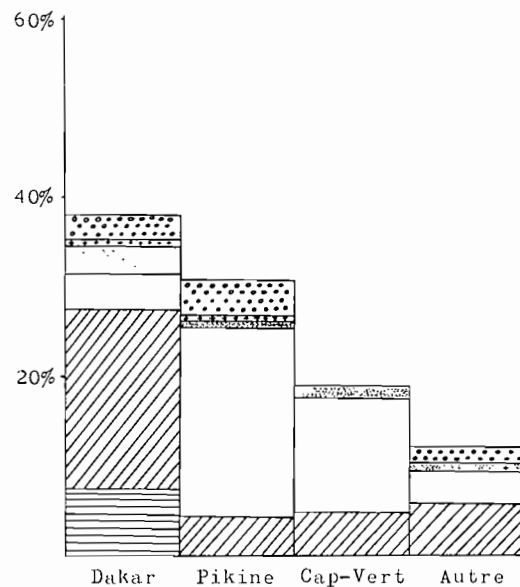
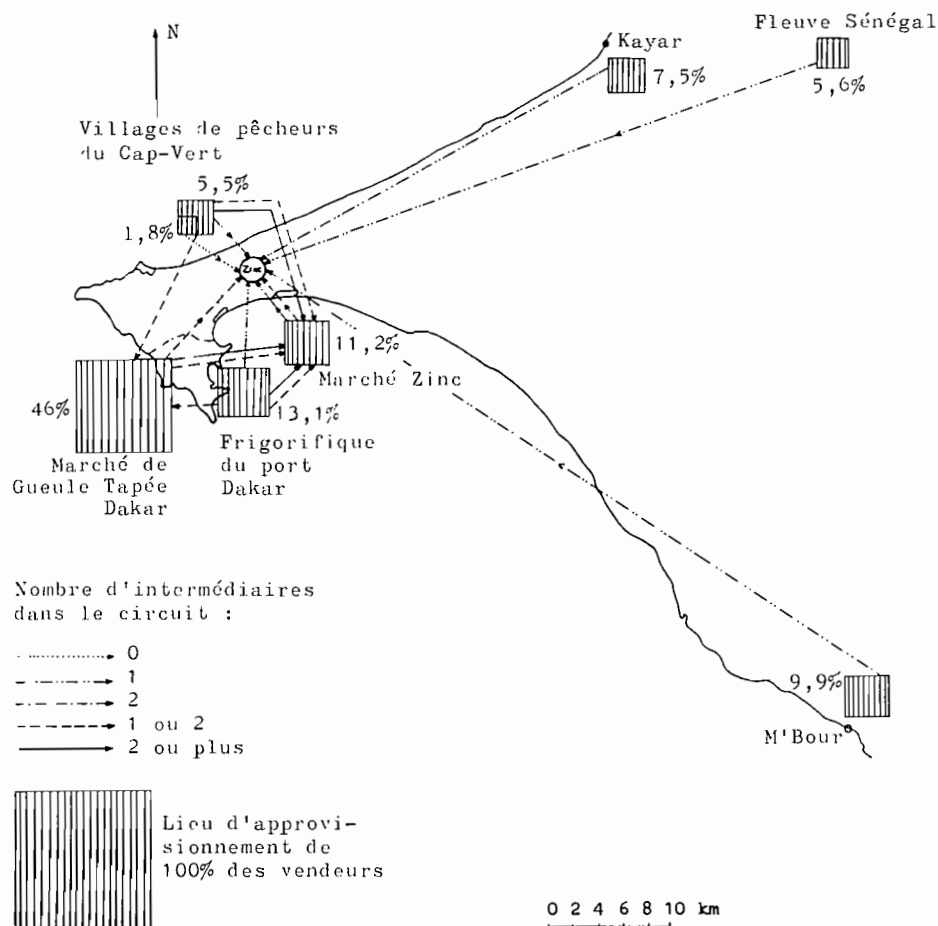
En étudiant les lieux d'approvisionnement des commerçants de poissons exposant au marché Zinc de Pikine ¹³ (carte 58), on observera le rôle négligeable des circuits directs, à partir des lieux de production (villages Lebou, Kayar, fleuve Sénégal, M'Bour) : les commerçants du marché dakarois de Gueule Tapée s'imposent par contre comme nécessaires intermédiaires sur le chemin des étals pikinois. 60% du poisson consommé à Pikine transitent en ces lieux.

Plus anormale encore est l'emprise de la capitale sur les circuits de distribution de la viande ; les abattoirs du Cap Vert qui approvisionnent l'ensemble du monde dakarois se localisent en effet au « kilomètre 9 », le long de la route de Rufisque : ils sont, géographiquement, beaucoup plus proches de Pikine que du centre ville. Une fois encore pourtant, seuls les deux tiers du tonnage consommé à Pikine sont issus d'un approvisionnement direct : le reste transite par Dakar.

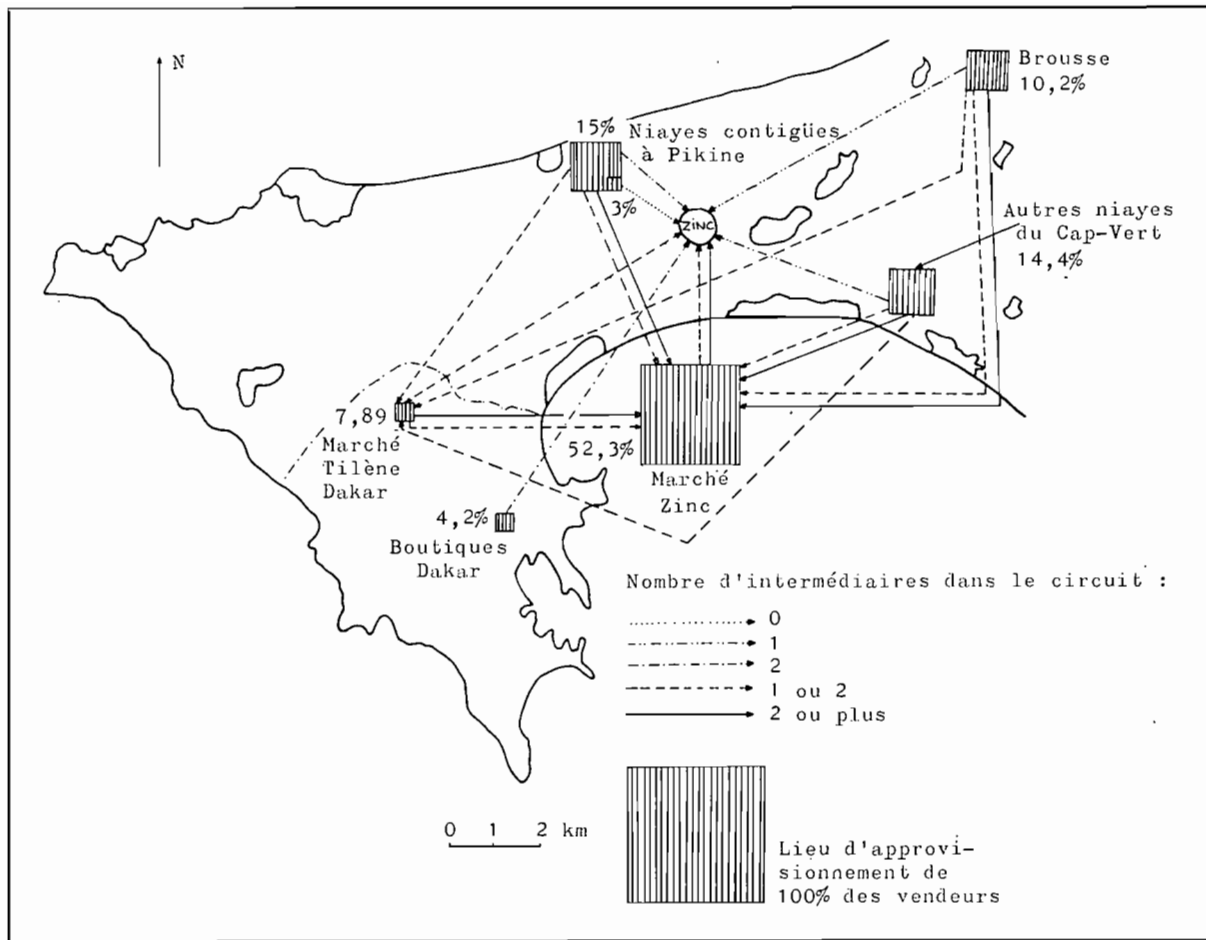
Pour les légumes enfin, la situation est caricaturale. Pikine se localise en effet au centre même de la ceinture maraîchère de la capitale, la zone des *niayes*. Certes, un tiers des commerçants pikinois s'approvisionnent directement auprès des producteurs, dans les cuvettes de culture même ; toutefois, les plus gros tonnages ont transité par le marché dakarois de Tilène avant d'être livrés au prix fort (prix de vente + transport Dakar-Pikine) aux petits revendeurs du marché Zinc, qui constituent en nombre l'essentiel des commerçants de légumes de la banlieue (carte 59). Dans ce domaine précis de la production légumière, les liens assez lâches entre les Pikinois et la campagne environnante illustrent le double isolement du lotissement nouveau, exploité par la capitale proche et lointaine, non intégré dans un Cap Vert rural où les villageois ont refusé la brutale intrusion de la ville.

¹² Celui de M^{lle} R. JOIN LAMBERT sur *Le commerce alimentaire à Pikine* Paris-X, 1971, dont sont issues les cartes concernant les circuits d'approvisionnement de Pikine.

¹³ Cet énorme marché, situé au cœur du vieux lotissement, le long de l'artère commerçante de Tali Bou Mak ne regroupe pas moins, chaque jour, de 1075 vendeurs et revendeurs. Son importance est analogue à celle des plus grands marchés de Dakar : Sandaga, Tilène.



58. Le poisson vendu sur le marché Zinc : importance des lieux d'approvisionnement et circuits commerciaux



59. Les légumes vendus sur le marché Zinc :
importance des lieux d'approvisionnement et circuits commerciaux

b. Un grand corps sans fonctions, étranger dans le milieu d'accueil.

1) Les Pikinois isolés de Dakar.

Si l'on enlève à Pikine son rôle de dortoir, si l'on retranche de sa population active les quelque 70% de salariés travaillant à Dakar, que reste-t-il au lotissement rejeté dans l'isolement, pour faire face à l'autonomie géographique qui lui a été imposée? Quels emplois *locaux* sont proposés et comment les actifs pikinois animent-ils leur ville?

L'analyse de la composition socio-professionnelle de la population qui ne participe pas aux mouvements pendulaires Pikine-Dakar est une réponse : sinon à travers quelques branches d'activités de pointe (essentiellement le bâtiment et la mécanique, pour des raisons aisées à comprendre dans une ville nouvelle isolée et en pleine croissance), Pikine ne « fonctionne » pas. Déjà victime d'un pseudo-urbanisme, elle souffre aussi d'une pseudo-urbanisation ¹⁴. La décentralisation du prolétariat dakarois n'a été ni précédée ni même suivie par celle des emplois. A Pikine les professions salariées sont extrêmement rares, et les habitants coupés de la capitale n'ont le choix qu'entre le chômage et les métiers de fortune.

Sur l'ensemble des chefs de ménage qui ne travaillent pas à Dakar, la répartition est la suivante : 37% de véritables actifs, 16,5% de retraités pensionnés, 16,5% de chômeurs sans aucun revenu, et 30% de « bricoleurs », amalgame confus de ceux qui exercent une quelconque activité locale.

Parmi les actifs à temps plein, le quart sont des salariés employés dans les services publics, le commerce ou l'industrie ¹⁵, un quart sont des commerçants installés ; les autres sont des artisans mais surtout des travailleurs du bâtiment (20%), des chauffeurs et des mécaniciens (25%). Cet ensemble peu important d'actifs (18% de l'ensemble des 400 chefs de ménage de Pikine de notre échantillon) constitue donc le seul groupe socio-professionnel cohérent spécifiquement pikinois. Ce pourcentage dérisoire souligne bien l'absence d'autonomie de la banlieue sur le plan de l'emploi. Ce ne sont certainement pas les très nombreux retraités pensionnés qui habitent

¹⁴ Cas où la croissance démographique d'une ville ne s'accompagne pas des nécessaires créations d'emploi, mais les précède.

¹⁵ C'est-à-dire essentiellement l'usine ICOTAF (Industrie cotonnière africaine), unique source d'emplois industriels à Pikine.

Pikine ¹⁶ qui assurent le dynamisme du lotissement, grand corps sans vie réelle : anciens travailleurs dakarois, ils s'assurent quelques revenus par les mandats trimestriels issus de la capitale. De même les chômeurs totalement inactifs ne peuvent subsister que par l'aide des travailleurs du centre-ville ¹⁷.

Pourtant, miracle permanent des villes du Tiers-Monde, Pikine réussit à faire survivre une partie de ses habitants. L'importante population marginale de « chômeurs actifs », pratiquant souvent plusieurs activités complémentaires est bien difficile à définir et à classer. Au fil de nos enquêtes « biographiques » nous rencontrons des situations telles que celle-ci : M.D. se déclare maçon en chômage, pourtant, durant l'année 1970-1971 ses activités et ses revenus ont été les suivants :

- 8 travaux au contrat dans les quartiers irréguliers de Pikine : 28 jours de travail, 50 000 F perçus ;

- employé pendant deux mois au chantier de Guedj Awaye (nouveau lotissement de Pikine) : 28 000 F de salaire ;

- travail agricole dans une parcelle des *niayes* louée 8 000 F qui lui a assuré une production de riz de 800 kg (60 000 F) ;

- revenu mensuel de 1 250 F pour une pièce louée à un jeune travailleur casamançais (15 000 F/an).

Dans l'ensemble, les revenus moyens mensuels de M.D. ont été, durant cette période, de 12 000 F soit l'équivalent de ce que touche un manœuvre dakarois non qualifié. M.D. est assez représentatif de cette classe de « chômeurs-bricoleurs » dont les membres ont, en général, l'atout non négligeable d'avoir déjà appris un métier, dans le domaine de l'artisanat notamment : ils constituent environ 40% de ces « semi-actifs » pikinois. Pour les autres la situation est encore plus difficile, puisque sur place deux secteurs seulement leur sont ouverts, mais très timidement : le petit commerce et l'agriculture.

2) *Le commerce à Pikine, domaine en partie « réservé ».*

Fonctions urbaines anémiques, implantations industrielles inexistantes ; le commerce alimentaire quotidien peut constituer une des seules activités locales à Pikine : il n'assure certes pas la « vie » d'une ville, mais la « survie » des citadins, il constitue le « secteur

¹⁶ La proportion très forte de ces retraités — près de 11% de l'ensemble de nos 400 chefs de ménage pikinois — touchant, suivant les cas, de 25 à 80 000 F par trimestre s'explique, nous l'avons vu, par le fait que les classes âgées sont très fortement représentées dans la banlieue. Leur importance découle en partie du mode même de peuplement de Pikine : seuls les *propriétaires* en zone de bidonville obtenaient une parcelle à Pikine : il s'agissait de chefs de ménage d'un certain âge ayant « réussi » après un long périple en milieu urbain.

¹⁷ Sur les 32 chômeurs de ce type, 3 seulement n'étaient réellement assistés par personne et devaient mendier chaque jour.

tertiaire primitif »¹⁸. Pourtant, nous l'avons vu, une bonne partie des emplois sont détournés par les commerçants de la capitale, tandis qu'à Pikine même le commerce boutiquier est en grande partie aux mains des commerçants maures¹⁹. Ces « spécialistes » en effet, comme les Dioula en Côte-d'Ivoire, sont les compagnons de route de l'urbanisation. Plus systématiquement encore qu'à Dakar, ils ont implanté très rationnellement leurs réseaux de boutiques en banlieue, dans le lotissement de Pikine comme dans les quartiers spontanés (voir croquis 60). Non seulement ils ont détourné à leur profit une activité fructueuse, mais encore ils exercent sur les Pikinois un « chantage » permanent portant sur les vivres et même sur l'argent. En moyenne (B. 400) près de 40% des chefs de famille de la ville sont endettés, et pour 65% d'entre eux auprès de commerçants maures.

Il ne reste aux Pikinois, et surtout à leurs épouses, qu'à s'improviser « revendeurs », qu'à constituer un sous-prolétariat de parasites vivant, au jour le jour, sur la place du marché Zinc, de bénéfices dérisoires.

En aucun cas d'ailleurs les revenus obtenus ne peuvent suffire à entretenir une famille (3 à 5 000 F par mois pour un petit revendeur de légumes au marché Zinc) : ce petit commerce ne constitue bien souvent qu'une activité annexe réservée aux femmes, une ressource financière qui s'ajoute à d'autres pour atteindre le « seuil » des 10 000 F mensuels²⁰, prix du sac de riz et des quelques bouteilles d'huile généreusement avancés par le Maure. Parfois la production d'une petite parcelle, cultivée aux marges de Pikine, et réservée à l'autoconsommation, permettra aussi au chef de famille d'économiser sur l'achat de vivres.

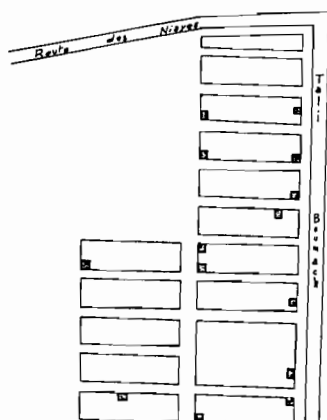
3) *L'agriculture, activité marginale de substitution et témoignage d'un nouvel isolement.*

Les Pikinois, citadins transplantés brutalement dans la campagne du Cap Vert, ne tirent que peu de bénéfices de ce nouvel environnement rural, puisque moins de 3% des chefs de ménage du vieux

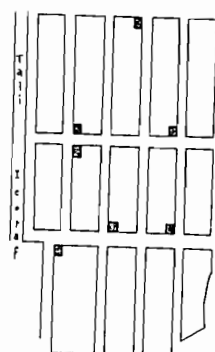
¹⁸ Terme proposé par M. Santos.

¹⁹ A Pikine, leur conquête du marché est foudroyante ; ils constituent 10% des commerçants en 1961, 30% en 1966, 35% en 1967 — ils ont suivi les gens des bidonvilles déguerpis à cette date — près de 40% en 1971. En pourcentage total, ils représentent actuellement 8,5% de la population pikinoise, contre 5,9 seulement en 1959 : or, 2% à peine de tous les habitants du Cap Vert sont des Maures. Dans la période récente on peut noter une grande hostilité des Pikinois à leur égard : ainsi, dans les quartiers Toucouleur des Extensions, les représentants de cette ethnie ont pris le commerce en mains et exclu les Maures. Cette haine s'explique en partie par les fabuleux taux d'intérêt que pratiquent les Maures pour le moindre prêt (jusqu'à 20% par mois).

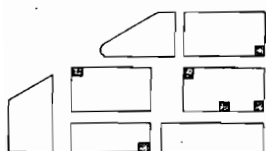
²⁰ Pour une petite famille de 4 ou 5 personnes.



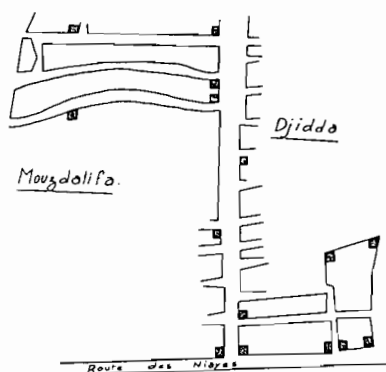
Diacksoo (Pikine ancien)



ICOTAF I (Pikine cités)



SEFFA I (Pikine loti récent)



Irréguliers anciens

■ Boutique

60. Le commerce alimentaire dans les différents quartiers de Pikine

lotissement s'adonnent à l'agriculture. Autour de Pikine, en effet, les terres cultivables couvrent une surface négligeable et consistent en quelques *niayes*, cuvettes au sol lourd, temporairement inondées, et autrefois considérées comme impropres à la culture ; elles sont actuellement le terrain d'élection d'un maraîchage intensif. Or les Lebou, propriétaires du sol, n'ont autrefois donné que parcimonieusement des parcelles à cultiver aux « déguerpis » intrus, ils préfèrent maintenant les louer des sommes exorbitantes (10 000 F C.F.A. pour une parcelle destinée au riz d'hivernage ne mesurant que 20 ares!) : l'exploitation d'une parcelle, pour un Pikinois, n'est donc réservée qu'à l'autoconsommation et non, comme c'est le cas pour le propriétaire-exploitant lebou, qu'à la vente. C'est dire que les agriculteurs pikinois sont des marginaux, dominés économiquement de toutes parts. Ces citadins expulsés de Dakar, loin d'être des banlieusards cultivant leur jardin ²¹, sont en effet essentiellement des sans emploi ; bien qu'ils aient une activité agricole, ils se sont déclarés chômeurs dans plus de 50% des cas, lors de l'enquête de M^{lle} Savina ²², 19% seulement se considérant comme des agriculteurs. Pour 14% d'entre eux, salariés par ailleurs, le travail de la terre procurait des revenus annexes. L'étroit accès à la terre, pour les Dakarois recasés, n'est certes pas un débouché local, mais un expédient économique. Moins favorisés encore que les exploitants-chômeurs sont les salariés agricoles des *niayes*, employés par les Lebou ; faute d'avoir trouvé un emploi dans la capitale ils sont contraints, pour un très dur labeur, d'accepter, loin de la ville, 2 à 3 000 F C.F.A. par mois de leurs nouveaux maîtres villageois ²³.

Sur le terrain on peut vérifier cette emprise limitée des Pikinois sur le domaine cultivable environnant. La carte 61 concerne la grande *niaye* qui limite Pikine au nord-ouest ²⁴ : exploitants et propriétaires-exploitants qui la cultivent sont classés par lieux de résidence. Certes une partie des terres sont louées à des Pikinois, mais dans l'ensemble les Lebou du village — pourtant assez éloigné — de Thiaroye-sur-Mer sont bien les maîtres de cette *niaye*. Il est d'ailleurs intéressant de noter que si quelques villageois de

²¹ Sauf peut-être dans le cas de 14% d'entre eux qui se déclarent retraités.

²² Auteur d'un travail de maîtrise intitulé *Les niayes de Pikine* soutenu en 1971 à Paris sous la direction de M. G. Sautter.

²³ Loin d'être seulement des jeunes immigrants temporaires, venus préparer dans le Cap Vert rural leur implantation future dans la capitale, les salariés agricoles des *niayes* sont aussi et surtout des victimes du sous-emploi urbain. Plus de la moitié d'entre eux, selon l'enquête de M^{lle} Savina, sont en effet des chômeurs nullement spécialisés dans l'agriculture, et rejetés par la capitale. Sur 68 salariés interrogés, 15 ont appris un autre métier (22%), dont 7 celui de « chauffeur », profession particulièrement « bouchée » actuellement ; 21 d'entre eux (31%) ont déjà exercé une autre profession en milieu urbain : manœuvres (5), revendeurs (7), maçons (6), notamment.

²⁴ Visible sur les photographies obliques de l'agglomération que nous avons présentées par ailleurs.

Camberene, établissement lebou très proche de la cuvette de culture, sont des exploitants, un seul est propriétaire : la délimitation foncière des différents terroirs lebou est donc extrêmement stricte. Par contre, dans les minuscules *niayes* intra-urbaines de Pikine, condamnées à bientôt disparaître, les « déguerpis » de vieille date ont désormais le quasi-monopole de l'exploitation : au nombre d'une dizaine ²⁵, ces cuvettes sont actuellement cultivées par 32 « étrangers » et 4 Lebou seulement. Les autochtones, en effet, n'ont pu se défendre efficacement dans ces îlots résiduels face à la pression des citadins : lors de la mise en application de la « loi sur le Domaine national » de 1964, les Pikinois exploitants y ont pratiquement acquis un droit de propriété. On comprend mieux dès lors l'hostilité des Lebou envers ces intrus et, pour les victimes plus récentes de la vague de déguerpissement, l'impossibilité d'accéder à la terre cultivable.

Les Lebou, victimes depuis plus d'un siècle des aménagements successifs de la capitale en extension, voient dans les déguerpis à la recherche de leur espace vital les auteurs indirects d'une nouvelle atteinte à leurs droits traditionnels. Les Pikinois, qui ne profitent guère de leur situation nouvelle sont baptisés globalement « ressortissants » par les Lebou, et dans l'isolement qui est le leur ne peuvent utiliser les villages proches comme points d'ancrage.

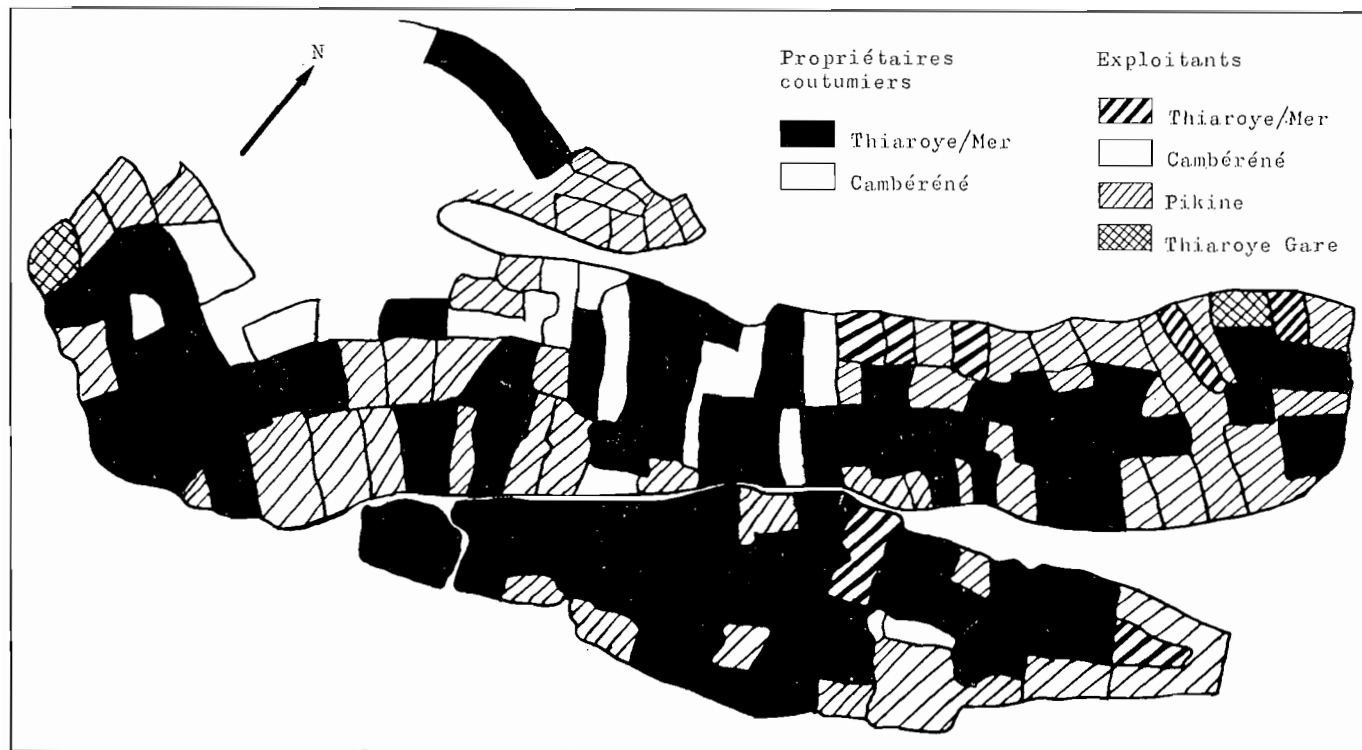
Cette attitude hostile des Lebou, qui voient dans les étrangers des concurrents, est attisée par l'extrême méfiance des assemblées de vieillards, gérontocratie toute puissante, envers les comportements de type « citadin » des nouveaux venus. Le repli des villages, sur le plan social, témoigne donc aussi d'un refus de l'intrusion du mauvais exemple auprès d'une jeunesse qui n'a que trop tendance à s'émanciper.

Tous ces facteurs ont pour conséquence un nouvel isolement des Pikinois dans le milieu d'accueil.

c. A partir de 1967: la marginalité imposée aux nouveaux déguerpis.

Dans le vieux lotissement de Pikine, conçu comme un dortoir de travailleurs dakarois, les autorités, faute de moyens pour développer les transports sans doute, n'ont pu prévoir l'autonomie liée à l'isolement que prendrait la ville-satellite ; dans les faits elles lui ont imposé une forme de marginalité géographique qui a donné naissance à une importante classe de marginaux sociaux.

²⁵ Étudiées par A. Savina, *op. cit.*



61. *Lieux de résidence des exploitants*

Dans la période plus récente, on peut deviner les conséquences de déguerpissements plus massifs qui ont entraîné la création de Pikine Extension. Dans le nouveau lotissement, tous les problèmes du vieux Pikine se posent, mais avec une gravité sans précédent. Beaucoup plus éloignés encore de la capitale, les habitants sont plus que jamais les esclaves des transporteurs qui ne s'aventurent que rarement au-delà de la route des Niayes et augmentent leurs tarifs. Moins de travailleurs dakarois dans la population active, plus d'inactifs (31 %) et beaucoup de semi-chômeurs (22 %) : Pikine Extension est loin de présenter les mêmes structures que d'autres quartiers dakarois. De plus, davantage encore que les Pikinois de vieille date, les nouveaux arrivants sont des étrangers dans le monde rural qui les entoure : pas un chef de ménage de notre échantillon n'avait accès à la terre de culture. Marginaux par rapport à Dakar, totalement coupés des villages proches, les déguerpis récents doivent aussi subir une nouvelle dépendance envers le vieux centre Pikinois. La carte 62 montre ainsi l'attraction du marché Zinc pour les habitants des « Extensions » de Pikine ²⁶.

En déguerpissant les bidonvilles dakarois, on avait promis aux expulsés une vie meilleure : des *équipements*, symboles d'*intégration*. Dans un premier temps nous avons constaté que les améliorations matérielles ne suffisaient pas à pallier l'éloignement géographique, que l'isolement provoquait la ségrégation ; si, plus récemment, les Extensions n'ont que très lentement bénéficié de quelques équipements de base, quelles sont donc les contre-parties que l'on propose à leurs habitants, volontairement rejetés dans la marginalité ? Aussi de nombreux déguerpis, dotés d'une parcelle « régulière », refusent-ils même de gagner le lotissement récent qui n'est pas doté de ces équipements, facteurs d'intégration urbaine, justification des expulsions et récompense des expulsés.

La possible acquisition, en toute propriété, d'une parcelle située à près de 20 km des lieux d'emploi et non desservie par les transports urbains, ne suffit plus pour attirer les déguerpis du centre-ville. Lors d'une enquête très récente ²⁷, nous avons ainsi pu constater que ces derniers n'installaient sur leurs terrains que leurs vieillards, femmes et enfants en bas âge ; les actifs préféraient demeurer, en tant que locataires, à Dakar même car, malgré le montant élevé du loyer d'une chambre à Medina, le fait de demeurer au centre compensait largement les dépenses occasionnées par les transports quotidiens et les pertes de temps. C'est dire combien l'« intégration » urbaine proposée est désormais mal accueillie.

Mais avant même cette situation extrême, une partie des prolétaires dakarois expulsés avaient choisi une certaine forme de résistance face aux entreprises officielles de la ville, la quête d'une propriété, illégale certes, mais mieux adaptée à leurs aspirations.

²⁶ Enquête B.400. Carte établie par R. Join-Lambert.

²⁷ Exposée dans la dernière partie de ce travail et réalisée en décembre 1972.

III. — DANS LA FRANGE URBAINE SPONTANÉE: LA MARGINALITÉ CHOISIE, LA NOUVELLE INTÉGRATION DANS LE MONDE VILLAGEOIS

Puisqu'au cœur de la capitale, les prolétaires vivent sous la menace permanente d'un « déguerpissement », puisque les avantages des lotissements officiels de banlieue ne compensent plus les inconvénients qui dérivent de l'éloignement, puisque l'État moderne n'a pas de solutions honorables pour eux, une partie des citadins va choisir de se « faire oublier », de s'isoler volontairement. Ignorant la loi nationale, ces réfractaires vont se référer à d'autres valeurs : un « droit populaire » d'une part, mais surtout la coutume ; dans les villageois autochtones, en effet, premiers occupants, donc propriétaires d'un sol que la grande ville revendique pour les besoins de son expansion, ils vont trouver des complices bienveillants. Le phénomène est à peu près général en Afrique Noire : les Lebou à Dakar, les Douala à Douala, les Ebrié à Abidjan, les M'Pongoué à Libreville, par des ventes plus ou moins légales de terres de culture qui deviennent terres à bâtir, vont ainsi participer à la naissance d'une urbanisation extensive parallèle aux extensions officielles des grandes villes surpeuplées. Face aux entreprises planifiées et « intégrantes », l'alliance de deux types de marginaux, citadins dominés et villageois, mérite d'être signalée.

A côté d'une ville nouvelle imposée, donc étrangère, Pikine Irrégulier, quelque marginale que soit sa situation, qui s'enfonce en coin dans la campagne, constitue la véritable frange urbaine entre Dakar et le Cap Vert, une zone-tampon qui s'aménage avec des transitions. Ce front pionnier illégal, ni ville, ni campagne, création populaire, témoigne de la part de ses constructeurs de la

sagesse d'hommes qu'effraie la brutalité des contrastes et qui rejettent les formes d'un dualisme permanent : moderne-traditionnel, ville-campagne, dominants-dominés.

Certes les habitants de la ville irrégulière se sont aussi volontairement placés hors-la-loi : ils ne bénéficieront pas des « équipements », récompense hypothétique des « déguerpis » plus dociles. Ils ne semblent pas s'en plaindre, profitant de bien d'autres avantages et s'organisant avec bonheur dans la marginalité. Ils représentent la ville qui a passé contrat avec la campagne : isolés de Dakar et même de Pikine, ces déracinés peuvent s'intégrer sans problèmes dans le Cap Vert rural. Les rapports sociaux de bon voisinage avec les villageois lebou leur permettent d'abord un accès assez facile à la terre. Près de 10% des chefs de ménage de notre échantillon nous ont déclaré exercer des activités agricoles. Encore largement dépendants de Dakar sur le plan de l'emploi, ils se sont pliés, pour le reste, aux rythmes de vie des villageois du Cap Vert ²⁸.

Par opposition aux citadins de Pikine, fidèles aux modèles dakarois, les spontanés semblent avoir retrouvé certaines vertus de la vie traditionnelle ; face au lotissement sous-administré, non policé, on ne peut manquer d'être frappé par la rigueur de la ville irrégulière. Dans ces quartiers, les lois sociales sont plus strictes, l'autorité des chefs (choisis et non imposés) n'est pas contestée, la religion est une affaire sérieuse, la délinquance est inexistante. Contrairement aux déguerpis qui ont subi, les irréguliers ont choisi et assument toujours leurs responsabilités.

On affirme généralement que les mouvements d'urbanisation spontanée ne représentent qu'un pis-aller, la compensation de ceux qui n'ont pas pu trouver un toit ailleurs dans la ville. Dans le cas de Dakar, il semble qu'ils constituent le résultat d'un choix lucide de la part d'une certaine classe de prolétaires urbains. Il s'agit le plus souvent de chefs de ménage assez jeunes, tous d'origine rurale : ce groupe entend assurer sa propre défense face aux planificateurs en jouant notamment la carte du regroupement ethnique dans les quartiers spontanés ²⁹, en formant un bloc auto-intégré socialement, même s'il paraît marginal face à la ville et face à la nation.

²⁸ Dans son travail concernant Yembeul, l'un des « noyaux » habités avec Thiaroye-Gare, contre lequel est venue se greffer l'urbanisation spontanée, M^{lle} Lemaître signale la naissance rapide de liens sociaux entre les immigrants et les villageois lebou, et précise que parmi les nouveaux arrivés plus de 20% des chefs de ménage irréguliers ont des activités agricoles, principales ou annexes. LEMAÎTRE F., *Le village de Yembeul*, *op. cit.*

²⁹ Nous faisons ici allusion à la très forte concentration de Toucouleur dans la frange irrégulière Pikinoise : 40% de la population; les rapports entre Toucouleur et Lebou se pratiquent d'ethnie à ethnie, et la très forte conscience religieuse des deux groupes a certainement facilité les rapprochements. N'oublions pas également de signaler que Lebou et Toucouleur sont liés dans un système de parenté « à plaisanterie ».

Il ne s'agit pas de mal interpréter nos propos : ce choix d'isolement volontaire de la part des bâtisseurs spontanés, ce respect qu'ils accordent à une autorité somme toute plus « traditionnelle » que nationale, ne signifient pas une coupure définitive avec l'État moderne. On peut d'ailleurs signaler que, politiquement parlant, les « irréguliers » sont les meilleurs citoyens de Pikine (près de la moitié d'entre eux font partie des comités de quartier).

Nous nous garderons bien en effet, d'entretenir l'idée générale, désormais classique, suivant laquelle les seuls néo-citadins qui maintiennent une certaine cohésion de groupe dans la ville moderne africaine, véritable chaos social, sont uniquement ceux qui conservent jalousement des structures de type « villageois » et « traditionnel ». La dichotomie moderne-traditionnel ne saurait avoir cours en 1973 en milieu urbain.

A propos de la cohérence des systèmes de relations sociales qui règnent dans le front d'urbanisation irrégulier de Pikine, nous rejoignons tout à fait, par contre, les conclusions qui étaient celles de M^{me} A. Osmont ³⁰ au sujet des cités « Castors » de Dakar-ville. Dans ce cadre, les chefs de ménage, sans affinités visibles au départ ³¹, avaient eux-mêmes entrepris volontairement la construction de leur propre maison, en se répartissant en équipes de 10 personnes. De ces tentatives spontanées, d'ailleurs couronnées de succès, de cette expérience commune de bâtisseurs découle une étonnante *cohésion vécue* qui rapproche désormais les chefs de ménage des « Castors » : le bloc social très soudé qu'ils constituent ne doit certes rien à la tradition.

M^{me} Osmont note pourtant que, par la suite et sur la base de cette cohésion quasi-fonctionnelle, les habitants font preuve d'une extraordinaire créativité sociale ; dans un cadre nouveau, ces nouveaux citadins instaurent leurs normes et leurs lois par une politique du « coup par coup », adaptant d'ailleurs bien souvent leurs systèmes à des références « villageoises », sans oublier toutefois l'expérience vécue ; le conseil des « Sages » est ainsi reconstitué mais y siègent les dix membres d'une équipe de base de dix bâtisseurs.

L'auteur mentionne enfin le grand prestige des « Castors », constructeurs « volontaires », donc responsables, face aux habitants des autres cités classiques, érigées par les pouvoirs publics eux-mêmes (S.I.C.A.P.) ; il signale aussi leurs réelles prétentions politiques, prouvant que les « Castors » ont su créer d'eux-mêmes un « système » si moderne que, non contents d'être intégrés dans la ville, ils entendent aussi participer à ses destinées.

A Pikine Irrégulier, l'aventure commune des « hors-la-loi » a également créé des liens de complicité ; les spontanés constituent eux aussi un groupe cohérent et responsable de type moderne.

³⁰ OSMONT A., thèse de sociologie, *op. cit.*

³¹ Ni ethniques, ni familiales, ni même professionnelles.

Il apparaît qu'à partir de cette expérience bien urbaine quoique appuyée sur des modèles villageois, les pionniers de l'urbanisation périphérique dakaroise ont créé, au jour le jour, un système harmonieux de relations.

Il est certain, de plus, que ces solutions spontanées témoignent d'une véritable réaction populaire, face à une certaine « haussmanisation » de la politique d'urbanisation du Cap Vert aboutissant, sous couvert d'intégration, à une ségrégation sans contre-partie.

En parcourant la frange illégale de Pikine, le promeneur est surpris de la qualité des constructions, de l'animation des quartiers, de l'absence de monotonie de l'ensemble. Qu'elle soit de création spontanée, cela peut gêner les spécialistes de la planification, mais certainement pas les gouvernants sénégalais : ce « ressort » populaire peut être de bon augure.

CONCLUSION

A côté de Pikine, pseudo-quartier de Dakar, fausse ville-nouvelle de la capitale, réussite très ambiguë de la politique de « déguerpissements » des années cinquante, la création, à partir de 1967, de nouveaux lotissements d'urgence présente de réels dangers. Ces derniers, dans l'optique officielle, sont l'aboutissement d'une thérapeutique de choc ; en vidant l'abcès intra-urbain des bidonvilles, en expulsant le secteur malade, réalise-t-on vraiment le schéma idéal d'une ville saine s'appuyant sur une banlieue « presque urbaine » ?

Les réticences des déguerpis, d'une part, la prolifération des quartiers spontanés périphériques de l'autre, imposent une réponse négative : les « déguerpissements », témoins d'une politique volontaire d'« intégration », n'apparaissent en réalité que comme des expédients ³². C'est la ville entière qui est malade et quelques ponctions ne lui suffisent plus. D'ailleurs ces solutions de fortune sont si peu attrayantes qu'une bonne part des néo-citadins préférèrent ne pas tenter de s'intégrer et donc rester en position marginale.

Aussi bien les travailleurs qui reconstituent inlassablement leurs bidonvilles intra-urbains ou taudifient les quartiers centraux, la vague d'expulsions une fois apaisée, que les aspirants propriétaires qui s'installent illégalement dans les établissements semi-ruraux qu'ils créent de toutes pièces à la périphérie, indiquent clairement leur désir d'isolement volontaire. Dans le système tel qu'il existe, le

³² Aboutissant en fait à des « phénomènes paradoxaux d'intégration désintégrant » suivant la formule de H. Lefebvre (*Le droit à la ville*, t. 1, p. 113) appliquée à certains effets de la stratégie urbaine française.

bidonville est totalement à sa place avec ses possibilités d'hébergement pour les immigrants ruraux et grâce à sa proximité des lieux d'embauche ; dans la frange urbaine illégale, les citadins, en regard de ce qui leur est proposé ailleurs, ne déméritent pas en tentant de satisfaire leurs conceptions d'un certain « environnement » géographique et social.

La poursuite des déguerpissements, vu l'insuffisance hélas bien compréhensible des moyens mis en œuvre, ne peut être ressentie dans la banlieue délaissée que comme une preuve d'autoritarisme, non comme un témoignage de volontarisme tout à fait respectable.

Pourquoi, dans les formes qu'elles donnent à l'urbanisation du Cap Vert, les autorités ne cherchent-elles pas des références dans les quartiers périphériques spontanés : là se trouvent des réponses populaires à des problèmes populaires, là, en dépit des ruelles tortueuses, règne une animation que l'on cherche en vain dans les damiers des extensions pikinoises.

Pour le Sénégal indépendant, il pourrait être souhaitable de ne pas reproduire des modèles et des erreurs de source européenne, de ne pas continuer une expérience inaugurée en 1952 par les pouvoirs coloniaux. Sans aller jusqu'à glorifier les « irréguliers », une certaine politique de « laisser-aller » à leur égard (effective d'ailleurs depuis quelques années) serait sage ; il semble assez moral et prudent d'abandonner une partie de la frange urbaine à ceux qui ont su le mieux la mettre en valeur plutôt que de risquer un retour massif des « déguerpis » déçus vers le centre-ville. Méditons sur l'intéressante interprétation que H. Lefebvre fait de la « Commune » de 1871 : « La Commune de Paris peut s'interpréter à partir des contradictions de l'espace, et non pas seulement en partant des contradictions du temps historique. Ce fut une réplique populaire à la stratégie de Haussmann. Les ouvriers, chassés vers les quartiers et communes périphériques, se réapproprièrent l'espace dont la stratégie des dirigeants les avait exclus. Ils tentèrent d'en reprendre possession dans une atmosphère de fête (guerrière mais éclatante) » (dans *Le droit à la ville*, t. II, p. 168).

Sixième partie

PIKINE-GUEDJ AWAYE EN 1972-1973
RÉSULTATS ET DANGERS
D'UNE THÉRAPEUTIQUE DE CHOC

I. — DAKAR ENTRE 1971 ET 1973: DES PROBLÈMES URGENTS, DES SOLUTIONS DE FORTUNE

En présentant notre étude de la croissance de Pikine, nous avons mis en parallèle l'efficacité des solutions populaires apportées à la nécessaire extension du monde dakarois et les dangers réels que présentait l'accélération récente du processus de « déguerpissement » massif à partir des bidonvilles centraux de la capitale.

Mais, en juin 1971, date de la fin de notre première enquête de terrain, bien des problèmes restaient en suspens.

La présence de quelque 30 000 habitants ¹ qui s'entassaient encore dans les taudis surpeuplés (près de 800 hab./ha en moyenne) des quartiers spontanés longeant l'autoroute et la zone industrielle, constituait un énorme « bouchon » pour les urbanistes chargés du ré-aménagement de la capitale. Pratiquant une thérapeutique de choc, les Autorités ont choisi de s'en débarrasser d'un seul coup, en créant pour accueillir les propriétaires expulsés un nouveau et gigantesque lotissement d'urgence au nord-est de Pikine : l'ensemble de Guedj Awaye. Ce choix était douloureux et s'est accompagné d'une certaine mauvaise conscience de la part des responsables qui, par l'intermédiaire de nombreux articles « de fond » dans la presse quotidienne, s'efforçaient de fournir des justifications humanitaires. Les déguerpissements qui allaient se succéder pendant plus de deux ans à un rythme soutenu ne pouvaient certes pas

¹ 30 996 exactement, selon un comptage réalisé en 1972 par les services de l'Urbanisme et concernant les bidonvilles de Kip Coco (1 588 hab.), Angle Mousse (4 727), Baye Laye (4 917), Wahinane (9 178) et Dahrou Khane (11 486). Ces bidonvilles sont localisés sur la carte 63.

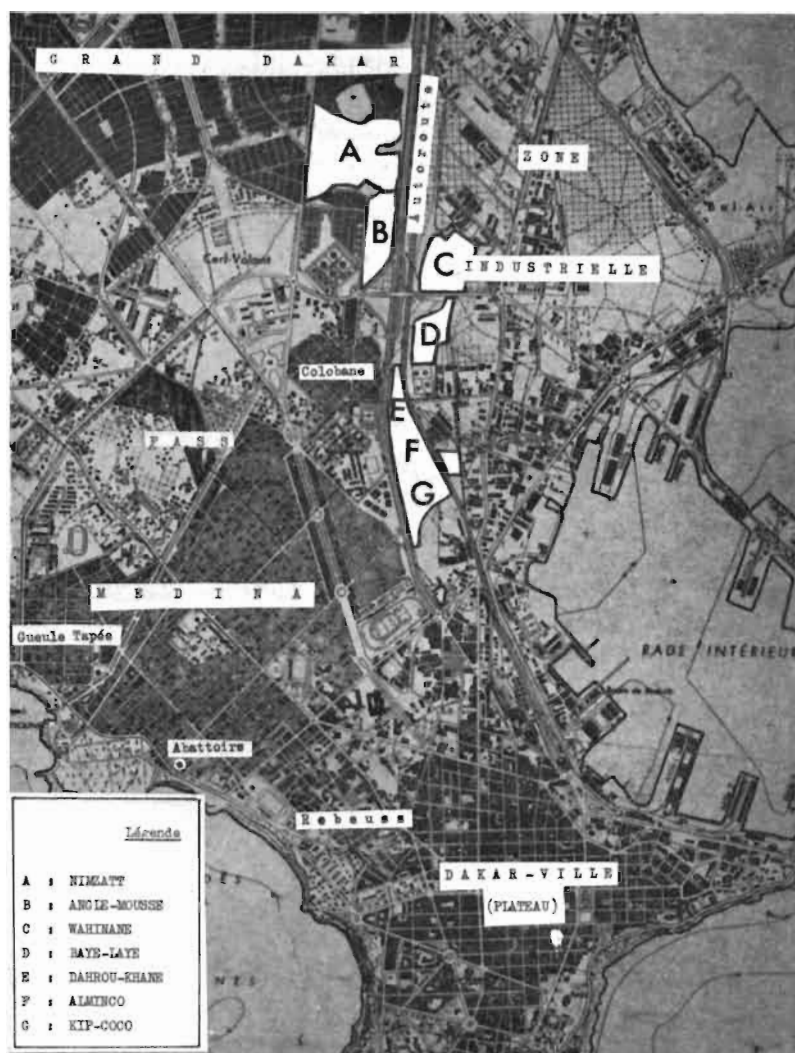
passer inaperçus et allaient entrer dans les mœurs quotidiennes des Dakarais. Les convois de bulldozers, les camions de transport de l'armée, les colonnes de voitures à bras chargées de planches le long des routes menant à Pikine, autant d'images désormais traditionnelles, tout comme les bidonvilles rasés et dénudés le long de l'autoroute, témoins d'un cataclysme brusque et définitif. Là encore, la presse dakaroise sur un ton désolé retrace l'histoire de ces bouleversements. En dépouillant au jour le jour le quotidien *Le Soleil* de janvier 1971 à avril 1973, nous avons tenté de présenter un film du déguerpissement récent.

a. Le déguerpissement des bidonvilles de la zone industrielle.

La carte 63 présente l'état des lieux avant les déguerpissements ; joignant la zone industrielle s'allonge un ensemble de bidonvilles homogènes par leur morphologie et leurs densités humaines, et aussi le plus souvent quant à leurs dates de création et de peuplement. Leur origine remonte en général à la fin de la dernière guerre (1944 pour les plus anciens de ces quartiers), époque où les terrains furent concédés par les propriétaires lebou, mais à laquelle ne s'étaient installées que quelques familles. Ils se peuplent au rythme de l'arrivée des locataires mais surtout, à partir de 1952, des familles expulsées de la Medina en rénovation et n'ayant pas obtenu de parcelle dans le nouveau lotissement de Pikine ; à partir de 1958 et pendant les années 60 s'installent à leur tour de nombreux déguerpis jetés à la rue par suite des premières vagues de destruction des bidonvilles les plus anciens (Fith Mith, Baye Gaiinde, etc.). Par le principe simple des vases communicants, la destruction d'un bidonville entraîne le peuplement de celui qui demeure encore debout. Les données de notre enquête B. 100 de décembre 1972² prouvent ainsi le glissement des habitants d'un vieux bidonville vers un autre plus récent : un tiers des chefs de ménage de notre échantillon, déguerpis en 1972 des taudis de la zone industrielle, avaient déjà été expulsés une fois entre 1957 et 1966 de quartiers spontanés en voie de démolition.

Le chef du quartier Alminco (baptisé ainsi du fait de la proximité de l'huilerie industrielle portant ce nom), que nous avons interviewé dans son nouveau domaine pikinois, après déguerpissement en juillet 1972, nous raconte ses aventures en milieu urbain. Arrivé de brousse avant la guerre, il est locataire en Medina. En

² Portant sur les biographies de 100 chefs de ménage de ces bidonvilles recasés dans le lotissement de Guedj Awaye. Ce travail a été effectué en novembre-décembre 1972.



63. Les origines de Guedj Awaye :
localisation des bidonvilles centraux déguerpis
entre la fin de 1971 et mars 1973

1948, désireux de s'installer à son compte, il entend parler d'un terrain libre derrière l'huilerie Alminco, qui appartient à une famille lebou. Une grande parcelle lui est concédée (350 m²) à condition qu'il fasse de la publicité auprès de ses collègues travailleurs, lesquels devront, eux, payer pour s'installer. La famille propriétaire prend alors un courtier qui aménage l'espace libre en parcelles

de petite taille et de prix modeste (entre 20 et 30 F le mètre carré). A la décharge du propriétaire lebou, il faut signaler que, dès cette date, il a précisé sur les papiers de vente que les acheteurs s'installaient à leurs risques et périls : les « irréguliers » étaient donc très conscients des menaces qui pesaient sur eux. Dès 1951, toutes les parcelles disponibles sont appropriées, et le nouveau quartier spontané n'accueille plus que des locataires dans les baraques en planches qui se pressent toujours plus nombreuses dans un espace restreint. L'entassement de la population s'accroît régulièrement, sauf quand le déguerpissement d'un bidonville proche entraîne une arrivée massive de locataires et aussi de chefs de ménage qui rachètent leur bien à des propriétaires désireux de repartir vers leur village d'origine. Tout le monde vit dans la hantise du déguerpissement, menace maintes fois formulée par les autorités, mesure toujours retardée jusqu'en mai 1972 où deux mois seulement sont laissés aux habitants d'Alminco pour démonter leurs baraques et gagner les « terres neuves » de Guedj Awaye.

Cette mesure frappa d'un coup l'ensemble des occupants des bidonvilles, fatalistes devant ce coup du sort (le quotidien *Le Soleil* titrait en octobre 1971, à propos des « irréguliers » de la zone industrielle : « 28 ans d'attente ont fait d'eux des résignés »), et avertis, ainsi que tous les Dakarais, par une large campagne de presse. Dans les colonnes du *Soleil* on entreprit de broser un tableau particulièrement sombre de l'existence dans les bidonvilles ; chaque fait divers tendait à prouver la nécessité du déguerpissement : incendies, épidémies, délinquance, etc. Le quotidien dakarois se faisait aussi le témoin des efforts des autorités, envoyant dans les bidonvilles leurs « commandos anti-mouches », multipliant les campagnes de vaccination, mais malgré tout impuissants à améliorer réellement le sort des « marginaux »³ : cette carence avouée rendait, du même coup, les déguerpissements nécessaires.

Au jour J, tous les déguerpis doivent théoriquement avoir abandonné leur terrain et s'être déjà installés dans les lotissements d'urgence de banlieue ; en réalité, bien rares sont ceux qui ont précédé l'arrivée de l'armée qui doit, en moins de 48 heures, rayer de la carte le bidonville menacé. L'exode commence dans le désordre que l'on imagine. De la fin de 1971 à avril 1973, la presse suit le bilan des opérations successives et présente le calendrier des déguerpissements. Les plus impressionnants concernent les quartiers de Dahrou Khane (27 septembre 1971), Kip Coco (mai 1972, portant

³ Il est hors de question, à propos de cette « préparation psychologique » des déguerpissements, de parler de campagne systématique, ni surtout d'impliquer le quotidien dakarois, de quelque façon que ce soit ; *Le Soleil* donne souvent l'exemple de son esprit critique en dénonçant, comme nous l'avons vu, certains agissements des chefs de quartier pikinois et, comme nous le verrons, en décrivant très objectivement les conditions d'accueil souvent déplorables réservées aux déguerpis récents à Guedj Awaye.

sur 2 500 familles), Angle Mousse (avril), Baye Laye (octobre). Après une pause, les déguerpissements reprennent en mars 1973, où 2 500 parcelles nouvelles sont distribuées à Guedj Awaye, et permettent de régler définitivement le sort des bidonvilles dakarois encore intacts (Wahinane, Nimzatt, Grand Medine).

En deux ans, les taudis les plus voyants de la capitale ont donc disparu, et les propriétaires irréguliers ont été dédommagés tant bien que mal dans les sables des Extensions pikinoises.

b. L'accueil à Guedj Awaye, lotissement d'urgence.

La grande opération de déguerpissement des années 1971-1973 reproduit, à une échelle sans précédent, celles des années 1960-1964 (création de Pikine Loti Récent) et des années 1967-1969 (création de Pikine Extension) : elle témoigne d'une grande fidélité à une politique urbaine et d'une grande soumission au « Plan directeur du Cap Vert ».

Tout aussi constante se présente la trame du lotissement d'accueil, Guedj Awaye, prolongement des Extensions pikinoises. La photographie aérienne d'ensemble que nous avons réalisée sur ce secteur en décembre 1972 (photogr. 21) est l'image du manque d'originalité qui caractérise les conceptions de l'urbanisation volontaire du Cap Vert : en l'espace de vingt années, formes, tailles, disposition des îlots et des parcelles n'ont pas varié ; le damier monotone reste la règle. Seul effort louable de diversification de l'agglomération pikinoise — mais elle ne concerne pas les « déguerpis » — la création par l'O.H.L.M.⁴ d'un ensemble très réussi de constructions prolongeant à l'ouest les extensions de 1967 (voir photogr. 20).

Mais il y a plus grave que cette monotonie urbanistique. A Guedj Awaye, plus encore que dans les lotissements antérieurs, les conditions d'accueil réservées aux Dakarois expulsés sont particulièrement précaires, puisque le simple nivellement du terrain n'a même pas été réalisé partout. Citons une nouvelle fois le quotidien dakarois du 7 mai 1972 : « A Guedj Awaye, la colline sablonneuse qui depuis la mer surplombe un périmètre long de deux kilomètres, s'étale maintenant en pente douce sur laquelle sont accrochées une multitude de baraquas dont l'équilibre incertain annonce l'écroulement dès le prochain hivernage » (A. N'Diaye Baudin).

La presse se fait aussi le témoin des très graves problèmes de l'installation des déguerpis démunis de tout ; la distribution d'eau par les pompiers, la délinquance généralisée (vols, agressions, escroqueries), autant d'images caractérisant davantage un camp de réfugiés qu'un lotissement. La publicité faite à la construction

⁴ Office des Habitations à Loyer Modéré.



PROTOGR. 20. *Les H.L.M. de Pikine*

de la première borne-fontaine (sous le titre frappant : « L'eau coule à Guedj Awaye ») ne suffit pas à modifier l'impression de grande improvisation qui a présidé à la naissance de Guedj Awaye.

c. Guedj Awaye 1972-1973, méthodes d'enquête.

Revenant au Sénégal deux ans après notre première enquête, nous avons enregistré les bouleversements profonds survenus dans

PHOTOGR. 21. — *Vue aérienne de Guedj Awaye*

l'agglomération pikinoise et saisi l'occasion de vérifier si notre pessimisme concernant les solutions récentes apportées aux problèmes de la nécessaire extension d'une capitale surpeuplée, était justifié. Guedj Awaye serait évidemment notre terrain d'enquête. Pour reconnaître l'étendue exacte du lotissement, nous avons accompli un vol au-dessus de la banlieue et réalisé, de façon artisanale, une mission de photographies obliques. Ce premier travail nous a permis de cartographier rapidement le secteur, d'établir un inventaire du parc-logement, de choisir enfin le terrain de notre enquête « au sol ». Ces données sont regroupées sur la carte 64. Plutôt qu'un échantillon d'îlots de sondage dispersés, nous avons choisi un petit ensemble, situé à l'extrémité nord-est de Guedj Awaye, qui présentait la particularité d'avoir été le plus récemment implanté (à partir de juin-juillet 1972), et se composait d'une vingtaine d'îlots d'habitations. Dans ce cadre nous avons entrepris une enquête par questionnaire « biographique » destinée à recueillir des informations

sur une centaine de chefs de ménage (enquête B. 100). Le questionnaire, déjà utilisé lors de notre précédente enquête pikinoise, a été complété de façon appropriée pour obtenir des données relatives au « coût du déguerpissement » et fournir une image des conditions de vie qui régnaient dans le bidonville de départ, immédiatement avant qu'il soit détruit.

Les résultats de ce travail confirment assez largement nos prévisions antérieures et ne modèrent pas notre pessimisme.

II. — GUEDJ AWAYE 1972-1973: LES LIMITES DE LA CRÉATION VOLONTAIRE

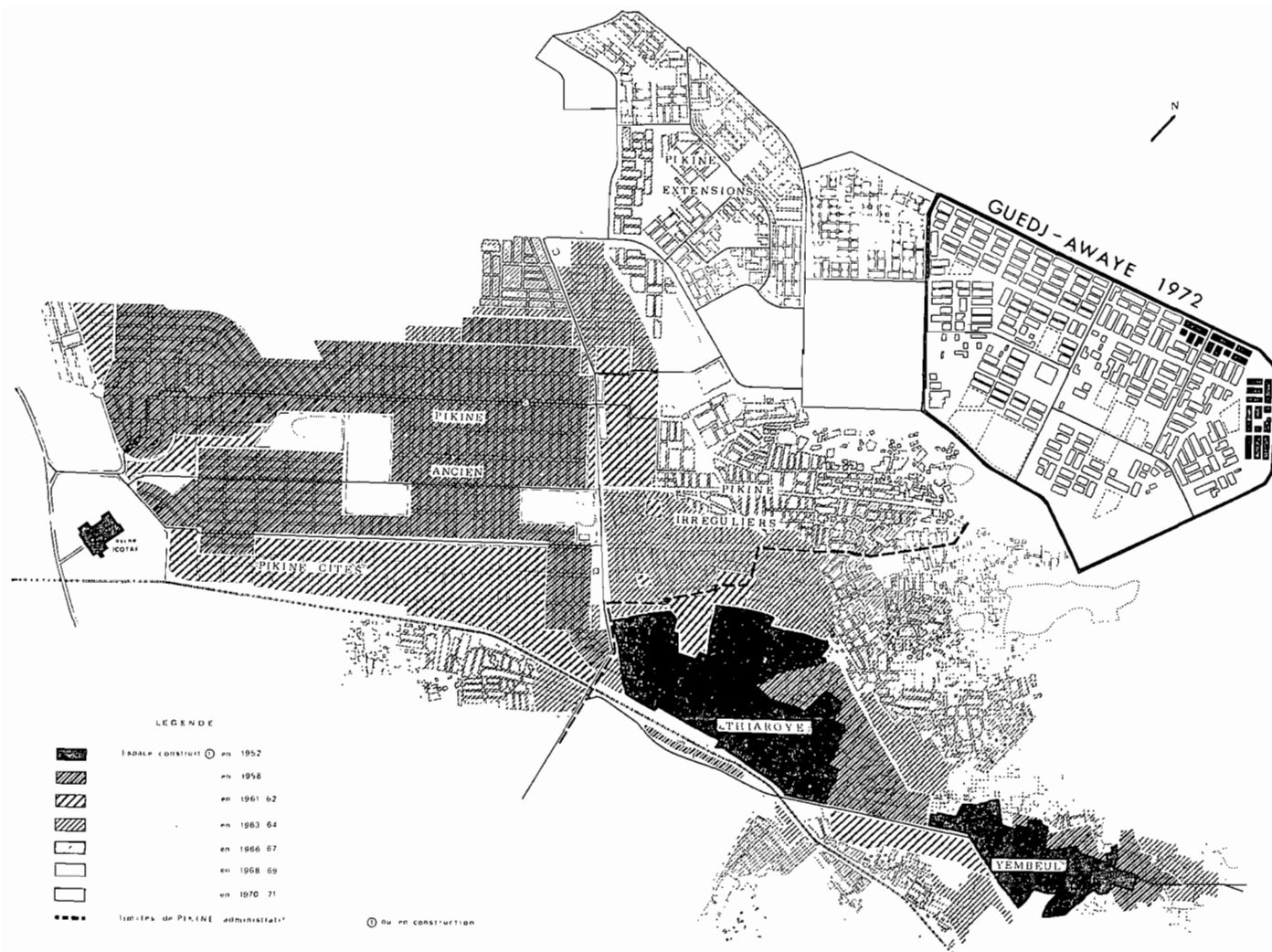
a. L'état des choses en décembre 1972.

- 1) *Une occupation encore très diffuse,
une répartition aberrante des habitants.*

Notre échantillon, regroupé dans l'espace, devait être l'image d'un quartier du bidonville de base entièrement transplanté : il s'agissait du bidonville Alminco. En réalité notre zone d'enquête, composée de 20 îlots d'habitation et de 324 parcelles habitables, était peuplée de 100 chefs de ménage et leurs familles, originaires de cinq bidonvilles différents (Alminco 27, Kip Coco 1, Baye Laye 11, Dharou Khane 30 et Henri Brizard 31).

Cette absence de regroupement sur une superficie aussi réduite prouve bien la confusion extrême du déguerpissement, sinon une volonté délibérée, par le truchement du tirage au sort des parcelles, de ne pas reconstituer en banlieue le bidonville tel qu'il était au départ.

Nous avons d'autre part été frappé par le taux d'occupation encore très faible des parcelles : six mois après le déguerpissement, moins d'un propriétaire sur trois est venu s'installer sur son lot. Sur 324 parcelles, 100 sont effectivement habitées, 68 portent une baraque mais sont vides d'hommes, 32 sont seulement encloses, 124 sont totalement nues. Les expulsés des bidonvilles ne sont sans doute pas pressés de se recaser à Guedj Awaye : même la propriété, dans des conditions d'existence aussi précaires, ne suffit pas à les attirer.



64. Croissance spatiale de l'agglomération de Pikine (1952-1970) (photo-interprétation)

2) *Une étrange population.*

En analysant l'âge et le sexe des chefs de ménage de notre échantillon, nous avons pu mettre en valeur des phénomènes singuliers qui opposent Guedj Awaye au reste de Pikine.

TABLEAU 25
Guedj Awaye : répartition des chefs de ménage par âge et par sexe
(chiffres absolus. Enquête B. 100)

<i>Age des chefs de ménage</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Totaux</i>	<i>Hommes seuls %</i>
moins de 30 ans	6	1	7	
31-40 ans	6	7	13	16,3
41-50 ans	17	12	29	23,5
51-60 ans	21	3	24	28,7
plus de 60 ans	23	4	27	31,5
				} 60,2
Total	73	27	100	100

La très forte proportion de femmes chefs de parcelle et d'hommes très âgés est l'élément le plus remarquable.

Plus du quart des propriétaires sont en effet des femmes (elles n'étaient que 8% à Pikine, enquête B. 400) relativement âgées — deux tiers ont plus de 40 ans. Il s'agit vraisemblablement des premières épouses des déguerpis qui ont refusé de s'installer eux-mêmes à Guedj Awaye, loin de leur emploi ; elles occupent seules la parcelle et ont la charge des enfants.

Les hommes constituent les trois quarts des effectifs des chefs de ménage mais, parmi eux, 60% sont âgés de plus de 50 ans, 83% de plus de 40 ans ; 16% d'entre eux seulement ont moins de 40 ans. A Pikine les chiffres de répartition par âge étaient respectivement de 30% pour les plus de 50 ans, et de 35% pour les moins de 40 ans. Est-ce dire que Guedj Awaye apparaît comme une banlieue de retraités et de femmes délaissées ? Il est clair en fait que le lotissement nouveau constitue une concentration de tous les inactifs, qui pratiquent l'occupation des lieux tandis que les travailleurs qui les ont en charge sont restés à Dakar, en tant que locataires. Un autre chiffre confirme bien que Guedj Awaye est le réceptacle des inutiles, le dortoir de ceux qu'il faut nourrir : sur les 706 habitants de notre échantillon, 57% sont âgés de moins de 15 ans (chiffres correspondants : 49,8% à Pikine, 45% à Dakar) ; enfants, femmes et vieillards sont entretenus par les Dakarois expulsés des bidonvilles qui se sont recasés vaille que vaille dans la capitale.

Mais beaucoup de ces vieilles gens, qui n'ont pas la chance d'être assistés, ont perdu absolument tout moyen de survie en quittant le bidonville. Une enquête concernant le coût du déguerpissement nous a renseigné à ce sujet.

b. Du bidonville à Guedj Awaye: destruction d'un certain équilibre.

1) La survie dans le bidonville.

Pour le jeune travailleur, émigré récent dans la capitale, toute promotion réelle est à peu près impossible. L'origine rurale, l'absence de scolarité, autant d'éléments qui, nous l'avons vu, le condamnent à la médiocrité, à la « débrouillardise », à de longues migrations intra-urbaines, à l'installation inévitable dans les bidonvilles. A l'approche de la vieillesse, rejeté souvent sans pension par ses employeurs, son seul espoir réside dans ses enfants, mais aussi, dans le cadre du dortoir que constitue le bidonville, dans les loyers qu'il peut percevoir des travailleurs jeunes issus des plus récentes vagues d'immigration. Le vieil homme qui a eu de la chance a réussi à devenir propriétaire (si précaire que soit ce titre en quartier illégal) et s'improvise « marchand de sommeil ». Rien de péjoratif dans ce terme : les revenus sont modestes et constituent, dans le cycle infernal d'une vie dans le bidonville, la seule « assurance-vieillesse » possible. La quête permanente et opiniâtre de la propriété, que nous avons mise en lumière tout au long de notre étude, le prouve.

Une enquête portant sur 25 « déguerpis » du quartier Dahrou Khane nous a ainsi appris que ces derniers, propriétaires dans le bidonville, ne possédaient pas moins de 108 baraques, louaient 208 chambres et percevaient au total 116 loyers. Tous, sans exception, touchaient des revenus locatifs allant de 2 000 F pour le moins favorisé à cet égard (2 chambres louées) à 17 000 pour le plus prospère (19 chambres réparties en 9 baraques). Inactifs désormais, les vieux travailleurs pouvaient au moins survivre. La presse quotidienne, influencée par la situation qui règne en Europe, et par référence aux bidonvilles de Nanterre, avait pourtant le triste courage de faire haro sur ces « marchands de sommeil » dont le plus fortuné ne gagnait, par mois, guère plus qu'un manœuvre employé au port de Dakar.

A ces revenus locatifs s'ajoutaient aussi, phénomène surprenant dans un quartier portant 800 hab./ha, les bénéfices tirés d'un petit élevage de volailles et de l'engraissement pour la vente de quelques moutons (6 cas).

2) *Le déguerpissement et son financement
ruinent les vieux travailleurs.*

L'État accorde certes une aide importante aux futurs expulsés ; l'armée se charge bénévolement de démonter les baraques et de transporter en camion planches et habitants vers les sables de Guedj Awaye. Malgré tout, la part financière que doivent assurer les déguerpis, les pertes réelles subies au départ, constituent une véritable catastrophe à l'échelle du budget d'un prolétaire africain. Suivons le sort des 108 baraques possédées par nos 25 chefs de ménage de Dahrou Khane pour mesurer l'ampleur des dégâts réalisés : 22 d'entre elles, rongées par les termites et ne tenant debout que par miracle étaient irrécupérables ; 21, en très mauvais état, ont été débitées en planches destinées à clôturer la future parcelle de Guedj Awaye ; 31 ont été revendues à d'autres déguerpis afin de financer la réinstallation ; les 34 cases restantes enfin ont été remontées dans le nouveau lotissement où le sol mouvant a nécessité la construction de coûteuses fondations (7 000 F en moyenne par baraque).

Pour nos 25 chefs de ménage, le coût global du déguerpissement s'est chiffré en moyenne à 20 000 F (de 13 à 25 000 F). Pour verser cette somme, ils ne pouvaient pas compter sur leurs revenus locatifs — les locataires ayant évidemment, à l'exception d'un seul, refusé de payer le terme de leur dernier mois : tous ont dû vendre leurs maigres biens ou s'endetter.

TABLEAU 26
*Financement du déguerpissement par 25 propriétaires
de Dahrou Khane*

Endettement	12 cas dont : 3 de moins de 10 000 F 5 de 10 à 20 000 F 2 de 20 à 50 000 F 2 de plus de 50 000 F
Ventes de baraques.....	15 cas
Ventes d'habits	8 cas (grand boubou de prière)
Ventes de transistors	2 cas
Ventes de moutons	6 cas (18 moutons au total)
Ventes de volaille	3 cas
Ventes de mobilier	2 cas

Cet inventaire retrace les sacrifices auxquels les déguerpis ont dû consentir, et met en lumière l'état de dénuement extrême qui est celui des vieux chefs de ménage de Guedj Awaye, privés désormais de leur principale source de revenus.

Quant aux chefs de ménage plus jeunes et encore actifs, ils ont tout simplement refusé de s'installer dans des conditions aussi lamentables. Est-ce de leur part un repli temporaire assez normal ? Les Extensions pikinoises, elles non plus, ne se sont pas peuplées en un jour. Est-ce une décision irréversible ?

III. — GUEDJ AWAYE, PREMIÈRE PHASE DE LA CRÉATION URBAINE OU ÉCHEC DÉFINITIF?

Le lotissement du vieux Pikine constituait, nous l'avons vu, une réussite ambiguë de la politique de « déguerpissement », les Extensions pikinoises présentaient par contre de sérieuses menaces pour l'avenir. Néanmoins, rassurés par un certain manque de réaction des « déguerpis », les autorités ont tenu à poursuivre l'opération Pikine, inaugurée voici maintenant vingt ans, sans rien changer au processus de fond basé sur l'expulsion des plus pauvres des Daka-rois. Après tout, pourquoi donc le « système » ne fonctionnerait-il pas encore, et pour la dernière fois, ainsi que l'annoncent les journaux sous le titre « Plus de déguerpissement, mais aménagement sur place des quartiers de Dakar » (*Le Soleil* du 3 janvier 1973) ⁵.

Jamais l'opération de déguerpissement n'a été aussi massive et brutale, tout le monde en a clairement conscience, aussi les responsables, à défaut d'assurer le présent, parlent aux déracinés d'un avenir riche de promesses et, toujours par l'intermédiaire de la presse, présentent notamment d'alléchantes perspectives touristiques aux habitants de Guedj Awaye ⁶. En attendant, les déguerpis sont instamment priés de tenir bon et de s'accrocher à leurs dunes. Nous souhaitons bien sûr la réussite de l'expérience ; encore faudrait-il que le triste début de Guedj Awaye ne soit que la manifestation normale des difficultés d'un lotissement d'urgence de ce type, à l'an I de sa création.

⁵ Hélas le même journal titrait deux mois plus tard : « 2 500 parcelles nouvelles pour les déguerpis à Guedj Awaye ».

⁶ Guedj Awaye, en effet, domine la mer sur un site dunaire assez impressionnant ; en Wolof son nom signifie « la mer qui tape ».

a. Guedj Awaye et Pikine: ressemblances et différences.

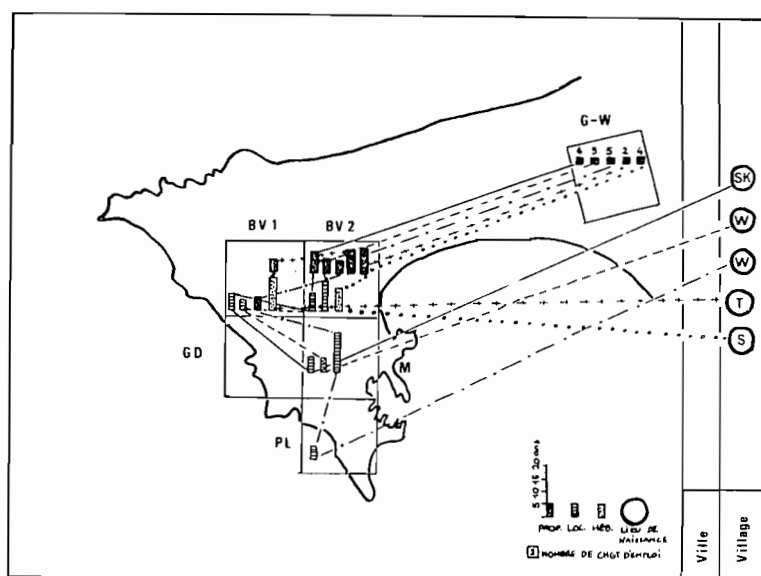
En analysant les biographies de 100 chefs de ménage de Guedj Awaye, il est aisé de constater que les déguerpis de 1972 présentent en gros les mêmes caractéristiques que ceux de 1967, par exemple (Pikine Extension). On peut néanmoins noter que, par leur origine, l'histoire de leurs migrations intra-urbaines, leur niveau d'instruction, ils semblent se situer à un degré inférieur de l'échelle sociale prolétarienne.

A 80% en effet, ils sont natifs d'un village (70% à Pikine Extension) et sont des fils de paysans ; 6% seulement d'entre eux sont allés à l'école moderne (9% à Pikine Extension, 14% à Pikine Ancien).

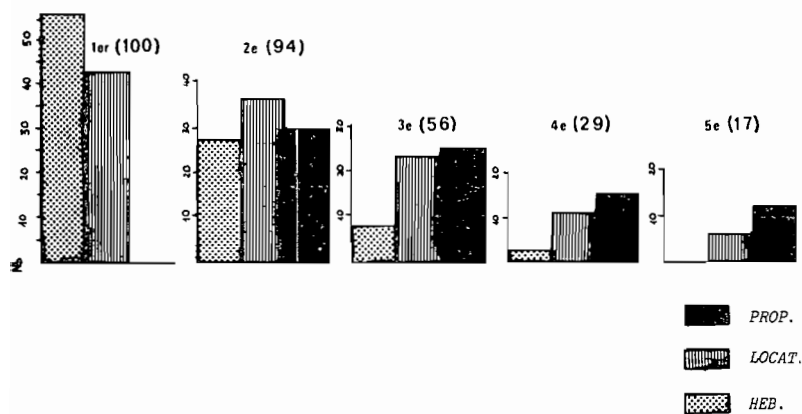
Leurs migrations intra-urbaines à Dakar ont été particulièrement longues et complexes, puisqu'en moyenne le nombre de changements de domicile dans la capitale a été, pour chaque chef de ménage, de 4,37 (3,1 à Pikine Extension). Davantage d'étapes ont été nécessaires pour que ces démunis accèdent enfin à une forme de propriété ; cette dernière représentait bien le but ultime depuis leur arrivée, jeunes ruraux immigrés et hébergés dans les quartiers d'accueil de Dakar (voir graphique 65 b). La carte 65 a et le schéma c mettent en évidence, par rapport aux déguerpis de 1967, l'existence pour eux d'une étape supplémentaire sur le chemin d'une certaine stabilité. Pour beaucoup le choix du bidonville « terminal » n'était pas judicieux puisque ces quartiers spontanés (BV I sur notre carte, c'est-à-dire les premiers taudis expulsés de la capitale) où ils s'étaient implantés à la fin de leur cycle migratoire, furent démolis dans les années 60. Pour les propriétaires qui refusèrent alors d'aller s'installer à Pikine, comme surtout pour les locataires sans toit, il fallait dès lors se rabattre sur les bidonvilles proches de la zone industrielle, encore temporairement tolérés. Ce transfert d'un bidonville à l'autre apparaît donc comme un processus inéluctable et peut être en partie interprété comme un refus de certains déguerpis de gagner les lotissements de banlieue. Cet attachement à la capitale, déjà sensible dans les années 60, n'a pu que croître en 1972 devant la brutalité du déguerpissement généralisé, tandis que les zones d'accueil improvisées de Guedj Awaye diminuaient encore l'attrait de la périphérie dakaroise.

b. Le probable échec de Guedj Awaye, en compétition avec la ville « illégale ».

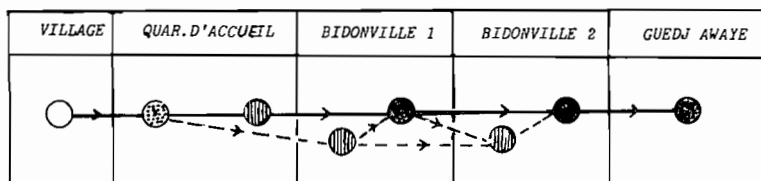
Même peuplés en partie de personnes âgées, au premier stade de leur implantation, les lotissements pikinois apparaissent avant tout comme des banlieues ouvrières étroitement dépendantes de la capi-



65. a. Étapes migratoires de 5 chefs de ménage de Guedj Awaye



b. Domiciles successifs et statuts fonciers à Dakar



c. Migrations intra-urbaines : schéma simplifié

tale. A Guedj Awaye, pas moins de 51% des chefs de ménage sont totalement inactifs ; parmi les travailleurs, 18% n'ont qu'une activité à temps partiel. 31 actifs « vrais » ont donc la charge de 706 habitants, soit plus de 22 pour chacun d'eux. De plus, parmi les 49 chargés de famille qui exercent une activité, quelle qu'elle soit, 20 seulement travaillent à Dakar, manœuvres journaliers (12) ou petits salariés (8) ; quant aux autres, ils ont trouvé à Pikine même des activités de substitution (« bricoleurs », 12 ; revendeurs, 15 ; « charlatans », 2). Il n'y a pas de miracle et, pour que les habitants de Guedj Awaye survivent, il faut bien qu'ils soient assistés : 48% des chefs de ménage avouent être aidés par leur famille demeurée à Dakar, le plus souvent par leurs enfants. Ce mode même de subsistance prouve combien Guedj Awaye, véritable camp de réfugiés, qui vit de l'aumône de Dakar, est bien désormais un ensemble marginal et non pas une banlieue-dortoir de travailleurs ⁷. Tous revenus mensuels additionnés, on observe d'ailleurs à quel point le niveau de vie y est uniformément faible : 52 familles se contentent de moins de 10 000 F par mois, 29 de moins de 15 000 F ; en moyenne les ressources monétaires d'un ménage n'excèdent pas 13 000 F (18 000 F à Pikine Extension, peu après son implantation, d'après une enquête de l'O.M.S. en 1968-1969).

En bref ces résultats signifient qu'une bonne part des « déguerpis » actifs ont, soit refusé d'habiter Guedj Awaye, soit, dans le meilleur des cas reculé la date de leur installation. Ils ont préféré rester à Dakar, à proximité des lieux d'emploi, ou chercher ailleurs de meilleures conditions d'installation.

Tout en enquêtant sur les chefs de ménage de Guedj Awaye, nous avons demandé à ces derniers des renseignements sur les propriétaires des parcelles voisines qu'ils connaissaient et qui avaient refusé de s'installer. 69 réponses très précises nous ont été données : elles nous renseignent sur le domicile et le statut foncier actuel de ces absenteïstes. Pour 8 d'entre eux, propriétaires cumulants à Dakar (Medina, Grand Dakar, Fass, Grand Yoff) aucun problème ne se pose : ils peuvent se permettre d'ignorer leur parcelle de Guedj Awaye. Chez les autres, deux attitudes très distinctes se manifestent :

— pour un premier groupe, il s'agit de demeurer à tout prix dans un quartier commode et bien desservi par les transports urbains : 28 chefs de ménage (21 locataires, 7 hébergés) se distribuent ainsi dans les taudis dakarois (20 cas) mais aussi à Pikine Ancien (8 cas) ;

⁷ Le seul secteur strictement local qui présente un certain dynamisme découle de la naissance, sur le littoral de Guedj Awaye, d'activités de pêche au filet de plage. La production, encore très modeste et destinée à l'auto-consommation, est assurée par une vingtaine de « chômeurs » du lotissement d'urgence.

— les motivations du second groupe d'absentéistes sont tout autres et signifient, à court terme, l'échec de Guedj Awaye et d'une certaine forme de volontarisme urbain. 33 chefs de ménage en effet, locataires ou hébergés, se sont installés, de leur propre chef, dans les quartiers spontanés de la périphérie dakaroise et notamment dans la frange irrégulière de Pikine (16 cas), de Thiaroye (11 cas) et de Yembeul (6 cas).

Cette attirance pour la « ville illégale » prouve à l'évidence que les déguerpis ne se mettent pas hors-la-loi par dépit mais par goût. Cette audace nouvelle montre aussi que Pikine Irrégulier, avec ses 50 000 habitants représente une masse suffisamment consistante, un ensemble cohérent assez puissant pour que ses habitants n'éprouvent plus de crainte vis-à-vis des autorités. En mars 1972, une timide mesure d'expulsion de quelques baraques à Medina Gounass (quartier irrégulier récent de Pikine) a provoqué des réactions immédiates. Un journaliste écrivait à ce sujet (*Le Soleil* du 23 mars 1972) : « Il n'y a pas encore épreuve de force entre Medina Gounass et les autorités, mais la colère qui gronde actuellement pourrait bien conduire à des affrontements que personne ici ne souhaite, sans doute encore moins ceux qui sont chargés d'appliquer les mesures de déguerpissement ».

Effectivement, dans les actes, les Autorités ont eu la sagesse de composer avec les Irréguliers ; en 1973, elles ne voient plus dans le front d'urbanisation spontané de Pikine et Thiaroye qu'un auxiliaire précieux dans la résolution des problèmes de l'extension dakaroise. Elles ont donc décidé de « régulariser » la ville illégale en perçant quelques axes de pénétration et en y implantant les équipements de base. En portant leur effort dans ce secteur, en tirant la leçon d'un certain spontanéisme populaire, les responsables rattraperont peut-être l'excès de volontarisme présidant à l'opération Guedj Awaye. Pourtant, quoi qu'il en soit et dans le meilleur des cas, ne seront satisfaites que les demandes de ceux qui peuvent accéder à la propriété. Les locataires, par contre, se retrouveront toujours en quête d'un toit à Dakar même. Une nouvelle « bidonvillisation » de la capitale se manifestera désormais par l'entassement d'immigrés récents dans les vieux quartiers existants. Ce processus, sans cesse renouvelé, mériterait sans doute d'être étudié sérieusement dans les zones menacées de la capitale⁸. Les bidonvilles expulsés rendent certes une nouvelle santé à Dakar, sur le plan foncier et esthétique, mais ils privent aussi la métropole sénégalaise de ses pôles de fixation du prolétariat urbain, bien commodes pour tout le monde dans le système tel qu'il existe. Les déguerpis se redistribuent spontanément.

⁸ Dans notre échantillon, les 20 propriétaires absentéistes demeurés à Dakar s'étaient regroupés surtout à Medina (7 cas) et Fass (10 cas). Ce dernier constitue l'ultime gros bastion irrégulier de la capitale et son succès est une menace sérieuse pour l'avenir. Faut-il prévoir un nouveau déguerpissement pour 1976 ?

ment dans la ville : ils contribuent à la dilution des problèmes avant de provoquer, à moyen terme, leur multiplication.

Toutefois, sous l'impulsion de la « Banque mondiale » qui, semble-t-il, n'accordera son aide financière et technique qu'à cette condition, la politique d'urbanisation du Cap Vert va peut-être radicalement se transformer. Un article de journal en présente les nouvelles orientations : aménagement des quartiers spontanés de la périphérie et assainissement sur place des bidonvilles intra-urbains.

En même temps pourtant, l'organisme international a mis en chantier le projet dit des « parcelles assainies » portant sur 14 000 lots à implanter dans le secteur de Camberene ; ces derniers seraient attribués non plus aux seuls déguerpis propriétaires mais à tous les Dakarois capables de financer leur implantation en « location-vente », à raison de 1 200 F par mois. Tout original qu'il soit, ce nouvel ensemble, volontairement créé, se présentera dans les faits comme un autre Guedj Awaye peu attractif car lui aussi fondé sur une ségrégation géographique et sociale. Cernée par les lotissements d'urgence, purgée de ses prolétaires, Dakar pourra certes accueillir dignement les touristes ; mais la ville moderne, plus que jamais, sera marginale face aux réalités d'un pays en voie de développement.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Une forte accélération des mouvements d'urbanisation caractérise actuellement les grandes villes ouest-africaines depuis les années cinquante et notamment depuis l'indépendance politique acquise par les pays situés au sud du Sahara. Ce phénomène, lié à un exode rural toujours plus massif, se manifeste par des extensions spatiales successives de l'espace bâti et donc par la croissance rapide d'« auroles » et de franges urbaines dont la nature et le contenu humain et social diffèrent nettement des vieux noyaux centraux en voie de taudification et de saturation démographique.

Dans le Cap Vert, nous avons vu s'affronter deux types d'urbanisation : les créations urbaines officielles face à des franges spontanées s'insérant dans une campagne que la ville en extension tend à grignoter.

Au terme de notre étude de la banlieue dakaroise, résultat de ces mouvements récents, il peut paraître abusif de généraliser ces processus locaux d'urbanisation à l'ensemble des grandes villes d'Afrique Noire. Dakar, pôle stratégique de la colonisation française, donc doté d'un très sérieux plan d'urbanisme, ne peut se comparer à d'autres métropoles plus délaissées sur le plan du volontarisme urbain. La capitale sénégalaise, qui sur bien d'autres points diffère encore de ses homologues ouest-africaines (démographie, emploi) est une grande ville beaucoup moins récente que d'autres et donc plus mûre¹. Intermédiaire entre l'Europe et l'Afrique, elle présente certains caractères de transition que l'on trouverait peut-être aussi dans quelques villes sud-américaines. Mais du fait de sa maturité, elle constitue un exemple en donnant

¹ La population dakaroise présente par exemple un sex ratio très équilibré, tandis que les classes « jeunes » (15-59 ans) n'entrent que pour 53% dans sa composition. A Abidjan, ville beaucoup plus neuve, le chiffre correspondant est de 68,6%.

une idée de la physionomie que risquent d'acquérir des villes de croissance très récente dans un avenir proche. À la lumière du cas dakarois, certaines erreurs peuvent être évitées dans d'autres capitales du Tiers-Monde.

1) Jugement à propos du «spontanéisme populaire» en milieu urbain.

Notre travail a consisté en partie en un procès de la «baulieurisation» planifiée, une critique du concept de sous-intégration (confondue avec le seul sous-équipement), une réhabilitation du «bidonville» et surtout des franges urbaines spontanées. Notre pessimisme vis-à-vis du «système Pikine», notre espoir relatif devant les tentatives «spontanées» d'urbanisation extensive s'insérant dans le cadre rural, ces convictions sans doute adaptées au Sénégal méritaient d'être vérifiées sur un autre terrain d'enquête. Un rapide séjour à Douala, capitale économique du Cameroun, allait faciliter cette entreprise². Sur bien des plans la grande ville côtière, terrain d'élection d'un étonnant laisser-aller en matière de planification urbaine, est l'opposée de Dakar, siège d'une politique d'urbanisation souvent excessivement volontaire.

Délaissée par rapport à Yaoundé, la capitale politique, où il est facile, comme à Dakar, de cerner les abus de certaines tendances européo-centristes, Douala se trouve confrontée depuis une quinzaine d'années avec des problèmes de croissance inextricables. P. Haeringer, dans deux articles récents³, tout en mettant en valeur l'extrême complexité des problèmes fonciers qui entravent le développement de la ville, présente surtout le «monstre» New Bell, énorme entité mal différenciée, bidonville composite qui, jusqu'à ces dernières années, regroupait sur quelques centaines d'hectares les prolétaires de Douala et les immigrés récents. New Bell paraissait être le type de «magma urbain» caractérisant inévitablement toute grande ville attractive privée d'un Plan directeur efficace et respecté.

Mais à Douala, dans la période récente, deux types de mouvements de migrations intra-urbaines à partir de New Bell ont pris naissance, afin de délester le gros quartier taudifié, insalubre et surpeuplé; comme à Dakar, il s'agit du couple création autoritaire-frange urbaine spontanée.

² À l'occasion d'un colloque organisé conjointement par l'I.D.E.P. (Dakar) et l'I.P.D. (Douala) en février 1973 et centré sur les problèmes de «L'environnement urbain en Afrique intertropicale».

³ HAERINGER (Ph.), «L'urbanisation de masse en question : quatre villes d'Afrique Noire», publ. C.N.R.S., 1972, dans *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*. — «Propriété foncière et politiques urbaines à Douala», *Colloque de Douala*, 1973 (I.D.E.P.-I.P.D.).

Au nord de la ville, le lotissement de New Deido⁴ est un des témoins des efforts officiels de « décongestion » de New Bell ou plus exactement, en l'occurrence, des nécessaires « recasements » à réaliser après l'incendie d'avril 1960, qui détruisit totalement Congo, sous-quartier de New Bell. Cette banlieue de « recasés » présente bien des similitudes avec Pikine, banlieue de « déguerpis » ; dans l'un et l'autre cas il est possible de discerner les rares qualités et les défauts d'un type de création volontaire. L'analyse de ce quartier de 11 000 habitants débouche, entre autres, sur un procès de la « ville nouvelle » et de sa conception, particulièrement mal adaptée aux réalités africaines. De l'étude de A. Tsimo nous retiendrons surtout la considération suivante : les planificateurs de New Deido, en distribuant des lots aux sinistrés de Congo après *tirage au sort* (comme à Pikine donc) ont voulu réaliser un « melting pot » ethnique qui, à l'expérience est loin d'être une réussite. L'auteur commente un fait significatif : pour tout enterrement, les chefs de famille de chaque quartier devaient se cotiser à raison de 100 F par tête ; or à partir de 1965 ces derniers refusèrent désormais de payer, et ce système fut remplacé par la création, à cette date, de *caisses ethniques*, tandis que le cimetière lui-même était scindé en quartiers suivant le même critère ethnique. Cette forme d'intolérance « post mortem » indique à coup sûr que l'État aurait tort de ne pas masquer son impatience à voir se réaliser une forme moderne d'unité nationale chez les citoyens vivants de Douala. L'échec de New Deido en tant qu'entité sociale cohérente prouve le danger des solutions contraignantes⁵ et confirme nos jugements sur Pikine.

Mais à l'opposé, l'urbanisation de Douala paraît très avancée dans un autre domaine : celui des extensions spontanées de la ville, fruit d'un délestage volontaire de New Bell par une partie des habitants eux-mêmes.

Dans les extensions nord de la ville et surtout au sud-est du « monstre » New Bell, on s'achemine en effet vers une solution originale. Dans cette dernière zone (quartiers « Nylon », « Tergai », « Madagascar », « Brazzaville », « Oyack ») regroupant 50 000 habitants, les « irréguliers » ont entrepris, spontanément et collectivement — cotisations, équipes de travail — l'assainissement et l'équipement de leurs quartiers : drainage, remblais, creusement de puits, construction d'écoles, etc. Cette prise de conscience collective s'est effectuée, il faut le dire, dans un cadre largement mono-ethnique,

⁴ TSIMO (Albert), *Le quartier New Deido*, maîtrise de géographie, Yaoundé, 1972.

⁵ Les problèmes d'origine ethnique sont infiniment moins aigus au Sénégal, mais à Pikine la répartition anarchique des « déguerpis » par tirage au sort des parcelles a brisé les liens de voisinage qui existaient dans les bidonvilles de départ.

expliquant peut-être l'efficacité des mots d'ordre lancés par les leaders ⁶.

L'administration néanmoins, frappée par un phénomène qui tend à régler en partie la surpopulation de New Bell, a entrepris d'aider les « spontanés » en leur fournissant des « animateurs » compétents et en faisant confiance, pour le reste, à l'investissement humain ». Ce « laisser-aller » relatif n'est-il pas une forme de sagesse ?

Le dynamisme de ces quartiers spontanés, la coquetterie des cases en carabottes peintes de couleurs vives que cernent souvent des haies de bougainvillées, autant d'éléments confirmant un certain optimisme que nous avons manifesté pour l'avenir de la frange urbaine irrégulière de Pikine, et pour ce type de création en général. Une politique d'animation urbaine passant par une formation active des nouveaux citoyens pourrait aboutir à une entreprise originale de développement auto-centré : outre ses vertus éducatives, elle aurait l'avantage d'être ajustée aux faibles ressources d'un pays pauvre et permettrait d'instaurer, dans le secteur précis de l'urbanisation extensive, une certaine indépendance nationale.

Ces tentatives spontanées, éventuellement soutenues par les Pouvoirs publics, ont l'inestimable avantage de proposer aux habitants, dans un cadre choisi, une libre répartition des hommes par affinités : dès lors elles garantissent rapidement l'*animation* sociale des lieux occupés ; ce bien-être de base n'est-il pas plus important, lors de la fondation d'un établissement humain, que certains « équipements », adduction d'eau, électricité, créations techniques donc le plus souvent réalisables *a posteriori* ?

Isolés socialement dans leurs lotissements périphériques, les Pikinois récemment « déguerpis » comme les habitants de New Deïdo nous paraissent beaucoup plus « marginaux » et « sous-intégrés » que les habitants des franges spontanées dont les quartiers ne sont d'abord que « sous-équipés ».

S'il est clair, dans la plupart des cas connus, que le regroupement ethnique facilite singulièrement le « démarrage » d'un quartier spontané harmonieux, on peut aussi concevoir la méfiance des Pouvoirs nationaux, au Cameroun notamment, devant ces preuves de particularisme. Mais les autorités peuvent observer que le « spontanéisme urbain » n'a pas toujours comme fondement le « ressort » ethnique. Dans son étude de la cité « Castor » de Dakar, M^{me} Osmont ⁷ prouvait que la « cohésion vécue » des habitants de ce quartier n'avait pour origine qu'une expérience de travail collectif.

Mais ne versons pas dans un optimisme béat devant la réussite relative de ces entreprises parties de la base.

⁶ Il s'agit de la dynamique ethnique Bamiléké qui regroupe 85% des habitants de ces extensions marginales. Rappelons que Pikine Irrégulier compte, quant à lui, 40% de Toucouleur.

⁷ *Processus de formation d'une communauté urbaine : les Castors de Dakar, op. cit.*

De même que dans la cité des « Castors » on observe, quelques années après une exaltante aventure commune et quasi « fouriériste », une rapide émergence économique et sociale des plus entreprenants parmi les bâtisseurs, de même à Nylon et à Pikine Irrégulier, apparaîtront bien vite des classes sociales bien distinctes.

Comment ne pas être tenté de rapprocher ces phénomènes d'urbanisation extensive qui caractérisent les villes africaines actuelles, et les créations spontanées des banlieues « pavillonnaires » dans la France du XIX^e siècle, dont le succès brutal n'avait là aussi pour cause qu'un excès de volontarisme urbain de la part des autorités de l'époque (l'« haussmannisation »)?

Dans les franges urbaines africaines toutes les entreprises collectives n'empêchent pas le mode même des implantations de demeurer essentiellement individualiste. Regroupement ethnique et travaux communs ne visent, en fin de compte, qu'à l'efficacité d'un système *pionnier* mais n'aboutissent sans doute qu'au bien-être de la famille restreinte ; le style étroitement « mono-familial » de l'habitat à Pikine Irrégulier en fait foi.

Les autorités auraient tort de voir dans un certain spontanisme populaire quelque manifestation de l'influence du « petit livre rouge », peut-être ne s'agit-il en fait que d'un désir d'intégration de la part de prolétaires à un type de société moderne dont on leur vante les mérites.

Face aux lotissements d'urgence volontairement implantés, la solution « spontanée » est sans doute efficace à court et à moyen terme, tout comme le choix « pavillonnaire » pouvait paraître satisfaisant à une époque et dans un contexte donné. Ultérieurement, elle aboutira aux systèmes les plus inégalitaires qui soient, conséquence logique de la libre entreprise individuelle, fin ultime de toute entreprise *pionnière*.

2) Travail de méthode et extension possible de nos investigations.

Mais au-delà d'une réhabilitation partielle des « franges urbaines spontanées », le second volet de notre travail apparaît comme l'adaptation et la mise au point de méthodes quantitatives de collecte de données fondées sur l'interprétation de photographies aériennes verticales et obliques.

Ce mode d'investigation, aboutissant, nous l'avons vu, à la possibilité de cartographier, de façon fine et détaillée, des phénomènes de croissance urbaine différenciés dans l'espace et dans le temps est particulièrement économique en temps et en argent ; il est donc adapté aux ressources d'un chercheur ou d'une petite équipe de chercheurs.

Dans un premier stade il nous paraît possible de réaliser par ce canal, une étude plus approfondie de l'urbanisation du Cap Vert, que de minutieuses enquêtes de terrain viendraient compléter. Au terme de notre travail en effet, nous possédons une connaissance suffisante de deux composantes de ce « cycle de la pseudo-urbanisation » qui caractérise la croissance dakaroise : l'entassement dans les bidonvilles centraux puis, après rejet, l'isolement des « déguerpis » dans les établissements humains périphériques. Il reste à analyser un troisième mouvement : le processus de « taudification » des quartiers centraux d'accueil, secteurs de « repli » pour ceux qui refusent de subir l'exil en banlieue. Pour ce faire, l'interprétation de séries chronologiques de photographies aériennes serait précieuse : elle aboutirait à la description des modes et rythmes de la saturation des tissus urbains de Dakar-Centre, prélude à l'explication rationnelle de ces phénomènes.

En même temps il nous semble souhaitable d'entreprendre, suivant la même démarche, l'étude comparative de plusieurs grandes villes africaines.

Une photographie aérienne est, en effet, un document uniforme, reflet fidèle d'une réalité, où seule varie l'échelle de prise de vue ; les variables visibles de différenciation (morphologie urbaine, zonage, densités et nature de l'habitat, densités humaines...) sont certes limitées en nombre, mais sont toujours les mêmes, que l'on analyse une photographie de Dakar, de Douala ou de Ouagadougou. Dans cette optique il suffirait de traiter tous les documents photographiques disponibles concernant les métropoles ouest-africaines, et ceci par l'intermédiaire d'une grille de dépouillement unique et suivant quelques thèmes sélectionnés ; ces derniers se résumeraient à l'observation suivie des extensions récentes de ces villes depuis une quinzaine d'années. L'étude chronologique et spatiale de ces franges urbaines en gestation pourrait aboutir à l'élaboration d'une sorte d'atlas largement commenté de la croissance urbaine en Afrique Noire.

Au-delà de ces projets, il est d'autres directions de travail attractives. Puisqu'il est possible d'observer exhaustivement l'image exacte de franges et d'auréoles urbaines à dates différentes, rien n'interdit au chercheur d'entreprendre l'étude des périphéries de villes, européennes cette fois, et de saisir ainsi, dans une période récente, les mouvements d'urbanisation extensive qui caractérisent les villes françaises, par exemple depuis les années cinquante ; les changements internes caractérisant les « centre-ville » ne seraient pas pris en considération.

Il est clair en effet qu'un travail analogue à celui que nous avons mené au Sénégal, entrepris, par photo-interprétation, au cœur d'une ville française, serait irréalisable : dans les vieux noyaux historiques, au passé complexe, la plupart des déductions sont impossibles : Comment passer du « coefficient de surface bâtie » (facile, quant à lui, à calculer) aux densités humaines, quand une famille peut

s'entasser dans un « studio » alors qu'une personne âgée peut occuper un hôtel particulier de 300 m² de surface habitable ?

Dans les villes de moyenne importance en extension, par contre, on observe récemment un mouvement d'« éclatement » de la ville dans la campagne, tandis que cette dernière elle-même tend à s'urbaniser : sur le terrain, ce double phénomène peut aisément se lire sur la photographie aérienne. La répartition de cet habitat dispersé, les formes très précises des constructions récentes (signifiantes bien souvent sur le plan du contenu humain et social) autant de données pouvant aboutir à une cartographie de phénomènes connus mais non étudiés rigoureusement.

Ajoutons qu'un tel travail, que nous avons très récemment mis en chantier dans le département des Bouches-du-Rhône ⁸, permet de différencier assez aisément la part de l'urbanisation volontaire (les « lotissements ») et celle des tentatives individuelles, souvent spontanées. Nous rejoignons ainsi nos préoccupations principales qui ont fourni à la fois le titre et le thème de base de l'étude que nous avons réalisée au Sénégal.

⁸ Dans le cadre d'une opération collective de pédagogie et de recherche entreprise à partir de 1972 par les chercheurs et les étudiants de l'E.P.H.E.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

I. — Généralités, manuels, bibliographies

- BASTIÉ (J.), *La croissance de la banlieue parisienne*, Paris, P.U.F., 1964.
BEAUJEU-GARNIER (J.) et CHABOT (G.), *Traité de géographie urbaine*, Paris, A. Colin, 1963.
Bibliographie sur la croissance urbaine en Afrique noire et Madagascar, Talence, C.E.G.E.T., 1972 (4 200 titres).
CASTELLS (M.), *La question urbaine*, Paris, Maspero, 1972. Ed. rev. : 1975.
CHOMBART DE LAUWE (P.-H.) et al., *Paris et l'agglomération parisienne*, Paris, P.U.F., 1952, 2 vol.
GEORGE (P.), *Précis de géographie urbaine*, Paris, P.U.F., 2^e éd., 1964.
LEFEBVRE (H.), *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968 ; — *Du rural à l'urbain*, Paris, Anthropos, 1968.
PARK (R. E.), BURGESS (E. W.) et MCKENZIE (R.), *The city*, Chicago, University of Chicago Press, 1925.

II. — Ouvrages généraux

A. Concernant l'Afrique au sud du Sahara.

- ALTHABE (G.), « Le problème des villes en Afrique : les villes et le développement national », dans *Facteurs humains et développement économique*, conférence économique africaine et malgache, Marseille, Chambre de Comm. et d'Ind., 16-18 avril 1964, 6 p.
ARMSTRONG (W. R.) et MCGEE (T. G.), « Revolutionary change and the third-world city : a theory of urban involution », dans *Civilisations*, vol. 18, n° 3, 1968, p. 353-378.
BALANDIER (G.), *Conséquences sociales de l'industrialisation et problèmes urbains en Afrique*, Paris, Bureau internat. de recherches sur les implications sociales du progrès technique, 1964, 69 p. — « Le fait urbain en Afrique occidentale et centrale, orientations pour la recherche », dans *Aspects sociaux de l'industrialisation et de l'urbanisation en Afrique au sud du Sahara*, Paris, UNESCO, 1956, p. 527-542. — « Problèmes de l'urbanisation en Afrique noire », dans *Europe-France-Outre-mer*, mars 1966, n° 434, p. 9-12. — « Structures sociales traditionnelles et changements économiques », dans *Cahiers d'études africaines*, vol. 1, n° 1, 1960, p. 1-14.

- BALANDIER (G.), MERCIER (P.) et AGBLEMAGNON (F.), « Les classes sociales dans le monde d'aujourd'hui. 3. Afrique noire », dans *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 38, 1965, p. 131-168.
- BEAUJEU-GARNIER (J.), « Les grandes villes surpeuplées dans les pays sous-développés », dans *Information géographique*, sept.-oct. 1968, p. 159-166.
- La Croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar*, Actes du Colloque de Talence, 1970, Paris, C.N.R.S., 1972, 2 vol.
- DENIS (J.), *Les villes d'Afrique tropicale*, travaux de l'Université de Bujumbura, 1966, 21 p. ; ou dans *Civilisations*, vol. XVI, n° 1, 1966, p. 26-44.
- DESCLOITRES (R.), « Problèmes d'urbanisation en Afrique », dans *Industries et travaux d'Outre-mer*, n° 168, 1967, p. 1059-1062, et n° 169, 1967, p. 1151-1154. — « Rapport général pour le continent africain et conclusions provisoires », dans *Les agglomérations urbaines dans les pays du tiers-monde*, Bruxelles, INCIDI, 1967, p. 436-464.
- DEVAUGES (R.), « Le problème des villes en Afrique, I : les aspects humains des phénomènes d'urbanisation », dans *Facteurs humains et développement économique*, Conférence économique africaine et malgache, Marseille, Chambre de Comm. et d'Ind., 16-18 avril 1964, 14 p.
- DRESCH (J.), « Villes d'Afrique occidentale », dans *Cahiers d'Outre-mer*, 1950, t. 3, n° 11, p. 200-230.
- Enquêtes sur les migrations*, Ministère des Affaires et du Plan, Yaoundé, S.E.D.-E.S., 1967.
- FORDE (D.), « Les aspects sociaux de l'industrialisation et de l'urbanisation en Afrique au sud du Sahara », dans *Bull. internat des sciences soc.*, vol. 7, n° 1, Paris, 1955, p. 121-136.
- « Fragilité économique de l'urbanisation en Afrique noire et à Madagascar », dans *Bulletin du Secrétariat des missions d'urbanisme et d'habitat* (S.M.U.H.), n° 57, 1969, p. 1-7.
- GEORGE (P.), « L'habitat spontané », dans *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 42, 1967, p. 13-26. — « Matériaux et réflexions pour une politique urbaine rationnelle dans les pays en cours de développement », dans *Tiers-Monde*, t. 3, n° 11, 1962, p. 337-359. — « Les populations africaines à l'épreuve de l'urbanisation », dans *Annales de géographie*, n° 367, 1963, p. 356-358.
- GUICHARD (A.), *L'urbanisation dans le Tiers-Monde : désorganisation sociale ou promotion culturelle*, Paris, S.M.U.H., 1967, 191 p., bibliogr.
- GUTKIND (P. C. W.), « Les Africains et l'emploi salarié urbain », dans *Revue internationale du travail*, vol. 97, n° 2, 1968, p. 145-182. — « The African urban milieu : a force in rapid change », dans *Civilisations*, vol. 12, n° 2, 1962, p. 167-195, bibliogr. — « Network analysis on urbanism in Africa : the cases of micro and macro-analysis », dans *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 2, n° 3, 1965, p. 123-131. — « Urban conditions in Africa », dans *Town planning review*, XXXII, I, 1961, p. 20-32.
- HARRISON-CHURCH (J.), « Le développement économique et les problèmes de l'urbanisation massive en Afrique tropicale », dans *Mélanges O. Tulippe*, Gemboux, 1968, vol. 2, p. 332-337. — « West-African urbanization : a geographical view », dans *The Sociological review*, t. 7, n° 1, 1959, p. 15-28, bibliogr.
- LACROIX (N.), « Les relations entre villes et campagnes dans les pays tropicaux. Étude n° 3. Quelques aspects spécifiques des relations entre villes et campagnes en Afrique », dans *Bulletin de liaison en sciences humaines O.R.S.T.O.M.* (Office de la recherche scientifique et technique outre-mer), série Sciences humaines, n° 5, 1966, p. 63-72.
- LAMBERT-LAMOND (G.), « Aspects économiques et sociaux de l'urbanisation en Afrique au sud du Sahara », dans *Revue économique et sociale*, n° spécial, sept. 1960, p. 82-95.
- « Des Logements ou des villes dans le Tiers-Monde », dans *Bulletin du S.M.U.H.*, n° 57, 1969, p. 1-7.
- Pour la préparation du Colloque sur les formes de croissance urbaine sous-intégrées*, doc. 3, Labo. Géo. hum., Inst. géogr. (C.N.R.S.), Paris, S.M.U.H., 1970, 57 p.

- ROCHEFORT (M.) et LACROIX (N.), Les relations villes-campagnes », dans *Bulletin de liaison en sciences humaines O.R.S.T.O.M.*, n° 7, 1966, p. 7-31.
- SANTOS (M.), *Aspects de la croissance géographique et de l'économie urbaine des pays sous-développés*, Paris, C.D.U., 1969, fasc. 1 et 2 (Les cours de Sorbonne). — « Vue actuelle sur le problème des bidonvilles », dans *Information géographique*, n° 4, sept.-oct., 1966, p. 143-150.
- SECK (A.), « Introduction à l'étude des villes tropicales », dans *Tiers-Monde*, t. VI, n° 21, 1965, p. 171-204.
- VENNETIER (P.), « Le développement urbain en Afrique tropicale. Considérations générales », dans *Cahiers d'Outre-mer*, t. XXII, n° 85, 1962, p. 5-62.

B. Concernant plus particulièrement l'Afrique de l'Ouest.

- ALDOUS (J.), « Urbanization, the extended family and kinship ties in West Africa », dans *Social forces*, vol. 41, n° 1, 1962, p. 6-12, bibliogr.
- BUCHANAN (R.), « The towns of West Africa », dans *the Geographical review*, vol. 42, n° 1, 1952, p. 141-142.
- CAMMARATA (P.), *Etat actuel des réseaux urbains en Afrique occidentale (1967). Etude d'après documents publiés*. D.E.S., Bordeaux, 1967.
- KAMIAN (B.), « Les villes dans les nouveaux États d'Afrique occidentale », dans *Tiers-Monde*, t. IV, n° 13-14, 1963, p. 65-80, bibliogr.
- KUPER (H.), ed., *Urbanization and migration in West Africa*, Los Angeles, Univ. of Calif. Press, 1965.
- LITTLE (K.), « Some urban patterns of marriage and domesticity in West Africa », dans *the Sociological review*, t. 7, n° 1, 1959, p. 65-82. — « The role of voluntary associations in West African urbanization », dans *American Anthropologist*, t. 59, n° 4, 1957, p. 579-596. — « The urban role of tribal associations in West Africa », dans *African Studies*, XXI, 1, 1962, p. 1-9. — « Urbanism in West Africa », dans *the Sociological review*, t. 7, n° 1, 1959, p. 5-13. — « West African urbanization as a social process », dans *Cahiers d'études africaines*, vol. I, n° 3, 1960, p. 90-102. — *West African urbanization, a study of voluntary associations in social change*, London, Cambridge Univ. Press, 1965.
- MABOGUNJE (A. L.), « Urbanization and change », dans PADEN (S.N.) et SOOJA (E. W.), eds., *The African experience*, North Western Univ. Evanston (Ill.), 1968, p. 383-423. — « Urbanization in West Africa », dans *International review of missions*, n° 219, 1966, p. 298-306.
- Population européenne des principales villes de l'A.O.F. et du Cameroun », dans *Bull. Stat. gén. du Cameroun*, n° 10, août 1952, p. 573.
- Urbanism in West Africa*, n° spécial de *Sociological review*, t. 7, n° 1, 1959, 131 p.
- WHITE (H. P.), « The ports of West Africa, some geographical considerations », dans *Tijdschrift voor economische en sociale Geografie*, t. 50, n° 1, 1950, p. 1-8.

C. Concernant d'autres pays que le Sénégal

- BALANDIER (G.), *Sociologie des Brazzavilles noires*, Paris, Colin, 1955.
- CALDWELL (J. C.), *African rural-urban migration: the movement to Ghana's towns*, London, Hurst, 1969.
- DENIEL (R.), *De la savane à la ville. Essai sur la migration des Mossi vers Abidjan et sa région*, Centre Africain de Sciences humaines appliquées (Aix-en-Provence), 1967.
- DENIS (J.), *Le phénomène urbain en Afrique centrale*, Bruxelles, Académie royale des sciences coloniales, 1958.
- DEVAUGES (R.), « Étude du chômage à Brazzaville en 1957 », dans *Cahiers O.R.S.T.O.M.*, série Sciences humaines, vol. 1, n° 4, 1963.
- DUCREUX (M.), *Etude socio-démographique de Kinshasa*, Kinshasa, Office de la recherche et du développement, 1968.
- Etude préalable d'aménagement de la zone suburbaine d'Abidjan*, Compagnie d'études écon. et de gestion industr. (Paris), 1966.
- GIBBAL (J.-M.), « Sociétés urbaines de l'Ouest africain : l'exemple d'Abidjan », dans *Revue française d'études politiques africaines*, n° 29, mai 1968, p. 61-83.

- HAERINGER (P.), « Structures foncières et création urbaine à Abidjan », dans *Cahiers d'études africaines*, vol. 9, n° 34, 1969, p. 219-270.
- LARIMORE (A. E.), *The africanization of colonial cities in East Africa*, Washington, Association of American geographers, 1968.
- LASSÈRE (G.), *Libreville : la ville et sa région*, Paris, Colin, 1968. — « Villes et villages d'A.E.F. », dans *Cahiers d'Outre-mer*, 8, n° 29, 1955, p. 93-99.
- MABOGUNJE (A. I.), *Urbanization in Nigeria*, London, Univ. of London press, 1968. — *Yoruba towns*, Ibadan, Ibadan Univ. press, 1962.
- MEILLASSOUX (C.), *Urbanization of an African community : voluntary associations in Bamako*, Seattle, Univ. of Washington press, 1968.
- La Population de Yaoundé*, I.N.S.E.E. (Institut national de la statistique et des études économiques), 1970.
- SAUTTER (G.), *L'exode vers les grands centres d'A.E.F.*, Brazzaville, Institut d'études centrafricaines.
- Schéma directeur de la région d'Abidjan*, C.A.S.H.A., 1967.
- VENNETIER (P.), *Pointe-Noire et la façade maritime du Congo-Brazzaville*, Paris, O.R.S.T.O.M., 1958. — « La vie agricole urbaine à Pointe-Noire », dans *Cahiers d'Outre-mer*, t. 14, n° 53, 1961, p. 60-84.

III. — Ouvrages concernant Dakar et l'urbanisation du Cap Vert

A. Travaux de synthèse.

- SANKALE (M.), THOMAS (L. V.), l'OUGEVROLAS (P.), eds., *Dakar en devenir*, Paris, Présence africaine, 1968.
- SECK (A.), « Dakar », dans *Cahiers d'Outre-mer*, t. 14, n° 56, 1961, p. 372-392. — *Dakar, métropole ouest-africaine*, Dakar, I.F.A.N., 1970, 535 p. — *Les grandes villes d'Afrique et de Madagascar*, Dakar, Paris, Notes et études documentaires, 1968, n° 3505-3506, 118 p.
- THOMAS (L.-V.), « La croissance urbaine au Sénégal », dans *La croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar*, Paris, C.N.R.S., 1972, p. 1015-1028.

B. Aspects techniques de l'urbanisation.

- Aménagement hydro-agricole des Niayes*, Dakar, Ministère de l'Économie rurale, 1963.
- ASAK, « Les transports urbains dakarois », dans *Sénégal d'aujourd'hui*, n° 15, 1965.
- AUDET (E. I.), *L'alimentation en eau potable de la presqu'île du Cap Vert*, Dakar, Ministère des Travaux publics, 1961.
- BEYE (G.), *Etude agro-pédologique dans le titre foncier 3892 à l'ouest de Pikine*, Dakar, O.R.S.T.O.M., 1965.
- BERGOUNIOU (J.-I.), *L'alimentation en eau dans la presqu'île du Cap Vert*, Dakar, 1950.
- BLANCHER (G.), *La voie-mère des embranchements industriels : la gare de Dagou-dane-Pikine*, Thiès, Régie des Chemins de Fer Sénégalais, 1963.
- BOYE (M.-B.), *Urbanisme et développement au Sénégal*, E.N.A.S., 1962, 54 p. multigr.
- BUGNICOURT (J.), *Dakar : logement et urbanisation*, Paris, Ministère de la Coopération, 1959, 29 p. multigr.
- DAI, « Dakar : perspective d'urbanisation », dans *Sénégal d'aujourd'hui*, n° 16, 1965. — « R.T.S. : les usagers objectent », *ibid.*
- ECOCHARD (M.), *Le relogement et le plan-directeur de Dakar ; les déguerpissements*, Dakar, Ministère du Plan, 1964, 30 p.
- GIRAUD (M.), « L'adduction d'eau de Dakar », dans *Europe-France-Outre-mer*, n° 68, 1959, p. 473-483.

- GIROUIT (E.), « Le nouveau plan-directeur d'urbanisme de Dakar », dans *Industries et travaux d'Oltre-mer*, n° 177, 1968, p. 668-673.
- « L'Habitat à Dakar », dans *Afrique-Documents*, n° 41-42, 1958, p. 105-142.
- L'Habitat africain*, Dakar, Étude du Secrétariat Social, 1968.
- L'Habitat urbain à Dakar*, Dakar, École nat. d'économie appliquée, 1966, multigr.
- LANGLEY (P.), *Exposé sur le plan-directeur de Dakar*, Dakar, Institut national d'économie appliquée, Collège d'aménagement du territoire, 1967, 24 p. multigr.
- Lotissement d'habitat économique, étude préliminaire*, Paris, Société centrale d'équipement de Territoire Coop., 1968.
- Modalités générales de rénovation de Medina*, Dakar, Ministère des Travaux publics, 1964.
- N'DAW, « Le Cap-Vert à l'heure du plan », dans *Sénégal d'aujourd'hui*, n° 23-27, 1965-66.
- ODINET (B.), *Aspects de la politique du logement à Dakar*, Dakar, Ministère du Plan, Aménagement du territoire, 1962, 74 p. multigr.
- SANKALE-BA, *Introduction aux problèmes d'urbanisation*, Afic Documents, 1963.
- « Urbanisme au Sénégal », dans *Unité africaine*, 1965, n° spécial.
- C. *Aspects sociologiques et socio-économiques de l'urbanisation.*
- ASAK, « Les mal logés », dans *Sénégal d'aujourd'hui*, n° 5, 1964.
- BRULARD (R.), « Aspects de la société africaine dans l'agglomération dakaroise », dans *Bulletin du Centre d'Etude des problèmes sociaux indigènes* (Lubumbashi-Bruxelles), n° 28, 1955.
- DAVEAU (D.), « Une enquête urbaine à Dakar », dans *Bulletin de géographie*, t. XXIII, n° 5, 1959.
- DELBARD (B.), *Les dynamismes sociaux au Sénégal. Le processus de formation des classes sociales dans un État d'Afrique de l'Ouest*, Dakar, Institut de Sc. écon. appliquées (I.S.E.A.), 1966, 159 p. multigr.
- Enquête sur la situation sociale à Dagoudane Pikine*, I.S.E.A., 1966.
- HAUSER (A.), *Absentéisme et mobilité des travailleurs dakarois*, Dakar, Institut fondamental d'Afrique noire (I.F.A.N.), 1961. — « L'agglomération dakaroise. Aspects économiques et sociaux, industries de transformation », dans *Etudes sénégalaises*, n° 5, 1954.
- HOGOT, *La délinquance juvénile à Dakar*, 1968.
- KEBE, « Exode rural et sous-prolétariat urbain », dans *Sénégal d'aujourd'hui*, n° 18, 1965.
- LECOUR-GRANDMAISON (C.), « Activités économiques des femmes dakaroises », dans *Africa*, XXXIX, 2, 1969, p. 138-152.
- LE DIVELEC (M.-L.), « Les nouvelles classes sociales en milieu urbain, cas du Sénégal et du Niger du nord », dans *Civilisations*, vol. XVII, 3, 1967, p. 240-253.
- MARTIN (V.), « Étude socio-économique de la ville de Dakar », dans *Economie et humanisme*, n° 127, 1962. — « Étude sociologique de la nuptialité et de la fertilité dans l'agglomération dakaroise », dans *Etudes sénégalaises*, n° 5, 1954.
- MERCIER (P.), MASSÉ (L.), HAUSER (A.), « L'agglomération dakaroise, quelques aspects sociologiques et démographiques » dans *Etudes sénégalaises*, n° 5, 1954, publ. I.F.A.N., 1 vol. in 8°, 84 p., Saint-Louis.
- MERCIER (P.), « Le groupement européen de Dakar : orientation d'une enquête », dans *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 19, 1955, p. 130-146. — « La vie politique dans les centres urbains du Sénégal : étude d'une période de transition », dans *ibid.*, vol. 27, juil.-déc. 1959, p. 55-84.
- MERSADIER (Y.), « Budgets familiaux africains : étude chez 136 familles de salariés dans 3 centres urbains du Sénégal (Dakar, Saint-Louis, Thiès). » Dakar, 1957. (*Etudes sénégalaises*, 7.). — « Dakar entre hier et aujourd'hui », dans *Revue française d'études politiques africaines*, n° 29, 1968, p. 39-50. — « Quelques aspects du chômage à Dakar », dans *Notes africaines*, n° 97, 1963, p. 1-5.

OSMONT (A.), *Processus de formation d'une communauté urbaine : les « Castors » de Dakar*, thèse de 3^e cycle, École Pratique des Hautes Études, juin 1973, 279 p. multigr.

PONT (I.) et SATGE (P.), « Enquête sur les conditions de vie des enfants d'un quartier de Dakar », dans *Enfance en milieu tropical*, n° 22, 1965, p. 6-25.

THORÉ (I.), « Dagoudane Pikine, étude démographique et sociologique », dans *Bull. de l'I.F.A.N.*, XXIV, 1-2, 1962, p. 155-198. — *Pikine, évolution des groupes familiaux en milieu urbain*, thèse de 3^e cycle, Paris, 1964.

D. Aspects démographiques de l'urbanisation.

BUGNICOURT (J.), *Aspects de la démographie de l'agglomération dakaroise*, Dakar, Ministère du Plan et du Développement, 1964.

DIOP (A.-B.), « Enquête sur la migration toucouleur à Dakar », dans *Bull. de l'I.F.A.N.*, série B, XXII, 3-4, 1960, p. 303-418. — *Société toucouleur et migration : enquête sur l'immigration toucouleur à Dakar*, Dakar, I.F.A.N., 1965, 232 p.

MARTIN (V.), *Recensement démographique de Dakar : résultats définitifs*, Dakar, Serv. Stat., 1962, 143 p.

Recensement démographique de Dakar, I.N.S.E.E., 1962.

Résultats de l'enquête par sondage des îlots de Pikine-Grand Dakar, Sénégal, 1967-1969, O.R.S.T.O.M., Dakar, 1971, multigr.

VERNIÈRE, *La population du Sénégal*, Univ. Dakar, 1965.

E. Aspects spatiaux de l'urbanisation : études géographiques.

ARNAUD (S.), *Étude géographique de Yoff*, D.E.S., Univ. Dakar, dép. Géo., 1969.

DIARRA (B.), *La région maraîchère de Dakar*, D.E.S., Univ. Dakar, 1962.

GALLAIS (J.), « Dans la grande banlieue de Dakar : les villages lebou de la presqu'île du Cap Vert », dans *Cahiers d'Outre-mer*, n° 26, 1954, p. 137-154.

JOIN-LAMBERT (R.), *Le ravitaillement de la banlieue dakaroise, le commerce alimentaire à Pikine*, mém. maîtrise, Paris, 1971.

KEBE, « Pikine, ville dortoir », dans *Sénégal d'aujourd'hui*, n° 18, 1965.

LAURENT (O.), « Une banlieue ouvrière : l'agglomération suburbaine de Grand Yoff », dans *Bull. de l'I.F.A.N.*, série B, XXXII, 2, 1970, p. 518-557.

LEMAITRE (F.), *Le village de Yembeul*, mém. maîtrise, Paris, 1971.

PINSON (J.-L.), *Rufisque, étude de géographie urbaine*, D.E.S., Institut de Géographie, Paris, 1964, 241 p.

RICHARD (J.), *Transports urbains et suburbains dans la région du Cap Vert*, D.E.S., Univ. Dakar, 1965.

SAVINA (A.), *Les Niayes de Pikine*, mém. maîtrise, Paris, 1971.

SOW, « Monographie du village de Cambérène », dans *Notes africaines*, I.F.A.N., n° 94, 1962, p. 51-60.

VERNIÈRE (M.), *Étapes et modalités de la croissance de Dagoudane Pikine, banlieue de Dakar*, O.R.S.T.O.M., 1971, 104 p. — « Pikine, ville nouvelle de Dakar, un cas de pseudo-urbanisation », dans *l'Espace géographique*, n° 2, 1973, p. 121-140.

F. Problèmes économiques généraux.

La Commercialisation des produits maraîchers au Sénégal. Étude préliminaire d'un marché de gros à Dakar, Dakar, Société de développement des Niayes, 1964.

JODOIN, *Les industries manufacturières de la région de Dakar*, Univ. Dakar, 1963, (Dép. géo.)

KANE, *Les problèmes de la banlieue du Cap Vert*, Dakar, E.N.A.S., 1962.

Les Marchés de Dagoudane Pikine, 1967, multigr.

METGE (J.), « La formation et le développement de l'urbanisation sans industrialisation au Sénégal » dans PETIT-PONT (M.), *Structures traditionnelles et développement*, Paris, Eyrolles, 1968.

LISTE DES CARTES ET ILLUSTRATIONS

CARTES, CROQUIS, GRAPHIQUES

1. Zone d'action du port de Dakar, carte	17
2. et 3. Les voies de communication et les limites de la banlieue dakaroise, cartes	20-21
4. Origine des migrations vers Dakar (O.M.S., 1969), carte	22
5. Rythmes de l'immigration vers Dakar. Contingents d'arrivants (%) pour chaque province, à 4 périodes, cartes	23
6. Les quartiers de Dakar, 1970, carte	26
7. Densités à Dakar, 1955 (d'après V. Martin), carte	26
8. Programme général d'aménagement (Mission d'urbanisme du Cap Vert. J. Lambert, A. Gutton et R. Lopez, 1945 ; rectifié en juin 1946), carte ..	34
9. Les déplacements des quartiers africains, carte	35
10. Physionomie du Cap Vert en 1980 suivant les prévisions du plan directeur du Cap Vert du 17 juin 1967. Données actuelles mises à jour (photogr. aériennes, enquête statistique nationale, 1971), carte	36
11. La banlieue dakaroise en 1955. Critères d'urbanisation, graphique	43
12. a. Croissance spatiale de la banlieue dakaroise (1922-1971) (d'après cartes I.G.N. et photogr. aériennes), carte	44
b. Croissance démographique, graphique	44
13. Banlieue dakaroise	47
a. Essai de typologie suivant l'organisation de l'habitat, carte ;	
b. Évolution de l'habitat, carte ;	
c. Densités en 1971, carte.	
14. Village de Yoff	50
a. Évolution des catégories socio-professionnelles (1948, 1964, 1969) (d'après S. Arnaud), graphique ;	
b. Lieux de travail et âges (1964), graphique ;	
c. Professions traditionnelles et âges (1969), graphique.	
15. Taille des parcelles et types d'occupation dans le Cap Vert, croquis	51
16. Évolution spatiale du village de Yembeul (1952-1971), cartes	57
17. Enquêtes récentes concernant Pikine, carte	66
18. Fiche de premier dépouillement des biographies (migrations des chefs de ménage), tableau	69
19. Localisation des carrés de sondage (photo-interprétation), carte	75
20. Pourcentages de maisons en construction à Pikine, carte	83
21. Pourcentages de cases en dur à Pikine, carte	83
22. Coefficients de surface bâtie à Pikine, carte	84

23. Densités (nbre hab./ha) à Pikine, carte	84
24. Pikine Ancien, îlot B, croquis	90
25. Évolution des densités (nbre hab./ha) à Pikine (d'après photo-interprétation), carte	92-93
26. Croissance spatiale de l'agglomération de Pikine (1951-1970) (photo-interprétation), carte	101
27. Indices de stabilisation calculés pour 400 chefs de ménage de Pikine (avril 1971), graphique	107
28. Origine des habitants des 5 zones de Pikine suivant leur date d'arrivée (IKO 3, chiffres absolus), graphique	107
29. Statuts fonciers des chefs de ménage des 5 zones de Pikine suivant leur date d'arrivée (IKO 3, chiffres absolus), graphique	111
30. Les ethnies principales : pourcentages respectifs dans les quartiers de Dakar et Pikine (O.M.S., 1968-1969), graphique	119
31. Coordonnées de 400 chefs de ménage pikinois (enquête B.400, avril 1971), graphique	123
32. Domiciles successifs et statuts fonciers à Dakar de 339 chefs de ménage (B.400), graphique	123
33. Statuts fonciers successifs des chefs de ménage des quartiers de Pikine durant leurs migrations intra-urbaines (en %), croquis	125
34. Changements d'habitation dans Dakar des chefs de ménage pikinois classés par quartiers : de l'arrivée à Dakar au départ pour Pikine	126
a. Premier domicile à Dakar, cartes ;	et 127
b. Dernier domicile à Dakar, cartes.	
35. Migrations intra-urbaines des chefs de ménage pikinois, graphique	129
36. Étapes migratoires de 8 chefs de ménage (Pikine Ancien), carte	131
37. Étapes migratoires de 5 chefs de ménage (Loti Récent, îlot D), carte ..	131
38. Étapes migratoires de 6 chefs de ménage (Pikine Extension), carte ...	132
39. Étapes migratoires de 6 chefs de ménage (Pikine Irrégulier), carte ...	132
40. Étapes migratoires de 6 chefs de ménage (Pikine Cîlés), carte	133
41. Graphique de synthèse : migrations intra-urbaines de 31 chefs de ménage de Dagoudane Pikine	133
42. Pikine : répartition des événements par mois (O.R.S.T.O.M., 1967-1969), graphique	143
43. Types de migrations intra-urbaines. Schéma simplifié, croquis	146
44. Données comparées concernant les chefs de ménage des différents quartiers de Pikine et Dakar (O.M.S., 1968-1969), cartes	147
45. Les équipements à Pikine, carte	158
46. La ville des « déguerpis » : évolution de détail (photo-interprétation), croquis	167
47. La ville « irrégulière » : évolution de détail (photo-interprétation), croquis	173
48. Pourcentages des maisons en construction à Pikine. Évolution (photo-interprétation), cartes	177
49. Pourcentages de cases en dur à Pikine. Évolution (photo-interprétation), cartes	178
50. Coefficients de surface bâtie à Pikine. Évolution (photo-interprétation), cartes	179
51. Évolution des densités (nbre hab./ha) à Pikine (photo-interprétation), cartes	180
52. Graphique ordonné : typologie des quartiers de Pikine suivant quelques critères caractéristiques	181
53. Graphique « niveaux de vie »	186
54. a. Durée de construction (cases en dur). III réponses, graphique	189
b. Coût de construction (cases en dur). 79 réponses, graphique	189
55. Inégal impact du paludisme selon les quartiers à Dakar (d'après Soc. de Méd. d'Afr. noire, 1968), carte	202
56. Enquête de trafic entre Pikine et Dakar	206
a. Trafic par paire d'origine-destination, croquis ;	
b. Trafic par tronçon, croquis.	

57. Données professionnelles concernant 400 chefs de ménage de Pikine (enquête B. 400, par quartiers), graphique	207
58. Le poisson vendu sur le marché Zinc : importance des lieux d'approvisionnement et circuits commerciaux, carte	213
59. Les légumes vendus sur le marché Zinc : importance des lieux d'approvisionnement et circuits commerciaux, carte	214
60. Le commerce alimentaire dans les différents quartiers de Pikine, croquis	218
61. Lieux de résidence des exploitants, carte	221
62. Marché fréquenté d'après le quartier d'habitation des ménagères, croquis	223
63. Les origines de Guedj Awaye : localisation des bidonvilles centraux déguerpis entre la fin de 1971 et mars 1973, carte	235
64. Croissance spatiale de l'agglomération de Pikine (1951-1970) (photo-interprétation), carte	242
65. a. Étaples migratoires de 5 chefs de ménage de Guedj Awaye, carte	248
b. Domiciles successifs et statuts fonciers à Dakar, graphique	248
c. Migrations intra-urbaines : schéma simplifié	248

PHOTOGRAPHIES

1. Bidonvilles liés à la zone d'emploi	29
2. Taudification de la Medina	29
3. Les deux types récents d'urbanisation (Grand Dakar)	32
4. Formes variées de la politique récente de l'« habitat » (Grand Dakar) ..	32
5. Vue oblique du Nord-Est de l'agglomération pikinoise en 1967 (d'après Studio Bracher, Dakar)	54
6. La Frange irrégulière villageoise (Yembeul). Occupation des parcelles ..	58
7. Carré de sondage à Pikine	76
8. Tissu urbains de 6 carrés de sondage (coefficients de surface bâtie) ...	78
9. Vue oblique et typologie de l'habitat à Pikine (déc. 1972)	82
10. Vue oblique d'ensemble de l'agglomération pikinoise (Studio Bracher, Dakar, 1967)	102
11. Les bulldozers scindent en deux parties la Niaye Almany (1967). Au nord : naissance de Pikine Extension	160
12. Les phases du déguerpissement (Pikine Extension, 1967)	169
13. Vue oblique de Pikine Extension : l'occupation des parcelles (d'après Studio Bracher, Dakar, 1967)	170
14. Medina Gounass : le front pionnier de l'urbanisation spontanée vers le Nord-Est	175
15. Pikine : évolution interne du tissu urbain	183
16. Phases de l'« auto-construction »	191
17. Dans le vieux lotissement : le mélange des genres sur le plan de l'habitat ..	194
18. Parcelle nue à Pikine Extension	195
19. La frange irrégulière	197
20. Les H.L.M. de Pikine	238
21. Vue aérienne de Guedj Awaye	239

LISTE DES TABLEAUX

1. Croissance démographique de la zone urbaine	18
2. Rythmes des migrations vers Dakar (O.M.S., 1969)	19
3. Pourcentage de personnes de plus de 15 ans classées suivant leur date d'arrivée dans les quartiers d'accueil africain (O.M.S., 1969)	27
4. Augmentation des densités humaines à Dakar dans les quartiers d'accueil des immigrants	37
5. Croissance démographique du Cap Vert (Dakar non compris)	45
6. Évolution de la population de Pikine	52
7. Pikine 1970-1971 : données concernant les carrés de sondage (photo-interprétation. Mission I.G.N. AO 879-50)	80-81
8. Pikine : densités humaines par sous-ensembles. Évaluation de la population totale (photo-interprétation)	85-86
9, 10 et 11. Tableaux d'évolution concernant Pikine (1960-1961), (1963-1964), (1966-1967)	88-89
12. Comparaisons lieux de naissance enfants et pères	106
13. Statuts fonciers des chefs de ménage à Pikine et à Dakar (O.M.S., 1968-1969)	109
14. Lieux de naissance des chefs de ménage pikinois (B.400)	115
15. Dernière profession du père des enquêtés (B.400, 1971)	116
16. Age d'arrivée des chefs de ménage des 5 zones de Pikine à Dakar	120
17. Changements de domicile à Pikine	128
18. La population « flottante » de Pikine : analyse des taux de mobilité classés par groupes d'âges et par ethnies	138
19. Statuts fonciers des chefs de ménage Serer, Diola et Maures de Pikine	140
20. Résultats mensuels de l'enquête à passages répétés	142
21. Ages des chefs de ménage des différents quartiers de Pikine (B.400) ...	148
22. Souhaits des Pikinois (B.400)	149
23. Montant des loyers (1 pièce) à Pikine (B.400, 1971)	163
24. Données chiffrées concernant les habitants des 5 îlots-tests	165-166
25. Guedj Awaye : répartition des chefs de ménage par âge et par sexe (chiffres absolus. Enquête B.100)	243
26. Financement du déguerpissement par 25 propriétaires de Dahrou Khane ..	245

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	7
AVANT-PROPOS	9
INTRODUCTION	11

Première partie

DAKAR ET LE CAP VERT DEPUIS LES ANNÉES CINQUANTE OU L'INTRUSION DE LA VILLE DANS LA CAMPAGNE

I. - L'EXODE RURAL, VERS LA CAPITALE PROVOQUE UNE EXTRÊME CONCENTRATION DES HOMMES ET L'ÉCLOTEMENT DE DAKAR DANS LE CAP VERT	15
A. <i>La macrocéphalie urbaine s'instaure au Sénégal</i>	15
1) L'établissement volontaire du « leadership » dakarois	16
2) Croissance démographique accélérée et « pseudo-urbani- sation »	18
B. <i>Surpopulation et extension spatiale : le volontarisme des auto- rités</i>	25
1) Quartiers « nantis » et quartiers d'accueil : la ségrégation sociale de fait	25
2) Constructions nouvelles et « déguerpissements », deux politiques volontaires destinées à deux types sociaux de Dakarais	30
II. — VILLAGES LEBOU ET VILLES NOUVELLES : RYTHMES ET FORMES DE L'URBANISATION DU CAP VERT	39
A. <i>L'extension de l'aire d'influence de la capitale atteint les vil- lages lebou</i>	39
1) Les Lebou face à la marée urbaine : résistants, victimes ou profiteurs ?	39

2) La croissance démographique et spatiale de la banlieue Est accélère l'intégration des villages lebou préservés de l'influence directe de la capitale	43
3) Densités humaines, types d'agencement et de nature de l'habitat, indicateurs de l'urbanisation en profondeur du Cap Vert	46
B. <i>En 1971 : la nouvelle banlieue dakaroise. Disparités locales et poids énorme de Dagoudane Pikine</i>	48
1) Le secteur directement influencé par Dakar	48
2) Dagoudane Pikine, énorme corps étranger dans le Cap Vert	51
3) Pikine Irrégulier, création spontanée, et les nouveaux rapports avec les villages de la zone orientale	55
CONCLUSION	59

Deuxième partie

RECUEIL ET CRÉATION DE L'INFORMATION :
MÉTHODES D'ENQUÊTE

I. -- ÉTAPES DU PEUPEMENT DE PIKINE : QUI SONT LES PIKINOIS ? ...	65
A. <i>Les biographies de chefs de ménage</i> (enquête B.400)	65
B. <i>Le travail de dépouillement des biographies</i>	67
1) Le fichier-image	68
2) L'utilisation du fichier	70
C. <i>Enquêtes complémentaires</i>	70
1) L'enquête « chefs de quartiers »	71
2) L'enquête scolaire	71
3) L'enquête « coût du déguerpissement »	71
4) Le dépouillement de la presse quotidienne	71
5) Les travaux de maîtrise concernant la banlieue	71
II. -- MÉCANISMES DE CROISSANCE D'UNE VILLE DE VINGT ANS D'ÂGE : MÉTHODE D'ÉTUDE QUANTITATIVE PAR PHOTO-INTERPRÉTATION RATIONNELLE EN MILIEU URBAIN	72
A. <i>Interprétation des photographies et expérience de terrain : les fondements de la méthode</i>	73
1) Détermination des espaces homogènes	73
2) Nature de l'habitat et densité de l'habitat : méthode de calcul des coefficients de surface bâtie	74
B. <i>Méthode d'évaluation : l'exemple de Pikine</i>	77
1) Répartition et nature des habitations	77
2) Des coefficients de surface bâtie habitable au calcul des densités humaines et de la population totale	79
III. -- APPLICATIONS DE LA MÉTHODE POUR L'ANALYSE RÉTROSPECTIVE ..	87
A. <i>L'analyse rétrospective</i>	87
B. <i>Critique de la méthode rétrospective</i>	89

1) Les résultats concernant l'habitat et la surface bâtie	89
2) Les résultats concernant les densités et les populations totales	89
CONCLUSION : BILAN ET PROLONGEMENTS POSSIBLES DE NOTRE MÉTHODE DE PHOTO-INTERPRÉTATION	94

Troisième partie

DU VILLAGE A LA VILLE,
DE LA VILLE A LA BANLIEUE :
LES MIGRATIONS FORCÉES OU SPONTANÉES
VERS PIKINE, VILLE NOUVELLE
ET AGGLOMÉRATION JUMELLE DE DAKAR

I. — PRÉSENTATION DE PIKINE : UN BLOC APPAREMMENT HOMOGÈNE, MORPHOLOGIQUEMENT DIFFÉRENCIÉ DU FAIT DES MODES ET DES DATES D'IMPLANTATION DE SES HABITANTS	99
A. <i>Chronologie de l'extension de la ville</i>	100
B. <i>Typologie des ensembles pikinois</i>	100
1) La ville lotie des « déguerpis »	100
2) La ville « illégale »	103
3) La ville des « nantis »	104
II. — LES PIKINOIS ; DE VIEUX CITADINS ACCÉDANT ENFIN A UNE FORME DE PROPRIÉTÉ	105
A. <i>Une forte expérience urbaine acquise à Dakar</i>	105
1) De vieux citadins	105
2) L'expérience dakaroise	106
3) Dernier domicile avant l'installation pikinoise actuelle . . .	108
B. <i>Pikine ou la quête de la propriété</i>	109
1) Une ville de propriétaires	109
2) La conquête de la propriété : évolution dans le temps . . .	110
III. — DE LA CAMPAGNE A LA BANLIEUE EN PASSANT PAR DAKAR : DE LONGUES ÉTAPES VERS LA PROPRIÉTÉ	114
A. <i>De la naissance à l'arrivée à Dakar</i>	114
1) Lieux de naissance des chefs de ménage pikinois	114
2) Le milieu d'origine des chefs de ménage	116
3) L'origine ethnique des migrants	117
4) Âge d'arrivée des chefs de ménage à Dakar	118
5) Le processus de fixation en milieu urbain	121
B. <i>Migrations internes et statuts fonciers successifs lors du séjour dakarois des 400 chefs de ménage de Pikine</i>	122
1) Coordonnées des 400 chefs de ménage	122
2) Nombre de domiciles successifs à Dakar et statuts fonciers correspondants	122
3) Localisation des domiciles successifs à Dakar : le glissement inéluclable vers les bidonvilles	124
4) Le déguerpissement et l'arrivée à Pikine : l'accession à la propriété	128

C. <i>Exploitation cartographique de quelques biographies : profil de l'« homo migrans » pikinois</i>	130
1) <i>Pikine Ancien</i>	13
2) <i>Pikine Loti Récent</i>	134
3) <i>Pikine Extension</i>	134
4) <i>Pikine Irrégulier</i>	135
5) <i>Pikine Cités</i>	135
IV. — <i>LA POPULATION FLOTTANTE DE PIKINE, TÉMOIN DE MOUVEMENTS ÉTRANGERS AU « COUPLE » DAKAR-PIKINE</i>	137
A. <i>Le double mouvement immigration-émigration : caractères</i>	138
B. <i>La répartition saisonnière des phénomènes migratoires</i>	141
CONCLUSION : <i>LE PEUPLEMENT AUTORITAIRE ET LES ENTREPRISES SPONTANÉES</i>	145
A. <i>Les privilégiés face aux « objets » de la politique volontaire</i>	145
B. <i>Les « irréguliers » prennent spontanément leur sort en mains</i> ..	146

Quatrième partie

UN LOTISSEMENT CRÉÉ DE TOUTES PIÈCES ET UNE FRANGE URBAINE SPONTANÉE : MÉCANISMES DE L'ÉVOLUTION DES TISSUS URBAINS DE PIKINE EN VINGT ANS

I. — <i>L'ÉNORME CROISSANCE SPATIALE ET DÉMOGRAPHIQUE DE L'AGGLOMÉRATION PIKINOISE PROVOQUE L'INÉVITABLE FAILLITE DES BASES FONCIÈRES</i>	154
A. <i>La création du lotissement : absence d'un « problème » foncier jusqu'en 1961</i>	154
B. <i>L'apparition de la spéculation : faillite des bases foncières</i>	156
C. <i>L'évolution autonome de la ville illégale</i>	159
D. <i>Situation géographique, équipements collectifs et prix des loyers</i>	161
II. — <i>ÉVOLUTION DU CONTENANT ET DU CONTENU : LE DÉVELOPPEMENT DE TRAMES URBAINES DIFFÉRENCIÉES</i>	164
A. <i>Description des évolutions internes : leçons de l'analyse micro-géographique de quelques îlots-témoins</i>	164
1) <i>La ville des déguerpis</i>	166
2) <i>Le monde des Irréguliers</i>	172
B. <i>Photo-interprétation de séries chronologiques et essai de jugement de valeur sur les tissus urbains pikinois</i>	176
III. — <i>LE « SYSTÈME » PIKINE ET L'URBANISATION DU CAP VERT : LES LOIS D'ÉVOLUTION D'UNE BANLIEUE DOUBLE</i>	185
A. <i>Évolution inéluctable des créations autoritaires, objets passifs de la pseudo-urbanisation</i>	187

1) Loi d'évolution de Pikine, lotissement d'un type déjà ancien	187
2) A partir de 1967, de nouvelles données risquent d'enrayer un mécanisme bien rodé	193
B. <i>L'évolution mesurée de la ville illégale : les solutions irrégulières</i> ..	196

Cinquième partie

PIKINE, LE DAKAR DES PAUVRES REJETÉ DANS LA MARGINALITÉ, UNE VILLE AU DOUBLE VISAGE

I. -- PIKINE, UN MORCEAU DE DAKAR, UNE RÉUSSITE AMBIGUE	201
A. <i>Les causes du déguerpissement : sous-intégration ou sous-équipement des bidonvilles ?</i>	201
B. <i>La conception de Pikine : ni banlieue ni ville-nouvelle, mais quartier de Dakar transplanté.</i>	203
1) Pikine, copie conforme du Dakar des pauvres	203
2) Pikine, quartier ouvrier de Dakar	204
C. <i>Les particularités de Pikine</i>	205
II. — LE LOTISSEMENT DE PIKINE, UNE AGGLOMÉRATION DÉPENDANTE ET GÉOGRAPHIQUEMENT MARGINALE	209
A. <i>Autonomie ou dépendance insuffisantes vis-à-vis de Dakar</i>	210
1) Un dramatique isolement	210
2) La dépendance dans l'approvisionnement	211
B. <i>Un grand corps sans fonctions, étranger dans le milieu d'accueil</i> .	215
1) Les Pikinois isolés de Dakar	215
2) Le commerce à Pikine, domaine en partie « réservé »	216
3) L'agriculture, activité marginale de substitution et témoignage d'un nouvel isolement	217
C. <i>A partir de 1967 : la marginalité imposée aux nouveaux déguerpis</i>	220
III. -- DANS LA FRANGE URBAINE SPONTANÉE : LA MARGINALITÉ CHOISIE, LA NOUVELLE INTÉGRATION DANS LE MONDE VILLAGEOIS	224
CONCLUSION	228

Sixième partie

PIKINE-GUEDJ AWAYE EN 1972-1973 RÉSULTATS ET DANGERS D'UNE THÉRAPEUTIQUE DE CHOC

I. — DAKAR ENTRE 1971 ET 1973 ; DES PROBLÈMES URGENTS, DES SOLUTIONS DE FORTUNE	233
A. <i>Le déguerpissement des bidonvilles de la zone industrielle</i>	234

B. <i>L'accueil à Guedj Awaye, lotissement d'urgence</i>	237
C. <i>Guedj Awaye 1972-1973, méthodes d'enquête</i>	238
II. — GUEDJ AWAYE 1972-1973 ; LES LIMITES DE LA CRÉATION VOLONTAIRE.....	241
A. <i>L'état des choses en décembre 1972</i>	241
1) Une occupation encore très diffuse, une répartition aberrante des habitants	241
2) Une étrange population	243
B. <i>Du bidonville à Guedj Awaye : destruction d'un certain équilibre</i>	244
1) La survie dans le bidonville.....	244
2) Le déguerpissement et son financement ruinent les vieux travailleurs	245
III. — GUEDJ AWAYE, PREMIÈRE PHASE DE LA CRÉATION URBAINE OU ÉCHEC DÉFINITIF ?	246
A. <i>Guedj Awaye et Pikine : ressemblances et différences</i>	247
B. <i>Le probable échec de Guedj Awaye, en compétition avec la ville « illégale »</i>	247
CONCLUSION GÉNÉRALE	253
1) <i>Jugement à propos du « spontanéisme populaire » en milieu urbain</i>	254
2) <i>Travail de méthode et extension possible de nos investigations</i> ..	257
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE.....	261
LISTE DES CARTES ET ILLUSTRATIONS	267
LISTE DES TABLEAUX	271
TABLE DES MATIÈRES.....	273

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES
DES IMPRIMERIES RÉUNIES DE CHAMBÉRY
73490 LA RAVOIRE
EN OCTOBRE MCMLXXVII

N° 7541